MEDAILLES

SUR

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS

DU REGNE ENTIER

DE

LOUIS LE GRAND,

AVEC

DES EXPLICATIONS HISTORIQUES.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXIII.

Lj 27/14 C. (Réserve)
B

Inventé et dessiné par A. Coypel.

Gravé par Simonneau l'aîné.

MEDAILLES

SUR

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS

DU REGNE ENTIER

DE

LOUIS LE GRAND,

AVEC

DES EXPLICATIONS HISTORIQUES.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXIII.

MEDAILLES

SUR

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS

DU REGNE ENTIER

DE

LOUIS LE GRAND,

AVEC

DES EXPLICATIONS HISTORIQUES.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. XXXIII.

1638.

LA NAISSANCE DU ROY.

SOUS le regne de Loüis XIII. une longue ſuite d'heureux événements avoit rendu la France auſſi tranquille au dedans, que redoutable au dehors. L'inſolence des hérétiques chaſtiée, l'authorité royale reſtablie, les frontiéres du royaume reculées, & les entrepriſes de la maiſon d'Auſtriche réprimées, n'auroient rien laiſſé à deſirer, ſi le Roy avoit eû un fils. Mais après vingt-trois ans de mariage ſans enfants, il ne luy reſtoit preſque aucune eſpérance d'en avoir. Les peuples cependant ne ceſſoient de joindre leurs vœux à ceux du Roy & de la Reine. Dieu en fut touché, & il leur accorda un prince, dont la naiſſance ſi peu attendue fut regardée comme le plus grand préſent que le Ciel puſt faire à la France.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France à genoux tend les bras pour recevoir un enfant, que luy préſente un Ange deſcendant du Ciel. La légende, COELI MUNUS, ſignifie, *Préſent du Ciel.* L'exergue, LUDOVICUS DELPHINUS NATUS V. SEPTEMBRIS. M. DC. XXXVIII. *Loüis Dauphin né le 5. de Septembre. 1638.*

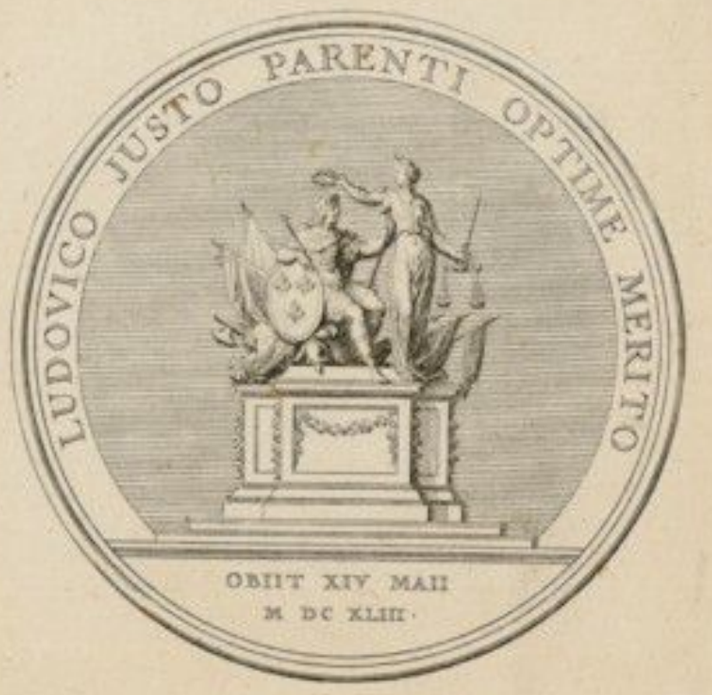

1643.

LA MORT DE LOUIS XIII.

LE Roy Loüis XIII. eſtoit dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge, & dans la trente-troiſiéme de ſon regne, lors qu'il fut attaqué d'une fiévre lente, qui le conſuma peu à peu. Pendant les trois mois que dura ſa maladie, il redoubla ſon attention ſur tout ce qui pouvoit regarder le bon ordre de l'Eſtat, & n'oublia rien pour prévenir les troubles, & pour affermir après luy une tranquillité, qui eſtoit le fruit de ſes travaux. Il pourveût à tous les beſoins de ſes armées, nomma à toutes les places vacantes, déclara la Reine ſa femme régente après ſa mort, & termina enſuite avec une piété ſinguliére le cours d'une vie ſi glorieuſe. C'eſtoit un prince plein de valeur & de modération, ſi vertueux & ſi ami de la juſtice, qu'il mérita le ſurnom de JUSTE. Les ſoins continuels qu'il avoit pris pour laiſſer le royaume floriſſant & paiſible, & les grands exemples de vertu qu'il avoit donnez, ont rempli le Roy ſon fils des plus vifs ſentiments de vénération & de reconnoiſſance.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit ſur un piédeſtal la Juſtice debout, qui couronne ce Prince. La légende, LUDOVICO JUSTO PARENTI OPTIME MERITO, ſignifie que le Roy a fait frapper cette médaille *à l'honneur de Loüis le Juſte, par un ſentiment de reconnoiſſance pour un ſi bon Pere.* L'exergue, OBIIT XIV. MAII. M. DC. XLIII. *Il mourut le 14. de May. 1643.*

1643.

LE COMMENCEMENT DU REGNE DU ROY.

LOUIS Dauphin n'avoit encore que quatre ans, huit mois & neuf jours, lors qu'il ſucceda à la couronne, ſous le nom de Loüis XIV. Le ſouvenir des malheurs qui n'accompagnent que trop ſouvent la minorité des princes, auroit pû jetter la France dans la conſternation : mais les qualitez extraordinaires, qui commençoient à briller dans toute la perſonne du jeune Roy, raſſeurérent les eſprits, & firent concevoir de hautes eſpérances du bonheur de ſes peuples & de la gloire de ſon regne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit le Roy ſur un pavois ou bouclier, ſuivant l'uſage des premiers François, qui élevoient ainſi leur nouveau Roy, pour le montrer à l'armée. Ce bouclier eſt ſouſtenu d'un coſté par la France, & de l'autre par la Providence, repreſentée à l'antique, ſous la figure d'une femme qui tient un gouvernail, & aux pieds de laquelle il y a un globe & une corne d'abondance. La légende, FRANCORUM SPES MAGNA; & l'exergue, INEUNTE REGNO XIV. MAII. M. DC. XLIII. ſignifient, *L'eſpérance des François au commencement du nouveau regne, le 14. de May. 1643.*

1643.

LA REGENCE DE LA REINE MERE.

DEPUIS huit ans entiers, la France se trouvoit engagée dans une des plus rudes guerres; elle estoit obligée d'avoir en mesme temps de nombreuses armées en Flandre, en Allemagne, en Italie, & en Catalogne. D'ailleurs comme le jeune Roy n'estoit pas en âge de gouverner par luy-mesme, les principaux seigneurs de la Cour sembloient avoir trouvé une occasion favorable de satisfaire leur ambition. Ainsi l'Estat avoit également à craindre au dehors par les guerres, & au dedans par les factions. Pour prévenir les suites d'une situation si dangereuse, Loüis XIII. en mourant, avoit déclaré régente la Reine sa femme. On appréhendoit seulement que cette disposition, quelque avantageuse qu'elle pût estre au public, ne fût pas agréable à tous les particuliers: mais le bonheur de la France concilia les intérests différents & réünit tous les esprits. Lors que le Roy vint tenir son lit de justice au Parlement, Gaston duc d'Orleans son oncle, dit que malgré tous les droits dont il pouvoit se prévaloir, il ne prétendoit d'autre part au gouvernement que celle que la Reine voudroit bien luy donner, & qu'elle méritoit seule la régence. Henri prince de Condé adjoûta qu'une authorité partagée ne pouvoit que préjudicier à l'Estat. Le Chancelier Séguier appuya leur sentiment. L'advocat général Talon donna des conclusions conformes; & par un arrest solemnel, le soin de la personne du Roy & la régence du Royaume furent confiez à la Reine.

C'est le sujet de cette médaille. On voit le Roy sur son Throne & la Reine sa mere auprès de luy, soustenant la main dont il tient le sceptre. La légende & l'exergue, REGIS ET REGNI CURA ANNÆ AUSTRIACÆ DATA XVIII. MAII. M. DC. XLIII. signifient, *le soin du Roy & du Royaume confié à Anne d'Austriche le 18. de May. 1643.*

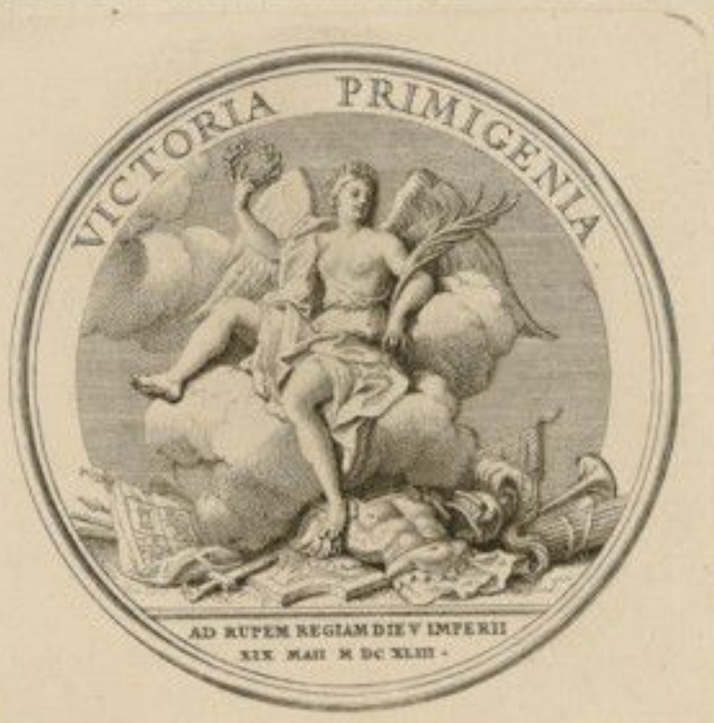

1643.

LA BATAILLE DE ROCROY.

LA conjoncture où ſe trouvoit la France paroiſſoit favorable aux Eſpagnols. Ils eſtoient puiſſants, ils menaçoient pluſieurs places, & preſſoient vivement Rocroy, dont la priſe leur donnoit entrée juſque dans le cœur du Royaume. La fortune de l'Eſtat dépendoit en quelque ſorte du gain d'une bataille. Loüis duc d'Enguien, qui commandoit l'armée Françoiſe ne balança point, & le 19. de May il marcha aux ennemis. Ce prince à la teſte de ſon aile droite mit en déroute leur aile gauche, & renverſa l'infanterie Walonne & Allemande. Mais s'eſtant apperceû que ſon aile gauche avoit eſté enfoncée, il courut au ſecours; & tandis que la cavalerie ennemie ne ſongeoit qu'à profiter de ſon avantage, il la chargea ſi vivement qu'il la mit en fuite. Auſſitoſt il tourna ſur l'infanterie Eſpagnole, qui compoſoit le corps de bataille commandé par le comte de Fontaine, & qui dénuée de cavalerie après la défaite des deux ailes, s'eſtoit ſerrée en un gros près de ſon canon. Elle ſouſtint avec une fermeté incroyable trois attaques de l'armée victorieuſe: & les François ne l'auroient peut-eſtre jamais rompuë, ſans l'arrivée du corps de réſerve. Alors cette infanterie, qui paſſoit pour invincible, fut obligée de céder; & l'on en fit un tel carnage, qu'elle fut preſque entiérement deſtruite. Le nouveau regne ne pouvoit commencer plus heureuſement, que par une ſi glorieuſe victoire.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit au deſſus d'un amas d'armes, une Victoire aſſiſe ſur des nues; elle tient d'une main une palme, & de l'autre une couronne. La légende, VICTORIA PRIMIGENIA, & l'exergue, AD RUPEM REGIAM, DIE V. IMPERII. XIX. MAII. M. DC. XLIII. ſignifient, *La premiére des victoires du Roy, près de Rocroy, le cinquiéme jour du regne de Sa Majeſté, le 19. de May. 1643.*

1643.

LA PRISE DE THIONVILLE.

APRÉS la bataille de Rocroy, le duc d'Enguien ſe trouvoit en eſtat de tout entreprendre, ſans que les Eſpagnols puſſent traverſer ſes deſſeins. Pour couper la communication de l'Allemagne avec les Pays-bas, il réſolut d'abord le ſiége de Thionville. Mais de peur que la place ne receuſt de nouvelles troupes du général Bek gouverneur du Luxembourg, il fit une marche juſqu'au milieu de la Flandre, à deſſein d'y attirer les ennemis par l'allarme qu'il y reſpandroit. En paſſant il s'empara de Barlaimont, d'Aimeries, & de Maubeuge. Enſuite il prit Binch, où il s'arreſta quelques jours, & d'où il envoyoit des partis juſqu'aux portes de Bruxelles. Les Eſpagnols ne manquérent pas de faire ce qu'il avoit préveû. Ils retirérent leur cavalerie ſous leurs places, & jettérent leur infanterie dans celles qui paroiſſoient le plus menacées. Alors le duc d'Enguien revint ſur ſes pas juſqu'à Rocroy. Il en partit le 13. de Juin; il entra dans le Luxembourg, prit Virton, & fit toute cette marche avec tant de diligence, qu'il arriva le 18. devant Thionville. Cependant la garniſon ſe trouvoit ſi nombreuſe, & la ville ſi bien fortifiée, que la conqueſte n'en eſtoit pas moins difficile qu'importante. Mais le prince n'en fut que plus animé à la pourſuivre, & il preſſa ſi vivement le ſiége, qu'après environ un mois de réſiſtance, les ennemis furent réduits à capituler.

C'eſt le ſujet de cette médaille. L'Eſpérance repréſentée à l'antique, tient de la main gauche un pan de ſa robe & un lys épanoui. De la droite elle porte une petite victoire, & s'appuye ſur un piédeſtal, où eſt le plan de Thionville. La légende, PRIMA FINIUM PROPAGATIO; Et l'exergue, THEODONIS VILLA EXPUGNATA. X. AUGUSTI. M. DC. XLIII. ſignifient que *La premiére conqueſte, qui eſtendit les frontiéres de la France, fut la priſe de Thionville le 10. d'Aouſt. 1643.*

1643.

LA BATAILLE NAVALE DE CARTHAGENE.

LA gloire que les armes du Roy s'acqueroient par tant de ſuccés en Flandre, fut encore augmentée par un nouvel avantage ſur la Méditerranée. Les Eſpagnols ſe croyoient maiſtres de cette mer. Outre les vaiſſeaux qu'ils tenoient dans leurs ports, ils avoient encore à la rade de Gibraltar, cinq galions, ſix navires d'Oſtende, & quatorze de Dunkerque. L'armée navale du Roy n'eſtoit au contraire compoſée que de vingt vaiſſeaux de guerre, de deux frégates, & de deux bruſlots. Néantmoins le duc de Brézé, amiral de France, réſolut de les aller chercher juſque ſur leurs coſtes. Il s'empara d'abord de ſix baſtiments près de Barcelone: & comme il s'appreſtoit à continuer ſa route, le vent devenu contraire l'obligea de faire voile vers le cap de Gates, & d'y mouiller. Tandis qu'il y eſtoit à l'anchre, il vit approcher la flotte ennemie; & quoyqu'inférieur en nombre, il l'attaqua, & la défit après un combat fort opiniaſtré. Un galion d'Eſpagne, l'amiral de Naples, & un des plus forts vaiſſeaux de Dunkerque furent bruſlez. On ſe rendit maiſtre de quelques autres: le vice-amiral fut pris à l'abordage, & ce ne fut qu'à la faveur de la nuit que le reſte de la flotte ſe ſauva dans le port de Carthagéne, où meſme quatre ou cinq navires Dunkerquois coulérent auſſitoſt à fond. Cette victoire fut d'un heureux augure pour la puiſſance maritime de la France.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Neptune appuyé de la main gauche ſur ſon Trident, met de la droite une couronne roſtrale ſur la teſte de la France. La légende, OMEN IMPERII MARITIMI, ſignifie *Préſage de l'empire de la Mer.* L'exergue, HISPANIS VICTIS AD CARTHAGINEM NOVAM IV. SEPTEMBRIS. M. DC. XLIII. *Eſpagnols défaits près de Carthagéne, le 4. de Septembre. 1643.*

1643.

LA PRISE DE TRIN, ET DE PONT-DE-STURE.

CE ne fut pas ſeulement en Flandre, & ſur la Méditerranée, que l'on reconnut le bonheur du nouveau regne; les Eſpagnols firent encore cette année deux pertes conſidérables en Italie. Ils s'eſtoient emparez de Trin, & de Pont-de-Sture dans le Montferrat, & traverſoient les deſſeins de la France, en coupant la communication de Turin avec Caſal. Le prince Thomas, oncle du duc de Savoye, & général de l'armée Françoiſe, entreprit de les chaſſer de ces deux poſtes, & mit d'abord le ſiége devant Trin. Cette ville ſituée dans des marais, & fortifiée de nouveaux ouvrages, avoit une garniſon de mille hommes d'infanterie, de trois cents chevaux, & de deux cents cuiraſſiers. Le ſiége fut long : les Eſpagnols tentérent pluſieurs fois de ſecourir la place; mais enfin elle fut obligée de ſe rendre le 24. de Septembre. Peu de temps après, le prince Thomas eſtant tombé malade, le comte du Pleſſis-Praſlin, à qui il avoit laiſſé le commandement de l'armée, aſſiégea Pont-de-Sture, & le prit le 28. d'Octobre, après treize jours de tranchée ouverte. La conqueſte de ces deux places mit Caſal en ſeureté, & rendit la navigation du Pô libre aux François.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le fleuve du Pô tenant d'une main ſon Gouvernail, s'appuye de l'autre ſur ſon Urne. La légende & l'éxergue, PADUS LIBER, TRINO ET PONTE-STURÆ CAPTIS. M. DC. XLIII. ſignifient, *Le Pô rendu libre, par la priſe de Trin & de Pont-de-Sture en 1643.*

1644.

LA PAIX DONNEE A L'ITALIE.

Il y avoit deux ans que la guerre s'eſtoit allumée entre le Pape Urbain VIII, & Odoard Farnéſe duc de Parme, au ſujet du duché de Caſtro, dont le Pape s'eſtoit emparé en vertu d'un décret de la chambre apoſtolique. Pluſieurs princes d'Italie avoient cru que les ſuites de cette querelle pourroient un jour intéreſſer leur liberté. Les Vénitiens, le grand duc de Toſcane, & le duc de Modéne s'eſtoient liguez en faveur du duc de Parme. On commit réciproquement diverſes hoſtilitez, & l'on prit des places de part & d'autre. Le duc de Parme s'eſtoit avancé juſqu'aux portes de Rome, où il avoit jetté la terreur. Il eſtoit de la pieté & de la gloire du Roy d'arreſter le cours d'une guerre, qui alloit devenir funeſte à toute l'Italie. Le cardinal Bichi nommé plénipotentiaire par ſa Majeſté, fit divers voyages à Rome, à Florence, à Veniſe, & près des ducs de Parme & de Modéne, & mena ſi habilement la négociation, qu'enfin il conclut à Ferrare le 31. de Mars deux traitez; l'un entre le Pape & le duc de Parme; l'autre entre ſa Sainteté & les princes liguez. Le Pape rendit au duc de Parme Caſtro avec toutes ſes dépendances: & le Grand Duc reſtitua au Pape pluſieurs places de l'Eſtat eccléſiaſtique qu'il avoit priſes. Ainſi la médiation du Roy reſtablit une parfaite tranquillité dans l'Italie.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'Italie aſſiſe & paiſible. La légende, ITALIA PACATA, & l'exergue XXXI. MARTII M. DC. XLIV. ſignifient, *La paix donnée à l'Italie le 31. de Mars 1644.*

1644.

LA PRISE DE GRAVELINES.

LEs Eſpagnols allarmez des conqueſtes du Roy, n'oublioient rien pour en arreſter le cours. Comme ils avoient préveû que Gravelines ſeroit une des premiéres villes attaquées, & qu'ils connoiſſoient depuis long-temps l'importance de cette place, ils avoient eû ſoin d'adjouſter à l'avantage de ſa ſituation beaucoup d'ouvrages, & d'y mettre trois mille cinq cents hommes de leurs meilleures troupes. Le duc d'Orleans qui commandoit l'armée du Roy, ne laiſſa pas d'en faire le ſiége. Dés que les lignes de circonvallation furent achevées, il fit attaquer le fort Philippe, dont il eſtoit abſolument néceſſaire de s'emparer. Ce fort ne tint que quatre jours: ceux qui le défendoient ſe retirérent dans la ville. On ouvrit la tranchée la nuit du 16. au 17. de Juin. Les aſſiégez firent une très longue réſiſtance. Les contreſcarpes & deux demi-lunes furent diſputées opiniaſtrément; elles furent néantmoins emportées, & les François ſe logérent ſur deux baſtions du corps de la place. Le gouverneur s'eſtoit flatté que dom Franciſco de Mello, & le Prince Picolomini généraux de l'armée d'Eſpagne viendroient à ſon ſecours : mais voyant qu'ils ſe tenoient renfermez dans leurs retranchements entre Bourbourg & Bergues, il ſe rendit le 28. de Juillet.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Gravelines ſous la figure d'une femme couronnée de tours, & proſternée aux pieds de la France, luy préſente ſes clefs. La légende, & l'exergue, GRAVELINGA CAPTA XXVIII. JULII M. DC. XLIV. ſignifient, *Gravelines priſe le 28. de Juillet 1644.*

1644.

LA BATAILLE DE FRIBOURG.

En 1638, les François s'eſtoient emparez de Fribourg, & des quatre villes foreſtiéres. Les Bavarois alliez de l'Empereur, avoient repris Fribourg le 28. de Juillet 1644; & Mercy leur général campoit aux environs ſur des hauteurs bien fortifiées. Le duc d'Enguien, qui eſtoit venu joindre le mareſchal de Turenne avec de nouvelles troupes, réſolut auſſitoſt de combattre les ennemis. La nuit du 2. au 3. d'Aouſt, il chargea ce mareſchal de les aller attaquer par les derriéres; & dés la pointe du jour il monta droit à eux, emporta leurs premiéres paliſſades, & les pouſſa de retranchements en retranchements juſques au haut de la montagne. Ils en gagnérent une autre plus voiſine de Fribourg, & s'y fortifiérent de nouveau. Le lendemain le prince entreprit encore de les y forcer. Le ſecond combat fut plus rude & plus opiniaſtre que n'avoit eſté le premier, & la nuit ſeule ſauva l'armée ennemie. Après deux actions ſi ſanglantes, le duc d'Enguien prit le parti de couper les vivres aux Bavarois; & dans cette veûe il marcha le 9. pour ſe poſter ſur le chemin de Willingen. Mercy pénétra ce deſſein : il décampa & prévint les François. Sur le premier avis qu'en eut le prince, il envoya le 10. Rozen avec un détachement, qui engagea le combat, & qui le ſouſtint juſqu'à ce que le reſte des troupes fuſt arrivé. Alors celles de Mercy furent miſes en deſordre, & n'eſchappérent au vainqueur, qu'en abandonnant leur bagage & leur artillerie. Ces avantages ſe ſuivirent de ſi près, qu'ils peuvent eſtre regardez & comme une ſeule bataille & comme trois victoires.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit trois trophées élevez ſur autant de monticules. La légende & l'exergue, TERGEMINA VICTORIA AD FRIBURGUM BRISGOIÆ. M. DC. XLIV. ſignifient, *la triple victoire remportée près de Fribourg en Briſgaw, en 1644.*

1644.

LA PRISE DE XXX. VILLES.

APRÉS la retraite du général Mercy, le duc d'Enguien ne jugea pas à propos de s'arreſter à reprendre Fribourg, il voulut tirer de plus grands avantages de ſa victoire. Il marcha le long du Rhin, prit pluſieurs villes & chaſteaux du marquiſat de Bade, & arriva devant Philisbourg, que le mareſchal de Turenne avoit déja inveſti. La tranchée fut ouverte le 1. de Septembre, & le 11. la place, quoyque très forte & défenduë par cent piéces de canon, fut obligée de capituler. Cette conqueſte donna une ſi grande réputation aux armes du Roy, qu'il vint des députez de pluſieurs villes au duc d'Enguien. Spire luy avoit envoyé ſes clefs dés le 29. d'Aouſt. Le mareſchal de Turenne attaqua Worms, qui luy ouvrit les portes; & pendant que Rozen alla par ſes ordres ſe ſaiſir d'Oppenheim, il s'avança juſqu'à Mayence, qui refuſa le ſecours de Mercy, & qui ſe mit le 17. de Septembre ſous l'obéïſſance du Roy. Creutznak fut emporté d'emblée, & Landau pris en cinq jours; Neuſtat, Manheim, & Magdebourg firent encore moins de réſiſtance. En Flandre, le duc d'Orléans avoit pris Gravelines, & le mareſchal de Gaſſion s'eſtoit emparé du fort de Wate & de deux autres forts. En Piémont, le prince Thomas s'eſtoit rendu maiſtre de Saint-Ya, & de la citadelle d'Aſt. Ainſi le jeune Roy triompha de tous ſes ennemis dés le commencement de ſon regne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le jeune Roy dans un char de triomphe à l'antique tiré par quatre chevaux. Devant lui marche un ſoldat François chargé d'un trophée. La légende, PUER TRIUMPHATOR, ſignifie, *Le jeune Roy triomphant;* l'exergue XXX. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. XLIV. *Trente villes, ou fortereſſes priſes en 1644.*

1645.

LA PRISE DE ROSES.

LA ſupériorité des armes du Roy ne ſe fit pas moins ſentir du coſté de l'Eſpagne, qu'en Allemagne, en Flandre, & en Italie. Après les divers avantages que les François avoient remportez en Catalogne depuis le commencement de la guerre, il leur eſtoit encore important de ſe rendre maiſtres de Roſes, dont la priſe achevoit de couvrir le Rouſſillon, & leur donnoit une plus libre entrée dans le païs ennemi. Mais cette place aſſez forte d'elle-meſme, avoit une bonne garniſon, & pouvoit eſtre ſecourue par mer. D'ailleurs, l'armée qui devoit en faire le ſiége ſous les ordres du comte du Pleſſis-Praſlin, n'eſtoit au plus que de neuf mille hommes de pied, & de mille chevaux. La tranchée fut néanmoins ouverte le 7. d'Avril, tandis que la flotte tenoit la mer pour empeſcher le ſecours. Les pluyes exceſſives dont tout le camp fut inondé, obligérent les aſſiégeants d'interrompre leurs travaux, & retardérent beaucoup les attaques. Ce contre-temps, & la vigoureuſe réſiſtance des Eſpagnols, qui faiſoient tous les jours de grandes ſorties, ne rebutérent pas les troupes du Roy. Elles redoublérent tellement leurs efforts, qu'enfin les aſſiégez hors d'eſtat de ſouſtenir un dernier aſſaut, capitulérent le 28. de May, après cinquante-un jours de tranchée ouverte.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Roſes ſous la figure d'une femme couronnée de tours, avec le bouclier de ſes armes, ſe jette à genoux aux pieds du dieu Mars, & reconnoiſt ſa puiſſance. La légende, RHODA CATALONIÆ CAPTA, ſignifie *priſe de Roſes en Catalogne.* & l'exergue XXVIII. MAII M. DC. XLV. marque la datte de cette priſe, qui fut *le 28. de May 1645.*

1645.

LA BATAILLE DE NORLINGUE.

VERS la fin du mois de May, le duc d'Enguien avoit eu ordre de marcher en Allemagne au ſecours du mareſchal de Turenne. Dés que ce prince fut arrivé, il n'oublia rien pour engager les Bavarois à un combat. Après pluſieurs jours de marche, les armées ſe trouvérent le 3. d'Aouſt aſſez près l'une de l'autre, aux environs de Norlingue. Celle des ennemis occupa d'abord deux éminences, entre leſquelles eſtoit un village qu'ils ſe haſtérent de fortifier. Avant qu'ils euſſent achevé leurs retranchements, le prince mit ſon armée en bataille. Le mareſchal de Grammont conduiſoit l'aile droite; le mareſchal de Turenne l'aile gauche; & l'infanterie formoit le centre. L'action commença par l'attaque du village, & fut des plus vives. Ce poſte fut pris & repris. On ſe meſla pluſieurs fois. Toutes les troupes donnérent; & celles qui avoient eſté rompues, ſe rallioient auſſitoſt. Les généraux y firent l'office de ſoldats. Le duc d'Enguien reçeut deux bleſſeures. La victoire balança long-temps: mais enfin elle ſe déclara pour les François. Une partie des Bavarois fut taillée en piéces; le reſte prit la fuite. Ils perdirent quatre mille hommes, & Mercy leur général fut tué. On fit deux mille priſonniers: Gléen, qui commandoit les Impériaux, fut du nombre. On prit quinze piéces de canon, quarante eſtendarts ou drapeaux, & beaucoup de munitions.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France y paroiſt aſſiſe ſur un monceau d'armes & de drapeaux. Elle tient d'une main un javelot, & de l'autre un bouclier chargé de trois fleurs de lys. La légende & l'exergue, DELETO BAVARORUM EXERCITU AD NORLINGAM III. AUGUSTI M. DC. XLV. ſignifient *l'armée des Bavarois défaite près de Norlingue le 3 d'Aouſt 1645.*

1645.

LA BATAILLE DE LIORENS,
ET LA PRISE DE BALAGUIER.

APRÉS que le comte d'Harcourt eut empeſché les Eſpagnols de ſecourir Roſes, il crut pouvoir les combattre; mais il n'eſtoit pas aiſé de les joindre. Ils avoient devant eux la Ségre & la Noguére Pallaréſe, groſſies par la fonte des neiges, & bordées de bons retranchements. Le comte détacha un corps de cavalerie & d'infanterie, qui d'abord paſſa la Ségre ſur le pont d'Alos, au deſſus du confluent des deux riviéres. Le paſſage de la Noguére eſtoit plus difficile. L'infanterie fut obligée d'y jetter un pont de cordes, ſur lequel elle défila, & la cavalerie fut réduite à s'expoſer par un gué très périlleux. Les Eſpagnols ſurpris abandonnérent leurs retranchements; & le comte d'Harcourt avec le gros de ſon armée, ne trouva plus d'obſtacles à s'avancer de l'autre coſté de la Ségre pour les attaquer. Ils l'attendoient en bon ordre dans la plaine de Liorens, où il les attaqua & les défit le 22. de Juin. Il y en eut plus de trois mille tuez, & environ deux mille priſonniers, parmi leſquels eſtoient deux cents officiers. Le reſte des troupes s'eſtant ſauvé ſous le canon de Balaguier, le comte réſolut de les affamer; & le 4 de Juillet il forma le blocus de la place. Quoique les Eſpagnols n'oubliaſſent rien pour y faire entrer des vivres & du ſecours, la ville fut enfin obligée de ſe rendre le 20. d'Octobre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire y foule aux pieds l'urne de la Ségre. La ville de Balaguier proſternée lui préſente ſes clefs. La légende HISPANIS CÆSIS AD SICORIM ET PYRENÆOS SALTUS, ſignifie *les Eſpagnols défaits près de la Ségre & des Pyrénées.* L'exergue, BALAGUERIUM CAPTUM XX. OCTOBRIS M. DC. XLV. *La priſe de Balaguier, le 20. d'Octobre 1645.*

1645.

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE LOUISE MARIE, AVEC LE ROY DE POLOGNE.

LOUISE Marie de Gonzague, fille de Charles I. duc de Mantoue & de Nevers, avoit pour triſayeul Charles de Bourbon grand pere de Henry IV. Elle avoit eſté élevée à la Cour avec tout le ſoin & toute la diſtinction que méritoit ſa naiſſance. Elle fut demandée en mariage par Wladiſlas IV. roy de Pologne. Dés qu'il l'eut obtenue, il envoya en France le comte Denhof palatin de Poméranie, qui ſigna le contract à Fontainebleau le 26. de Septembre. Il eſtoit porté par un des articles, que Sa Majeſté donnoit en mariage au roy de Pologne, Louiſe Marie de Gonzague, comme fille de France, avec la dot de ſept cens mille eſcus. Le comte Denhof fut ſuivi de deux autres ambaſſadeurs extraordinaires, l'éveſque de Warmie, & le palatin de Poſnanie. Ils firent leur entrée ſolemnelle à Paris le 26. d'Octobre, accompagnez d'un nombreux cortége de nobleſſe Polonoiſe, magnifiquement veſtue à la mode du pays. Le 6. de Novembre l'éveſque de Warmie fit la célébration du mariage dans la chapelle du Palais-royal, où le palatin de Poſnanie eſpouſa la princeſſe au nom de Wladiſlas IV. A quelque temps de là elle partit, & fut reçeûe du roy ſon eſpoux, & de toute la nation, avec une joye proportionnée au préſent que la France faiſoit à la Pologne, en lui donnant une reine ſi accomplie.

C'eſt le ſujet de cette médaille. L'Hymenée conduit un ambaſſadeur Polonois. La légende & l'exergue, LUDOVICA MARIA GONZAGA WLADISLAO IV. POLONORUM REGI COLLOCATA VI. NOVEMBRIS M. DC. XLV. ſignifient, *Loüiſe Marie de Gonzague mariée à Wladiſlas IV. roy de Pologne le 6. de Novembre 1645.*

1645.

LE RESTABLISSEMENT DE L'ÉLECTEUR DE TRÉVES.

PHILIPPE Chriſtophle de Soeteren, Electeur de Tréves, avoit appréhendé que les Suédois ne fiſſent dans ſes eſtats le meſme ravage qu'ils faiſoient dans les eſtats voiſins. Il s'eſtoit mis ſous la protection de la France; & par un traité du 9 d'Avril 1632 le roy Loüis XIII. s'eſtoit engagé à le défendre. Ce traité avoit rendu l'Electeur ſuſpect à la maiſon d'Auſtriche. Les Eſpagnols d'intelligence avec les habitants de Tréves, y avoient fait entrer des troupes en 1635. L'Electeur luy-meſme avoit eſté arreſté, conduit à Bruxelles, & remis entre les mains de l'Empereur, qui l'avoit détenu priſonnier près de dix ans. La France vit avec douleur l'oppreſſion de ſon allié: mais la guerre qu'elle ſouſtenoit de toutes parts, la mit hors d'eſtat de le ſecourir. Cependant elle ne perdit jamais cet objet de veûe, & dés que l'Empereur commença à parler de paix, le Roy déclara qu'il n'eſcouteroit aucune propoſition, que l'Electeur ne fuſt reſtabli. L'Empereur obligé d'y conſentir, rendit la liberté à ce prince le 7 d'Avril; mais les Eſpagnols qui avoient tousjours garniſon dans Tréves, ayant refuſé d'évacuer la place, le mareſchal de Turenne eut ordre de les en chaſſer; & le 20 de Novembre il remit l'Electeur en poſſeſſion de cette capitale.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la France qui remet entre les mains de l'Electeur de Tréves une épée & une croſſe, marques de ſa dignité. Les mots de la légende TUTELÆ GALICÆ FIDELITAS, ſignifient, *la France fidele à protéger ſes alliez.* Ceux de l'exergue ELECTOR TREVIRENSIS IN INTEGRUM RESTITUTUS XX. NOVEMBRIS M. DC. XLV. veulent dire *l'Electeur de Tréves reſtabli dans l'entiére poſſeſſion de ſes eſtats le 20. Novembre 1645.*

1645.

LA CAMPAGNE DE M. DC. XLV.

CETTE année fut fameuſe par le progrés des armes du Roy. Le comte du Pleſſis-Praſlin ſe rendit maiſtre de Roſes & du fort de la Trinité en Catalogne. Le comte d'Harcourt y prit Agramont & Camaras. Il défit enſuite les Eſpagnols dans la plaine de Liorens, & prit Balaguier. La Motte en Lorraine ſe rendit au marquis de Villeroy. En Allemagne, Erlac gouverneur de Briſac s'eſtoit emparé dés le mois d'Avril, de cinq places ſur le Rhin. Le mareſchal de Turenne ſe ſaiſit de Stutgard, de Nekerſulm, & de Veinheim. Le mareſchal de Grammont occupa Veimpheim. Le duc d'Enguien prit Wiſloc & Rotembourg, remporta une victoire complette ſur les Impériaux & les Bavarois auprès de Norlingue, força cette ville de ſe rendre à diſcrétion, & réduiſit enſuite Dunkeſpiel en quatre jours de ſiége. Le prince Thomas prit la ville & le chaſteau de Vigévano, poſte conſidérable entre Pavie & Milan. En Flandre, le duc d'Orléans, après avoir emporté d'aſſaut trois forts, prit Mardik, le fort de Link, Bourbourg, Montcaſſel, Etaire, Merville, & Béthune. De là il détacha le mareſchal de Rantzau pour le ſiége de Lillers, & le mareſchal de Gaſſion pour celuy de Saint Venant. La priſe de ces deux places fut ſuivie de celle d'Armentiéres, de Menin, & de pluſieurs chaſteaux de l'Artois. La réduction de Tréves termina au milieu du mois de Novembre une ſi glorieuſe campagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France aſſiſe ſur un amas d'armes à l'ombre d'un laurier, tient de la main droite une victoire. La légende & l'exergue, GALLIA UBIQUE VICTRIX M. DC. XLV. ſignifient, *la France victorieuſe de toutes parts en 1645.*

1646.

LA PRISE
DE COURTRAY, DE BERGUES, ET DE MARDIK.

LE duc d'Orléans, après avoir menacé diverſes places, aſſiégea Courtray, & fit ouvrir la tranchée le 24 de Juin. Dés le lendemain l'armée ennemie s'avança ſous la conduite du duc Charles de Lorraine, de Picolomini, de Bek, & de Lamboy. Le duc d'Orléans alla au-devant d'eux avec une partie de ſes troupes, & ils n'oſérent haſarder le combat. Le marquis de Caracéne les ayant joints, tenta de forcer les lignes, & fut repouſſé avec perte. La ville ſe rendit le 28, & les Eſpagnols ſe poſtérent dans la plaine de Bruges, pour empeſcher au moins le duc d'Orléans de mener aux Hollandois le ſecours qui leur avoit eſté promis. Mais ce prince s'eſtant préſenté en bataille, les ennemis ſe retirérent ſous Bruges, & le paſſage demeura libre. Les François joignirent le prince d'Orange, luy laiſſérent ſix mille hommes, & revinrent attaquer Bergues, qui fut réduite le 1 d'Aouſt, après quatre jours de tranchée ouverte. De-là le duc d'Orléans vint aſſiéger Mardik, que les Eſpagnols avoient repris. La garniſon ſe défendit avec d'autant plus de courage, que l'armée de Caracéne la relevoit par le canal de Dunkerque, auſſi facilement que les aſſiégeants relevoient leurs gardes. Pour fermer ce canal, le duc fit venir quelques frégates Françoiſes & quelques vaiſſeaux Hollandois. Alors le gouverneur privé de ſecours, capitula le 25 d'Aouſt, après 17 jours de ſiége.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit une Victoire qui marche à grands pas, & qui tient trois couronnes murales. La légende FELIX PROGRESSUS, marque *l'heureux progrez des armes du Roy.* L'exergue, CORTRACO, WINOCIBERGA ET MARDICO CAPTIS M. DC. XLVI. ſignifie, *priſe de Courtray, de Bergues S.t Vinoc, & de Mardik en 1646.*

1646.

LA PRISE DE DUNKERQUE.

APRÉS la prise de Mardik, le duc d'Orléans avoit laissé la conduite de l'armée au duc d'Enguien. Ce prince qui cherchoit à se signaler par quelque exploit digne de sa réputation, n'en trouva point de plus glorieux que la prise de Dunkerque. Cette place passoit désors pour une des plus importantes des Pays-bas. Elle estoit sur-tout redoutable par son port, d'où ses armateurs troubloient sans cesse le commerce des François & des Hollandois. Il y avoit trois mille hommes de vieilles troupes, sans compter les bourgeois, gens aguerris & déterminez; & la garnison estoit commandée par le marquis de Leyde, un des meilleurs officiers qu'eussent les Espagnols, & le plus consommé dans l'art de défendre les places. Le prince, après avoir tout disposé pour une si grande entreprise, alla investir Dunkerque par terre, tandis que quelques vaisseaux la tenoient bloquée du costé de la mer. Le 20 de Septembre on travailla à la circonvallation, & le 24 on ouvrit la tranchée. Les assiégez disputérent le terrein pied à pied; & dans leurs fréquentes sorties ils reprirent souvent les postes qu'on avoit emportez sur eux. Mais le duc d'Enguien, voyant que l'hyver approchoit, poussa si vivement ses attaques, qu'enfin le 7 d'Octobre, malgré les armées ennemies accouruës à Nieuport pour tenter le secours, le marquis de Leyde fut réduit à capituler.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit la France habillée en guerriére, & foulant aux pieds au bord de la Mer un gouvernail & un bouclier aux armes de Dunkerque. La légende, VIRES HOSTIUM NAVALES ACCISÆ, signifie, *la puissance maritime des ennemis affoiblie*, & l'exergue DUNKERCA EXPUGNATA X. OCTOBRIS M. DC. XLVI. *Dunkerque prise le 10 d'Octobre 1646.*

1646.

LA PRISE DE PIOMBINO ET DE PORTOLONGONE.

CETTE campagne fort glorieuſe aux François dans les Pays-bas & en Allemagne, n'avoit pas eu un commencement ſi heureux en Italie, où la levée du ſiége d'Orbitelle avoit déja ébranlé les alliez du Roy. Ce mauvais ſuccés fut preſque auſſitoſt réparé par la priſe de deux places importantes, Piombino & Portolongone ſituées, la premiére ſur la coſte de Toſcane, & l'autre tout proche dans l'iſle d'Elbe. Les mareſchaux de la Meilleraye & du Pleſſis-Praſlin y arrivérent ſur la fin de Septembre avec une flotte conſidérable. Ils y débarquérent leurs troupes, & aſſiégérent par terre & par mer ces places ſucceſſivement, ſans que les Eſpagnols en oſaſſent tenter le ſecours. Piombino ne tint que deux jours, & ſe rendit le 8 d'Octobre. Portolongone fit une plus longue réſiſtance, & ne capitula que le 29, après dix-huit jours de tranchée ouverte, & après un ſanglant aſſaut. Ces deux conqueſtes rendirent aux armes de la France leur premiére réputation, & raſſeurérent ſes alliez.

C'eſt le ſujet de cette médaille. L'Italie aſſiſe y paroiſt raſſeurée à l'aſpect de la Victoire qui lui montre deux couronnes murales. Les mots de la légende, FIRMATA SOCIORUM FIDES, ſignifient, *la fidelité des alliez affermie.* Ceux de l'exergue PLUMBINO ET LONGONIS PORTU EXPUGNATIS M. DC. XLVI. *La priſe de Piombino & de Portolongone en 1646.*

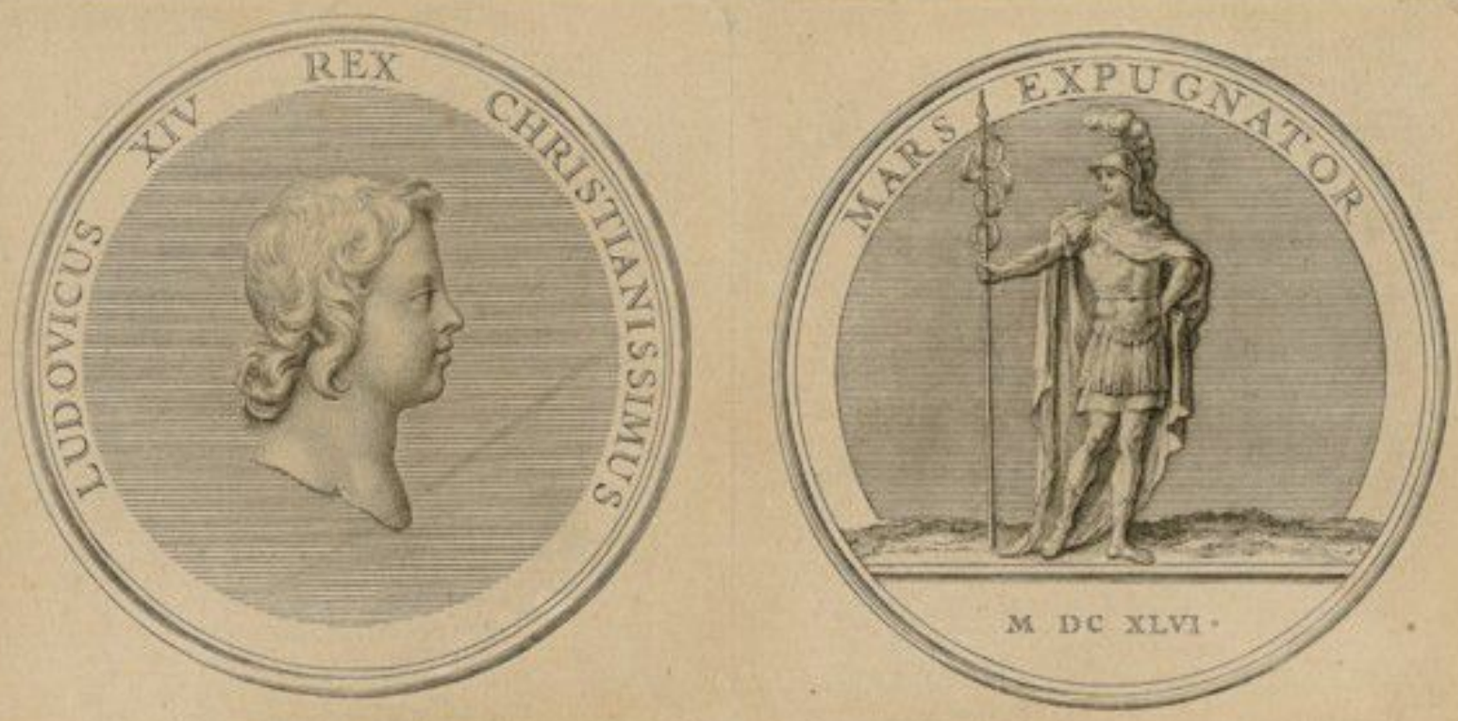

1646.

LES CONQUESTES DE M. DC. XLVI.

A meſure que le jeune Roy croiſſoit en âge, il voyoit augmenter ſes eſtats, & chaque année eſtoit marquée par quelque nouvelle conqueſte. En Flandre, le duc d'Orléans prit Courtray, Bergues-Saint-Vinoc, & reprit le Fort de Mardik. Le duc d'Enguien à qui il laiſſa enſuite le commandement de l'armée, s'empara de Furnes, & prit Dunkerque. En Lorraine, le marquis de la Ferté ſe ſaiſit de la ville & du chaſteau de Longwy. Le mareſchal de Turenne en Allemagne, ſe rendit maiſtre de Scélingenſtat dans l'archeveſché de Mayence, d'Aſchaffembourg ſur le Mein, de Schorndorff dans le Wirtemberg, de Lavinghen ſur le Danube, de Landsberg ſur le Lech, & de Rhain en Baviére. Le mareſchal de la Meilleraye, & le mareſchal du Pleſſis-Praſlin généraux de l'armée du Roy en Italie, augmentérent le nombre de ſes conqueſtes par la priſe de Piombino & de Portolongone.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Mars y paroiſt debout, avec un long javelot, auquel ſont attachées pluſieurs couronnes murales. La légende MARS EXPUGNATOR, ſignifie, *Mars preneur de villes.* L'exergue M. DC. XLVI. *marque l'année 1646.*

1647.

LA CAMPAGNE DE M. DC. XLVII.

LEs ſuccès de la campagne précédente ne firent qu'animer les François à commencer celle-cy de bonne heure. Dès le mois de Février le mareſchal de Turenne eſtoit preſt de pénétrer juſque dans le cœur de la Baviére. Il s'eſtoit déja emparé de la ville de Tubingen, & preſſoit le chaſteau. Le Duc crut ne pouvoir ſauver ſes eſtats que par une tréve avec la France & la Suéde. Elle fut ſignée à Ulm le 14 de Mars; & ſuivant le premier article, la garniſon du chaſteau de Tubingen, qui refuſoit encore de ſe rendre, fut obligée de capituler trois jours après. De là le mareſchal de Turenne revint contre l'électeur de Mayence, & par la priſe d'Aſchaffembourg & de Hoſcht, il le contraignit auſſi d'accepter la tréve, & de recevoir des troupes Françoiſes dans les villes de Germersheim, de Steinheim, & de Darmſtat. En Flandre, le mareſchal de Rantzau prit Dixmude, les forts de la Quenoke, de Newdam, & de l'Eſcluſe. Le mareſchal de Gaſſion, qui dés le mois de Février s'eſtoit rendu maiſtre d'Ingelmunſter, prit encore la Baſſée, repouſſa l'Archiduc qui s'eſtoit avancé avec huit mille hommes pour reprendre cette derniére place, & alla ſur la fin de Septembre aſſiéger Lens, qui ne tint que huit jours. Le duc d'Enguien devenu prince de Condé par la mort de ſon pere, emporta la ville & le chaſteau d'Ager en Catalogne. Ainſi malgré les efforts de tant de princes liguez, la France eut le bonheur non ſeulement de conſerver ſes conqueſtes, mais encore d'en faire de nouvelles ſur ſes différents ennemis.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire y conduit un Bige à l'antique rempli d'armes. La légende, DIVERSO EX HOSTE, ſignifie, *la France triomphant de différents ennemis.* L'exergue M. DC. XLVII. *marque l'année 1647.*

1648.

LA PRISE D'YPRES.

LEs Eſpagnols, ayant fait la paix avec la Hollande au commencement de cette année, réunirent toutes leurs forces contre la France. Ils avoient ouvert la campagne par le ſiége de Courtray; & quoyqu'ils euſſent compté de prendre cette place en peu de temps, elle fut ſecouruë ſi à propos, qu'ils ne purent s'en rendre maiſtres. Bientoſt après, le prince de Condé qui commandoit l'armée du Roy, forma le deſſein d'aſſiéger la ville d'Ypres, l'une des plus riches & des mieux peuplées de la Flandre. Elle fut inveſtie le 13. de May. Les lignes de circonvallation, qui avoient ſix lieues de tour, furent achevées le 19. La tranchée fut ouverte le meſme jour; & dès le lendemain on emporta pluſieurs ouvrages avancez. Les attaques & les travaux furent continuez avec le meſme ſuccès, malgré les fourneaux, les mines, & les nombreuſes ſorties des aſſiégez. Les Eſpagnols dont cette entrepriſe déconcertoit les projets, marchérent auſſitoſt pour forcer l'armée Françoiſe dans ſes lignes; mais ils eſtoient encore à deux lieues du camp, lors qu'Ypres ſe rendit par capitulation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Mars y montre à la ville d'Ypres éplorée & abbatüe, la couronne murale & le bouclier qu'il lui a enlevez. La légende FRACTA HISPANORUM FIDUCIA, ſignifie, *la confiance des Eſpagnols trompée*, & l'exergue YPRIS CAPTIS XXVIII. MAII M. DC. XLVIII. *Ypres priſe le 28. de May 1648.*

1648.

LA DEFAITE DU DUC DE BAVIERE.

LE duc de Baviére ébloui par les promeſſes des princes intéreſſez à la continuation de la guerre, commença à lever de nouvelles troupes, ſous prétexte de défendre ſes frontiéres. Il n'oſa cependant ſe déclarer qu'après que les François, ſur la foy du traité, s'en furent eſloignez, & que les Suédois eurent eſté affoiblis par un échec conſidérable. Alors il crut pouvoir les attaquer ouvertement, & ſes eſpérances furent d'abord ſouſtenues par quelques ſuccès. Mais au commencement de Février le mareſchal de Turenne, qui avoit eu ordre de retourner en Baviére, y joignit le général Wrangel & le comte de Konigsmark qui commandoient les troupes de Suéde. Après cette jonction on atteignit le 17. de May, au delà du Danube près de Sommershauſen, les Impériaux & les Bavarois dont les forces eſtoient unies. Toute leur aile gauche fut défaite. Le général Mélander qui la commandoit fut tué avec près de quatre mille hommes. On leur prit dix piéces de canon, quantité de drapeaux & d'eſtendarts, & plus de deux mille chariots. Le mareſchal de Turenne paſſa le Lech & l'Iſer. Le duc de Baviére fut obligé d'abandonner Munich ſa capitale, de ſe retirer au delà de l'Inn, & de laiſſer la plus grande partie de ſon pays à la diſcrétion de deux armées juſtement irritées par la violation du traité.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire près de l'autel de la Foy, foule aux pieds un bouclier aux armes de Baviére; Elle tient d'une main une couronne de laurier, & de l'autre un Trophée. La légende VICTORIA FRACTÆ FIDEI ULTRIX, ſignifie *La Victoire vangereſſe du manque de foy.* L'exergue PULSO TRANS ÆNUM BAVARORUM DUCE XX. JULII M. DC. XLVIII. *Le duc de Baviére défait au delà de l'Inn le 20. Juillet 1648.*

1648.

LA PRISE DE TORTOSE.

POUR asſeurer les conqueſtes du Roy dans la Catalogne, & pour ouvrir aux armes de ſa Majeſté les royaumes de Valence & d'Aragon, le mareſchal de Schomberg eut ordre d'aſſiéger Tortoſe. Cette place eſt ſituée ſur le bord de l'Ebre, qui la défend du coſté de Valence, & ſur le penchant d'une montagne, qui la rend preſque inacceſſible du coſté de la Catalogne. Outre les avantages de cette ſituation, il y avoit de bonnes fortifications, & une garniſon nombreuſe. La tranchée fut ouverte le 5 de Juillet; & ſur l'avis que dom Franciſco de Mello général des troupes d'Eſpagne, avoit aſſemblé un corps de douze mille hommes pour ſecourir la place, le mareſchal de Schomberg fit donner le 12 un aſſaut général. Les aſſiégez le ſouſtinrent d'abord avec beaucoup de courage: mais à une ſeconde attaque les François renverſérent tout ce qui ſe rencontra devant eux, emportérent les dehors, & entrérent meſme dans la ville. Le gouverneur s'y défendit encore plus de quatre heures, en ſe barricadant de rue en rue juſqu'au chaſteau, où il ſe flattoit de tenir quelque temps. Cependant les préparatifs d'un nouvel aſſaut l'obligérent à ſe rendre dès le lendemain.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Tortoſe triſtement appuyée ſur ſon bouclier, au bord de la mer. La légende & l'exergue DERTOSA EXPUGNATA XIII. JULII M. DC. XLVIII. ſignifient *Tortoſe priſe le 13. Juillet 1648.*

1648.

LA BATAILLE DE LENS.

L'Archiduc Léopold avoit pris Furnes & Etaire, & s'eſtoit approché de Lens. Le prince de Condé reprit Etaire, & marcha aux ennemis le 19. d'Aouſt, eſpérant de les retrouver dans le même poſte, qu'il avoit reconnu la veille. Mais les Eſpagnols, qui la nuit s'eſtoient emparez de Lens, parurent en bataille dans un camp ſi avantageux, qu'on ne jugea pas à propos de les attaquer. Le jour ſe paſſa en ſimples eſcarmouches. Le lendemain le prince, pour les tirer de leur poſte & les engager au combat, décampa à leur veüe. La Cavalerie de l'Archiduc fond en même temps ſur celle du Prince, la renverſe & la pouſſe juſqu'à la premiére ligne du corps de bataille, qui fut miſe en deſordre. Le général Bek, croyant déja la victoire ſeure, deſcend avec toute ſon infanterie dans la plaine. Sur ce mouvement le prince de Condé prédit leur défaite, & charge ſi à propos la cavalerie des ennemis, au moment qu'elle s'ouvroit pour recevoir l'infanterie dans le centre de ſa ligne, qu'il la rompt. Elle ſe rallia bientoſt, ſouſtenüe par le corps de reſerve, & reſtablit le combat; mais enfin elle fut enfoncée. Le corps de bataille, compoſé du reſte de cette fameuſe infanterie Eſpagnole qui avoit eſté défaite à Rocroy, fut taillé en pieces, & ce qui put échapper ſe ſauva à Lens, où les François entrérent le lendemain.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France s'appuyant ſur ſon bouclier, & tenant un long javelot, foule aux pieds un ſoldat Eſpagnol. Derriére elle, eſt un monceau d'armes & de drapeaux. La légende & l'exergue, LEGIONUM HISPANARUM RELIQUIÆ DELETÆ AD LENSIUM XX. AUGUSTI M. DC. XLVIII. ſignifient *le reſte de l'infanterie Eſpagnole détruit à Lens le 20. d'Aouſt 1648.*

1648.

LA PAIX DE WESTPHALIE.

DEs l'année 1641. on s'eſtoit efforcé de terminer la guerre; on eſtoit convenu que les plénipotentiaires s'aſſembleroient à Munſter & à Oſnabrug, & les conférences y avoient eſté commencées au mois de Juillet 1643; mais la paix paroiſſoit tousjours difficile à conclurre. La maiſon d'Auſtriche ne travailloit depuis plus d'un ſiécle qu'à augmenter chaque jour ſa puiſſance par de nouvelles entrepriſes. Tous les princes qui s'y eſtoient oppoſez, avoient eſprouvé ſon reſſentiment. L'électeur Palatin avoit eſté deſpouillé de ſes eſtats, & mis au ban de l'Empire: l'électeur de Tréves avoit eſté enlevé, & mis en priſon: toute l'Allemagne gémiſſoit ſous le poids de cette ſervitude. Cependant l'Empereur ne vouloit pas ſouffrir qu'on réduiſiſt ſon pouvoir à de juſtes bornes. La France ſeule pouvoit le faire, & il y alloit preſque autant de ſon intéreſt que de ſa gloire. Enfin les victoires, que les troupes du Roy & celles de ſes alliez remportérent durant le cours des négociations, obligérent l'Empereur de ſe détacher de l'Eſpagne, & de conſentir à la paix. Elle fut conclue par un double traité, ſigné le meſme jour à Munſter & à Oſnabrug. L'électeur Palatin fut dédommagé: celuy de Tréves fut reſtabli. Les autres princes de l'Empire, que la France avoit ſecourus, rentrérent dans leurs droits, & la liberté Germanique fut le fruit de ce traité.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Germanie repréſentée à l'antique. Elle s'appuye d'une main ſur l'autel de la paix, elle foule aux pieds un joug, & près d'elle eſt le bouclier de ſes armes. La légende LIBERTAS GERMANIÆ, & l'exergue FOEDUS WESTPHALICUM XXIV. OCTOBRIS M. DC. XLVIII. ſignifient *La liberté rendüe à l'Allemagne par la paix de Weſtphalie le 24. d'Octobre 1648.*

1648.

SECONDE MÉDAILLE SUR LA PAIX DE WESTPHALIE.

IL ne ſuffiſoit pas d'avoir reſtabli par un traité ſolemnel la liberté Germanique : il falloit encore l'aſſeurer à jamais, en balançant la puiſſance de l'Empereur. Les anciennes & nouvelles conqueſtes, que les François avoient faites du coſté de l'Allemagne, paroiſſoient eſtre le plus ſeur gage du repos public. Ainſi on réſolut de les abandonner au Roy pour tousjours. On luy céda la Souveraineté des Eveſchez de Metz, de Toul & de Verdun, le Landgraviat de la haute & de la baſſe Alſace, la préfecture des dix villes impériales qui en dépendent, le Sundgaw, Briſac avec ſon ancien territoire, & le droit de tenir garniſon dans Philisbourg. On ne craignit point d'adjouſter à la domination Françoiſe tant de nouveaux pays : au contraire, par un bonheur ſingulier, le corps entier de l'Empire trouvoit ſon propre intéreſt dans les avantages que ce traité procura à la France.

C'eſt le ſujet de cette ſeconde médaille. On y voit la Paix avec le caducée, ſon attribut ordinaire, foulant aux pieds un amas d'armes, & verſant ſa corne d'abondance aux pieds de la France aſſiſe. La légende PACIS EVENTUM, & l'exergue, FOEDUS WESTPHALICUM XXIV. OCTOBRIS M. DC. XLVIII. marquent *l'heureux évenement de la paix de Weſtphalie, conclüe le 24. d'Octobre 1648.*

1649.

LES AVANTAGES REMPORTEZ EN FLANDRE.

UNE des principales raiſons que les Eſpagnols avoient eues de ne point entrer dans la paix de Weſtphalie, eſtoit l'eſpérance de profiter des diviſions qui commençoient à troubler la France. Ils avoient paſſé l'hyver à faire de grands préparatifs pour la continuation de la guerre dans les Pays-bas: l'Archiduc avoit repris Ypres dès le mois de May, & menaçoit la frontiére avec une puiſſante armée. Le comte d'Harcourt, qui commandoit les troupes du Roy, jugea que pour rompre les deſſeins des ennemis, il n'y avoit pas de plus ſeur moyen que d'entrer dans leur pays, & de les réduire à le défendre. Il traverſa l'Eſcauld à la veûe de leur armée. L'Archiduc eſtonné d'une action ſi hardie, ſe retira juſque ſous le Canon de Valenciennes; & pluſtoſt que d'en venir à un combat, il prit le parti de paſſer en deçà de l'Eſcauld. Dans ce mouvement le comte d'Harcourt chargea ſi à propos ſon arriére-garde, qu'il défit entiérement les dix-huit cents hommes dont elle eſtoit compoſée. Il entra enſuite dans l'iſle de Saint Amand, & battit encore huit cents chevaux ſortis de Douay. De là il vint camper entre cette ville & Bouchain, d'où il porta la terreur dans tout le pays ennemi. Enfin la priſe de Condé & de Maubeuge termina cette campagne, dont le ſuccès fut une preuve de ce que peut, dans les conjonctures les plus difficiles, la valeur jointe à la prudence.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Minerve tenant d'une main un long javelot, & de l'autre une Victoire, eſt repréſentée debout entre des boucliers aux armes de Condé & de Maubeuge. La légende MINERVA FAUTRIX, & l'exergue, RES IN BELGIO GESTÆ M. DC. XLIX. veulent dire, *que le ſuccès des armes du Roy en Flandre en 1649. a eſté le fruit de la prudence, autant que de la valeur.*

1650.

LA LEVEE DU SIEGE DE GUISE.

COMME la ſédition ſembloit augmenter en Guyenne, le Roy s'y eſtoit rendu dès le commencement de l'année avec un corps de ſes meilleures troupes. Les Eſpagnols crurent l'occaſion favorable; ils s'avancérent dans la Picardie au nombre de trente mille hommes, s'emparérent du Catelet & de la Capelle, & mirent le ſiége devant Guiſe. La ville ſouſtint leurs attaques pendant dix jours, & donna au mareſchal du Pleſſis-Praſlin le temps d'aſſembler des troupes, & de s'approcher des lignes. Les aſſiégeants à ſa veüe redoublérent leurs efforts. La nuit du 26 au 27 de Juin, ils firent en meſme temps deux attaques, & montérent à l'aſſaut en ſi grand nombre, qu'ils entrérent dans la place par deux portes, & pouſſérent la garniſon juſque dans le chaſteau, dont ils emportérent meſme la contreſcarpe : mais à la pointe du jour ils en furent chaſſez. Le mareſchal informé que les ennemis manquoient de vivres & de munitions, s'attacha principalement à empeſcher le paſſage des convois; & le 29 en ayant veu paroiſtre un dans la plaine de la Capelle, il l'enleva malgré une eſcorte de trois cents mouſquetaires & de dix eſcadrons. Deux jours après, l'armée Eſpagnole réduite à l'extremité, fut obligée de lever le ſiége.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Guiſe ſous la figure d'une femme couronnée de tours, & appuyée ſur le bouclier de ſes armes, préſente au dieu Mars une couronne obſidionale. On voit aux pieds de Mars des munitions de guerre & de bouche. La légende HISPANORUM COMMEATU INTERCEPTO, ſignifie *Convoy de vivres enlevé aux Eſpagnols.* L'exergue GUISIA LIBERATA I. JULII M. DC. L. *Guiſe ſecourüe le 1 de Juillet 1650.*

1650.

LA BATAILLE DE RETEL.

LE mauvais ſuccès que les Eſpagnols avoient eu en Picardie ne les avoit point rebutez. Ils eſtoient entrez en Champagne, & y avoient pris Retel, doù ils reſpandoient l'allarme juſqu'à Paris. Le mareſchal du Pleſſis, avec le peu de troupes qu'il avoit, ne pouvoit qu'obſerver les ennemis, & couvrir les villes de Reims & de Châlons. Mais ayant receu un détachement conſidérable de l'armée de Guyenne, il crut pouvoir leur enlever leur conqueſte, & les empeſcher d'hyverner en Champagne. Il fit inveſtir Retel, & malgré les rigueurs de la ſaiſon, il en preſſa ſi vivement le ſiége, que le 14 il força la place à capituler, avant qu'elle puſt eſtre ſecourüe. Dès la nuit meſme il marcha aux ennemis, qui s'eſtoient approchez pour le ſecours. Les deux armées furent quelque temps à la veüe l'une de l'autre ſur deux hauteurs oppoſées, & ſéparées ſeulement par un vallon. Dans le temps que le mareſchal ſe préparoit à deſcendre pour aller à l'ennemi, l'ennemi qui ne le croyoit pas en bataille, deſcendit le premier. Alors les François profitérent de l'avantage du lieu, & fondirent ſur les Eſpagnols avec tant de ſuccès, qu'après un combat fort opiniaſtré, ils les rompirent. On leur tua deux mille hommes, on prit leur canon & leur bagage, & l'on fit trois mille priſonniers. Cette victoire remportée ſi à propos déconcerta tous les projets des rebelles.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire tenant d'une main un javelot & de l'autre une couronne de laurier, foule aux pieds la Diſcorde. La légende & l'exergue VICTORIA RETELENSIS XV. DECEMBRIS M. DC. L. ſignifient *La victoire remportée près de Retel le 15. de Décembre 1650.*

1651.

LA MAJORITE DU ROY.

LEs différentes factions qui troubloient l'Eſtat, ſe couvroient du prétexte ſpécieux de l'intéreſt public; & leurs chefs affectoient tous de demander quelques changements dans la maniére dont le royaume eſtoit adminiſtré pendant la minorité du Roy. Ainſi l'on attendoit avec impatience qu'il euſt atteint l'âge de quatorze ans, que la loy preſcrit en France pour la majorité des ſouverains. Il y eſtoit entré le 6 de Septembre, & dès le 7 il vint en grande pompe tenir ſon lit de juſtice au Parlement, où il déclara d'abord qu'il alloit ſe charger du gouvernement de l'Eſtat. Le Chancelier expliqua plus au long ſes intentions. La Reine ſa mere dit, qu'elle luy remettoit avec joye la puiſſance dont elle avoit eſté dépoſitaire, Il la remercia en des termes pleins de tendreſſe & de majeſté. Le duc d'Anjou frere unique du Roy, le duc d'Orléans ſon oncle, le prince de Conty, & tous les Seigneurs de la cour vinrent enſuite le ſaluer avec un profond reſpect. Le premier préſident, & les autres préſidents l'aſſeurérent auſſi du zéle & de la fidélité de la compagnie. Alors on ouvrit les portes pour l'audience publique: le Roy fit lire & enregiſtrer un édit contre les duels, & une déclaration contre les blaſphemateurs; & ces ſages ordonnances furent une heureuſe époque du commencement de ſa majorité.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Reine mere remet au Roy un gouvernail ſemé de fleurs de lys, & poſé ſur un globe aux armes de France. La légende, REGE LEGITIMAM ÆTATEM ADEPTO, ſignifie *le Roy parvenu à l'âge de Majorité.* L'exergue VI. SEPTEMBRIS M. DC. LI. marque la date, *le 6. de Septembre 1651.*

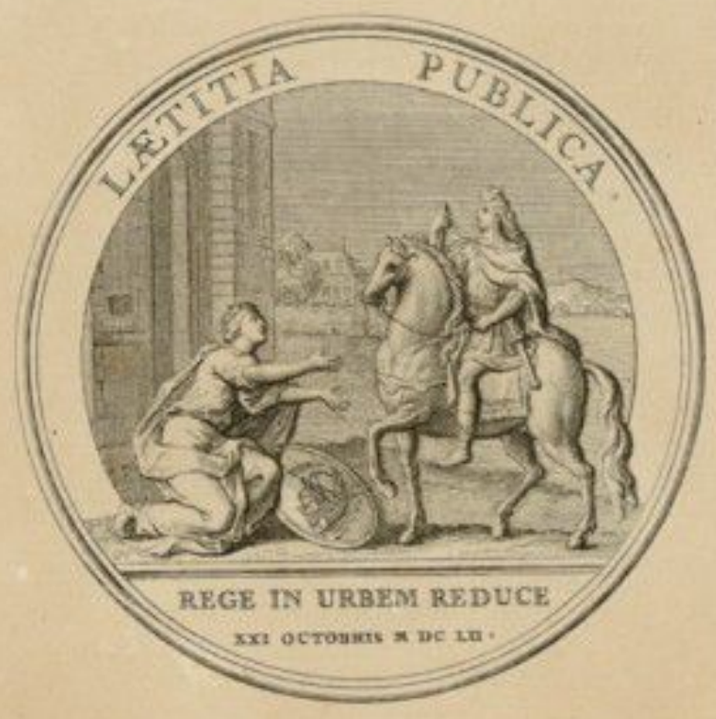

1652.

LE RETOUR DU ROY A PARIS.

QUOIQUE depuis la majorité du Roy il ne reſtaſt plus aucun prétexte aux rebelles, tous les eſprits ne purent pas eſtre ſi toſt calmez. Il ſe faiſoit encore des mouvements dans Paris qui obligérent le Roy de s'en eſloigner : mais la plus grande & la plus ſaine partie des habitants l'emporta enfin ſur un reſte de factieux. Les capitaines des quartiers, & les plus notables de la ville accompagnérent les députez qu'on envoya au Roy pour le ſupplier de revenir. Sa Majeſté leur donna à Saint Germain en Laye une audience favorable, & leur promit de retourner à Paris le 21 d'Octobre. Cette nouvelle y reſpandit une joye incroyable, & dès la nuit de ce jour ſi attendu, le peuple en foule ſortit de la ville pour aller au devant de ſon Roy. Le Prince touché de l'empreſſement de ſes fidelles ſujets, rentra ainſi dans Paris au milieu des acclamations publiques.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy y paroit arrivant à cheval, & la ville de Paris, repréſentée ſous la figure d'une femme couronnée de tours, avec le bouclier de ſes armes, le reçoit de la maniére la plus reſpectueuſe & la plus empreſſée. La légende, LÆTITIA PUBLICA, & l'exergue, REGE IN URBEM REDUCE XXI. OCTOBRIS M. DC. LII. expriment *la joye univerſelle que cauſa le retour du Roy à Paris le 21. d'Octobre 1652.*

1653.

VILLES REMISES SOUS L'OBEISSANCE DU ROY.

L'Exemple de la capitale du royaume ne contribua pas peu à faire rentrer les autres villes ſous l'obéiſſance du Roy. Il y en avoit cependant pluſieurs où les Eſpagnols, d'intelligence avec les rebelles, avoient jetté des troupes, particuliérement en Guyenne, en Bourgogne & en Champagne. Celles qui ſe ſouſmirent d'elles-meſmes eſprouvérent la bonté du Prince, qui leur accorda une amniſtie générale; les autres furent réduites par la force de ſes armes. Vers la fin de l'année précédente on avoit repris Bar-le-duc, le chaſteau de Ligny, & quelques autres places en Champagne. Au mois de Juin de cette année, le duc d'Eſpernon reprit Bellegarde ſur Saone, & calma ainſi toute la Bourgogne. Bordeaux & le reſte de la Guyenne implorérent la clémence du Roy. Retel s'eſtoit rendu quelque temps auparavant, & Mouzon fut pris bientoſt après. Sur la fin d'Octobre le Roy alla au camp devant Sainte Menehoult: ſa préſence haſta la priſe de la place, que la rigueur de la ſaiſon rendoit très difficile; & cet heureux ſuccès acheva de pacifier le royaume.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Soleil dans ſon char paroit diſſipant les nuages. La légende SERENITAS RESTITUTA, ſignifie *La ſérénité revenuë*, & l'exergue PLURIMÆ URBES RECEPTÆ M. DC. LIII. *Pluſieurs villes remiſes ſous l'obéiſſance du Roy en 1653.*

1654.

LA PRISE DE BEFFORT.

DEs la fin de l'année 1652, le Roy avoit eſté obligé de s'emparer de la Lorraine, parce que le Duc, contre la foy de tous les traitez, conſervoit tousjours d'eſtroites liaiſons avec les ennemis de la France, & qu'il fourniſſoit meſme des troupes aux factieux. Les uns & les autres avoient profité de ce ſecours, pour ſe ſaiſir de Beffort, ville du Suntgaw, qui par le traité de Munſter avoit eſté cedée au Roy avec l'Alſace. Le comte de la Suze commandoit dans cette place, dont la garniſon faiſoit des courſes continuelles, tant en Alſace qu'en Lorraine, & mettoit ces deux provinces ſous contribution. Pour les en délivrer, le Roy réſolut d'aſſiéger Beffort : il en donna l'ordre au mareſchal de la Ferté qui l'inveſtit le 27 de Décembre 1653; & la tranchée fut ouverte deux jours après. La rigueur de la ſaiſon, & la défenſe opiniaſtre des aſſiégez rendirent ce ſiége long & pénible : mais le gouverneur ſe ſentant tous les jours plus vivement preſſé, demanda enfin à capituler le 7 de Février 1654, & s'engagea à rendre la place quinze jours après, s'il n'eſtoit pas ſecouru. Le mareſchal prit de ſi juſtes meſures, & fit ſi bien garder les avenues, que les ennemis ne purent trouver aucun paſſage. Ainſi Beffort fut livré le 23 de Février : & cette conqueſte mit l'Alſace & la Lorraine en ſeureté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit ces deux provinces repréſentées par deux femmes aſſiſes & appuyées ſur les boucliers de leurs armes. La légende, ALSATIÆ ET LOTHARINGIÆ SECURITAS ſignifie *repos de l'Alſace & de la Lorraine*, & l'exergue BEFFORTIUM CAPTUM XXIII. FEBRUARII M. DC. LIV. *Beffort pris le 23. de Février 1654.*

1654.

LE SACRE DU ROY.

LE Roy avoit ſouhaité de ſe faire ſacrer auſſitoſt après ſa majorité; mais le ſoin de pacifier les troubles qui agitoient la France, l'occupa encore quelque temps. Quand il eut reſtabli le calme dans le Royaume, & qu'il ne reſta plus qu'un petit nombre de rebelles ſur la frontiére, il ſe rendit à Reims où la cérémonie du Sacre ſe fait ordinairement. Le ſiége archiépiſcopal eſtoit vacant, & ce fut l'évеſque de Soiſſons, premier ſuffragant de la province, qui ſacra le Roy. Ce prince fit paroiſtre en cette occaſion toute la piété qu'on pouvoit attendre d'un roy très-chreſtien, & du fils aiſné de l'Egliſe. Les ſolemnitez furent obſervées en la maniére accouſtumée. Les douze anciens pairs de France, & les grands Officiers de la couronne s'y trouvérent en perſonne, ou furent repréſentez par d'autres. On avoit tiré de l'abbaye de ſaint Remy la ſainte ampoule, que la tradition aſſeure avoir eſté apportée du ciel pour le bapteſme de Clovis. L'Eveſque prit de l'huile précieuſe qu'elle renferme, & la meſla avec le ſaint chreſme, dont il fit au Roy les onctions ordinaires.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la cérémonie du ſacre; Le Roy eſt à genoux, l'Eveſque luy fait l'impoſition des mains, ce qui eſt un privilége particulier aux rois de France. D'un coſté ſont les Pairs Eccléſiaſtiques & de l'autre les Pairs Laïques. La légende, REX COELESTI OLEO UNCTUS ſignifie *le Roy ſacré avec l'huile de la ſainte ampoule;* Et l'exergue REMIS VII. JUNII M. DC. LIV. *à Reims le 7. de Juin 1654.*

1654.

LA PRISE DE STENAY.

IMMÉDIATEMENT après la cérémonie du Sacre, le Roy réſolut d'aſſiéger Stenay, place forte ſur les frontiéres de Champagne. Le duc de Lorraine l'avoit cedée à la France par un traité de l'année 1641. Mais avant que les troubles fuſſent entiérement appaiſez, les Eſpagnols joints à ce qui reſtoit de rebelles, y avoient jetté un gros corps de troupes, & de là ils envoyoient des partis le long de la Meuſe & dans la Champagne, qui faiſoient contribuer preſque tout le pays. Le marquis de Faber, chargé de la conduite de ce ſiége, fit ouvrir la tranchée le 3 de Juillet. Le Roy ſe rendit luy-meſme au camp, & il ne ſe paſſa preſque point de jour qu'il n'allaſt viſiter les travaux. Les troupes animées par ſa préſence les pouſſérent avec tant d'ardeur, que le 6 d'Aouſt la ville & la citadelle furent obligées de ſe rendre par capitulation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Stenay y paroiſt proſternée aux pieds de la France. La légende & l'exergue STENÆUM CAPTUM VI. AUGUSTI M. DC. LIV. ſignifient *Stenay pris le 6. d'Aouſt 1654.*

1654.

LE SECOURS D'ARRAS.

LEs Eſpagnols avoient attaqué Arras, dans l'eſpérance que cette diverſion pourroit faire lever le ſiége de Stenay. On le continua néantmoins avec la meſme vigueur, ſans abandonner le ſoin de conſerver Arras. Le mareſchal de Turenne & le mareſchal de la Ferté, pour couper les vivres aux ennemis, s'eſtoient avancez juſqu'à la portée du canon de leur camp. Stenay ſe rendit le 6 d'Aouſt, & les troupes qui en avoient fait le ſiége marchérent ſous la conduite du mareſchal d'Hocquincourt, pour joindre ces deux généraux. L'extrême néceſſité où ſe trouvoient les ennemis, les avoit déja diſpoſez à quitter leur entrepriſe, lors qu'un grand convoy qu'ils reçeûrent releva leur courage. Cette nouvelle détermina les généraux François à les attaquer dans leurs lignes. La nuit du 24 au 25 d'Aouſt l'armée du Roy donna par trois endroits, força les retranchements, défit l'infanterie qui ſe trouva en bataille, mit la cavalerie en fuite, & obligea l'archiduc Léopold, & le comte de Fuenſaldagne à ſe ſauver en deſordre à Cambray. Les ennemis perdirent leur canon & tout leur bagage, & on leur fit plus de trois mille priſonniers.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire y eſt repréſentée tenant d'une main une couronne vallaire, ſymbole des retranchements forcez, & de l'autre une couronne obſidionale, marque de la délivrance d'une ville aſſiégée. La légende, PERRUPTO HISPANORUM VALLO, CASTRIS DIREPTIS, ſignifie *Les lignes des Eſpagnols forcées & leur camp pillé.* L'exergue, ATREBATUM LIBERATUM XXV. AUGUSTI M. DC. LIV. *Arras ſecouru le 25. d'Aouſt 1654.*

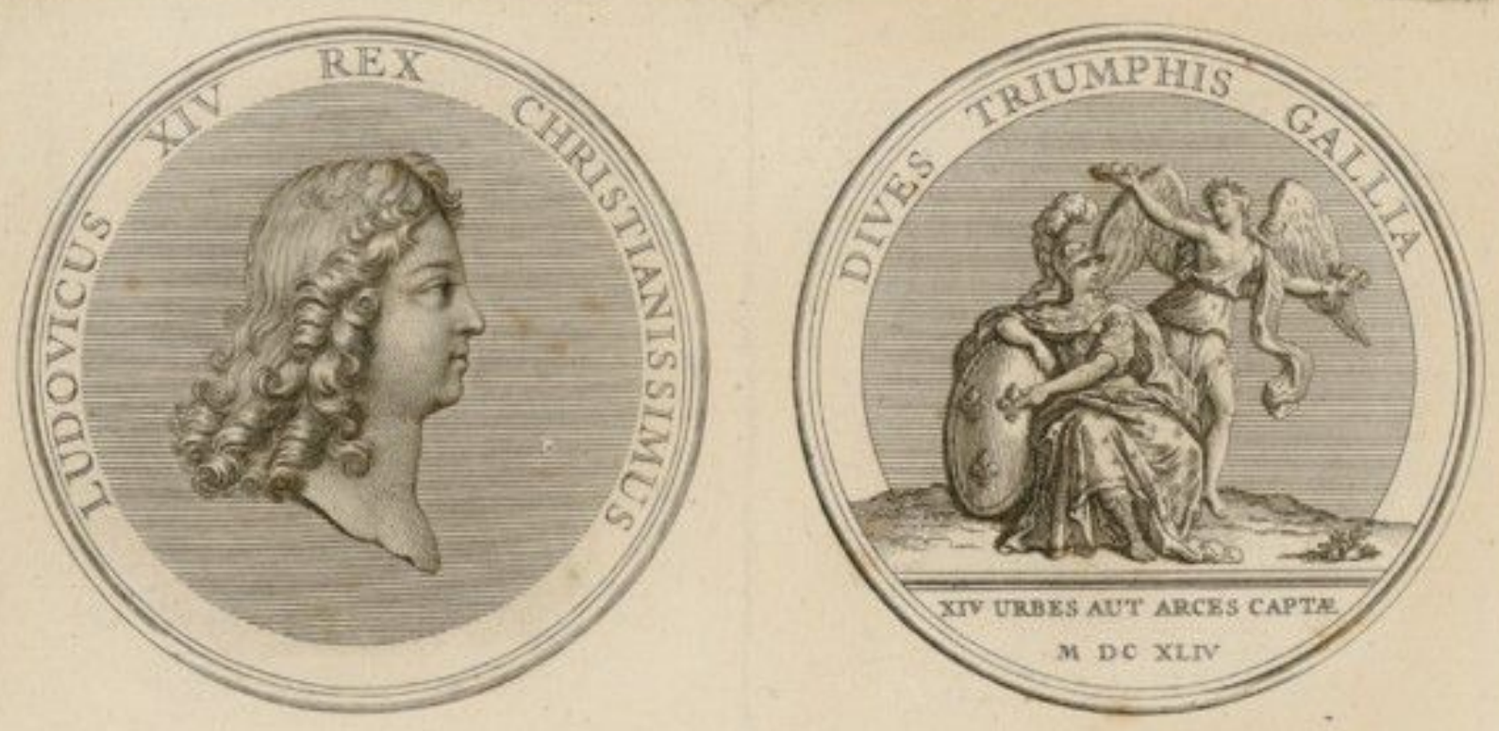

1654.

LA PRISE DE XIV. VILLES.

BEFFORT & Stenay ne furent pas les ſeules conqueſtes que les armes du Roy firent cette année. Le 28 d'Avril le comte de Grandpré prit par eſcalade Virton dans le Luxembourg; & il y fit priſonniers de guerre quatre compagnies de gens-d'armes & une compagnie d'infanterie Eſpagnole. Au commencement de Juillet, Villefranche capitale du Conflans ouvrit ſes portes au prince de Conty, après ſix jours de ſiége; & la priſe de cette place fut ſuivie de celle de Puycerda, d'Urgel, de Belver, de Montaillar, de Ripoüil, de Campredon, & de Berga, villes de la Cerdaigne & du Rouſſillon. Le 16 du meſme mois, le vicomte de Charoſt s'empara du fort Philippe près de Gravelines. Le Queſnoy ſe rendit au mareſchal de Turenne le 6 de Septembre; & la campagne fut heureuſement terminée par la priſe de Clermont en Argonne, qui capitula le 23 de Novembre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire chargée de couronnes murales, en met une ſur la teſte de la France aſſiſe & appuyée ſur ſon bouclier. La légende DIVES TRIUMPHIS GALLIA, ſignifie *la France riche en conqueſtes.* L'exergue, XIV. URBES AUT ARCES CAPTÆ. M. DC. LIV. *Quatorze villes ou fortereſſes priſes en 1654.*

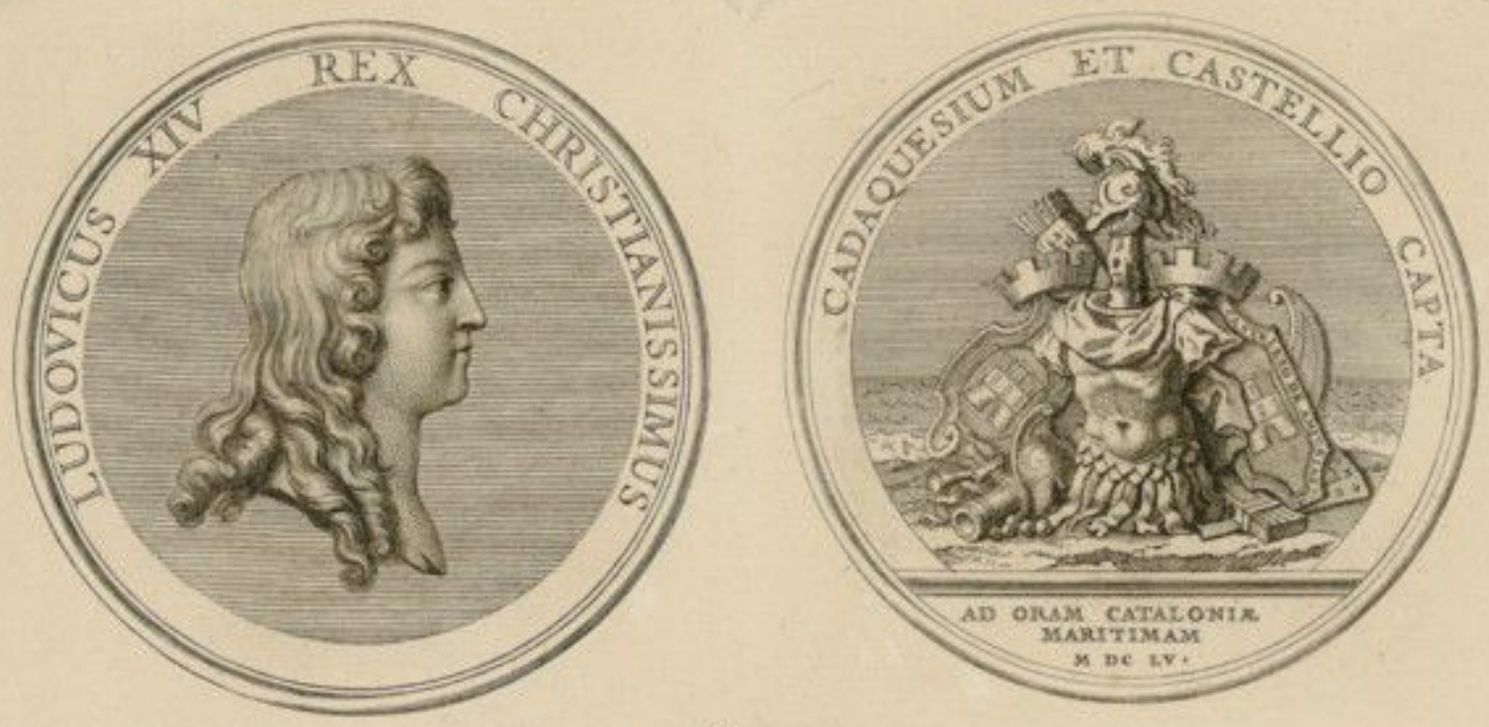

1655.

LA PRISE DE CADAQUES ET DE CASTILLON.

LEs mouvements de Guyenne avoient ſuſpendu les progrès des armes du Roy en Catalogne; mais quand ces troubles furent appaiſez, on y recommença la guerre avec la meſme vigueur. Dès l'année précédente, le prince de Conty s'eſtoit rendu maiſtre de pluſieurs poſtes importants. Au commencement de cette campagne il aſſiégea Cadaquès ville maritime, & aſſez bien fortifiée. Le duc de Mercœur, avec ſix vaiſſeaux de guerre & autant de galéres, bloqua la place, & la battit du coſté de la mer, tandis que le prince l'attaquoit par terre. Il y eut bientoſt une bréche conſidérable, & le gouverneur qui craignoit d'eſtre pris d'aſſaut, capitula le 28 de May, après ſix jours de ſiége ſeulement. De là le prince de Conty alla aſſiéger Caſtillon, où les Eſpagnols avoient amaſſé beaucoup de munitions de guerre & de bouche, dans le deſſein de reprendre Roſes, qui n'en eſt qu'à demi-lieue. On ouvrit la tranchée la nuit du 11 au 12 de Juin. La garniſon qui eſtoit nombreuſe ſe défendit longtemps. Dom Juan d'Auſtriche raſſembla toutes les troupes qui eſtoient dans les places voiſines, & tenta inutilement de faire lever le ſiége. Il fut ſi vivement repouſſé en différentes eſcarmouches, qu'il prit enfin le parti de ſe retirer, & la ville ſe rendit le 1 de Juillet.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit au bord de la mer un Trophée ſur lequel ſont poſées deux couronnes murales. La légende & l'exergue, CADAQUESIUM ET CASTELLIO CAPTA AD ORAM CATALONIÆ MARITIMAM M. DC. LV. ſignifient, *Priſe de Cadaquès & de Caſtillon ſur les coſtes de Catalogne en 1655.*

1655.

LA PRISE DE LANDRECY, DE CONDE', ET DE SAINT GUISLAIN.

DEPUIS la levée du siége d'Arras & la prise du Quesnoy, les Espagnols n'estoient plus que sur la défensive en Flandre, & les troupes du Roy y faisoient tous les jours de nouvelles conquestes. Le mareschal de la Ferté & le mareschal de Turenne, qui avoient eu ordre d'assiéger Landrecy, l'investirent le 18 de Juin, & la tranchée fut ouverte la nuit du 26 au 27. Cette place quoique très forte, & défendue par une garnison de trois mille hommes, fut obligée de se rendre le 14 de Juillet, à la veüe de l'armée ennemie, qui n'avoit osé la secourir. Un si heureux succès donna de grandes espérances pour la suite de la campagne; & le Roy estant venu luy-mesme se mettre à la teste de son armée, entra dans le Hainaut & dans le Brabant; s'empara de différents postes sur la Sambre & sur la Meuse; obligea plusieurs fois les généraux Espagnols de quitter leurs camps à son approche; & réduisit les villes de Thuin & de Liége à luy envoyer demander la neutralité. Enfin le 16 d'Aoust, il fit attaquer Condé, qui ne tint que trois jours; & le 24 Sa Majesté se rendit devant Saint Guislain, qui capitula dès le jour suivant.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit les villes de Landrecy, de Condé & de Saint Guislain, reconnoissables par les boucliers de leurs armes, au pied d'une colonne sommée d'un globe aux armes de France. La légende, LANDRECIUM, CONDATUM ET FANUM S.TI GISLENI CAPTA, signifie *la prise de Landrecy, de Condé & de S.t Guislain*, à l'exergue est la datte 1655.

1656.

L'ESTABLISSEMENT DE L'HOSPITAL GENERAL.

LE Roy n'avoit encore eſté occupé que des affaires d'une longue & dangereuſe guerre. Dès que les plus grands perils furent paſſez, il crut qu'il eſtoit de ſa religion & de ſa charité, de pourvoir aux deſordres dont cette meſme guerre avoit eſté la cauſe, ou le prétexte. Paris ſe trouvoit inondé d'un nombre infini de vagabonds & de mendiants, qui menoient impunément une vie licencieuſe. Pour empeſcher leur libertinage, & pour remédier en meſme temps à leurs beſoins, le Roy par ſes lettres patentes du mois d'Avril, réunit cinq différentes maiſons ſous le nom d'Hoſpital général. Il ordonna que les pauvres de tout âge & de tout ſexe y ſeroient renfermez; que les infirmes & les vieillards y recevroient toutes ſortes d'aſſiſtance; qu'on y employeroit à divers ouvrages ceux qui pourroient travailler; & que tous y ſeroient inſtruits dans les devoirs de la piété. Mais comme l'exécution d'un ſi beau projet ne pouvoit eſtre aſſeurée ſans des ſecours extraordinaires, ſa Majeſté joignit à de ſi ſages réglements de grands dons & de grands priviléges.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Une femme qui tient un enfant entre ſes bras, & qui en a deux autres auprès d'elle, eſt le ſymbole de la charité chreſtienne. On voit dans l'éloignement une des maiſons de l'Hôpital général. La légende, ALENDIS ET EDUCANDIS PAUPERIBUS, & l'exergue, ÆDES FUNDATÆ MENSE APRILI M. DC. LVI. ſignifient *maiſons fondées pour nourrir & pour inſtruire les pauvres, au mois d'Avril 1656.*

1656.

LA RECEPTION DE LA REINE DE SUEDE.

CHRISTINE, fille unique du grand Guſtave, & reine de Suéde, eſtoit une princeſſe très célebre par ſon eſprit & par ſon ſçavoir : mais l'abdication qu'elle avoit faite de la couronne, & ſa converſion à la foy catholique luy avoient acquis encore un nouveau degré de gloire. Après avoir demeuré quelque temps à Rome, elle forma le deſſein de venir en France pour voir le Roy, dont la réputation s'augmentoit de jour en jour. Auſſitoſt ce Prince envoya ſes propres officiers, avec ordre de la traitter pendant le ſéjour qu'elle y feroit, & commanda qu'on luy rendiſt par tout où elle paſſeroit, les honneurs deûs à ſon rang & à ſon mérite. Elle aborda à Marſeille le 29 de Juillet : cette ville, & les autres qui ſe trouvérent ſur ſa route, s'empreſſérent à luy faire de magnifiques réceptions. Le 8 de Septembre elle fit ſon entrée à Paris, où l'on n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit en augmenter la pompe. Elle fut logée au Louvre dans l'appartement meſme de ſa Majeſté. Quelques jours après, le Roy qui venoit de Flandre, la reçeut à Chantilly, avec de grandes marques d'eſtime & d'amitié. Enfin elle fut traittée à la Cour & dans tout le royaume de la maniére la plus convenable à ſa dignité & à la magnificence du Roy.

C'eſt le ſujet de cette médaille; où l'on a repréſenté le Roy recevant la Reine de Suéde. Les mots de la légende, HOSPITALITAS AUGUSTA, ſignifient, *l'auguſte hoſpitalité*, & ceux de l'exergue, CHRISTINA SUECORUM REGINA IN GALLIA EXCEPTA M. DC. LVI. *Chriſtine Reine de Suéde reçeüe en France en 1656.*

1656.

LA PRISE DE VALENCE EN ITALIE.

LE duc de Modéne & le duc de Mercœur qui commandoient l'armée du Roy en Italie, ſe trouvant en eſtat d'entreprendre quelque ſiége conſidérable, ils inveſtirent ſur la fin du mois de Juin la ville de Valence dans le Milanois; & la tranchée fut ouverte la nuit du 4 au 5 de Juillet. Comme cette place eſtoit d'une grande importance aux Eſpagnols, le cardinal Trivulce s'avança avec douze mille hommes pour la ſecourir. Il ſe poſta ſur les hauteurs voiſines, & s'empara meſme de deux forts que les aſſiégeants avoient élevez à demi-lieüe de leur camp. Quoiqu'il en euſt eſté chaſſé avec beaucoup de perte, les ennemis revinrent quinze jours après en plus grand nombre, ſous la conduite du comte de Fuenſaldagne. Ils tentérent pluſieurs fois de forcer les lignes : mais ils furent tousjours repouſſez. Cependant les François ſe virent réduits à une telle diſette de vivres & de munitions, qu'ils ne pouvoient éviter d'abandonner leur entrepriſe, s'ils n'ouvroient le paſſage à un convoy qu'ils attendoient de Caſal. Dans cette extrêmité, le duc de Modéne & le duc de Mercœur ſortirent des lignes pour aller combattre l'armée ennemie. Le comte de Fuenſaldagne eſtonné de cette audace, ſe retira dans ſes retranchements, laiſſa entrer le convoy dans le camp des François, & repaſſa le Pô dès le lendemain. Après ſa retraite les aſſiégeants continuérent leurs attaques, & la ville ſe rendit le 16 de Septembre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Pallas foulant aux pieds l'urne du Pô, reçoit une couronne murale des mains de la ville de Valence. La légende & l'exergue, VALENTIA AD PADUM CAPTA XVI. SEPTEMBRIS M. DC. LVI. ſignifient, *Valence ſur le Pô priſe le 16. de Septembre 1656.*

1656.

LA PRISE DE LA CAPELLE.

LA Flandre eſtoit cette année le principal théatre de la guerre. L'eſpérance des deux partis ſembloit dépendre de ce qui s'y paſſeroit. Le mareſchal de la Ferté, qui avoit inveſti Valenciennes le 15 de Juin, avoit eſté forcé dans ſes lignes, & fait priſonnier. Cet événement avoit fait croire aux ennemis, qu'ils alloient réparer toutes les pertes des années précédentes : mais le mareſchal de Turenne avec un bon corps de troupes tint ferme par tout devant eux. Il leur préſenta meſme pluſieurs fois la bataille; & après une marche dont l'extrême diligence les déconcerta, il tomba tout à coup ſur la Capelle. La meſme nuit que la tranchée fut ouverte, tous les dehors furent emportez, & le mineur fut attaché au baſtion. Aux premiéres nouvelles de ce ſiége les ennemis abandonnérent celuy de Saint Guiſlain qu'ils avoient formé. Ils s'avancérent juſqu'à une lieüe des lignes, mais ils n'oſérent rien tenter de plus. Le 26 de Septembre la mine fit ſon effet, & le gouverneur qui craignoit un aſſaut, le prévint par une prompte capitulation. La priſe d'une place ſi importante diſſipa les grandes eſpérances, que les ennemis avoient conçeûes de leurs premiers ſuccès.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de la Capelle ſous la figure d'une femme aſſiſe & triſtement appuyée ſur le bouclier de ſes armes, auprès d'une tente Françoiſe. La légende, SPES HISPANORUM IMMINUTÆ ſignifie *les eſpérances des Eſpagnols diminuées,* & l'exergue, CAPELLA CAPTA XXVI. SEPTEMBRIS M. DC. LVI. *Priſe de la Capelle le 26. de Septembre 1656.*

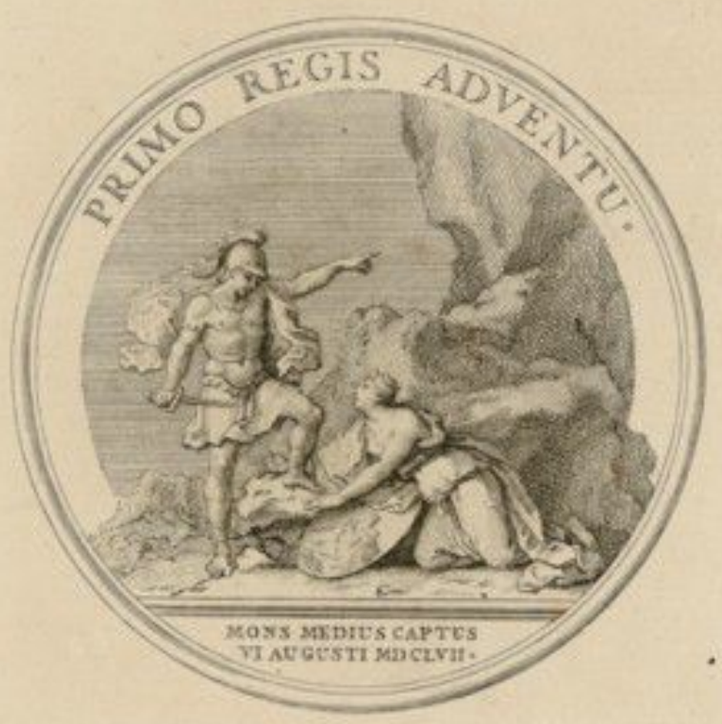

1657.

LA PRISE DE MONTMEDY.

CETTE campagne n'avoit pas eû un commencement plus heureux dans les Pays-bas, que la précédente. Les enpemis avoient repris Saint Guiſlain, & avoient obligé le mareſchal de Turenne à ſe retirer de devant Cambray : mais ces deſavantages furent bientoſt reparez par la priſe de Montmedy. Quoique cette place ſoit ſituée ſur un roc, dont les approches ſont extrêmement difficiles, & que les Eſpagnols y euſſent mis une garniſon nombreuſe, avec un gouverneur fort expérimenté; le mareſchal de la Ferté ne laiſſa pas d'en entreprendre le ſiége. Il l'inveſtit le 12 de Juin, & fit ouvrir la tranchée la nuit du 21 au 22. Les attaques furent vigoureuſes, la réſiſtance le fut auſſi : & le ſuccès de l'entrepriſe commençoit à devenir douteux, lors que le Roy en perſonne ſe rendit au camp. Il alla d'abord viſiter les travaux : les ſoldats animez par ſa préſence emportérent les dehors l'épée à la main : peu de jours après le gouverneur fut tué ſur la bréche : & le 6 d'Aouſt les aſſiégez ayant reconnu dans la tranchée le Roy, qui donnoit les ordres pour l'aſſaut, remirent auſſitoſt la place entre les mains de ſa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Montmedy abandonnant le bouclier de ſes armes, tombe aux pieds du Roy, repréſenté ſous la figure d'un jeune Mars. La légende & l'exergue, PRIMO REGIS ADVENTU MONS MEDIUS CAPTUS VI. AUGUSTI M. DC. LVII. ſignifient que *la ville de Montmedy fut priſe à l'arrivée du Roy devant la Place, le 6. d'Aouſt 1657.*

1657.

LA PRISE DE SAINT VENANT ET DE MARDIK, AVEC LA LEVÉE DU SIÉGE D'ARDRES.

APRÉS que le Roy eut pris Montmedy, il laiſſa le commandement de ſon armée au mareſchal de Turenne, qui alla mettre le ſiége devant Saint Venant en Flandre. Les ennemis, pour faire diverſion, aſſiegérent auſſi Ardres en Picardie. Ils preſſérent ſi vivement leurs attaques, que cette ville alloit eſtre emportée, quand le mareſchal de Turenne accourut à ſon ſecours. Il avoit pris Saint Venant le 28 d'Aouſt, & dans le moment meſme il eſtoit venu camper auprès d'Ardres, à la veüe de l'armée ennemie. Les Eſpagnols, ſans attendre qu'on les forçaſt dans leurs lignes, ſe retirérent, & laiſſérent les François maiſtres de la campagne. Le mareſchal, après avoir fait rafraiſchir ſes troupes, alla attaquer le fort de Mardik, que les ennemis avoient repris en 1646. Ce fort ſi fameux par la longue réſiſtance qu'il avoit faite alors, ne tint que quatre jours, & ſe rendit le 3 d'Octobre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la France tenant d'une main une épée nuë & de l'autre un bouclier, pour marquer qu'elle s'eſt également ſignalée par l'attaque & par la défenſe. La légende, FINES DEFENSI ET PROPAGATI, ſignifie *les frontiéres défenduës & reculées.* L'exergue, ARDA OBSIDIONE LIBERATA ET FANO S.TI VENANTII AC MARDICO CAPTIS M. DC. LVII. *Ardres ſecouru, S.t Venant & Mardik pris en 1657.*

1658.

LA BATAILLE DES DUNES.

LEs Eſpagnols avoient repris Dunkerque en 1652 durant les troubles de la France; mais le ſuccès des derniéres campagnes avoit mis les François en eſtat de leur enlever une ſeconde fois cette place. Le mareſchal de Turenne l'inveſtit vers la fin du mois de May. Il y avoit déja huit jours que la tranchée eſtoit ouverte, quand les ennemis au nombre de vingt mille hommes, commandez par des chefs de la plus haute réputation, entreprirent de faire lever le ſiége, & vinrent camper ſur les Dunes, à trois quarts de lieüe de l'armée Françoiſe. Le mareſchal ne crut pas devoir les attendre dans ſes lignes. Après avoir aſſeuré les poſtes de la tranchée, il marcha en bataille aux ennemis le 14 de Juin à la pointe du jour. Il ne leur donna pas le temps de faire avancer leur canon, il les ébranla avec le ſien, il les chargea tout à coup, & ſi à propos, qu'il les fit plier dès le premier choc. Leur aile gauche ſouſtenue du nom & de la valeur de celuy qui la commandoit, ſe rallia, & revint pluſieurs fois à la charge, mais elle prit enfin la fuite : preſque toute l'infanterie Eſpagnole fut taillée en pieces, & on fit plus de trois mille priſonniers.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire tenant d'une main une palme, & de l'autre un long javelot, marche ſur des ennemis terraſſez. La légende & l'exergue, HISPANIS CÆSIS AD DUNKERCAM XIV. JUNII M. DC. LVIII. ſignifient *les Eſpagnols défaits près de Dunkerque le 14. de Juin 1658.*

1658.

LA PRISE DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE n'avoit plus de ſecours à eſperer, ni du coſté de la terre, parce que les Eſpagnols venoient d'eſtre battus ſans reſſource; ni du coſté de la mer, parce que les Anglois, alliez de la France, bloquoient le port avec une forte eſcadre. Cependant les aſſiégez ne laiſſérent pas de ſe défendre encore avec fermeté. Leur courage eſtoit principalement ſouſtenu par la confiance qu'ils avoient au marquis de Leyde leur gouverneur, qui s'eſtoit déja diſtingué au ſiége de 1646. Mais cet officier ayant eſté tué, & tous les dehors emportez, la place ſe rendit le 25 de Juin.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire y tient d'une main un bouclier aux armes de Dunkerque, & de l'autre une couronne murale. La légende & l'exergue, DUNKERCA ITERUM CAPTA XXV. JUNII M. DC. LVIII. ſignifient *Dunkerque priſe pour la ſeconde fois le 25 de Juin 1658.*

1658.

LA GUERISON DU ROY A CALAIS.

LE Roy, après avoir visité les fortifications de Dunkerque, se rendit le 29 de Juin devant Bergues pour en faire le siége; mais s'estant trouvé indisposé il revint à Mardik, & passa ensuite à Calais. Là il fut attaqué le 1 de Juillet d'une fiévre continue; & la violence du mal le mit en peu de temps dans un péril éminent. On employa les remédes les plus prompts & les plus efficaces, & on implora en mesme temps le secours du ciel pour une santé si précieuse à l'Estat. Les vœux de la France furent exaucez, & elle se vit heureusement délivrée de l'extrême danger qu'elle avoit couru en la personne de son jeune Roy.

C'est le sujet de cette médaille. La Santé y est représentée à l'antique, sous la figure d'une femme près d'un autel entouré d'un serpent. La légende, SALUS IMPERII, & l'exergue, REGE CONVALESCENTE CALASII MENSE JULIO M. DC. LVIII. signifient que *le restablissement de la santé du Roy à Calais, au mois de Juillet 1658. a esté le salut de la France.*

1658.

SUITE DES CONQUESTES EN FLANDRE.

ON ne donna que trois jours aux troupes pour ſe rafraiſchir après la priſe de Dunkerque. Dès le 28 de Juin, le mareſchal de Turenne ſe mit en mouvement pour de nouvelles conqueſtes. Il ſe rendit maiſtre de Bergues le 1 de Juillet, de Furnes le 3, & de Dixmude le 7. Le mareſchal de la Ferté aſſiégea preſque en meſme temps Gravelines, que les Eſpagnols avoient repris en 1652, & l'obligea de capituler le 28 d'Aouſt. Le mareſchal de Turenne, qui avoit eſté occupé à couvrir le ſiége, ſe ſaiſit auſſitoſt après du chaſteau de Gavre ſur l'Eſcauld; attaqua Oudenarde, qu'il força en deux jours; défit un corps de trois mille hommes que commandoit le prince de Ligne; & s'aſſeura de Menin. De là il marcha à Ypres, que les ennemis avoient auſſi repris. Il réduiſit cette place en quatre jours de tranchée ouverte, & il y entra le 26 de Septembre. Le 29 du meſme mois il fit occuper le chaſteau de Comines: Enfin le 28 d'Octobre il s'empara de Gramont & de Ninove; ainſi tout le pays d'entre la Lys, l'Yper, & l'Eſcauld fut ſoumis en moins de quatre mois.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Bellone dans un char, que ſes courſiers trainent rapidement, voit autour d'elle trois fleuves abbattus. La légende & l'exergue, VICTORIARUM IMPETUS AD SCALDIM, LYSAM ET YPERAM M. DC. LVIII. ſignifient *la rapidité des conqueſtes du Roy ſur l'Eſcauld, la Lys & l'Yper en 1658.*

1658.

LA CAMPAGNE D'ITALIE.

LA Fortune, qui eſtoit ſi favorable aux François en Flandre, ne le leur fut pas moins en Italie. Le duc de Modéne, à la teſte de l'armée du Roy, s'empara de Caſtel-Léon le 10 de Juillet; le 14 il ſe rendit maiſtre de Caſſano ſur l'Adda, & le meſme jour il paſſa cette riviére à la veüe des ennemis retranchez ſur l'autre bord. Les Eſpagnols prirent l'épouvante; ils ſe retirérent en deſordre, & leur arriére-garde fut défaite. Le marquis de Pianezze & le marquis Ville, généraux du duc de Savoye allié de la France, profitérent de cette conjoncture pour attaquer la ville de Trin, que l'armée Eſpagnole avoit repriſe depuis quelque temps. La nuit du 20 au 21 ils y donnérent un ſi rude aſſaut, que le gouverneur hors d'eſtat d'en ſoutenir un ſecond, ſe rendit le lendemain. Ils allérent enſuite joindre le duc de Modéne, qui après une longue marche au travers du Milanois, paſſa le Téſin, & aſſiégea Mortare. La place ſe défendit pendant ſeize jours, & capitula enfin le 22 d'Aouſt. Le comte de Fuenſaldagne gouverneur du Milanois, fut repouſſé deux fois de devant Valence; Enfin le duc de Navailles qui prit le commandement de l'armée Françoiſe, après la mort du duc de Modéne, fit des courſes juſqu'aux portes de Pavie & de Milan, mit tout le pays ſous contribution, & acheva de rendre cette campagne l'une des plus glorieuſes que les François euſſent encore faites en Italie.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Renommée ſoutenant d'une main ſa trompette qu'elle embouche, & portant de l'autre une couronne murale. La légende & l'exergue, RES IN ITALIA FELICITER GESTÆ M. DC. LVIII. ſignifient *les avantages remportez en Italie, en 1658.*

1659.

LES CONFERENCES POUR LA PAIX DES PYRÉNÉES.

IL y avoit près de vingt-cinq ans que la France & l'Eſpagne eſtoient en guerre, & les intéreſts des deux nations paroiſſoient ſi oppoſez, que l'on n'avoit pû trouver aucun moyen de les concilier. Cependant le ſuccès des derniéres campagnes avoit tellement changé l'eſtat des choſes, que les Eſpagnols ſe déterminérent à envoyer au commencement de cette année don *Antonio* Pimentel en France, pour rentrer en négociation. On convint le 7 de May d'une ſuſpenſion d'armes pour deux mois, & le 21 de Juin on la renouvella ſans limitation de temps. Différents articles furent d'abord réglez; mais comme il reſtoit tousjours beaucoup d'obſtacles à la paix, il fallut pour conſommer un ſi grand ouvrage, que le cardinal Mazarin & don *Luis* de Haro, premiers miniſtres des deux couronnes, s'abouchaſſent eux-meſmes. Ils tinrent leurs conférences dans une iſle que forme la riviére de Bidaſſoa, à une égale diſtance d'Andaye & de Fontarabie. Cet endroit limitrophe avoit eſté choiſi, pour ne donner aucun avantage à l'un ni à l'autre des deux partis; & l'on avoit baſti au milieu un logement double, avec deux ponts de communication ſur la riviére. Les miniſtres s'y rendirent pour la premiére fois le 13 d'Aouſt; ils continuérent de s'y aſſembler durant près de trois mois, & ne ſe ſéparérent qu'après eſtre convenus de tous les articles.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France & l'Eſpagne y ſont repréſentées aſſiſes & comme s'entretenant devant le Temple de la Paix. La légende & l'exergue, CONCILIANDÆ PACI COLLOQUIUM AD BIDASSOAM M. DC. LIX. ſignifient *les Conférences tenues pour la paix dans une iſle de la riviére de Bidaſſoa, en 1659.*

1659.

LA PAIX DES PYRENE'ES.

APRÉS vingt-quatre conférences, la paix entre les deux Couronnes fut ſignée le 7 de Novembre. Dans tout le cours des négociations, le Roy n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit eſteindre les anciennes diſcordes, & prévenir les occaſions d'une nouvelle rupture. Comme ſon mariage avec l'Infante avoit paru le moyen le plus ſeur de réunir les cœurs, il en fit la premiére condition du traité. D'ailleurs pour raſſeurer les Eſpagnols allarmez par ſes derniéres conqueſtes, il voulut bien leur céder une partie des villes qu'il avoit priſes dans les Pays-bas, & abandonner tout ce qu'il avoit conquis au delà des Alpes & des Pyrénées. Enfin, pour laiſſer auſſi la France moins expoſée aux entrepriſes de ſes voiſins, on convint que ſa Majeſté retiendroit l'Artois, ancien domaine de ſes prédeceſſeurs, avec quelques villes maritimes de Flandre, & quelques autres dans le Hainault & dans le Luxembourg, qui donnoient aux deux Eſtats des frontiéres plus déterminées. Ainſi malgré les obſtacles qu'on avoit ſi longtemps crus inſurmontables, la prudence & la généroſité du Roy eſtablirent la paix ſur les plus ſolides fondements.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy repréſenté ſous la figure d'un jeune Mars qui dépoſe une couronne de laurier ſur l'autel de la Paix. La légende, FUNDATOR PACIS, ſignifie *l'auteur d'une paix ſolide.* L'exergue, FOEDUS AD PYRENÆOS VII NOVEMBRIS M. DC. LIX. ſignifie *la paix des Pyrénées concluë le 7 de Novembre 1659.*

1660.

L'ENTREVEUE DU ROY AVEC LE ROY D'ESPAGNE.

LA guerre qui avoit diviſé depuis longtemps les François & les Eſpagnols, n'avoit pas oſté à leurs Rois les juſtes ſentiments d'une eſtime réciproque. L'un, quoique jeune encore, s'eſtoit déja rendu célébre par ſes vertus & par ſes conqueſtes: l'autre eſtoit un prince grave, & conſommé dans l'art de gouverner. Dès que la paix eut eſté conclue, ils formérent le deſſein de ſe voir; & quand la ſaiſon permit de ſe mettre en chemin, ils partirent chacun de leur capitale, & arrivérent dans le meſme temps ſur la frontiére. Leur entreveüe ſe fit le 6 & le 7 de Juin dans la meſme iſle, où ſept mois auparavant le cardinal Mazarin & don *Luis* de Haro avoient ſigné le traité. La magnificence des appartements, le ſuperbe cortége des deux Rois, & l'affluence extraordinaire des peuples rendirent ce ſpectacle auſſi auguſte que ſingulier; mais il fut bien plus remarquable encore & plus intéreſſant par les témoignages d'amitié & de confiance que ſe donnérent les deux Monarques.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy, & le Roy d'Eſpagne paroiſſent s'entretenir & ſe donner la main en ſigne d'amitié. La légende, CONCORDIA AUGUSTORUM, ſignifie *la bonne intelligence des Rois.* L'exergue, LUDOVICI XIV. CUM PHILIPPO IV. CONGRESSIO. VI. ET VII. JUNII M. DC. LX. *L'entreveüe de Loüis XIV, & de Philippe IV. le 6 & le 7 de Juin 1660.*

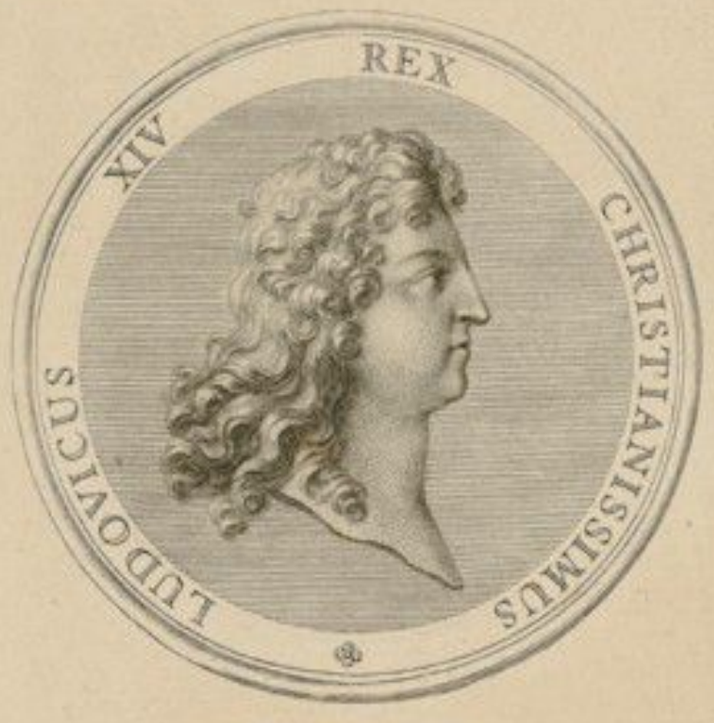

1660.

LE MARIAGE DU ROY.

LEs premiéres conférences des deux miniſtres ayant eſté employées à régler le mariage du Roy avec l'Infante d'Eſpagne, le mareſchal de Grammont eſtoit allé à Madrid, pour en faire la demande avec les cérémonies ordinaires; & le contract avoit eſté ſigné en meſme temps que le traité de paix. Don *Luis* de Haro, fondé d'une procuration expreſſe du Roy eſpouſa l'Infante à Fontarabie le 3 de Juin au nom de ſa Majeſté très-chreſtienne. Le 7 le Roy d'Eſpagne remit luy-meſme la princeſſe ſa fille entre les mains de ſon eſpoux; & le 9 on célébra à Saint Jean de Luz, au milieu des acclamations publiques, ce mariage que les deux nations regardoient comme le plus certain & le plus heureux gage de la paix.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'Hymenée, qui d'une main tient deux couronnes de myrthe, & de l'autre met le feu à un monceau d'armes. La légende, PACIS PIGNUS, ſignifie *le gage de la paix.* L'exergue, MARIA THERESIA AUSTRIACA REGI NUPTA IX JUNII M. DC. LX. *Marie Theréſe d'Auſtriche mariée avec le Roy, le 9 de Juin 1660.*

1660.

SECONDE MÉDAILLE SUR LE MARIAGE DU ROY.

ENTRE les divers monuments, qui pouvoient conſerver la mémoire du mariage du Roy, il a paru qu'il n'y en auroit point de plus curieux qu'une médaille, où l'on verroit d'un coſté le portrait d'un prince à la fleur de ſon âge, & ſi diſtingué par ſon air majeſtueux; & de l'autre le portrait d'une jeune princeſſe pleine de charmes, & formée par les graces.

C'eſt le ſujet de cette ſeconde médaille. La teſte de la Reine y eſt gravée au revers de celle du Roy. La légende, MARIA THERESIA AUSTRIACA FRANCIÆ ET NAVARRÆ REGINA, ſignifie *Marie Theréſe d'Auſtriche reine de France & de Navarre.* A l'exergue eſt l'année & le jour du mariage, IX JUNII M. DC. LX. *le 9 de Juin 1660.*

1660.

L'ENTRE'E DE LA REINE.

LE Roy partit de Saint Jean de Luz peu de jours après la célébration de ſon mariage, & revint à Paris avec la Reine ſon eſpouſe. Tout y avoit eſté diſpoſé pour une des plus ſuperbes entrées, qui euſſent jamais eſté veües. Les rues eſtoient ornées de feuillages, de tapiſſeries, & de tableaux : & en divers endroits on avoit élévé des arcs de triomphe avec des deviſes & des inſcriptions. Le 26 d'Aouſt fut le jour choiſi pour cette cérémonie. Depuis huit heures du matin juſqu'à près de midy leurs Majeſtez aſſiſes ſur un throne, qu'on leur avoit préparé à l'extrêmité du fauxbourg Saint Antoine, reçeurent les hommages & les ſoûmiſſions de tous les Corps & des Compagnies ſupérieures. La marche commença enſuite ſur les deux heures. Le Roy eſtoit à cheval, précedé des troupes de ſa maiſon, & accompagné des princes & des ſeigneurs de ſa cour. La Reine venoit immédiatement après dans un char découvert, ſuivie des princeſſes & des dames les plus qualifiées. Avec ce pompeux cortége, leurs Majeſtez traverſérent la ville depuis la porte Saint Antoine juſqu'au Louvre; & il n'y eut aucun endroit ſur leur paſſage, où le peuple ne fiſt éclater par mille acclamations la joye qu'il reſſentoit dans une journée ſi heureuſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Reine y eſt repréſentée arrivant dans un char conduit par l'amour. La légende & l'exergue, FELIX REGINÆ IN URBEM ADVENTUS XXVI AUGUSTI M. DC. LX. ſignifient *l'heureuſe arrivée de la Reine à Paris le 26 d'Aouſt 1660.*

1660.

LA CITADELLE ET LE CHASTEAU DE MARSEILLE.

MARSEILLE a tousjours eſté regardée comme une des plus importantes villes du royaume. La commodité de ſon port l'a fait choiſir pour la retraite ordinaire des galéres du Roy; & ſa ſituation à l'emboucheure du Rhoſne facilite à toute la France le commerce de la mer Méditerranée. Comme cependant il n'y avoit aucune fortereſſe pour la défendre contre les attaques des eſtrangers, & pour aſſeurer le repos de ſes habitants, le Roy a fait baſtir à l'entrée du port une citadelle & un chaſteau, qui rendent cette ville auſſi forte qu'elle eſtoit importante.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit le plan du port & des deux fortereſſes. La légende & l'exergue, MASSILIA MUNITA M. DC. LX. ſignifient *Marſeille fortifiée en 1660.*

1661.

LE ROY PRENANT LE GOUVERNEMENT DE L'ESTAT.

APRÉS la mort du cardinal Mazarin, le Roy ne voulut plus avoir de premier miniſtre, & réſolut de gouverner par luy-meſme. Auſſitoſt le royaume commença à changer de face. Les abus qui s'eſtoient gliſſez dans l'adminiſtration de la juſtice & des finances furent réformez; la diſcipline militaire fut reſtablie; le commerce, les arts & les ſciences refleurirent; & l'abondance qui regna par tout, fit oublier en peu de temps les maux qu'une longue guerre avoit cauſez.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où pour exprimer les prompts effets de l'application du Roy aux affaires, on l'a repréſenté ſous la figure d'Apollon aſſis ſur un globe chargé de trois fleurs de lys. Il tient de la main droite un gouvernail, pour marquer qu'il conduit tout par luy-meſme, & de l'autre une lyre, ſymbole de la parfaite harmonie. La légende, ORDO ET FELICITAS, & l'exergue, REGE CURAS IMPERII CAPESSENTE M. DC. LXI. veulent dire, que *le Roy ayant pris les reſnes de l'Eſtat en 1661. l'ordre & la félicité ont commencé d'y regner.*

1661.

LE ROY ACCESSIBLE A TOUS SES SUJETS.

CE ne fut pas ſeulement par le reſtabliſſement de l'ordre géneral dans le royaume, que les peuples s'apperçeurent de l'application du Roy à gouverner par luy-meſme. Ce Prince attentif aux beſoins particuliers de ſes moindres ſujets, voulut en eſtre inſtruit comme des plus grandes affaires de l'Eſtat. Il ordonna que les portes de ſon palais fuſſent ouvertes à tous ceux qui auroient des placets à luy préſenter; & les plus malheureux eûrent la conſolation de pouvoir porter librement leurs plaintes & leurs demandes juſqu'au pied du throne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy y reçoit luy-meſme les placets qu'on luy préſente. La légende, FACILIS AD REGEM ADITUS, ſignifie *l'accès facile auprès du Prince.* L'exergue M. DC. LXI. marque l'année *1661.* où cet uſage fut eſtabli.

1661.

L'ASSIDUITE' DU ROY A SES CONSEILS.

ENTRE les moyens que le Roy s'eſtoit propoſez pour bien gouverner, il jugea qu'il n'y en avoit pas de plus convenable à la diſcuſſion & à la ſuite des affaires, que ſa préſence & ſon aſſiduité à tous ſes conſeils. Il s'en fit auſſitoſt une loy, à laquelle les changements de lieux & de temps, les plaiſirs, les maladies meſme ne pourroient jamais donner atteinte. Cette heureuſe exactitude, qui ſeule diſtinguoit le Roy entre les plus grands & les plus ſages monarques, a paru digne d'un monument particulier.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté Jupiter accompagné de Minerve & de Themis, qui tient conſeil avec les autres dieux. La légende, ASSIDUITAS IN CONSILIIS HABENDIS, ſignifie *l'aſſiduité du Roy à ſes Conſeils*, & l'exergue M. DC. LXI. marque la datte *1661*.

1661.

LE SECRET DES CONSEILS DU ROY.

L'AVANTAGE que produiſoient la préſence & l'aſſiduité du Roy à ſes conſeils, fut conſidérablement augmenté par le ſecret qu'il ſçeût y faire obſerver. Ceux meſme qui eſtoient les plus intéreſſez, ou les plus attentifs à en pénétrer les deſſeins, n'en pouvoient avoir aucune connoiſſance; & cette précaution, qui a touſjours eſté regardée comme un des principaux fondements de la politique, devint l'ame du conſeil du Roy.

C'eſt le ſujet de cette médaille, qui repréſente Harpocrate dieu du ſilence. La légende, ARCANA CONSILIORUM, ſignifie *le ſecret des Conſeils du Roy*, & l'exergue M. DC. LXI. marque la datte *1661*.

1661.

L'HOMMAGE DU DUC DE LORRAINE POUR LE DUCHÉ DE BAR.

LE Roy pendant la derniére guerre s'eſtoit rendu maiſtre de preſque tous les eſtats du duc de Lorraine; & on avoit reglé par le traité des Pyrénées, que le duché de Bar demeureroit à la France. Mais ce prince ne deſeſpéra pas d'obtenir de la généroſité du Roy, ce qu'il n'avoit pû recouvrer par la voye des armes, ni par celle de la négociation. Il vint à Paris ſur la fin de l'année 1660; & ſa Majeſté touchée de ſes démarches, conſentit par un traité du 28 de Février ſuivant, à luy rendre le duché de Bar. Une des principales conditions fut que huit jours après, le duc, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, rendroit hommage pour ce duché, ancienne mouvance de la Couronne, à cauſe du comté de Champagne. Il ſatisfit à cet article, & le 22 de Mars il preſta le ſerment de fidelité d'homme lige, avec les formalitez ordinaires.

C'eſt le ſujet de cette médaille; On y voit le duc de Lorraine Charles III. à genoux, ſans chapeau, ſans épée, & rendant entre les mains du Roy foy & hommage en la maniére accouſtumée. La légende, HOMAGIUM LIGIUM CAROLI III. LOTHARINGIÆ DUCIS OB DUCATUM BARRENSEM, ſignifie *l'hommage lige de Charles III. duc de Lorraine pour le duché de Bar.* L'exergue XXII. MARTII M. DC. LXI. marque la datte de cet hommage, qui fut rendu *le 22 de Mars 1661.*

1661.

LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

TOUTE la France ſouhaitoit ardemment de voir bientoſt d'heureux fruits du mariage du Roy. Le Ciel favorable aux vœux des peuples, leur accorda de bonne heure un prince, dont la naiſſance eſtoit le plus précieux gage de la durée de l'Empire.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France regarde avec complaiſance le jeune Prince qu'elle tient entre ſes bras. La légende, PROPAGO IMPERII, ſignifie *Durée de l'Empire*, & l'exergue, NATALES DELPHINI I. NOVEMBRIS M. DC. LXI. *Naiſſance du Dauphin le premier de Novembre 1661.*

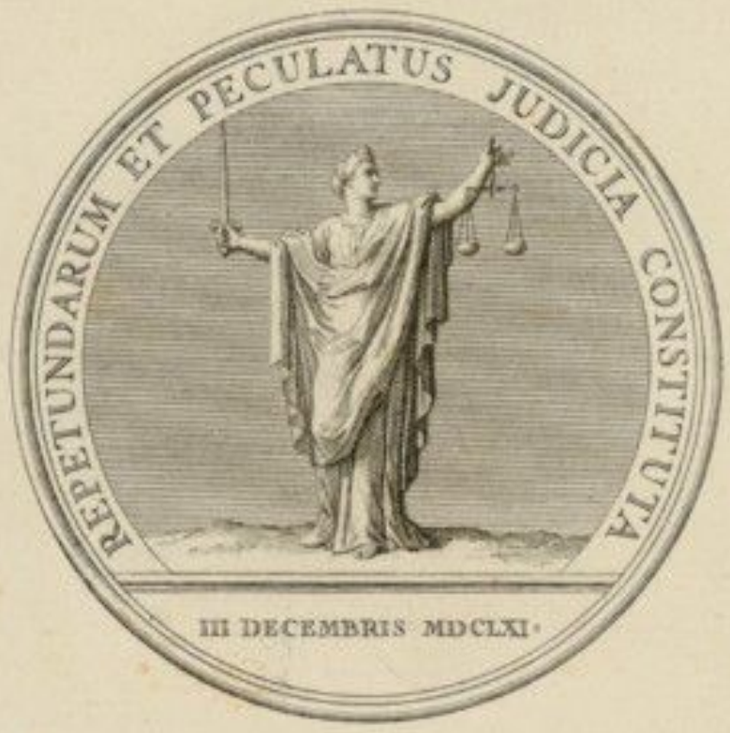

1661.

LA CHAMBRE DE JUSTICE.

UNE guerre de vingt-cinq années avoit introduit pluſieurs abus dans les finances. Non ſeulement les Traittans avoient vendu cher leurs ſecours dans ces temps difficiles, mais on s'eſtoit encore trouvé contraint de tolérer pluſieurs malverſations dans le recouvrement & dans l'adminiſtration des deniers publics. Pour remédier à tant de maux avec une entiére connoiſſance, le Roy eſtablit un tribunal ſous le nom de *Chambre de Juſtice*, comme Henry IV avoit fait dans un cas pareil. Il le compoſa de vingt-ſept magiſtrats choiſis dans le Conſeil, & dans les Compagnies ſupérieures de tout le royaume. Le chancelier Seguier y préſida luy-meſme, & l'advocat général Talon y fit la fonction de procureur général. La Chambre de juſtice s'ouvrit à Paris le 3 de Décembre; & ſuivant l'intention du Roy elle eſtendit ſes recherches contre ceux qui depuis l'année 1635 avoient détourné les deniers royaux, ou exercé des vexations ſur le peuple.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Juſtice y eſt repréſentée debout, tenant ſon épée d'une main & de l'autre ſa balance. La légende & l'exergue, REPETUNDARUM ET PECULATUS JUDICIA CONSTITUTA III DECEMBRIS M. DC. LXI. ſignifient *Chambre de Juſtice eſtablie contre les Traittans le 3 de Décembre 1661.*

1661.

LA PROMOTION DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT ESPRIT.

AU milieu de la joye que la naiſſance du Dauphin cauſoit par tout le royaume, le Roy voulut reſpondre à l'impatience où l'on eſtoit à la Cour, de voir remplir le grand nombre des places vacantes dans l'ordre du Saint Eſprit. Des cent chevaliers ou commandeurs, dont il doit eſtre compoſé ſuivant les ſtatuts, il n'en reſtoit que vingt-neuf. Sa Majeſté en créa ſoixante-onze, parmi leſquels eſtoient huit prélats. La cérémonie de leur réception ſe fit avec beaucoup d'appareil dans l'égliſe des grands Auguſtins de Paris le 31 de Décembre. Cette promotion fut la plus nombreuſe depuis l'eſtabliſſement de l'ordre; & ce fut une heureuſe occaſion pour le Roy, de pouvoir en un ſeul jour accorder une ſi honorable récompenſe à tant de perſonnes diſtinguées par leur nobleſſe & par leurs ſervices.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy dans ſon habit de cérémonie reçoit un chevalier. Près du Roy eſt le grand Tréſorier qui tient un collier de l'ordre. La légende, GENERI ET VIRTUTI, ſignifie *à la nobleſſe & à la valeur*, & l'exergue LXXI. PROCERES TORQUE DONATI XXXI DEC. M DC LXI. *ſoixante-onze ſeigneurs faits chevaliers le 31 de Décembre 1661.*

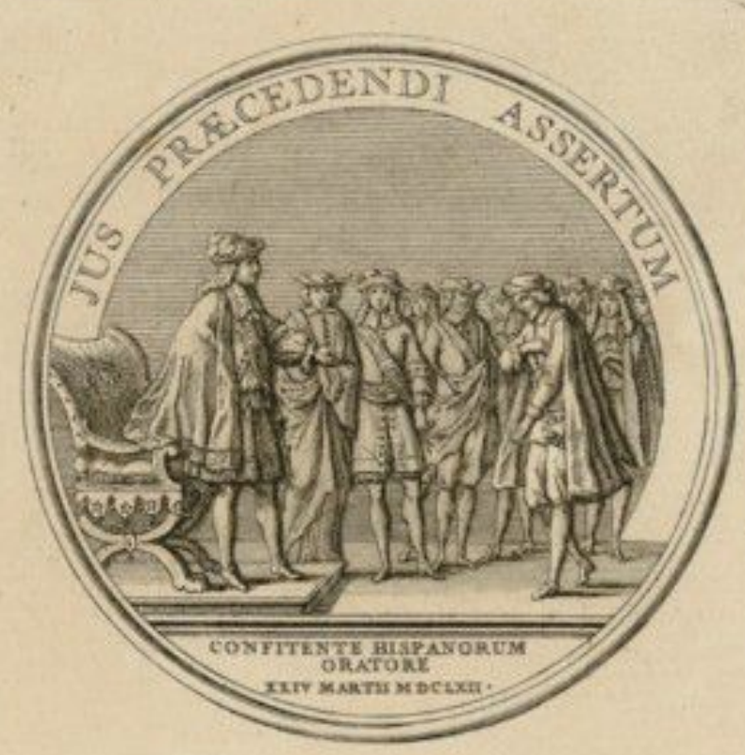

1662.

LE DROIT DE PRESEANCE RECONNU PAR L'ESPAGNE.

A L'entrée que fit à Londres le comte de Brahé ambaſſadeur extraordinaire de Suéde, le baron de Batteville ambaſſadeur d'Eſpagne en Angleterre, avoit par ſurpriſe & par violence fait paſſer ſes carroſſes devant ceux du comte d'Eſtrades ambaſſadeur de France. Le Roy réſolut de tirer raiſon de cette entrepriſe, qui attaquoit directement la poſſeſſion où les rois de France ont tousjours eſté de précéder tous les rois de l'Europe. On crut pendant quelque temps que la guerre alloit ſe rallumer entre les deux couronnes; mais le roy d'Eſpagne prévint les ſuites d'un ſi juſte reſſentiment, par une ſatisfaction authentique. Il deſavoüa Batteville, le révoqua, & envoya en France le marquis de la Fuente, pour faire au Roy des excuſes plus particuliéres. Le 24 de Mars cet ambaſſadeur extraordinaire eût audience au Louvre; & après avoir fait au nom du roy ſon maiſtre un deſaveu ſolemnel de l'attentat du baron de Batteville, il déclara en préſence du nonce du Pape, & de tous les miniſtres eſtrangers, que ſa Majeſté Catholique avoit défendu à ſes ambaſſadeurs d'entrer jamais en concurrence avec ceux du Roy.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy debout ſur le marchepied de ſon Throne. L'ambaſſadeur d'Eſpagne eſt plus bas dans la poſture d'un homme qui fait des excuſes. Le nonce du Pape & pluſieurs miniſtres eſtrangers ſont autour comme témoins de cette ſatisfaction. La légende & l'exergue, JUS PRÆCEDENDI ASSERTUM CONFITENTE HISPANORUM ORATORE XXIV MARTII M. DC. LXII. ſignifient *le droit de préſéance confirmé par l'aveu de l'ambaſſadeur d'Eſpagne le 24 de Mars 1662.*

1662.

LA LIBERALITE' DU ROY
PENDANT LA FAMINE.

LEs deux derniéres années avoient eſté ſi ſtériles, que la famine auroit deſolé tout le royaume, ſans la prévoyance du Roy. D'abord, pour empeſcher que l'avarice de quelques particuliers n'augmentaſt la diſette, il donna un édit qui défendoit ſous de rigoureuſes peines les amas de grains. En meſme temps il en fit venir des pays eſtrangers une grande quantité, dont une partie fut donnée à un prix très modique, & l'autre employée à des diſtributions de pain, qui ſe faiſoient gratuitement chaque ſemaine à la porte du Louvre. Enfin on reſpandit par l'ordre de ſa Majeſté de groſſes ſommes d'argent pour le ſoulagement des pauvres. Ainſi la ſageſſe & la bonté du Prince furent d'heureuſes reſſources contre la calamité publique.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Charité repréſentée par une femme debout, diſtribuë du pain à une mere deſolée & à ſes enfans. La légende & l'exergue, FAMES SUBLEVATA M. DC. LXII. ſignifient *la France préſervée de la famine en 1662.*

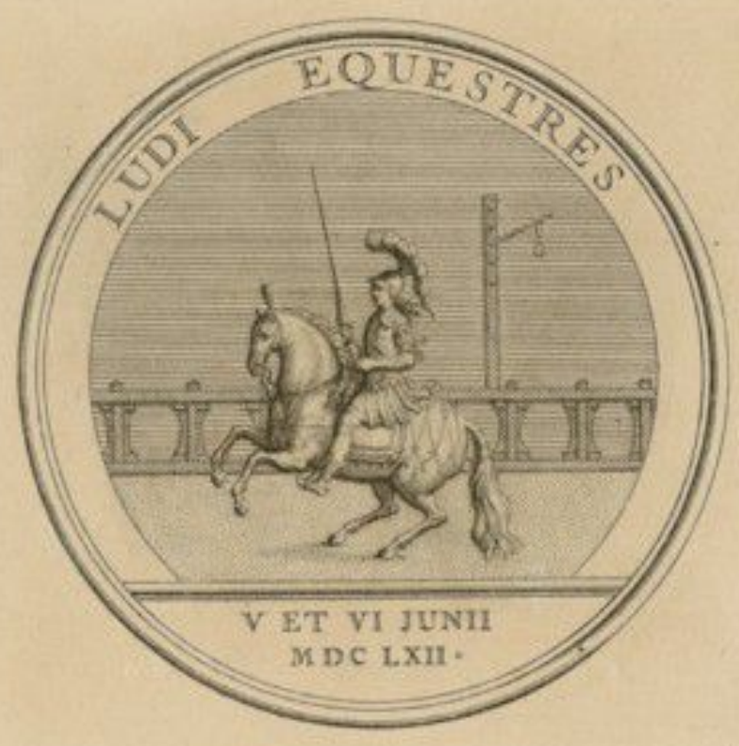

1662.

LE CARROUSEL.

OUTRE les réjouiſſances, qui s'eſtoient faites ſur la fin de l'année derniére pour la naiſſance du Dauphin, le Roy avoit encore eû deſſein de donner le divertiſſement d'un carrouſel; mais il en fallut différer l'exécution juſqu'à la belle ſaiſon. Comme ce ſpectacle galant & militaire conſiſtoit en des courſes de teſtes & de bagues, & qu'on n'avoit point trouvé de lieu plus convenable que la grande place des Tuileries, on la diſpoſa en forme d'un camp fermé de doubles barriéres, & entouré d'amphithéatres propres à contenir plus de dix mille ſpectateurs. Les Chevaliers qui coururent, eſtoient partagez en cinq quadrilles repréſentant cinq nations différentes. Le Roy à la teſte de la premiére ſe fit également admirer par ſon adreſſe & par la majeſté qui brilloit dans toute ſa perſonne. La Reine, la Reine mere, & la Reine d'Angleterre y aſſiſtérent avec toute la Cour, & diſtribuérent elles-meſmes les prix. La feſte dura deux jours, & ſurpaſſa en magnificence toutes les jouſtes & tous les tournois qu'on avoit veûs juſqu'alors.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy la lance à la main, courant à cheval dans la lice. La légende & l'exergue, LUDI EQUESTRES V. ET VI. JUNII M. DC. LXII. ſignifient *jeux & courſes à cheval en 1662.*

1662.

L'ACQUISITION DE DUNKERQUE.

LE Roy avoit pris Dunkerque en 1658, & l'avoit auſſitoſt remiſe aux Anglois, ſuivant l'accord fait avec eux; mais comme il ſouhaitoit depuis longtemps de réunir à ſes eſtats une place ſi conſidérable, il ménagea l'occaſion de la retirer de leurs mains. On convint après une aſſez longue négociation, que la ville de Dunkerque, ſa citadelle & ſes forts, avec tout ce qu'il y avoit de munitions & d'artillerie, ſeroient cédez à la France pour cinq millions; & que le Roy d'Angleterre demeureroit garent de cette ceſſion pendant deux années. Le 27 d'Octobre le comte d'Eſtrades plénipotentiaire de ſa Majeſté ſigna à Londres le traité de cette importante acquiſition.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Dunkerque repréſentée par une femme couronnée de tours, offre ſes clefs au Roy. Près d'elle eſt le bouclier de ſes armes; on y voit auſſi une anchre, & plus loin une prouë de vaiſſeau pour marquer ſa ſituation & la commodité de ſon port. La légende & l'exergue, DUNKERCA ACQUISITA XXVII OCTOBRIS. M DC LXII. ſignifient *Dunkerque acquiſe le 27 d'Octobre 1662.*

1663.

MARSAL REMIS AU ROY.

QUAND le duc de Lorraine eut eſté reſtabli dans ſes Eſtats, & qu'il eut rendu hommage pour le duché de Bar, il parut ne chercher que les moyens de ſe concilier de plus en plus les bonnes graces du Roy. Comme ce duc n'avoit point d'enfants, il propoſa de luy-meſme le fameux traité, par lequel il conſentoit que la Lorraine & le Barrois fuſſent après ſa mort, réunis à la Couronne, & s'engageoit à donner d'abord la ville de Marſal pour ſeureté. Mais dans le temps meſme qu'on ſe diſpoſoit à prendre poſſeſſion de cette place, on apprit qu'il la faiſoit fortifier, qu'il en augmentoit la garniſon, & qu'il entroit dans des liaiſons ſuſpectes. Sa Majeſté crut en devoir marquer ſon reſſentiment; elle fit inveſtir Marſal le 17 d'Aouſt, & pour faire le ſiége en perſonne, elle ſe rendit le 30 à Metz. Alors le duc, dont toutes les meſures ſe trouvoient rompuës, luy envoya deux députez, qui ſignérent le 31 un nouveau traité en forme de capitulation pour Marſal. Trois jours après le duc vint luy-meſme faire ſes ſoûmiſſions au Roy, & le lendemain le mareſchal de la Ferté entra dans la place avec un corps de troupes Françoiſes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y a repréſenté la ville de Marſal ſous la figure d'une femme couronnée de tours, appuyée ſur le bouclier de ſes armes, aſſiſe & comme enchaiſnée au pied de l'autel de la Foy. La légende, PIGNUS INSTAURATI FOEDERIS, ſignifie, *gage du nouveau traité,* & l'exergue, MARSALLUM OCCUPATUM IV SEPT. M DC LXIII. *Marſal occupé le 4 de Septembre 1663.*

1663.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ALLIANCE AVEC LES SUISSES.

L'UNION de la France avec les Suiſſes avoit eſté très ſoigneuſement entretenüe depuis plus de trois cents ans. Le dernier traité s'eſtoit fait ſous Henry IV pour ſa vie, pour celle du Dauphin, & pour huit années après. Ces trois termes eſtoient expirez dès le mois de May 1651; & l'on n'avoit pas laiſſé de vivre pendant plus de douze ans dans une intelligence auſſi parfaite qu'auparavant. Mais on jugea à propos de la confirmer par un nouvel accord, qui fut ſigné le 4 de Septembre à Soleure, ſous les meſmes conditions que le précedent. Les Suiſſes envoyérent auſſitoſt à Paris une célébre ambaſſade, pour le ratifier ſolennellement, & la cérémonie en fut faite dans le chœur de l'Egliſe de Noſtre-Dame. Le Roy fit enſuite régaler les ambaſſadeurs dans la ſalle de l'Archeveſché. Au milieu du repas il ſe mit à table avec eux, but à la ſanté des Cantons; & les deux nations marquérent une ſatisfaction égale de voir cette alliance renouvellée.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy & un ambaſſadeur Suiſſe mettent la main ſur le livre des Evangiles, que le grand Aumoſnier leur préſente. La légende & l'exergue, FOEDUS HELVETICUM INSTAURATUM. M DC LXIII. ſignifient *l'Alliance avec les Suiſſes, renouvellée en 1663.*

1663.

L'ESTABLISSEMENT DE L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES.

LA France n'avoit pas encore eſté aſſez occupée du ſoin de laiſſer à la poſtérité une juſte idée de ſa grandeur. Les plus glorieux événements eſtoient oubliez, ou couroient riſque de l'eſtre, parce qu'on négligeoit d'en conſerver la mémoire ſur le marbre & ſur le bronze. On voyoit peu de monuments publics; & juſqu'alors le ſoin de les dreſſer avoit eſté preſque abandonné à l'imagination & au caprice de quelques particuliers. Le Roy regarda, comme un avantage pour la nation, l'eſtabliſſement d'une Académie deſtinée à travailler aux inſcriptions, aux deviſes, aux médailles; & à reſpandre ſur ces ſortes d'ouvrages le bon gouſt & la noble ſimplicité, qui en font tout le prix. Il forma cette compagnie d'un petit nombre d'hommes choiſis dans l'Académie Françoiſe, & il ne fut pas longtemps ſans leur donner des marques de ſa libéralité. Les nouveaux académiciens, cherchant un objet digne de leur application & de leur reconnoiſſance, s'occupérent auſſitoſt à faire des médailles ſur ce qu'ils trouvérent de plus remarquable dans le regne de ſa Majeſté, & à ſe former des regles pour rendre aux ſiecles à venir un fidelle témoignage des grandes actions.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Mercure écrivant avec un ſtile à l'antique ſur une table d'airain; il s'appuye du bras gauche ſur une urne d'où ſortent des médailles, & il y en a une tablette rangée à ſes pieds. La légende, RERUM GESTARUM FIDES, ſignifie *monuments fidelles des grandes actions*, & l'exergue, ACADEMIA REGIA INSCRIPTIONUM ET NUMISMATUM INSTITUTA. M DC LXIII. *L'Académie Royale des Inſcriptions & Médailles eſtablie en 1663.*

1663.

L'ACADEMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

LE Roy, qui venoit de s'appliquer à former une compagnie capable de reſpandre le bon gouſt ſur les inſcriptions & les médailles, ne fut pas moins attentif à rendre la Peinture & la Sculpture floriſſantes. Dès l'année 1648 il avoit commencé une eſpéce d'Académie compoſée des plus excellents peintres & des plus habiles ſculpteurs, & il l'avoit tousjours honorée d'une protection particuliére. Pour rendre cet eſtabliſſement plus avantageux & plus ſolide, ſa Majeſté par ſes lettres patentes du mois de Décembre, donna une nouvelle forme à cette Académie, la logea dans le Louvre, adjouſta de nouveaux articles à ſes réglements, & augmenta de beaucoup les gratifications & les priviléges qu'elle luy avoit déja accordez. En meſme temps elle y fonda des profeſſeurs chargez d'inſtruire les jeunes gens, qui auroient du génie pour la peinture ou la ſculpture: elle excita l'émulation par une diſtribution annuelle de pluſieurs prix: enfin elle ordonna que ceux qui ſe diſtingueroient parmi les éléves, ſeroient envoyez à Rome, & y ſeroient entretenus à ſes deſpens; afin que travaillant, pendant un certain nombre d'années, ſous de nouveaux maiſtres & ſur les plus parfaits modéles, ils puſſent atteindre à la perfection de ces deux arts.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit trois Génies, dont l'un deſſine, l'autre s'exerce à peindre un tableau ſur le chevalet; & le troiſiéme, qui travaille à un buſte, a près de lui le Torſe, fameux fragment de l'antique. La légende, SCHOLÆ AUGUSTÆ, ſignifie *Ecoles Royales,* & l'exergue, PICTORUM ET SCULPTORUM ACADEMIA REGIA FUNDATA. M DC LXIII. *Académie Royale de Peinture & de Sculpture eſtablie en 1663.*

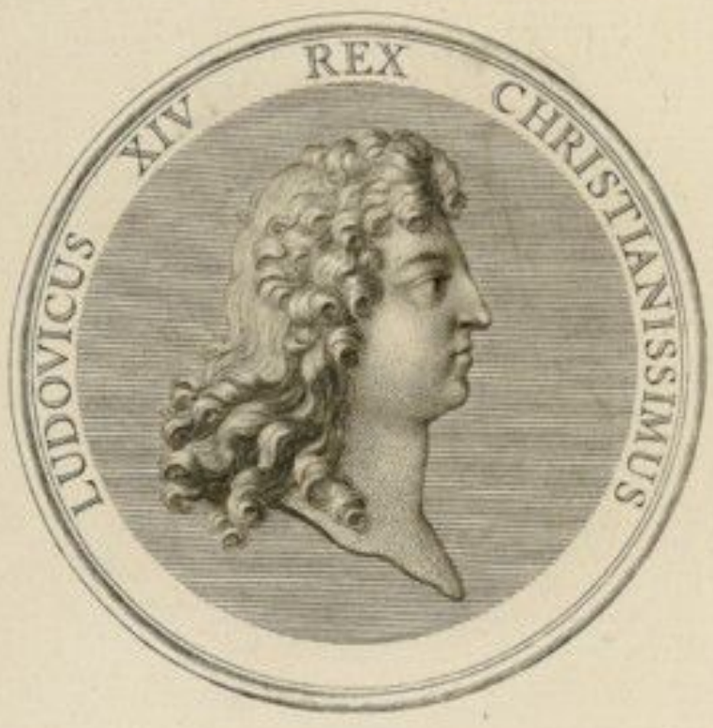

1664.

LE TRAITE DE PISE.

TRois François ayant eû querelle à Rome le 20 d'Aouſt 1662 avec quelques ſoldats Corſes de la garde du Pape, s'eſtoient refugiez chez le duc de Créquy ambaſſadeur de France. A l'inſtant meſme les compagnies des Corſes marchérent tambour battant au palais du duc; & comme il parut ſur un balcon pour appaiſer le tumulte, on luy tira pluſieurs coups de carabine. On inſulta auſſi l'ambaſſadrice en arreſtant ſon carroſſe dans les rües, & l'on tua un de ſes pages à la portiére. L'Ambaſſadeur demanda juſtice de ces attentats; & parce qu'on différoit à la luy faire, il ſe retira ſur les terres du Grand Duc. Dès que le Roy fut informé de ce qui s'eſtoit paſſé, il envoya ordre au Nonce de ſortir du royaume, & réſolut de vanger hautement le droit des gens violé dans la perſonne de ſon ambaſſadeur. Pour prévenir les ſuites d'une affaire ſi faſcheuſe, le Pape licentia d'abord les Corſes, & offrit différentes ſatisfactions au duc de Créquy. Mais ſa Majeſté ne les trouvant pas ſuffiſantes, commençoit à faire paſſer une armée en Italie; lors que par un traité ſigné à Piſe le 12 de Février, on régla enfin les réparations les plus proportionnées à la grandeur de l'offenſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Rome & la France repréſentées à l'antique ſous la figure de deux femmes debout, ſe donnent la main, & foulent aux pieds un bouclier aux armes des Corſes. La légende, MAJESTAS VINDICATA, ſignifie *la Majeſté des Rois vangée;* & l'exergue, FOEDUS PISANUM XII FEBRUARII. M DC LXIV. *Le traité de Piſe conclu le 12 de Février 1664.*

1664.

LA PYRAMIDE ELEVÉE A ROME, A L'OCCASION DE L'ATTENTAT DES CORSES.

PAR le traité de Piſe, les Corſes avoient eſté déclarez incapables de ſervir jamais dans l'Eſtat Eccléſiaſtique. Le Pape s'eſtoit meſme obligé de faire élever dans Rome, vis à vis leur ancien corps-de-garde, une pyramide avec une inſcription, pour conſerver la mémoire de ce chaſtiment. On y travailla avec une telle diligence, que l'ouvrage ſe trouva achevé avant le retour du duc de Créquy. Le choix du lieu où l'on plaça ce monument, & les termes de l'inſcription marquoient toute l'horreur qu'on avoit de l'attentat commis en la perſonne de l'ambaſſadeur de France.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Rome aſſiſe & appuyée ſur ſon bouclier, regarde avec étonnement la pyramide élevée. La légende & l'exergue, POENÆ DE CORSIS SUMPTÆ POSITA PYRAMIDE. M DC LXIV. ſignifient *Pyramide élevée en punition de l'attentat des Corſes en 1664.*

1664.

L'AUDIENCE DU LEGAT.

LE chaſtiment des Corſes n'eſtoit pas la ſeule réparation promiſe au Roy : il y en avoit de particuliéres dans la pluſpart des articles du traité de Piſe. Une des principales eſtoit, que le Pape envoyeroit le cardinal Chigi ſon neveu avec le titre de légat *à latere*, pour faire à ſa Majeſté les excuſes les plus ſoûmiſes. Ce cardinal devoit encore l'aſſeurer du ſenſible déplaiſir que ſa Sainteté avoit eû de l'inſulte faite au duc de Créquy, & ſe juſtifier luy-meſme & toute ſa maiſon par les plus reſpectueuſes proteſtations d'obéiſſance & d'attachement. Le légat arriva à Marſeille le 14 de May, & dans l'audience qu'il eut du Roy à Fontainebleau le 28 de Juillet, il lut publiquement l'écrit, qui contenoit des ſatisfactions ſi authentiques.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le légat en rochet & en camail lit devant le Roy l'écrit qui contenoit les ſatisfactions publiques dont on eſtoit convenu. La légende & l'exergue, CORSICUM FACINUS EXCUSATUM LEGATO A LATERE MISSO XXVIII. IULII. M DC LXIV. ſignifient *ſatisfaction pour l'attentat des Corſes, faite par un Legat* à latere *le 28 de Juillet 1664.*

BIBLIOTHEQUE ROYALE

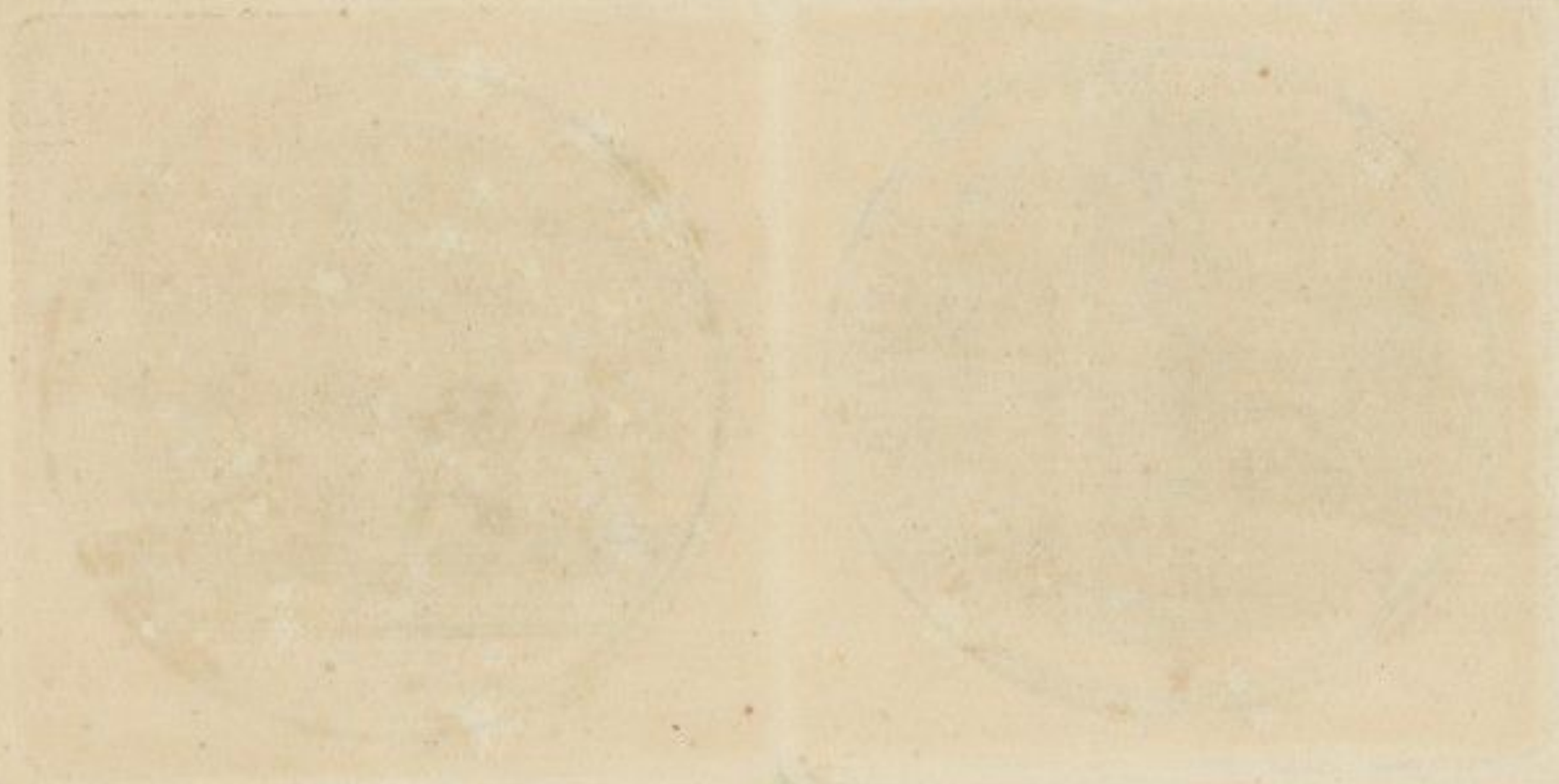

1664.

LE COMBAT DE SAINT GOTHARD.

IL y avoit deux ans que le Grand Viſir Coprogli à la teſte de quatre-vingt mille hommes eſtoit entré en Hongrie : il s'y eſtoit rendu maiſtre des places les plus conſidérables, & portoit la terreur juſqu'à Vienne. Dans une conjoncture ſi preſſante, les princes d'Allemagne eurent recours au Roy, qui leur envoya ſix mille hommes d'élite ſous la conduite du comte de Coligny. Cinq jours après leur arrivée, les Turcs au nombre de dix à douze mille, paſſérent le Raab au deſſous de Saint Gothard, taillérent en piéces quelques regiments des Cercles, & penétrerent juſqu'au centre du camp des Allemans. Ils commençoient meſme à s'y retrancher, lors qu'ils furent attaquez par les troupes Françoiſes. Après en avoir ſouſtenu le choc avec toute la valeur poſſible, ils firent des efforts incroyables pour ſe retirer, & le gros de leur armée tenta pluſieurs fois de venir à leur ſecours. Le combat dura près de cinq heures. Ils y perdirent trois Baſſas, plus de neuf mille hommes tuez ou noyez, onze piéces de canon, & deux cents drapeaux. Cette action, qui obligea le Grand Seigneur à rechercher auſſitoſt la paix, ne fut pas moins glorieuſe aux François, qu'avantageuſe à toute l'Allemagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire ayant une écharpe ſemée de fleurs de lys, tient d'une main une palme & de l'autre une couronne de lauriers, & foule aux pieds un turban, des arcs & des fléches. La légende, GERMANIA DEFENSA, ſignifie *l'Allemagne défenduë.* L'exergue, TURCIS AD ARRABONEM CÆSIS I. AUGUSTI. M DC LXIV. *Les Turcs défaits ſur les bords du Raab le premier d'Aouſt 1664.*

1664.

LA VILLE D'ERFORD REMISE
SOUS L'OBÉISSANCE DE L'ELECTEUR DE MAYENCE.

SUIVANT le traité de Weſtphalie, l'archeveſque de Mayence devoit eſtre reſtabli dans la ſouveraineté d'Erford capitale de la Thuringe. Mais cette ville preſque toute Luthérienne, & ſoutenue ſecretement par les princes Proteſtants, refuſoit de ſe ſoumettre. L'Empereur occupé d'une grande guerre contre le Turc, ne put faire autre choſe que de déclarer la ville rebelle, & la mettre au ban de l'Empire. Alors l'Electeur eut recours au Roy, qui luy envoya ſix mille hommes commandez par le lieutenant général de Pradel. Ces troupes ayant joint quelques régiments de l'Electeur, inveſtirent Erford au commencement d'Octobre, & preſſérent tellement la place, qu'au bout de dix jours les habitants furent obligez de reconnoiſtre leur légitime ſouverain.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la France habillée en guerriére, qui préſente à l'Electeur de Mayence la ville d'Erford ſoumiſe & proſternée. La légende, GALLIA FOEDERATORUM VINDEX, ſignifie *la France protectrice de ſes alliez*, & l'exergue, ERFORDIA ECCLESIÆ MOGUNTINÆ RESTITUTA. M DC LXIV. *La ville d'Erford remiſe ſous l'obéiſſance de l'Electeur de Mayence en 1664.*

1664.

LES COMPAGNIES DES INDES.

QUELQUE avantageux que fuſt le commerce de l'Amérique, il ne ſe ſouſtenoit qu'à peine ſur le crédit des particuliers qui l'avoient entrepris; & on jugea que l'authorité royale pouvoit ſeule le faire fleurir. Dans cette veüe, le Roy forma au mois de May une compagnie à laquelle il fournit tous les ſecours néceſſaires : il luy accorda de grands priviléges, luy donna des vaiſſeaux & des ſoldats, entra dans la dépenſe des armements, & fit des avances gratuites, qui ſe montoient à pluſieurs millions. Il laiſſa aux intéreſſez la joüiſſance de toutes les terres & iſles qui luy appartenoient, & leur abandonna meſme la propriété de ce qu'ils pourroient conquérir avec ſes armes. Au mois d'Aouſt, ſa Majeſté fit un ſemblable eſtabliſſement pour le commerce des Indes Orientales : elle aida les aſſociez de ſecours encore plus conſidérables, & les honora de prérogatives plus importantes; enfin elle n'oublia rien de ce qui pouvoit augmenter le commerce de ſes ſujets, & l'eſtendre juſqu'aux nations les plus reculées.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté Mercure, dieu du commerce, avec ſa bourſe & ſon caducée, regardant des balots ſur le port, & des vaiſſeaux à la rade. La légende & l'exergue, JUNGENDIS COMMERCIO GENTIBUS, SOCIETATES NEGOTIATORUM IN UTRAMQUE INDIAM. M DC LXIV. ſignifient, *Les Compagnies des Indes eſtablies en 1664. pour faire le commerce avec les nations les plus éloignées.*

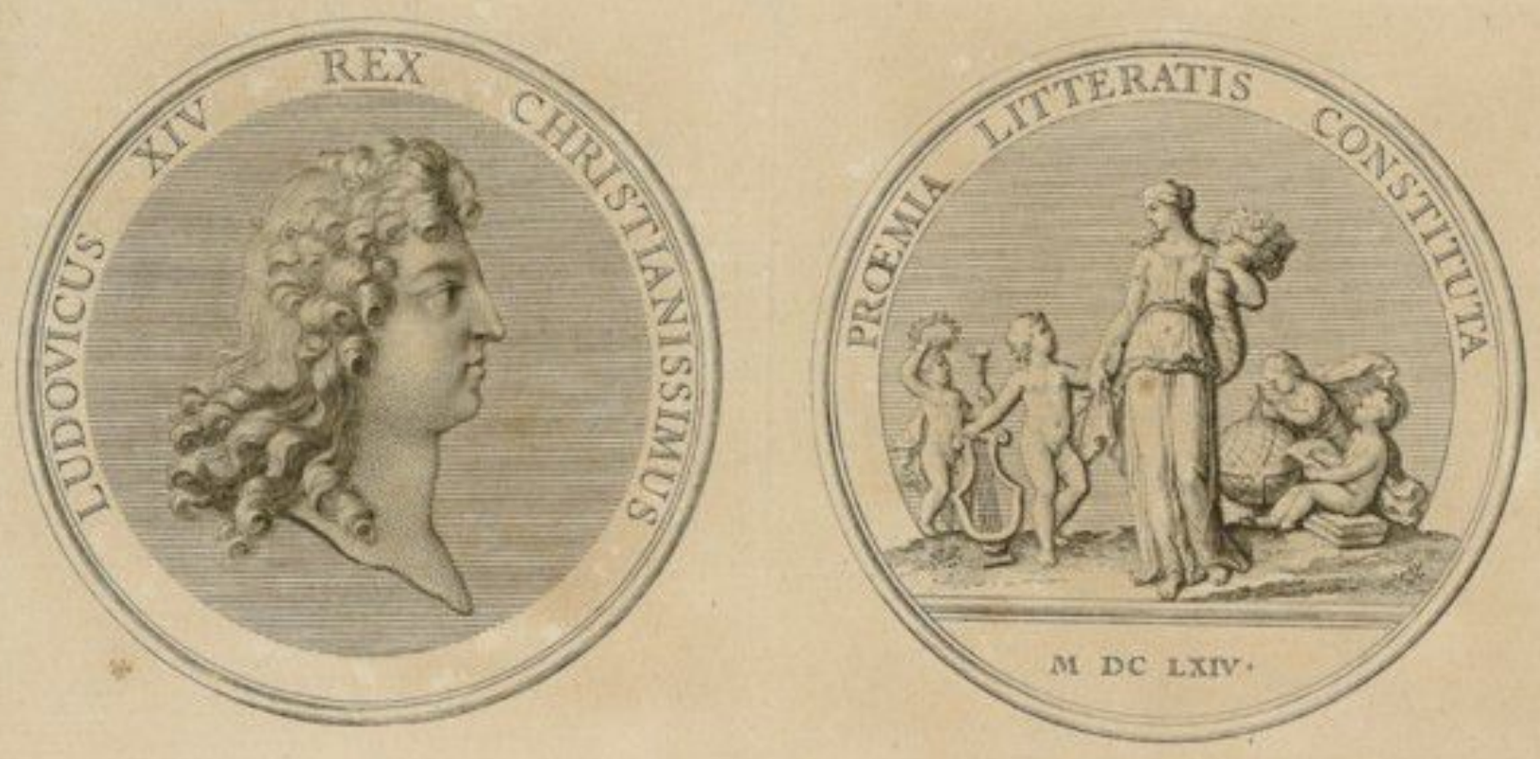

1664.

GRATIFICATIONS ASSEUREES AUX GENS DE LETTRES.

L'ESTIME que le Roy avoit pour les Lettres, l'avoit tousjours porté à honorer de ſa bienveillance les perſonnes qui les cultivoient avec quelque diſtinction. Il prévenoit de temps en temps par ſes bienfaits les ſçavants de ſon royaume qui s'y attendoient le moins, & ceux meſme des pays eſtrangers. Mais voulant aſſeurer aux uns & aux autres les marques de ſa libéralité; il aſſigna un fonds conſidérable pour les gratifications annuelles, qu'il deſtina au progrès des ſciences & à l'émulation des gens de Lettres.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la libéralité du Roy ſous la figure d'une femme, qui tient une corne d'abondance. Quatre jeunes enfans repréſentent les Génies de quatre différens arts. Celuy de l'Eloquence tient une lyre, celuy de la Poëſie tient une trompette & une couronne de laurier, le troiſiéme, qui meſure un globe céleſte, marque l'Aſtronomie, & le quatriéme qui écrit, aſſis ſur des livres, déſigne l'Hiſtoire. La légende & l'exergue, PROEMIA LITTERATIS CONSTITUTA. M DC LXIV. ſignifient *gratifications accordées aux Gens de Lettres en 1664.*

1665.

LE SECOURS DONNE AUX HOLLANDOIS.

PAR un traité conclu à Paris le 27 d'Avril 1662, le Roy s'eſtoit engagé à ſecourir les Hollandois, lors qu'ils ſeroient attaquez par quelque puiſſance voiſine. Le commerce que l'Angleterre & la Hollande faiſoient dans les Indes, broüilla peu après les deux nations; & elles en vinrent à une guerre ouverte au commencement de l'année 1665. Sa Majeſté taſcha de pacifier leurs différents par ſes ambaſſadeurs: mais durant le cours de la négociation, le gain d'une bataille ſur mer fit concevoir aux Anglois de ſi grandes eſpérances, qu'ils ne voulurent plus entendre à aucun accommodement. L'éveſque de Munſter profitant d'une conjoncture ſi favorable, pour faire valoir d'anciennes prétentions contre les Provinces-unies, y entra avec une armée de vingt-cinq mille hommes, & ſe rendit maiſtre de pluſieurs places. Alors le Roy envoya un gros corps de troupes aux Hollandois, & joignit ſes vaiſſeaux à leur flotte. Les François furent à peine arrivez qu'ils reprirent la pluſpart des places, dont l'éveſque de Munſter s'eſtoit emparé. Ils l'obligérent enſuite à abandonner les autres & à faire ſa paix. L'Angleterre fut réduite à ſe défendre en Europe, tandis qu'en Amérique les François chaſſoient ſes colonies de l'iſle de Saint Chriſtophle, de celle d'Antigue, & de pluſieurs autres habitations. La Hollande quoique attaquée d'abord de tous coſtez, ſe trouva ainſi garentie par le ſecours que le Roy luy donna ſuivant ſon traité d'alliance.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Pallas près d'un autel couvre la Hollande d'un bouclier où ſont les armes de France. La légende, RELIGIO FOEDERUM ſignifie, *religieuſe obſervation des traitez*, & l'exergue BATAVIS TERRA MARIQUE DEFENSIS. M DC LXV. *les Hollandois ſecourus par mer & par terre en 1665.*

1666.

LA MORT DE LA REINE MERE.

ANNE d'Auſtriche mere du Roy, eſtoit une princeſſe très recommandable par ſes qualitez perſonnelles. Après la mort de Loüis XIII, elle avoit gouverné la France avec une ſageſſe ſupérieure à tous les événements. Sa conſtance & ſon application avoient ſouſtenu l'authorité royale dans les temps les plus difficiles, & ſa piété s'eſtoit ſignalée par d'auguſtes monuments. Cette princeſſe joüiſſoit de ſa gloire, & voyoit avec plaiſir le bonheur général du royaume, lors qu'elle fut attaquée de la maladie, dont elle mourut dans ſa ſoixante-cinquiéme année. Le Roy rendit à ſa mémoire tous les honneurs qui luy eſtoient deûs, & donna en cette occaſion les plus ſenſibles marques de la vénération & de la tendreſſe qu'il avoit tousjours eües pour elle.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un tombeau d'où s'éleve une Pyramide ſurmontée d'une couronne fermée, & au milieu de laquelle on a placé le portrait de la Reine. Aux deux bouts de ce tombeau ſont deux figures aſſiſes; L'une, qui repréſente la Religion, tient le modéle de l'égliſe du Val-de-Grace que cette Reine a fait baſtir; L'autre, qui repréſente la ſcience de gouverner, tient un timon de navire, & a le pied ſur un globe. La légende, ANNÆ AUSTRIACÆ MATRI OPTIMÆ, ſignifie que le Roy a fait frapper cette médaille *à l'honneur d'Anne d'Auſtriche ſa chere Mere*, & l'exergue, OBIIT XX JANUARII. M DC LXVI. *elle mourut le 20 de Janvier 1666.*

1666.

LES REVEUES.

IL y avoit lieu de craindre que la paix ne cauſaſt du relaſchement dans les troupes, que le Roy avoit conſervées après le traité des Pyrénées. Pour les tenir en haleine, ſa Majeſté ordonna que l'on continueroit de les occuper à différents travaux; qu'on leur feroit faire des marches, des campements, & meſme de feintes attaques : mais elle ne crut pas devoir ſe repoſer d'un ſoin ſi important ſur les ſeuls officiers. Après avoir fait elle-meſme pluſieurs reveües particuliéres, elle en ordonna une générale pour le 15 de Mars dans la plaine de Compiegne. Les troupes animées par la préſence & par la libéralité du prince, y ſignalérent pendant trois jours leur adreſſe dans tous les exercices militaires. Ainſi en rappellant au milieu d'une paix profonde toutes les images de la guerre, le Roy trouva le moyen d'avoir tousjours des ſoldats accouſtumez à la fatigue, & aſſujettis aux régles de la plus exacte diſcipline.

C'eſt le ſujet de cette médaille, on voit le Roy qui fait faire l'exercice à ſes Mouſquetaires. La légende, DISCIPLINA MILITARIS, ſignifie, *reſtabliſſement de la diſcipline militaire.* A l'exergue eſt la datte 1666.

1666.

LES GRANDS-JOURS D'AUVERGNE ET DE LANGUEDOC.

QUELQUE attention que le Roy euſt donnée depuis la paix, à remédier à tous les maux d'une longue guerre, les plus puiſſants & les plus accréditez opprimoient encore les foibles; ſouvent meſme les vaſſaux eſtoient dépoüillez par leurs propres ſeigneurs. Comme il falloit oppoſer à ces violences une authorité plus forte que celle des juges ordinaires, le Roy réſolut d'envoyer ſur les lieux des magiſtrats d'un rang ſupérieur, pour recevoir les plaintes & punir les vexations. Il crut qu'un tel ſecours eſtoit principalement néceſſaire dans les provinces, dont la ſituation ſembloit promettre plus d'impunité aux coupables; & que les exemples de juſtice qu'on y feroit, ſeroient ſuffiſants pour reſtablir le bon ordre par tout le royaume. Dans cette veüe, ſa Majeſté, par ſes lettres patentes du dernier d'Aouſt 1665 nomma un certain nombre de juges du parlement de Paris, pour aller tenir *les Grands-jours* à Clermont en Auvergne; & par de nouvelles lettres du 23 d'Aouſt 1666, elle en choiſit d'autres dans le parlement de Languedoc, pour aller tenir de ſemblables ſéances au Puy en Vélay. Le ſeul bruit de ces commiſſions extraordinaires arreſta le cours des deſordres, & l'exactitude avec laquelle les deux tribunaux remplirent leur miniſtére, acheva de faire la ſeureté de toutes les provinces.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Juſtice tenant d'une main la balance & l'épée, releve une femme qui implore ſa protection, & qui repréſente les provinces affligées. La légende & l'exergue, SALUS PROVINCIARUM REPRESSA POTENTIORUM AUDACIA. M DC LXV ET M DC LXVI. ſignifient, *que l'attention que le Roy a eüe dans les années 1665 & 1666. à réprimer l'injuſtice & l'oppreſſion des Grands, a eſté le ſalut des Provinces.*

1666.

LE PORT DE SETE.

POUR faciliter le commerce du Languedoc, de la Guyenne, & de pluſieurs autres provinces, le Roy ſouhaitoit de faire travailler à un canal, pour la communication de l'Océan & de la Méditerranée. Mais il falloit avant tout s'aſſeurer d'un bon port dans la Méditerranée à l'embouchure de ce canal. On trouva que l'endroit le plus convenable eſtoit au pied de la montagne nommée le cap de Séte, qui en avançant dans la mer, forme une eſpéce d'anſe où les vaiſſeaux ſont naturellement à l'abri des mauvais vents. Il eſtoit ſeulement à craindre que le baſſin ne fuſt bientoſt comblé par les ſables, & ſa Majeſté a rémédié à cet inconvénient par la conſtruction de pluſieurs moles, qui achévent de rendre le port de Séte très ſeur & très commode.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le plan du port & des moles, les mots de la légende, PORTUS SETIUS, ſignifient *le port de Séte*, à l'exergue eſt la datte 1666.

1666.

LE PORT DE ROCHEFORT.

LEs coſtes de France ſur l'Océan ſont naturellement de fort difficile accès, & les rades y ſont très dangereuſes. On ne connoiſſoit que le port de Breſt où les grands vaiſſeaux fuſſent en ſeureté; mais après avoir ſondé en pluſieurs endroits, on trouva enfin que l'on pouvoit faire un port à Rochefort près de l'embouchure de la Charente, & que cette riviére avoit aſſez de profondeur pour les plus grands baſtiments; on jugea meſme que les armements y ſeroient très faciles, & que le pays fourniſſant abondamment toutes ſortes de vivres, on ſeroit en eſtat d'en envoyer dans les autres ports de l'Océan & dans les colonies les plus éloignées. Le Roy prit donc la réſolution de faire en ce lieu là un eſtabliſſement conſidérable; il acheta la terre de Rochefort, & il y fit tracer le plan d'une grande ville, dont le terrein fut abandonné pour une redevance modique, après qu'on y eut marqué les emplacements de l'arſenal, & des magaſins de la marine. Sa Majeſté voulut qu'il y euſt une fonderie pour les canons, des forges, des manufactures pour les voiles & pour les cordages. Elle pourvût à l'eſtabliſſement d'un ſéminaire & de pluſieurs hoſpitaux; elle fonda divers maiſtres, ſoit pour les exercices militaires, ſoit pour les différentes parties des mathématiques utiles à la navigation. Enfin elle n'oublia rien de ce qui pouvoit rendre le port de Rochefort plus conſidérable, & plus avantageux à la nation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le plan du port, de la ville & de l'arſenal; Neptune y paroiſt ſur ſon char au milieu de la Charente. La légende, URBE ET NAVALI FUNDATIS, ſignifie, *ville & arſenal fondez*. L'exergue marque le nom & la datte, RUPIFORTIUM. M DC LXVI. *Rochefort 1666.*

1666.

L'ESTABLISSEMENT DE L'ACADE'MIE DES SCIENCES.

LEs Mathématiques & la Phyſique n'eſtoient pas des connoiſſances abſolument négligées, mais elles ne paſſoient guéres que pour des objets de ſimple curioſité. Le Roy informé de l'utilité qui en pouvoit revenir à ſon royaume, eſtablit ſous le nom d'Académie des Sciences, une compagnie formée des Mathématiciens les plus célébres, & des plus excellents Phyſiciens. Sa Majeſté les combla de bienfaits; elle régla le nombre, le temps & le lieu de leurs conférences, & les aida de tous les ſecours néceſſaires, pour travailler avec une nouvelle émulation à la recherche des ſecrets de la nature, & à la perfection des Arts.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On a repréſenté Minerve aſſiſe : autour d'elle on voit une ſphére, un ſquélette, un fourneau avec un alambic, ce qui marque l'Aſtronomie, l'Anatomie, & la Chymie. Les mots de la légende, NATURÆ INVESTIGANDÆ ET PERFICIENDIS ARTIBUS; & l'exergue, REGIA SCIENTIARUM ACADEMIA INSTITUTA. M DC LXVI. ſignifient, *Académie Royale des Sciences, deſtinée à rechercher les ſecrets de la nature, & à perfectionner les arts 1666.*

1666.

LE RESTABLISSEMENT DE LA SEURETÉ PUBLIQUE.

PEu de temps après la paix des Pyrénées, le Roy avoit renouvellé les ordonnances de ſes prédéceſſeurs pour défendre les attroupements & le port d'armes. Mais le grand nombre de vagabonds & de voleurs qui s'eſtoient reſpandus en différents endroits du royaume, & juſque dans Paris, fit connoiſtre la néceſſité de prendre des meſures plus particuliéres. Alors ſa Majeſté ne ſe contenta pas de réiterer ces défenſes ſous de plus rigoureuſes peines, elle augmenta des deux tiers le nombre & la ſolde des archers qui compoſent la garde du Guet à Paris; elle doubla pour les environs les brigades de la Mareſchauſſée; elle les renforça à proportion dans la pluſpart des provinces. Enfin elle donna de ſi bons ordres, que la ſeureté publique ſe trouva parfaitement reſtablie.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Hercule, la maſſuë ſur l'épaule; les mots de la légende, ADSERTOR SECURITATIS PUBLICÆ, ſignifient, *l'auteur de la ſeureté publique*. A l'exergue eſt la datte 1666.

1666.

REGLEMENTS
POUR LES BOUES ET LANTERNES DE PARIS.

EN meſme temps que le Roy donnoit ſes ſoins pour la ſeureté publique, il ſongeoit auſſi à tout ce qui pouvoit rendre le ſéjour de Paris plus agréable & plus ſain, qu'il ne l'avoit eſté juſqu'alors. Les rües eſtoient d'une ſi grande ſaleté, qu'il eſtoit preſque impoſſible d'y marcher; & l'obſcurité qui regnoit pendant la nuit, les rendoit encore plus impraticables à ceux qui ſe trouvoient obligez d'aller par la ville à toute heure. Sa Majeſté crut que rien n'eſtoit indigne de ſon application, lors qu'il s'agiſſoit des avantages & de la commodité de ſon peuple. Elle fit de ſi bons réglements pour le nettoyement des rües, & pour l'eſtabliſſement d'une quantité prodigieuſe de lanternes, que l'on commença auſſitoſt à marcher très commodément la nuit & le jour dans Paris, & qu'il n'y eut point de ville qu'on puſt luy comparer pour la propreté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Paris debout ſur un pavé propre & uni, & tenant d'une main une lanterne. La légende, URBS MUNDATA ET NOCTURNIS FACIBUS ILLUSTRATA, ſignifie, *la Ville renduë propre, & éclairée pendant la nuit par un grand nombre de lanternes.* A l'exergue eſt la datte 1666.

1667.

LE NOUVEAU PAVE DE PARIS.

IL y avoit encore quelque choſe à deſirer pour la beauté de Paris, & pour la commodité de ſes habitants. Le pavé de cette grande ville, commencé ſous le regne de Philippe Auguſte, eſtoit depuis longtemps très négligé : il en manquoit en pluſieurs endroits; les ruiſſeaux eſtoient fort creux, la pluſpart n'avoient pas aſſez de pente pour l'eſcoulement des eaux; & les voitures ne pouvoient paſſer qu'avec peine. Dès l'année 1660 le Roy avoit voulu y remédier, en donnant une groſſe ſomme pour le reſtabliſſement du pavé; mais le temps que l'on y employa, ſervit ſeulement à faire comprendre la grandeur & la difficulté de l'entrepriſe. Sa Majeſté, loin d'en eſtre rebutée, fit des fonds beaucoup plus conſidérables pour un nouveau pavé, dont on régla la qualité, la groſſeur, le niveau & l'entretien, afin que rien ne manquaſt à cette partie de l'embelliſſement de la capitale.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit une femme debout ſur un terrein fort uni, elle tient de la main droite un niveau pour marquer qu'on a applani & dreſſé les rües. Elle appuye ſa gauche ſur une petite roüe qui repréſente la facilité du charroy. Les mots de la légende, URBS NOVO LAPIDE STRATA, ſignifient, *la ville de Paris pavée de neuf.* L'exergue marque la datte 1667.

1667.

LE CANAL DES DEUX MERS.

LE deſſein de joindre l'Océan & la Méditerranée avoit eſté propoſé dès le temps de Charlemagne, & ſous les regnes de François I, de Henry IV, & de Loüis XIII; mais les difficultez en avoient tousjours paru inſurmontables. La gloire en eſtoit reſervée au Roy, qui s'eſtant bien aſſeuré que cette communication eſtoit poſſible, ordonna qu'on y travailleroit ſans relaſche. On commença par conſtruire un réſervoir de 1200 toiſes de longueur ſur 500 de largeur, & 20 de profondeur. Ce réſervoir reçoit les eaux de la montagne Noire, & les porte à Naurouſe dans un baſſin long de 200 toiſes, large de 150, & tout reveſtu de pierre de taille. Là eſt le point de partage, d'où les eaux ſouſtenües d'eſpace en eſpace par cent quatre eſcluſes, ſe reſpandent vers l'une & l'autre mer, par un canal de 64 lieües. Il a fallu en divers endroits le conduire ſur des aquéducs & ſur des ponts, par deſſous leſquels paſſent des torrents & des riviéres : en d'autres, on a eſté obligé de percer des montagnes, & de le tailler dans le roc juſqu'à 120 toiſes de long. Enfin ce canal, qui facilite le commerce des plus conſidérables provinces du royaume, & qui épargne un détour de 800 lieuës, ſe joint d'un coſté à la Garonne près de Toulouſe; & de l'autre, paſſant entre Agde & Beziers, il finit au grand lac de Tau, qui s'eſtend juſqu'au port de Séte.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Neptune d'un coup de Trident ouvre la Terre & y forme une communication entre les deux Mers. La légende & l'exergue, INTERNUM MARE OCEANO JUNCTUM. FOSSA A GARUMNA AD PORTUM SETIUM. M DC LXVII. ſignifient *la Mer Méditerranée jointe à l'Océan, par un canal depuis la Garonne juſqu'au port de Séte en 1667.*

1667.

LA NOUVELLE ORDONNANCE.

LE Roy tousjours attentif au bien de ſes ſujets, voulut que la juſtice leur fuſt rendue dans tout ſon royaume avec plus de diligence qu'elle ne l'avoit eſté juſqu'alors. La multitude des formalitez éterniſoit les procès; & quelques loix qu'on euſt oppoſées à ce deſordre, elles eſtoient preſque tousjours éludées par l'artifice des plaideurs. Sa Majeſté choiſit donc les principaux magiſtrats de ſon Conſeil & du Parlement, pour travailler à de nouveaux réglements. Les conférences ſe tinrent chez le chancelier Seguier; elles durérent plus de trois mois, & au commencement d'Avril on publia la nouvelle ordonnance qui régloit la forme des jugements, & retranchoit une infinité de procédures auſſi inutiles à la juſtice qu'onéreuſes aux parties.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy aſſis ſur ſon thrône tient une balance, & la Juſtice debout luy préſente ſon épée. La légende & l'exergue, LITIUM AMBAGES RESCISSÆ NOVO CODICE. M DC LXVII. ſignifient *les procédures abrégées par la nouvelle Ordonnance en 1667.*

1667.

L'OBSERVATOIRE.

Entre les différents ſecours dont l'Académie des ſciences avoit beſoin, un des principaux regardoit l'Aſtronomie. Pour perfectionner cette eſtude ſi utile à la navigation, il falloit un baſtiment ſpacieux & commode, où les Aſtronomes puſſent faire leurs obſervations avec toute l'exactitude qu'elles demandent. Le Roy ſenſible aux avantages qu'on pouvoit s'en promettre, donna auſſitoſt ſes ordres pour la conſtruction d'un Obſervatoire. C'eſt un édifice ſuperbe, placé ſur une hauteur à l'entrée d'un des fauxbourgs de Paris. La ſituation, l'ordonnance, & l'expoſition en ont eſté concertées avec beaucoup d'art; les Aſtronomes y trouvent tout ce qui leur eſt néceſſaire pour bien obſerver la poſition, & le mouvement des aſtres.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la face du baſtiment de l'Obſervatoire qui répond au midy. La légende, TURRIS SIDERUM SPECULATORIA ſignifie, *Tour d'où l'on obſerve les aſtres.* A l'exergue eſt la datte 1667.

1667.

LA GUERRE CONTRE L'ESPAGNE.

COMME Philippe IV roy d'Eſpagne, mort en 1665, n'avoit laiſſé de ſon premier mariage que la reine Marie Théréſe d'Auſtriche, le duché de Brabant, les comtez de Namur & de Hainaut, & pluſieurs autres grandes ſeigneuries des Pays-bas eſtoient dévolües à cette princeſſe. Son droit ſe trouvoit eſtabli ſur le texte formel des couſtumes de ces provinces, où la fille aiſnée d'un premier mariage eſt appellée à la ſucceſſion de ſon pere, par préférence meſme aux enfants maſles d'un ſecond lit. Mais quelque préciſe que fuſt la diſpoſition des loix, les Eſpagnols ne voulurent jamais s'y ſoumettre : ils ſe prévalurent au contraire des délais que le Roy leur avoit accordez, & ils exigérent un nouveau ſerment des peuples, dans les eſtats que ſa Majeſté revendiquoit. Ainſi ce prince fut obligé de déclarer la guerre à l'Eſpagne : il aſſembla ſes troupes, les fit marcher vers la Flandre, & alla luy-meſme ſe mettre à leur teſte, pour ſe faire rendre, par la voye des armes, la juſtice qu'on luy refuſoit.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy à cheval, armé, le caſque en teſte & un baſton de commandement à la main. La légende, REX ARMIS JUS NEGATUM REPETENS, ſignifie *le Roy pourſuivant par la voye des armes la juſtice qu'on luy refuſe ;* & l'exergue, PROFECTIO IN BELGIUM. M DC LXVII. *départ pour la Flandre en 1667.*

1667.

LA PRISE DE TOURNAY.

AUx premiéres approches de l'armée du Roy, les Eſpagnols abandonnérent pluſieurs places, pour ſe renfermer dans celles qui pouvoient faire une longue défenſe. Sa Majeſté s'eſtant donc emparée preſque ſans réſiſtance de Charleroy, de Binch, de Furnes, & d'Ath, arriva le 21 de Juin devant Tournay. Elle y fit ouvrir la tranchée le 22. au ſoir. Dès le lendemain les François attaquérent à découvert la contreſcarpe, s'y logérent, & ſe rendirent maiſtres de la paliſſade. Les habitants craignirent d'eſtre forcez dans leurs murailles : ils capitulérent le 24; & le gouverneur, qui s'eſtoit retiré au chaſteau avec ſa garniſon, fut obligé de ſe rendre le 25.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Mars qui met ſur la teſte de l'Hymenée une couronne murale. Les mots de la légende, MARS HYMENÆI VINDEX, veulent dire, *Mars vengeur de l'Hymenée.* Ceux de l'exergue, TORNACUM CAPTUM XXV JUNII. M DC LXVII. ſignifient *Tournay pris le 25 de Juin 1667.*

1667.

LA PRISE DE DOUAY.

IMMÉDIATEMENT après la prise de Tournay, le Roy fit investir Douay, ville importante située sur la riviére de Scarpe, à sept lieües de Lille, & à cinq d'Arras. Il vint ensuite devant la place le 2 de Juillet, & la tranchée y fut ouverte le 3. Le lendemain sa Majesté alla visiter tous les postes & tous les travaux; elle demeura longtemps exposée au feu des assiégez, & eut mesme des officiers & des gardes blessez fort près de sa personne. L'intrépidité du Prince inspira tant d'ardeur aux troupes, que le quatriéme jour du siége, on força la contrescarpe, on passa le fossé, & on fit un logement sur la demi-lune. La ville, sur le point d'estre emportée d'assaut, se rendit par capitulation.

C'est le sujet de cette médaille, où l'on voit le Roy qui commande & qui agit dans la tranchée. Les mots de la légende, REX DUX ET MILES, signifient *le Roy capitaine & soldat.* On lit à l'exergue, DUACUM CAPTUM VI JULII. M DC LXVII. *Douay pris le 6 de Juillet 1667.*

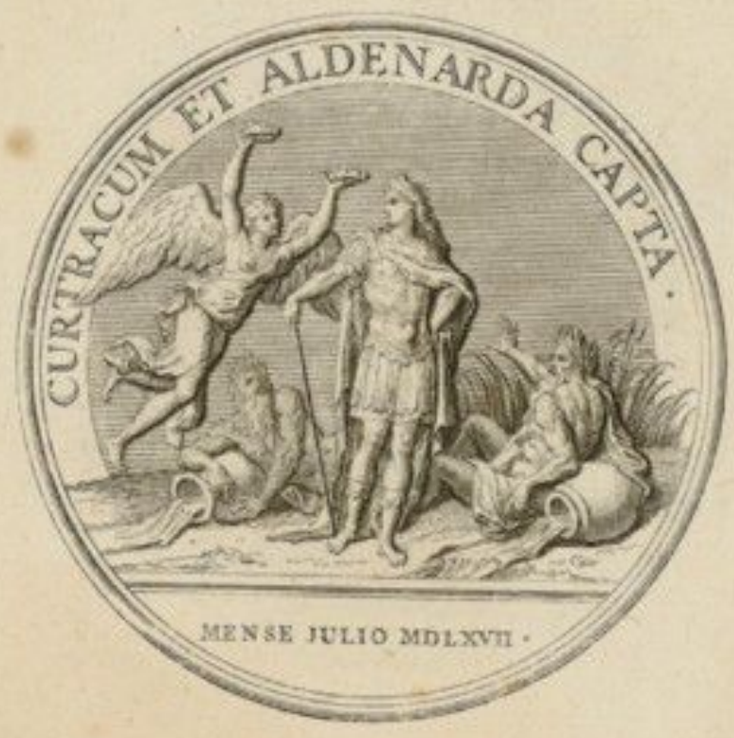

1667.

LA PRISE DE COURTRAY ET D'OUDENARDE.

LE mareſchal d'Aumont, qui avoit couvert le ſiége de Douay avec une partie de l'armée du Roy, eut ordre, dès que la place fut priſe, de marcher vers Courtray, & de l'aſſiéger. Il l'inveſtit le 13 de Juillet, il fit ouvrir la tranchée le 15, & contraignit les habitants de ſe rendre à diſcrétion après quatorze heures de défenſe. On attaqua enſuite la citadelle avec la meſme vigueur, & elle fut obligée de capituler le 18. Cependant le Roy, après avoir donné quelques jours de repos aux troupes qui avoient fait le ſiége de Douay, alla inveſtir Oudenarde le 29. La tranchée fut ouverte le 30, le meſme jour on paſſa le foſſé à la nage, on ſe logea au pied de la paliſſade; & le lendemain la garniſon ne pouvant ſouſtenir plus longtemps les efforts des aſſiégeants, ſe rendit priſonniére de guerre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy debout entre deux fleuves, la Lys & l'Eſcaud; & la Victoire luy préſente deux couronnes murales. La légende & l'exergue, CURTRACUM ET ALDENARDA CAPTA MENSE JULIO. M DC LXVII. ſignifient *priſe de Courtray & d'Oudenarde au mois de Juillet 1667.*

1667.

LA PRISE DE LILLE.

LE Roy n'avoit regardé ſes conqueſtes en Flandre que comme un acheminement à celle de Lille. Il avoit compris combien la ſituation de cette ville & le génie de ſes habitants la rendoient propre à l'eſtabliſſement d'un grand commerce. Le mareſchal d'Aumont s'en eſtoit approché dès le mois de Juin, avoit forcé la redoute de Quanteleu, & mis le feu à deux fauxbourgs. Mais, comme l'armée eſtoit conſidérablement diminuée, que la ſaiſon s'avançoit, que la place eſtoit forte, & la garniſon nombreuſe, il ſembloit que ce ſiége duſt eſtre remis à un autre temps. Cependant, la difficulté de l'entrepriſe ne fut pas capable de rebuter le Roy. Il fit inveſtir Lille le 8 d'Aouſt, ſe rendit lui-meſme au camp le 10, & fit travailler avec une extrême diligence aux lignes de circonvallation. La tranchée fut ouverte la nuit du 18 au 19; on forma enſuite deux attaques; les aſſiégez firent pluſieurs ſorties, & furent tousjours repouſſez. Le 24 on ſe logea dans le chemin couvert, & deux jours après on emporta les demi-lunes. Enfin, le 27 au matin, le gouverneur voyant que la courtine eſtoit abbatuë, & que l'on ſe diſpoſoit à combler le foſſé, battit la chamade, & capitula. Sa Majeſté fit le lendemain ſon entrée dans la ville, confirma ſes anciens priviléges, luy en accorda de nouveaux, & n'oublia rien de ce qui la devoit rendre une des plus riches villes de l'Europe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Lille ſous la figure d'une femme ſuppliante, remet ſes clefs à la Victoire qui luy préſente en meſme temps une corne d'abondance. Les mots de la légende, VICTORIA LOCUPLETATRIX, ſignifient *la Victoire qui enrichit les vaincus.* Ceux de l'exergue INSULA CAPTA XXVII AUGUSTI. M DC LXVII. *priſe de Lille le 27 d'Aouſt 1667.*

1667.

LA DEROUTE DU COMTE DE MARSIN ET DU PRINCE DE LIGNE.

LEs Eſpagnols avoient aſſemblé environ 8000 hommes pour jetter du ſecours dans Lille, & ils eſtoient venus juſqu'à Ypres; mais ayant appris que la place eſtoit renduë, ils ne ſongérent qu'à ſe retirer. Au premier avis de leur marche, le Roy avoit détaché d'un coſté le marquis de Créquy, & de l'autre le marquis de Bellefonds pour les combattre. Ces détachements ſurprirent les ennemis dans leur retraite. L'avantgarde conduite par le prince de Ligne, & compoſée de quatorze eſcadrons, fut miſe en déroute par le marquis de Créquy. Le comte de Marſin qui commandoit quarante-huit autres Eſcadrons, fut attaqué & pouſſé juſqu'à la veüe de Bruges par le marquis de Bellefonds. Les fuyards tombérent entre les mains du comte de Lillebonne, qui s'eſtoit avancé à la teſte d'une troupe auxiliaire. On prit plus de quinze cens chevaux, cinq paires de timbales, dix-huit eſtendarts, pluſieurs drapeaux, un grand nombre d'officiers; Et ce corps de cavalerie fut entiérement détruit.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un cavalier Eſpagnol fuyant à toute bride. La légende FUSO HOSTIUM EQUITATU, ſignifie *défaite de la cavalerie ennemie*. L'exergue, AD FOSSAM BRUGENSEM XXXI AUGUSTI. M DC LXVII. *près du canal de Bruges le 31 d'Aouſt 1667.*

1667.

LA CAMPAGNE DE M. DC. LXVII.

QUELQUE avantage que l'on ſe fuſt promis d'une guerre entrepriſe avec tant de juſtice & de ſageſſe, le ſuccès ſurpaſſa encore les eſpérances. Les ennemis abandonnérent d'abord la Baſſée, Condé, S.t Guiſlain & pluſieurs autres places. Armentiéres, Charleroy, Binch, Bergues, le fort S.t François, Furnes & Ath ſe rendirent preſque aux premiéres ſommations. Tournay, Doüay, le fort de Scarpe, Courtray, Oudenarde & Aloſt furent pris en moins de ſix ſemaines. Lille ne tint que neuf jours de tranchée ouverte, & la défaite des généraux Eſpagnols accourus au ſecours de cette place, termina glorieuſement la Campagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y a repréſenté le Roy ſous la figure d'un jeune Mars, aſſis au pied d'un Palmier ſur un monceau d'armes, de boucliers, de drapeaux, & de couronnes murales. La légende & l'exergue, EXPEDITIO BELGICA. M DC LXVII. ſignifient, *la Campagne de Flandre en 1667.*

1668.

LA PRISE DE BESANÇON.

LEs Eſpagnols ſurpris du progrès que les armes du Roy avoient fait en Flandre, cherchérent à intéreſſer dans leur querelle un grand nombre de Puiſſances. Ils comptoient particuliérement ſur la Suéde, l'Angleterre & la Hollande, qui paroiſſoient diſpoſées à s'unir en leur faveur. Pour prévenir ces mouvements, le Roy entreprit au plus fort de l'hyver la conqueſte de la Franche-Comté. Le prince de Condé commença par inveſtir le 6 de Février Beſançon capitale de la Province. Les habitants témoignérent d'abord qu'ils eſtoient réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniére extrémité; mais ayant appris que ſa Majeſté s'approchoit pour faire le ſiége en perſonne, ils ſe rendirent le jour meſme qu'elle arriva au Camp.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Renommée qui vole, & qui embouche une trompette, publie les conqueſtes du Roy, & annonce ſa venuë. La ville de Beſançon, ſous la figure d'une femme ſuppliante & couronnée de tours, préſente ſes clefs à la Renommée. La légende TERROR NOMINIS, ſignifie *Terreur du Nom.* L'exergue, VESUNTIO CAPTA VII FEBRUARII. M DC LXVIII. *Beſançon pris le 7 de Février 1668.*

1668.

LA PRISE DE DOLE.

BESANÇON s'eſtant rendu à l'arrivée du Roy, Sa Majeſté ne fit que viſiter la place, & continua ſa route vers Dole, que le duc de Roquelaure avoit inveſtie le 9 de Février. Le Roy vint au camp le 10; il reconnut d'abord tous les dehors, & donna enſuite ſes ordres pour les lignes de circonvallation. La tranchée fut ouverte le 12; le ſoir meſme on emporta la contreſcarpe; les aſſiégez furent chaſſez le lendemain du chemin couvert & de la demi-lune. Cette vigueur les étonna au point, que le 14 ils ſe rendirent par capitulation.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit un ſoldat François ouvrant la tranchée malgré la neige & les frimats. La légende DOLA SEQUANORUM EXPUGNATA, ſignifie *la priſe de Dole en Franche-Comté.* A l'exergue eſt la datte XIV FEBRUARII. M DC LXVIII. *le 14 de Février 1668.*

1668.

LA CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTE'.

PENDANT que le Roy s'emparoit de Beſançon & de Dole, le duc de Luxembourg ſe rendit maiſtre de Salins, & le chevalier de Maupeou avec un autre corps de troupes réduiſit le chaſteau de Joux & celuy de S.te Anne. Dès que Dole fut priſe, ſa Majeſté alla attaquer Gray, qui ne tint que quatre jours, & toute la province fut ainſi conquiſe avec une rapidité extraordinaire.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté la Victoire, qui conduit un char tiré par des chevaux aiſlez. La légende VICTORIÆ CELERITAS, ſignifie *la rapidité de la Victoire;* Et l'exergue SEQUANORUM PROVINCIA X DIEBUS SUBACTA. M DC LXVIII. *La Franche-Comté conquiſe en dix jours 1668.*

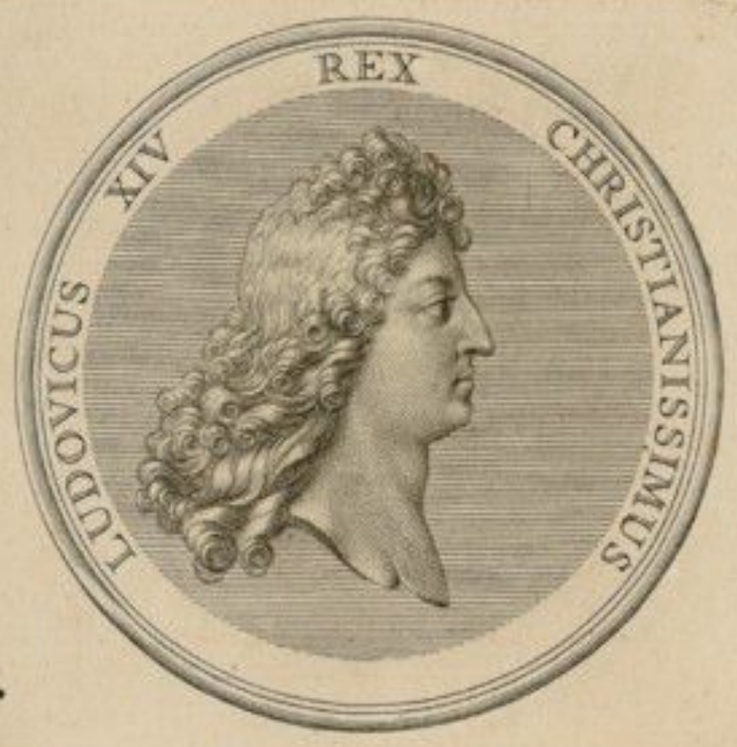

1668.

LA PAIX D'AIX LA CHAPELLE.

TOUT ce que les Eſpagnols avoient tenté pour arreſter le progrès des armes du Roy, ne leur ayant pas réüſſi, ils jugérent enfin qu'il falloit recourir aux négociations de paix. Le Pape offrit ſa médiation : pluſieurs autres puiſſances interpoſérent leurs bons offices; & comme le Roy n'avoit entrepris la guerre que pour ſe faire rendre la juſtice qu'on luy refuſoit, il nomma auſſitoſt des plénipotentiaires. On s'aſſembla à Aix la Chapelle au commencement d'Avril. Dès les premiéres conférences on convint d'une ſuſpenſion d'armes pour deux mois, & au bout de trois ſemaines la paix fut conclüe entre les deux Couronnes. L'Eſpagne céda pour l'équivalent des provinces dévolües à la Reine, les places que le Roy avoit conquiſes en Flandre. Sa Majeſté remit la Franche-Comté, & préféra le repos de ſes ſujets à tous les avantages que la continuation de la guerre ſembloit luy promettre.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit le Roy armé, à qui la Paix préſente un rameau d'olivier. Les mots de la légende PAX TRIUMPHIS PRÆLATA, ſignifient *la Paix préférée aux Conqueſtes.* Ceux de l'exergue FOEDUS AQUISGRANENSE II MAII. M DC LXVIII. *Traité conclu à Aix la Chapelle le 2 May 1668.*

1668.

LA PYRAMIDE DES CORSES ABBATUE.

CLEMENT IX qui avoit donné au Roy plusieurs preuves de sa tendresse & de son attachement, luy fit demander que l'on abbatist la pyramide élevée à Rome sous le pontificat de son prédécesseur, en mémoire de la punition des Corses. Sa Majesté voulant marquer publiquement sa considération pour le saint Pere, consentit à la destruction de ce monument.

C'est le sujet de cette médaille. La Religion y tient de la main droite une croix, & de la gauche un livre. Près d'elle, d'un costé est un autel, avec un encensoir; & de l'autre on voit la pyramide a demi renversée. Les mots de la légende, VIOLATÆ MAJESTATIS MONUMENTUM ABOLITUM. signifient *destruction du monument qui conservoit la mémoire de l'attentat commis contre la Majesté Royale.* Ceux de l'exergue, PIETAS REGIS OPTIMI. M DC LXVIII. marquent *la piété du Roy.* Plus bas est la datte 1668.

503

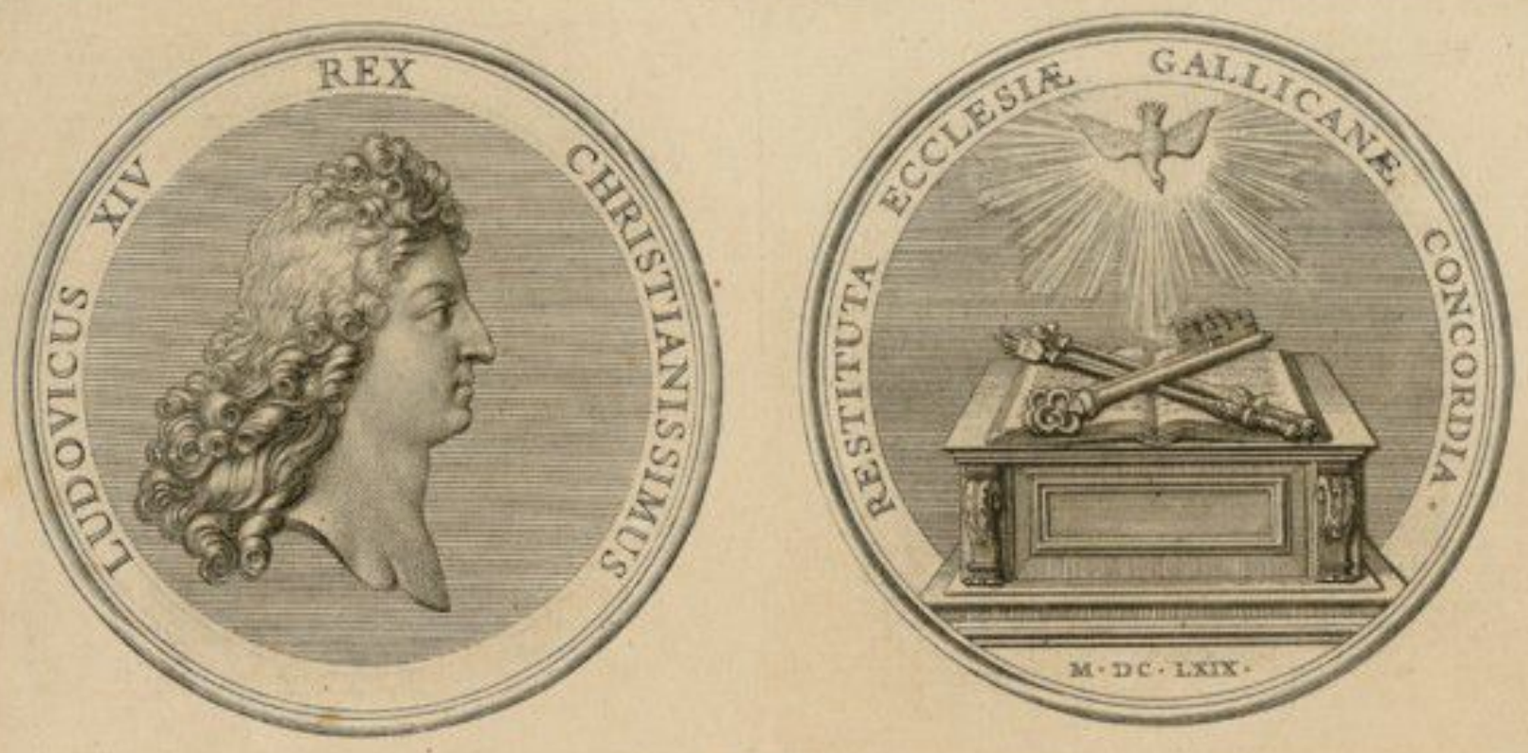

1669.

LA PAIX DE L'EGLISE.

IL s'eſtoit élevé parmi les Théologiens de France des diſputes ſi vives ſur les matiéres de la grace, que l'animoſité des eſprits cauſoit déja un grand ſcandale, & qu'il eſtoit à craindre que les choſes n'allaſſent encore plus loin. Le Roy agit de concert avec le Pape pour étouffer ces ſemences de diviſion. Le ſaint Pere adreſſa pluſieurs brefs aux prélats du royaume, & ſa Majeſté fit publier des arreſts qui rendirent à l'Egliſe Gallicane ſa premiére tranquillité.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit ſur un autel la Bible ouverte, & ſur cette Bible on a mis en ſautoir les clefs de ſaint Pierre, & le ſceptre avec la main de Juſtice, pour marquer le concours de la puiſſance Eccléſiaſtique, & de l'autorité Royale. La Colombe rayonnante eſt le ſymbole du ſaint Eſprit qui a préſidé à cette action. Les mots de la légende, RESTITUTA ECCLESIÆ GALLICANÆ CONCORDIA, ſignifient *la Concorde reſtablie dans l'Egliſe de France.* A l'exergue eſt la datte 1669.

1669.

LES MANUFACTURES.

LEs Arts périſſoient inſenſiblement en France par le gouſt que l'on y avoit pris pour les manufactures eſtrangéres. La pluſpart des ouvriers eſtoient ou réduits à la mendicité, ou obligez d'aller chercher ailleurs du travail, pendant que les peuples voiſins tiroient des ſommes immenſes du royaume par les marchandiſes qu'ils y envoyoient. Le Roy jugea que pour réveiller l'induſtrie naturelle de la Nation, il falloit faire fleurir les anciennes manufactures, & en eſtablir de nouvelles. Il fit d'abord examiner les lieux qui ſeroient les plus convenables; on dreſſa enſuite par ſon ordre des ſtatuts & des réglements propres à perfectionner les ouvrages: Enfin ſa Majeſté prit les plus juſtes meſures, non ſeulement pour engager ſes ſujets à ſe paſſer des marchandiſes du dehors, mais encore pour faire rechercher celles de France par toute la terre. Cette extréme attention du Prince ſembla redonner la vie aux Arts dans ſon royaume.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Minerve, qui près d'elle a des fuſeaux, une navette, des pelotons de laine, & une piéce de tapiſſerie. La légende, PARENS ARTIUM, ſignifie, *Royaume enrichi par les Arts*, dont Minerve eſt le ſymbole. L'exergue, MANUFACTORUM OPERUM FABRICÆ RESTITUTÆ. M DC LXIX. marquent *les manufactures reſtablies en 1669.*

1669.

LA REVOCATION
DE LA CHAMBRE DE JUSTICE.

LA Chambre de Juſtice ayant convaincu les traittans d'avoir détourné près de quatre cents millions, alloit prononcer contre eux les peines les plus rigoureuſes, lors que le Roy ſuſpendit le cours des procédures. Comme ils avoient abuſé de la confiance de pluſieurs particuliers, ſa Majeſté commença par aſſeurer le rembourſement de plus de ſix vingt millions deûs aux créanciers de bonne foy : & quand il ne s'agit plus que de ſes propres intéreſts, elle ne put ſouffrir qu'on uſaſt de toute la ſévérité des loix. Non ſeulement elle convertit en ſimples reſtitutions la peine capitale attachée au crime de péculat : mais encore elle voulut bien modérer ces reſtitutions, pour ne pas troubler le repos de pluſieurs familles alliées aux traittans. Enfin, parce que la chambre de juſtice n'auroit pû ſe diſpenſer de ſuivre les ordonnances à la rigueur, le Roy crut qu'il eſtoit de ſa clémence de révoquer ce tribunal.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Juſtice tenant une épée, paroiſt ſur un thrône. L'homme à genoux qui rapporte de l'argent, repréſente les gens d'affaires convaincus de péculat, & qui payent les ſommes auxquelles ils avoient eſté taxez pour leurs malverſations. La légende, PECULATORES ÆRE MULCTATI, ſignifie, *taxe impoſée ſur les Financiers convaincus de péculat.* Et l'exergue, INTERMISSA PECULATUS ET REPETUNDARUM JUDICIA. MENSE AUGUSTO M DC LXIX. *La révocation de la Chambre de Juſtice au mois d'Aouſt 1669.*

1669.

LE ROY DE POLOGNE REÇEU EN FRANCE.

CASIMIR V. Roy de Pologne, après avoir gouverné ſes eſtats pendant vingt ans entiers, s'eſtoit démis de la couronne, dans la diete de Warſovie au mois d'Aouſt 1668. Dès que ce Prince fut entiérement déchargé des ſoins de la royauté, il ſe conſacra à Dieu en embraſſant l'eſtat eccléſiaſtique, & réſolut de venir paſſer en France le reſte de ſes jours. Le Roy luy donna d'abord pluſieurs riches abbayes; & lors que ſa Majeſté apprit qu'il s'eſtoit mis en chemin, elle envoya ſes officiers pour le recevoir dès l'entrée du royaume. Le 1 d'Octobre 1669 il arriva à Metz, où on luy rendit tous les honneurs deûs à ſon rang. Le 17 de Novembre il vit ſa Majeſté à ſaint Germain en Laye, & il en reçeut tant de marques d'eſtime & d'amitié, qu'il eut un nouveau ſujet de regarder la France comme la plus heureuſe retraite qu'il pouvoit choiſir.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'autel de Jupiter hoſpitalier, orné à l'antique de teſtes de bélier, & d'une aigle qui porte un foudre. Au-deſſus, les deux mains qui ſe tiennent, ſont le ſymbole de la concorde & de l'amitié. Plus haut eſt la couronne royale de France. La légende, HOSPITIUM REGIBUS, ſignifie, *la retraite des Rois.* Et l'exergue, CASIMIRUS POLONIÆ REX, ABDICATO REGNO IN GALLIA EXCEPTUS. M DC LXIX. *Caſimir Roy de Pologne, reçeû en France après avoir abdiqué la Royauté. en 1669.*

1670.

LA CONQUESTE DE LA LORRAINE.

QUOYQUE les principaux articles du traité de Marſal obligeaſſent le duc de Lorraine à ne relever les fortifications d'aucune ville, à n'y en point adjouſter de nouvelles, & à ſe contenter d'une garde de cinq cens hommes; on apprit que ce Prince faiſoit fortifier pluſieurs places, & qu'il levoit un gros corps de troupes. On ſçeut meſme que dans la veüe d'allumer une nouvelle guerre, il prenoit des liaiſons ſecrettes avec toutes les puiſſances jalouſes de la grandeur de la France. Le Roy après luy en avoir fait faire inutilement des plaintes, crut enfin qu'il eſtoit dangereux de ſouffrir plus longtemps les infractions d'un traité ſi ſolemnel, & il envoya au commencement de Septembre une armée en Lorraine ſous la conduite du mareſchal de Créquy. Le duc, loin d'offrir aucune ſatisfaction, jetta la meilleure partie de ſes troupes dans les places, & ſe retira avec le reſte dans les montagnes. Le mareſchal s'empara d'abord de Remiremont & de Pont-à-Mouſſon. Il forma enſuite le ſiége d'Epinal, qui fut pris à diſcrétion après cinq jours de tranchée ouverte. D'Epinal il marcha à Chaté, qui ne tint que vingt-quatre heures. Le chaſteau de Muſſy, Longwy, Nancy meſme, ouvrirent leurs portes à la premiére ſommation, & en moins d'un mois les duchez de Bar & de Lorraine furent occupez par les troupes de ſa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France tenant l'épée haute d'une main, s'appuye de l'autre ſur ſon bouclier. Près d'elle on voit à terre deux autres boucliers, l'un aux armes de Lorraine, & l'autre aux armes de Bar. La légende, CAROLO LOTHARINGIÆ DUCE NOVAS RES MOLIENTE; Et l'exergue, LOTHARINGIA CAPTA. M DC LXX. ſignifient, *Charles duc de Lorraine deſpoüillé de ſes eſtats, pour avoir tramé de nouveaux complots contre la France en 1670.*

1670.

LE RESTABLISSEMENT
ET L'AUGMENTATION DE LA MARINE.

Il y avoit pluſieurs années que le Roy ſentoit la néceſſité de rendre la France auſſi puiſſante par mer que par terre. Mais comme l'éxécution de ce deſſein ſouffroit de très grandes difficultez, ſa Majeſté n'y put travailler que par degrez. Elle commença par faire de nouveaux ports, tant ſur l'Océan que dans la Méditerranée. Elle fit baſtir pluſieurs arſenaux. Elle pourvût à la levée des matelots, à l'inſtruction des officiers, des pilotes, & des canoniers; Elle envoya des commiſſaires dans les Amirautez pour reformer les abus qui s'y eſtoient gliſſez. D'autres magiſtrats furent chargez d'examiner les différens uſages des nations & les loix de toutes les mers, pour en former une juriſprudence certaine ſur les conteſtations qui pourroient naiſtre. Enfin, le Roy ordonna la conſtruction d'un grand nombre de vaiſſeaux de tous les rangs; Il régla leurs proportions, leur armement, & leur équipage; ainſi la marine ſe trouva reſtablie, & portée à un point de perfection, où elle n'avoit jamais eſté.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté un vaiſſeau du premier rang qui va à pleines voiles. La légende, RES NAVALIS INSTAURATA, ſignifie *le reſtabliſſement & l'augmentation de la Marine.* A l'exergue eſt la datte 1670.

1670.

L'EMBELLISSEMENT ET L'AGRANDISSEMENT DE PARIS.

PENDANT que le Roy méditoit les plus grands deſſeins, il ne diminuoit rien de ſon attention à ce qui pouvoit embellir la capitale de ſon Royaume. On eſlargiſſoit les rües, on baſtiſſoit de nouveaux quais, on augmentoit le nombre des fontaines pour la commodité publique. Mais ce qu'il y a de plus magnifique & de plus grand, c'eſt la continuation du rempart commencé par Henry II. Ce rempart qui n'alloit que depuis le bord de la Seine près de l'arſenal juſqu'à la porte ſaint Antoine, embraſſe à preſent la moitié de la ville, dont on a conſidérablement eſtendu l'enceinte, & va regagner la riviére au-deſſous des Tuileries. Il eſt d'une prodigieuſe largeur, & preſque par tout reveſtu de pierre & planté d'ormes qui forment de longues allées & un ombrage agréable. Les portes de la ville, qui ſe trouvent le long de ce rempart, ont eſté changées comme en autant d'arcs de triomphe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y a repréſenté la porte ſaint Martin & la porte ſaint Denys, en l'eſtat où elles ſont à préſent. La ville de Paris eſt au milieu ſous la figure d'une femme couronnée de tours. Elle porte ſur une main le Navire qu'elle a pour armes; & à coſté d'elle il y a une corne d'abondance, ſymbole de la félicité des peuples. Plus bas on voit le fleuve de la Seine. Les mots de la légende, ORNATA ET AMPLIFICATA URBE, ſignifient, *Paris embelli & augmenté.* L'exergue marque la datte 1670.

1671.

L'ESTABLISSEMENT DE L'ACADEMIE D'ARCHITECTURE.

L'ARCHITECTURE ſi recommandable chez les Grecs & chez les Romains, avoit commencé à eſtre cultivée en France ſous le regne de François I. Mais peu après la mort de ce prince, elle eſtoit retombée dans le même eſtat où l'ignorance des ſiécles précédents l'avoit réduite. Henry IV. & Loüis XIII. s'efforcérent de la relever par la protection qu'ils accordérent aux architectes, & par les grands baſtiments qu'ils entreprirent. Le Roy, voulant luy donner de plus ſolides fondements, eſtablit à Paris ſur la fin de cette année une Académie d'architecture, compoſée des ſujets les plus capables. Il nomma en même temps des profeſſeurs, pour y enſeigner publiquement les régles des plus grands maiſtres & les différentes parties des Mathématiques qui y ont quelque rapport. Enfin, ſa Majeſté y fonda, comme dans l'Académie de peinture & de ſculpture, des prix pour ceux qui ſe diſtingueroient parmi les éléves; & Elle ordonna qu'il en ſeroit envoyé tous les ans un certain nombre à Rome, pour y eſtudier les plus beaux édifices de l'antiquité, & pour ſe perfectionner ſur ces modéles, dans un art ſi utile & ſi glorieux à la nation.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit Minerve aſſiſe entre des débris de colonnes des différents ordres. Elle tient à la main une régle; à ſes pieds ſont l'équerre & le compas, & dans l'éloignement paroiſt un bout du Colizée, reſte du plus magnifique amphithéatre des Romains. La légende, REGIA ARCHITECTONICES ACADEMIA INSTITUTA, marque *l'eſtabliſſement fait par le Roy d'une Académie d'architecture*, à l'exergue eſt la datte 1671.

1672.

LE ROY TENANT LE SÇEAU.

PIERRE Séguier, qui avoit eſté pendant près de quarante ans chancelier garde des ſçeaux de France, mourut à la fin de Janvier. Le Roy voulant eſtre parfaitement inſtruit des détails d'une charge ſi importante, réſolut de tenir lui-meſme le ſçeau pendant quelque temps. Il choiſit un certain nombre de conſeillers d'eſtat, & de maiſtres des requeſtes pour y aſſiſter, & régla ce que chaque officier y devoit obſerver. Le 6 de Février, le Roy commença à donner le ſçeau, & il écrivit de ſa main, tant ſur les lettres que dans les regiſtres, tout ce que le chancelier a couſtume de remplir de la ſienne. Sa Majeſté continua à faire ſçeller en ſa préſence une fois la ſemaine, juſqu'à la nomination du ſieur d'Aligre, & fit ainſi pendant près de trois mois les fonctions de chancelier.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit l'Equité, ſous la figure d'une femme qui tient une balance. Elle a une couronne royale ſur la teſte, & porte ſur la main gauche la caſſette des ſçeaux. Les mots de la légende, REGE CANCELLARII MUNUS OBEUNTE, ſignifient, *le Roy faiſant luimeſme la charge de chancelier*. L'exergue A VI. FEBR. AD XXIII. APRILIS. M DC LXXII. marque le temps de cette fonction qui a duré *depuis le 6 de Février juſqu'au 23 d'Avril 1672*.

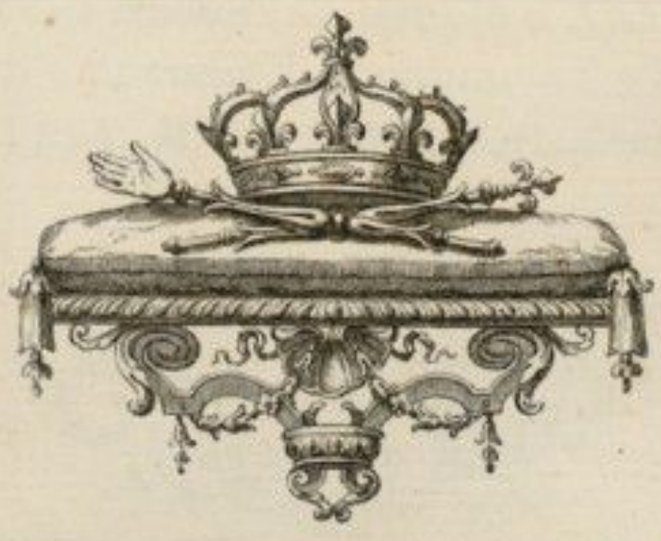

1672.

LE ROY PROTECTEUR
DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

LORSQUE Loüis XIII. eſtablit l'Académie Françoiſe par des lettres patentes qui lui accordent de grands priviléges, il déclara le cardinal de Richelieu protecteur de cette illuſtre compagnie, & le cardinal toute ſa vie lui accorda une ſinguliére protection. L'Académie après l'avoir perdu, éleut à ſa place le chancelier Séguier, perſonnage d'un mérite extraordinaire, & l'un des quarante qui la compoſoient. Mais le chancelier eſtant mort, tous les académiciens, d'un commun conſentement, réſolurent de ne plus reconnoiſtre d'autre protecteur que le Roy meſme, & ſa Majeſté ne dédaigna pas d'agréer leur réſolution. Cette inſigne faveur fut également utile & glorieuſe à la compagnie. Le Roy la combla auſſitoſt de ſes graces, & ordonna qu'elle tiendroit déſormais ſes ſéances dans le Louvre, où il luy donna un appartement magnifique, & tout ce qu'elle pouvoit deſirer pour la commodité de ſes aſſemblées.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Apollon tient ſa lyre, appuyée ſur le trépied d'où ſortoient ſes oracles. Dans le fond paroiſt la principale face du Louvre. La légende, APOLLO PALATINUS, ſignifie, *Apollon dans le palais d'Auguſte*, & fait alluſion au temple d'Apollon baſti dans l'enceinte du palais de cet empereur. L'exergue, ACADEMIA GALLICA INTRA REGIAM EXCEPTA. M DC LXXII. l'*Académie Françoiſe dans le Louvre 1672.*

1672.

LA GUERRE CONTRE LES HOLLANDOIS.

DE's que les Hollandois ſe virent en eſtat de ſe paſſer des ſecours de la France, ils ſongérent à tourner leurs forces contre elle. Ils excitérent la jalouſie des puiſſances voiſines, & conclurent avec l'Angleterre & la Suéde le fameux traité, connu ſous le nom de *Triple alliance*. Alors ſans aucun égard à ce qui avoit eſté réglé avec eux en 1662 touchant le commerce & la navigation, ils défendirent l'entrée de pluſieurs marchandiſes de France, ou les chargérent d'impoſts extraordinaires. Ils oſérent meſme prendre ſur des monuments publics les titres ſuperbes d'arbitres des ſouverains, de défenſeurs des loix, de réformateurs de la religion, de maiſtres de la mer; & il n'y avoit point d'occaſion où ils ne donnaſſent au Roy des ſujets particuliers de meſcontentement. Sa Majeſté réſolut d'en tirer raiſon. Au commencement d'Avril, Elle déclara la guerre aux Hollandois, & ſur la fin du meſme mois elle partit pour entrer dans leur pays, à la teſte d'une armée célébre par les précédentes guerres, & déja comme aſſeurée de la victoire.

C'eſt le ſujet de cette médaille; où l'on a repréſenté le Roy à cheval, tenant un baſton de commandement à la main, & précédé par la Victoire, qui porte une couronne de laurier, & une palme. Les mots de la légende, PRÆVIA VICTORIA; & ceux de l'exergue, EXPEDITIO BATAVICA. M DC LXXII. ſignifient, que dans l'*expédition du Roy en Hollande, la Victoire marcha tousjours devant luy. 1672.*

1672.

LA PRISE DE QUATRE VILLES SUR LE RHIN.

QUAND le Roy fut arrivé au quartier d'assemblée, & qu'il eut fait une reveüe générale de ses troupes, il les partagea en différents corps, qui entrérent tout à la fois dans le pays ennemi, s'emparérent de plusieurs postes considérables, & s'avancérent jusque sur le Rhin. Alors sa Majesté résolut d'assiéger en mesme temps Orsoy, Burich, Wesel, & Rhimberg, places fameuses par les longs siéges qu'elles avoient autrefois soustenus. Orsoy fut investi le 1 de Juin & se rendit le 3; Burich & Wesel, qui avoient esté attaquez le 2, capitulérent le 4; & Rhimberg dont la garnison estoit de quinze cents hommes, ouvrit ses portes le 6 après trois jours de défense.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit le cours du Rhin, & dans le lointain quatre villes sur ses bords. La Victoire, qui vole, tient quatre couronnes murales, qu'elle montre au Rhin effrayé. Les mots de la légende, URBES IV SIMUL EXPUGNATÆ, signifient, *quatre villes prises en mesme temps.* A l'exergue, sont les noms de ces villes, avec la datte, ORSOVIA, BURICHIUM, WESALIA, RHIMBERGA. M DC LXXII. *Orsoy, Burich, Wesel & Rhimberg. 1672.*

1672.

LE COMBAT NAVAL DANS LA MANCHE.

QUELQUE ſoin que l'on euſt pris d'affermir la triple Alliance, le procédé des Hollandois porta bientoſt l'Angleterre à les quitter, & à s'unir avec la France pour leur faire la guerre. Le Roy envoya aux Anglois, au mois de May, trente vaiſſeaux, ſix frégates, & huit bruſlots ſous la conduite du comte d'Eſtrées vice-amiral. Les ennemis qui avoient une armée navale de cent quarante voiles, vinrent le 6 de Juin au ſoir avec un vent favorable attaquer la flotte Angloiſe, que commandoit le duc d'Yorck, & qui ſe trouvoit un peu éloignée de celle du Roy. On ne fit que ſe canonner le reſte du jour, & le combat recommença le lendemain à ſept heures du matin. Le comte d'Eſtrées, pour rejoindre les Anglois perça après des efforts incroyables, l'eſcadre de Zélande, qui lui eſtoit oppoſée. Alors l'action devint plus vive; il y eut de part & d'autre pluſieurs vaiſſeaux pris, repris, bruſlez, coulez à fond, ou mis hors de combat. A la fin la victoire ſe déclara; les Hollandois fort maltraitez regagnérent leurs coſtes, & on les pourſuivit juſqu'à la veüe de leurs ports.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit Neptune dans ſon char. Il tient le Trident levé ſur la Hollande effrayée. La légende & l'exergue, VICTORIA NAVALIS VII. ET VIII. JUNII M DC LXXII. ſignifient *victoire navale remportée le 7 & le 8 de Juin 1672.*

1672.

LE PASSAGE DU RHIN.

APRÉS que Rhimberg, Wesel, Burich & Orsoy eurent capitulé, le Roy s'empara de Rées, d'Emmerick, de Doetkum, de Grol & de plusieurs autres places dans le duché de Cléves. Mais, comme le reste du pays ennemi se trouvoit fermé & défendu de tous costez par de grosses riviéres ou de profonds canaux, il paroissoit presque impossible de faire de plus grands progrès. Cependant, sa Majesté qui vouloit pénétrer dans le cœur de la Hollande, se rendit sur les bords du Rhin vis à vis du fort de Tolhuys, & résolut de tenter le passage. Deux mille chevaux détachez, & plusieurs volontaires de distinction qui s'estoient mis à leur teste, se jettérent avec intrépidité dans le fleuve. Les Hollandois postez de l'autre costé avec un gros corps de troupes, firent d'inutiles efforts pour les repousser. Trois de leurs Escadrons qui s'estoient avancez fiérement dans le Rhin, furent presqu'aussitost renversez, & rien ne put arrester les François. Dès qu'ils eurent passé, le prince de Condé & le duc d'Enguien les menérent à l'infanterie ennemie retranchée sous le fort de Tolhuys. Ils la rompirent en peu de temps, tuérent plus de cinq cens hommes, & firent près de quatre mille prisonniers. Toutes les barriéres de la Hollande se trouvérent forcées par une action si hardie & si heureuse.

C'est le sujet de cette médaille. La Victoire couronne le Roy, qui foule aux pieds le fleuve du Rhin. Les mots de la légende, TRANATUS RHENUS, & ceux de l'exergue, HOSTE RIPAM ADVERSAM OBTINENTE. XII JUNII M DC LXXII. signifient, *le Rhin passé à la nage en présence des ennemis, le 12 de Juin 1672.*

1672.

LES RETRANCHEMENTS DE L'ISSEL ABANDONNEZ PAR LES HOLLANDOIS.

DE toutes les riviéres qui fermoient au Roy l'entrée de la Hollande, l'Iſſel avoit toûjours paru celle dont il devoit naturellement tenter le paſſage. Les Hollandois pour le deffendre, y avoient fait de prodigieux retranchements, & y avoient mis la meilleure partie de leurs troupes. Mais ſa Majeſté s'eſtant déterminée à paſſer le Rhin, la précaution des ennemis devint inutile. Le prince d'Orange qui commandoit l'armée Hollandoiſe craignit d'eſtre enveloppé, il abandonna ſes retranchements, & ſe retira avec précipitation du coſté d'Utrecht: Son arriére-garde fut chargée dans la retraite par un détachement des troupes du Roy: Elle ne ſoutint que foiblement le choc; on luy enleva quinze piéces de canon, avec le bagage qu'elle eſcortoit; & la conſternation fut d'autant plus grande parmi les Hollandois, qu'ils voyoient leur pays ouvert de tous coſtez aux entrepriſes de l'ennemi.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Les fleuves du Rhin & de l'Iſſel effrayez, marquent la conſternation de la Hollande. On voit dans le lointain quelques retranchements abandonnez. La légende, PERRUPTIS BATAVIÆ CLAUSTRIS, ſignifie, *les barriéres de la Hollande forcées le 13 de Juin 1672.* A l'exergue eſt la datte XIII. JUNII M DC LXXII.

1672.

SUITE DES CONQUESTES DU ROY EN HOLLANDE.

DEs que la Hollande fut ouverte aux armes du Roy, rien ne put arreſter leur progrès. Le mareſchal de Turenne s'empara d'Arnheim, de Zavenaër, du fort de Skeingt, de Knotzembourg & de pluſieurs autres places. Doesbourg ſur l'Iſſel fut pris à diſcrétion par le Roy qui en faiſoit le ſiége. Utrecht & une partie de la province implorérent la clémence de ſa Majeſté. Zutphen ſe rendit au duc d'Orléans le ſeptiéme jour; Nimégue n'en tint que ſix de tranchée ouverte, & le fort de Crevecœur ne ſe deffendit pas plus longtemps. Hardewick, Amersfort, Kempen, Duerſtede, Rhenen, le fort de S.t André, Deventer, Elbourg, Naërden, Zwol, Woërden, Calembourg & Vageninghen furent ſoumis preſqu'à la fois. Oudewater, Genep, Grave, Viane, Bomel, Ommen & Brewort ouvrirent auſſitoſt leurs portes : Amſterdam meſme délibéra d'envoyer ſes clefs; & preſque toute la Hollande ſe trouva ſubjuguée, en auſſi peu de temps qu'il en falloit pour la parcourir.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy armé d'un javelot, & menant un char à toute bride, eſt couronné par la Victoire. La légende, BATAVIA VICTORIIS PERAGRATA, ſignifie, *la Hollande ſubjuguée, en auſſi peu de temps qu'il en falloit pour la parcourir.* L'exergue, XL URBES DIEBUS XXII CAPTÆ. M DC LXXII. *Quarante villes priſes en vingt-deux jours. 1672.*

1672.

LA HOLLANDE SUBJUGUEE.

LA valeur des troupes Françoiſes, la hardieſſe, le ſuccès & la rapidité de leurs entrepriſes, conſternérent tellement les Hollandois, que réduits à la deffenſe de leur capitale, & d'une très petite portion de pays, ils n'eurent d'autre reſſource, que celle de le ſubmerger eux-meſmes, en laſchant leurs eſcluſes, & en achevant en quelque ſorte de punir, par leurs propres mains, l'audace qu'ils avoient eüe d'inſulter à la Majeſté des Rois.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un trophée, où pend la deſpoüille d'un lyon avec le faiſceau des ſept fléches, qui ſont les armes des Provinces Unies. Au-deſſus du trophée il y a une couronne murale. La femme abbatuë au pied du trophée, repréſente la Hollande. La vache, qui eſt près d'elle, le bout de barque, l'anchre & les filets, marquent la nature du pays, plein de paſturages, & preſque tout environné de la mer. La légende ULTOR REGUM, ſignifie, *vengeur des Rois;* & l'exergue, BATAVIA DEBELLATA. M DC LXXII. *la Hollande ſubjuguée en 1672.*

1672.

LE SECOURS DE WOERDEN.

PENDANT que les troupes du Roy eſtoient en quartiers de rafraichiſſement, les Hollandois réſolurent de reprendre Woërden qui coupoit la communication de la pluſpart des villes qui leur reſtoient. Le prince d'Orange eſpérant de ſurprendre ou de forcer la place avant que les François puſſent ſe raſſembler pour la ſecourir, l'inveſtit le 9 d'Octobre avec un corps de 15 à 16000 hommes. Au premier avis qu'en eut le duc de Luxembourg qui commandoit dans la province d'Utrecht, il ſe mit à la teſte de 3000 hommes ſeulement, donna ordre au reſte des troupes de le ſuivre, & ſe trouva le 11 à deux heures après minuit à portée des ennemis. La difficulté eſtoit d'aborder les quartiers dans un pays tout inondé, à la reſerve d'une digue où ils avoient ſix retranchements l'un ſur l'autre. Le duc de Luxembourg attendit juſqu'à cinq heures du matin le renfort qui le devoit joindre, mais prévoyant que s'il tardoit d'avantage, il ne pourroit cacher le petit nombre de ſes ſoldats, & qu'il perdroit l'occaſion de dégager Woërden, il ne balança point, il traverſa un grand marais, attaqua les Hollandois de front & en flanc, les pouſſa de retranchement en retranchement, leur tua plus de 2000 hommes, leur fit près de 500 priſonniers, & les obligea de ſe retirer avec perte de leur canon & de leur bagage.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit au milieu d'un marais une colomne, à laquelle eſt attaché un bouclier; & la Victoire poſe ſur le haut de ce bouclier une couronne d'herbes verdoyantes & fleuries. La légende, CASTRIS BATAVORUM CAPTIS ET DIREPTIS, ſignifie *le camp des Hollandois pris & pillé*. L'exergue, WURDA OBSIDIONE LIBERATA XII. OCTOB. M DC LXXII. *Woërden ſecouru le 12 d'Octobre 1672.*

1672.

LA LEVEE DU SIEGE DE CHARLEROY.

LEs Hollandois, après une longue négociation, avoient enfin engagé l'Empereur, le roy d'Eſpagne, l'électeur de Brandebourg & pluſieurs autres princes à prendre les armes en leur faveur. Déja meſme ſa Majeſté Impériale avoit envoyé 40000 hommes ſur le Rhin, & l'électeur eſtoit entré avec une armée de 20000 hommes ſur les terres de Cologne & de Munſter. Ces mouvements obligérent le Roy à partager ſes troupes, & inſpirérent aux Hollandois le deſſein de porter tout d'un coup la guerre ſur les frontiéres de France. Le prince d'Orange fit inveſtir Charleroy le 15 de Décembre par un corps de 8000 Eſpagnols que commandoit le comte de Marſin, & ſe rendit lui-meſme au camp le 17 avec l'armée de Hollande. Il n'y avoit alors qu'une foible garniſon dans Charleroy, le Gouverneur eſtoit abſent, & tout ſembloit favoriſer l'entrepriſe des aſſiégeants. Mais le 18 le comte de Montal avec 150 maiſtres ſeulement força leurs gardes, rentra dans ſa place, & inſpira tant de courage aux aſſiégez, qu'ils ne ceſſérent de faire de vigoureuſes ſorties, & de combler de moment à autre tous leurs travaux. Le bruit qui ſe répandit en meſme temps de la marche du Roy, acheva de les déconcerter. Ils renvoyérent dés le 21 leur groſſe artillerie à Namur, & décampérent le lendemain à la pointe du jour.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Charleroy, ſous la figure d'une femme couronnée de tours, avec ſon bouclier à ſes pieds. Elle met ſur la teſte du Roy une couronne d'herbes verdoyantes & fleuries. Les mots de la légende, & de l'exergue, CAROLOREGIUM OBSIDIONE LIBERATUM XXII DECEMBRIS M DC LXXII. ſignifient, *le ſiége de Charleroy levé le 22 de Décembre 1672.*

1672.

LES MAGASINS.

LE meilleur moyen d'aſſeurer le ſuccès des expéditions militaires, eſt de ſe mettre de bonne heure en campagne, & de prévenir les ennemis. Le Roy, dans cette veüe, eſtablit ſur les frontiéres divers magaſins, toûjours en eſtat de fournir les munitions de guerre & de bouche dont il auroit beſoin, & de reſpandre l'abondance dans ſes armées, de quelque coſté qu'il vouluſt les faire agir. Sa Majeſté doit en partie à cette ſage prévoyance le nombre infini de conqueſtes, qui obligérent enfin les ennemis à luy demander la paix.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la Prévoyance ſous la figure d'une femme debout, avec un globe, & un amas d'armes & de proviſions à ſes pieds. D'une main elle tient une corne d'abondance, & de l'autre un gouvernail. La Victoire luy met une couronne de laurier ſur la teſte. Les mots de la légende, PROVIDENTIA VICTRIX, ſignifient *Prévoyance victorieuſe.* Ceux de l'exergue, HORREA ET ARMAMENTARIA UBIQUE CONSTITUTA. M DC LXXII. *Magaſins eſtablis de tous coſtez. 1672.*

1673.

L'ELECTEUR DE BRANDEBOURG POUSSÉ JUSQU'A L'ELBE.

L'ELECTEUR de Brandebourg, & les Impériaux, que le mareſchal de Turenne avoit empeſchez de ſe joindre à l'armée du prince d'Orange, ſe jettérent dans la Weſtphalie, & prirent des quartiers d'hyver ſur les terres de Munſter & de Cologne. Le mareſchal appréhenda, que ſi ces deux Alliez n'eſtoient promptement ſecourus, ils ne quittaſſent les intéreſts de la France : Et pour empeſcher les ennemis d'hyverner dans les pays que le Roy venoit de conquérir, il partit d'Aldernaw, dans l'électorat de Cologne, au commencement de Janvier, traverſa les eſtats de Juliers & de Cléves, paſſa le Rhin à Weſel, & la Lippe à Dorſten, & en chemin ſe rendit maiſtre de la ville d'Unna. Ayant joint enſuite le marquis de Renel, qui avoit obligé l'électeur de Brandebourg à lever le ſiége de Werle, & à ſe retirer dans le païs de la Mark, il pourſuivit les ennemis, les força d'abandonner pluſieurs villes, les chaſſa de tous leurs quartiers, leur fit repaſſer le Weſer avec précipitation, les pouſſa juſqu'au-delà de la foreſt de Soling, prit leur artillerie & leur bagage, & de retour à Neuhaus, il envoya ſon armée hyverner dans le pays de la Mark. Cet électeur, chaſſé ainſi de ville en ville juſqu'à l'Elbe, demanda la paix.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire, près d'un Trophée, écrit ſur un bouclier les noms des villes priſes dans cette expédition. La légende, A RHENO AD ALBIM PULSO BRANDEBURGICO ELECTORE, ſignifie, *l'électeur de Brandebourg pouſſé depuis le Rhin juſqu'à l'Elbe.* L'exergue marque la datte 1673.

1673.

LA PRISE DE MAESTRICK.

MAESTRICK eſtoit une des places les plus conſidérables, qui reſtoient aux Hollandois après les pertes qu'ils avoient faites en 1672. La Meuſe la partage en deux villes, & l'eſtenduë de ſes dehors, tous bien fortifiez, en rendoient les approches & la circonvallation très difficiles. Les ennemis l'avoient munie abondamment de toutes choſes, & y avoient jetté un renfort de 6000 hommes de pied, & d'onze cens chevaux. Cette garniſon, l'élite de leurs troupes, eſtoit commandée par un officier de grande réputation. Le Roy ſçavoit l'eſtat de la place, & il ſembloit que toutes ces difficultez deuſſent le détourner du deſſein d'en faire le ſiége. Cependant ſa Majeſté le fit en perſonne au mois de Juin, & après que l'on eut emporté en plein jour les dehors l'eſpée à la main, on attaqua un grand ouvrage à corne, où les aſſiégez avoient mis leur principale confiance. Ce fut auſſi en ce lieu qu'ils ſe défendirent avec le plus de vigueur. Ils firent joüer coup ſur coup pluſieurs mines, & pluſieurs fourneaux; mais malgré cette réſiſtance, l'ouvrage fut pris; & cette place qui avoit ſouſtenu de ſi longs ſiéges contre le duc de Parme, & contre le prince Frédéric Henry, ſe rendit au Roy après treize jours de tranchée ouverte.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté le fleuve de la Meuſe effrayé de voir la Victoire, qui tient d'une main la foudre levée ſur luy, & qui luy montre de l'autre une couronne murale. Les mots de la légende, VIRTUS ET PRÆSENTIA REGIS, ſignifient, *la valeur & la préſence du Roy*, L'exergue, TRAJECTUM AD MOSAM EXPUGNATUM XXIX JUNII. M DC LXXIII. *Maeſtrick pris le 29 de Juin 1673.*

1674.

LA SECONDE CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

LE Roy, par le traité d'Aix-la-Chapelle, avoit rendu la Franche-Comté au roy d'Eſpagne; mais ſur la fin de l'année 1673 les Eſpagnols ayant déclaré la guerre à la France, ſa Majeſté réſolut de reconquerir cette province ſi importante à la ſeureté de ſes Eſtats. Il fit prendre Gray, & quelques autres poſtes par le mareſchal de Navailles dès le mois de Février; & après avoir donné ordre au mareſchal de Turenne d'empeſcher que le duc de Lorraine, qui s'avançoit avec un grand corps de troupes vers Rhinfeld près de Baſle, ne paſſaſt le Rhin, il alla mettre le ſiége devant Beſançon, qu'il réduiſit en peu de jours à capituler. Delà il marcha à Dole, qui ne tint que ſix jours. Salins fut pris auſſitoſt par le duc de la Feüillade, & les forts de S.te Anne, & de Joux ſe rendirent au duc de Duras. Si bien qu'en moins de trois mois, le Roy ſe vit une ſeconde fois maiſtre d'une ſi belle province.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy y paroiſt ſur un char à l'antique, tiré par quatre chevaux attelez de front. On voit ſous le char pluſieurs eſtendards renverſez, & des boucliers, où ſont les armes des villes conquiſes. Les mots de la légende, DE SEQUANIS ITERUM, ſignifient, *ſeconde Conqueſte de la Franche-Comté;* & ceux de l'exergue, ADDITA IMPERIO GALLICO PROVINCIA. M DC LXXIV. veulent dire, *le royaume de France augmenté d'une province 1674.*

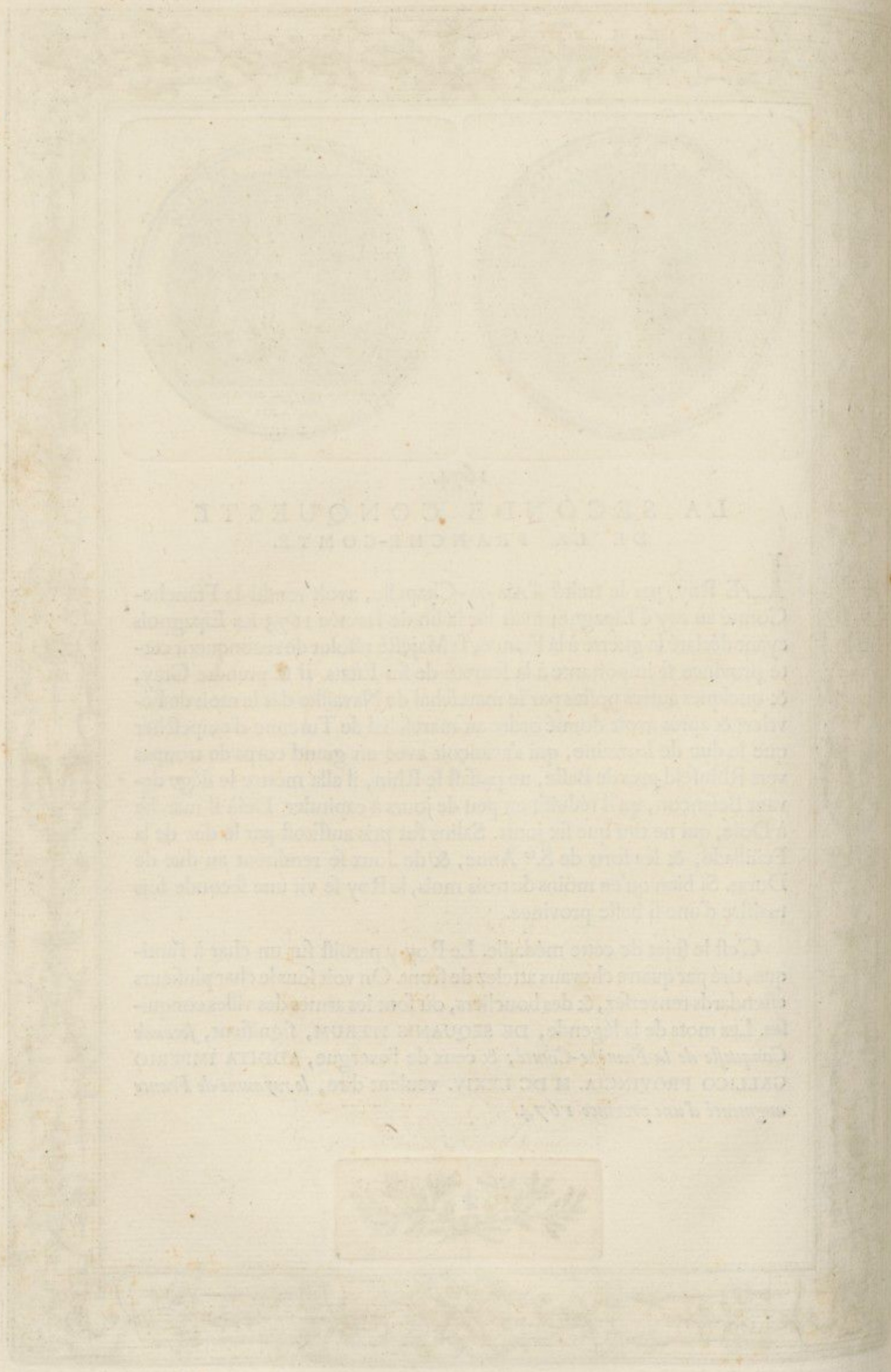

1674.

AUTRE MEDAILLE SUR LA SECONDE CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

DANS cette médaille, on voit la Victoire debout, tenant deux couronnes, qu'elle va poſer ſur deux amas d'armes, ou trophées. Les paroles de la légende, FORTUNA MANENS, ſignifient *fortune conſtante.* L'exergue, SEQUANI ITERUM SUBACTI. M DC LXXIV. *Les peuples de la Franche-Comté ſubjuguez pour la ſeconde fois. 1674.*

1674.

LA PRISE DE LA VILLE ET DE LA CITADELLE DE BESANÇON.

DEs que le Roy ſe fut mis en marche, pour entrer dans la Franche-Comté, il envoya le duc d'Enguien inveſtir Beſançon, & peu de jours après l'aſſiégea lui-meſme. Sa Majeſté arriva devant la place le 3 de May, & fit ouvrir la tranchée le 6. Les pluyes & les neiges continuelles incommodérent extrémement les troupes, & retardérent beaucoup les travaux. La ville ne laiſſa pas d'eſtre priſe en huit jours. Les ennemis ſe retirérent dans la citadelle, qui paſſoit pour imprenable. Ils en avoient achevé les fortifications, ſur les fondements jettez par les François en 1668. Elle eſt preſque entiérement environnée de la riviére du Doux, & baſtie ſur un roc eſcarpé. On l'attaqua en plein midy; les ſoldats à la faveur du canon qu'on avoit mis en batterie ſur deux hauteurs, plus élevées encore que la citadelle, gagnérent le haut du rocher en graviſſant, & y plantérent leurs drapeaux. Cette action des plus hardies qu'on ait jamais veües, intimida ſi fort les aſſiégez, qu'ils ſe rendirent.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le fleuve du Doux appuyé ſur ſon urne. Il regarde avec eſtonnement la Victoire, qui part de la pointe d'un rocher, & qui d'une main tient une couronne murale, & de l'autre un foudre. On a repréſenté dans l'eſloignement la ville, & plus haut la citadelle & le rocher qui eſtoit vis-à-vis. Les mots de la légende, VIRTUS GALLICA, ſignifient, *la valeur des François.* Ceux de l'exergue, VESUNTIO RURSUS CAPTA XXII MAII. M DC LXXIV. veulent dire, *Beſançon pris pour la ſeconde fois le 22 de May 1674.*

1674.

LA PRISE DE DOLE.

AU commencement de l'année 1668 le Roy avoit pris Dole en deux jours, mais les Eſpagnols s'eſtoient perſuadez que cette place n'avoit eſté priſe ſi facilement, qu'à cauſe que ſes fortifications eſtoient imparfaites. Ils en relevérent les remparts, y adjouſtérent des dehors conſidérables, & y mirent une groſſe garniſon. Tout cela n'empeſcha pas le Roy de l'attaquer. Les ennemis ſe défendirent avec beaucoup de valeur; mais le ſeptiéme jour de tranchée ouverte, une grande bréche déja faite au baſtion, & un fourneau preſt à le faire ſauter la nuit ſuivante, les firent réſoudre à capituler.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy à cheval, tenant un baſton de commandement, au haut duquel eſt une couronne murale. La légende, DOLA SEQUANORUM ITERUM CAPTA, ſignifie, *Dole en Franche-Comté priſe pour la ſeconde fois.* A l'exergue eſt la datte VI. JUNII M DC LXXIV. *le 6 de Juin 1674.*

1674.

LE COMBAT DE SINTZHEIM.

LE mareſchal de Turenne, ayant réſolu de combattre les Impériaux & les Lorrains, avant que le duc de Bournonville les euſt joints, décampa d'Hocfeld le 12 de Juin, paſſa le Rhin à Philisbourg le 14, & les trouva le 16 à Sintzheim. Leur cavalerie eſtoit en bataille ſur une hauteur. Ils avoient devant eux la ville de Sintzheim, un château fortifié, & un gros ruiſſeau. Ce ruiſſeau, qu'on ne pouvoit paſſer que ſur un pont, eſtoit au milieu de la ville, où ils avoient jetté leur infanterie & leurs dragons pour défendre le paſſage. Le mareſchal, quoyqu'inférieur en nombre, fit attaquer la ville & le château, & s'en rendit maiſtre. Preſque tous ceux qui les défendoient furent tuez, ou pris. Quelques-uns ſe ſauvérent, & rompirent le pont. Les François paſſérent promptement ſur deux autres ponts, qu'on leur avoit préparez. A peine commençoient-ils à ſe mettre en bataille dans un terrain fort étroit, que les Cuiraſſiers de l'Empereur, & les Saxons les chargent, les pouſſent juſqu'aux portes de Sintzheim, & s'emparent de l'artillerie. Les troupes du Roy s'eſtant ralliées, & eſtenduës à la faveur du feu de l'infanterie, les repouſſérent à leur tour. Les ennemis revinrent à la charge, & furent encore renverſez. Le duc de Lorraine & le comte Caprara firent un dernier effort avec toute leur cavalerie; mais enfin, ni l'avantage du poſte, ni la ſupériorité du nombre ne purent les garentir d'une défaite entiére. Ils prirent la fuite, laiſſérent tout leur bagage, & furent vivement pourſuivis juſqu'aux portes d'Hailbron.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un foudre ailé. Les mots de la légende, VIS ET CELERITAS, ſignifient, *la valeur & la diligence;* & l'exergue, PUGNA AD SINTZHEMIUM XVI JUNII. M DC LXXIV. *Combat de Sintzheim le 16 de Juin 1674.*

1674.

LE COMBAT DE LADENBOURG.

LE duc de Lorraine, & le comte Caprara, avec les troupes qu'ils avoient pu ramaſſer du débris de la bataille de Sintzheim, s'eſtoient ralliez près de Heidelberg, & avoient reçeu un renfort ſi conſidérable, que leur armée ſe trouva de moitié plus forte que celle du Roy. Ils ne ſe crurent pourtant pas en ſeureté; ils entrérent dans le Palatinat entre le Mein & le Nékre, & ſe retranchérent près de Ladenbourg. Le mareſchal de Turenne, qui eſtoit revenu en deçà du Rhin, réſolut de les aller chercher, pour les combattre une ſeconde fois. Il partit de Loken le 3 de Juillet, paſſa le Rhin à Philisbourg, arriva le 4 ſur les bords du Nékre, ſe rendit maiſtre du gué près de Vidlingen, & fit jetter auſſitoſt un pont de bateaux, pour le paſſage de l'infanterie & de l'artillerie. Mais le lendemain, comme il eſtoit ſur le point de paſſer, il apprit que les ennemis avoient décampé la veille. Le comte de Roye, détaché avec quelques eſcadrons, atteignit leur cavalerie, qui faiſoit l'arriére-garde, & qui l'attendit en bataille dans une petite plaine au-delà de Zuigemberg. Il la renverſe, & la pouſſe juſqu'au gros de l'infanterie, qui ſe débanda pour gagner les bois. La cavalerie Françoiſe pourſuivit les fuyards juſqu'au-delà de Darmſtat, en tua un grand nombre, & fit pluſieurs priſonniers. Leurs généraux, avec le reſte de leur armée, ſe ſauvérent du coſté de Francfort.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un cavalier, qui, tenant un eſtendard François, court après les ennemis. Derriére luy eſt le fleuve du Nékre. La légende, GERMANIS ITERUM FUSIS, ſignifie, *les Allemands battus une ſeconde fois.* L'exergue, AD NICRUM V JULII. M DC LXXIV. *ſur les bords du Nékre le 5 de Juillet 1674.*

1674.

LA BATAILLE DE SENEF.

LEs Allemands, les Eſpagnols, & les Hollandois au nombre de plus de 60000 hommes ſous la conduite du prince d'Orange, s'avançoient, réſolus de pénétrer dans le cœur du royaume par les frontiéres de Champagne & de Picardie. Le prince de Condé, qui prévoyoit leurs deſſeins, mais qui n'avoit pas aſſez de troupes pour marcher à eux, choiſit un camp, où ſans avoir rien à craindre de leur ſupériorité, il puſt profiter de leurs mouvements. Il ſe poſta ſur la riviére du Piéton, qui entouroit preſque toute ſon armée. Les ennemis, ſe confiant en leur nombre, défilérent aſſez près de luy. Comme il obſervoit leur marche, il réſolut de tomber ſur leur arriére-garde, que les défilez ſéparoient du gros de leur armée, il paſſe le Piéton, attaque l'infanterie poſtée dans Senef, la taille en piéces, défait 4000 chevaux qui la ſouſtenoient, & les pouſſe juſqu'à la hauteur de ſaint Nicolas, où leur corps de bataille fit ferme. Mais il le chargea avec tant de vigueur, qu'il le renverſa, & le pourſuivit juſqu'au village du Fay. Là le combat recommença avec un tel acharnement, qu'il n'y eut que la nuit qui les ſépara. Les François demeurérent maiſtres du champ de bataille, firent un grand nombre de priſonniers, & prirent tout le bagage.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire, tenant d'une main une couronne de laurier, & de l'autre un eſtendard, vole ſur un amas d'armes. La légende, CÆSIS AUT CAPTIS HOSTIUM X. MILLIBUS, SIGNIS RELATIS C. VII. & l'exergue, AD SENEFFAM XI. AUG. M DC LXXIV. ſignifient, *dix mille hommes tuez ou faits priſonniers, & cent ſept drapeaux pris à la bataille de Senef, le 11 d'Aouſt 1674.*

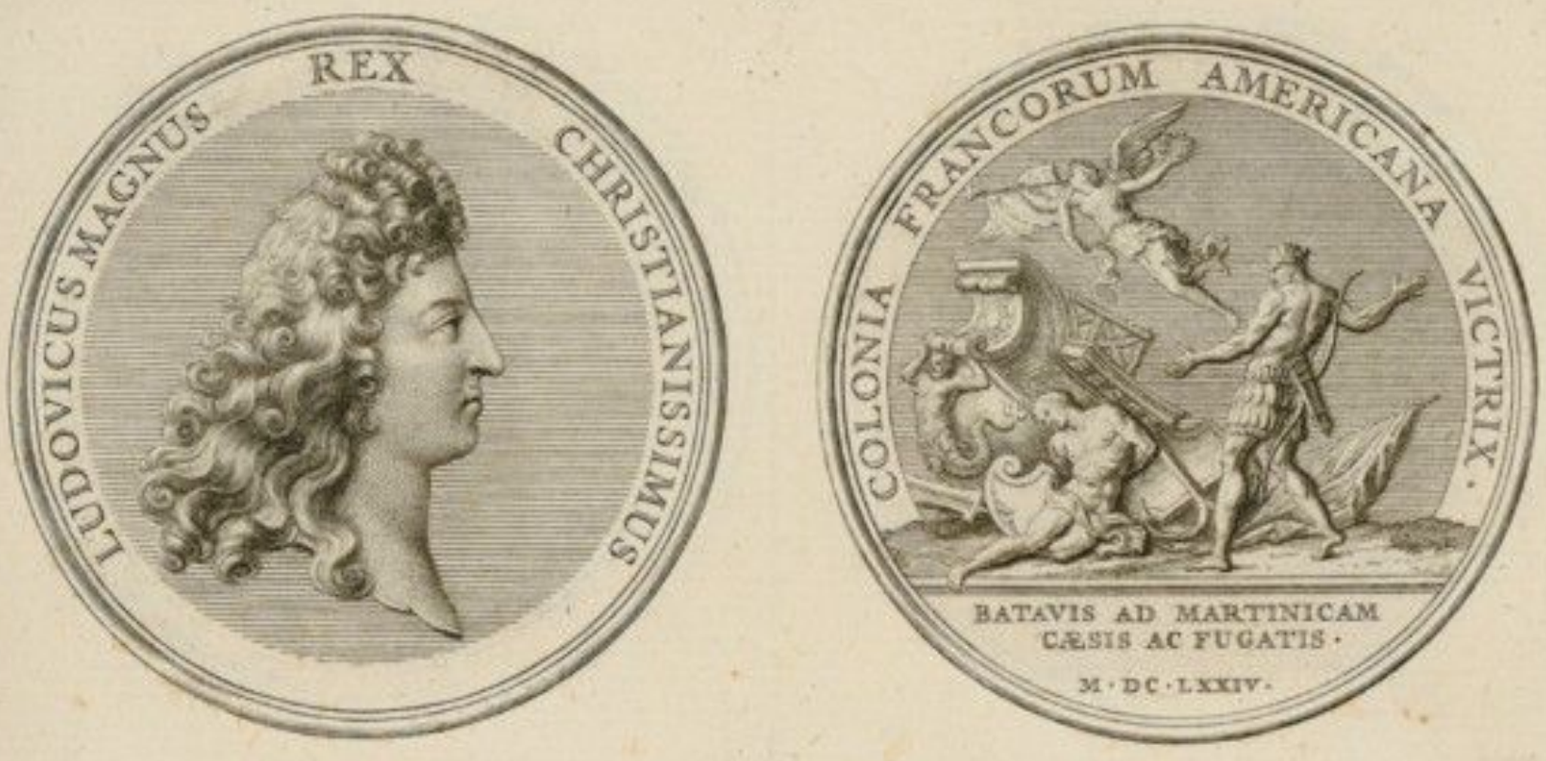

1674.

LA DEFAITE DES HOLLANDOIS EN AMERIQUE.

LA flotte des Hollandois, compoſée de quarante vaiſſeaux, & commandée par le vice-amiral Ruyter, mit à terre 4000 hommes dans l'iſle de la Martinique, pour en chaſſer la colonie Françoiſe. Ils attaquérent le fort avec beaucoup de vigueur, mais ils trouvérent une réſiſtance encore plus vigoureuſe, & furent obligez d'abandonner l'entrepriſe, après avoir eu plus de 1600 hommes tuez, ou bleſſez.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit un trophée naval, & à coſté un Américain, qui le regarde avec admiration. La Renommée vole au-deſſus, tenant une couronne. Les mots de la légende, COLONIA FRANCORUM AMERICANA VICTRIX, ſignifient, *colonie Françoiſe victorieuſe en Amérique.* Ceux de l'exergue, BATAVIS AD MARTINICAM CÆSIS AC FUGATIS M DC LXXIV. veulent dire, *les Hollandois défaits dans l'iſle de la Martinique en 1674.*

1674.

LA LEVÉE DU SIEGE D'OUDENARDE.

QUOIQUE les Alliez euſſent perdu beaucoup de troupes dans le ſanglant combat de Senef, néantmoins, comme ils eſtoient encore fort ſupérieurs en nombre, ils ſe crurent en eſtat d'aſſiéger quelque ville, dont la priſe effaçât le ſouvenir de leur derniére défaite. Après avoir longtemps menacé pluſieurs places, ils tombérent enfin ſur Oudenarde. Le prince de Condé n'eut pas pluſtoſt des nouvelles certaines de leur mouvement, qu'il marcha en diligence, paſſa la Haine & l'Eſcauld, & ſe trouva le ſixiéme jour à la veüe de leurs lignes. Les ennemis ne jugérent pas à propos de l'attendre; ils ſe retirérent avec précipitation, & gagnérent la hauteur de Leede à la faveur d'un brouillard, qui les déroba au vainqueur.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Victoire, qui marche avec une extrême viteſſe. Elle tient d'une main une couronne, & de l'autre un javelot, pour marquer qu'elle pourſuit les meſmes ennemis, qu'elle venoit de vaincre. La légende, VICTORIA OPIFERA, ſignifie, *la Victoire prompte à ſecourir.* L'exergue, ALDENARDA OBSIDIONE LIBERATA. XXI SEPTEMB. M DC LXXIV. *le ſiége d'Oudenarde levé le 21 de Septembre 1674.*

1674.

LA BATAILLE D'ENSHEIM.

L'Armée Impériale, fortifiée des troupes de plusieurs princes d'Allemagne, se rapprocha de Strasbourg au mois de Septembre. Les habitants, contre la foy de la neutralité, luy livrérent leur pont. Elle entra en Alsace, où elle attendoit encore 20000 hommes que luy amenoit l'électeur de Brandebourg. Le mareschal de Turenne, qui estoit à Lavantzenaw avec une armée fort inférieure, résolut de combattre les ennemis, avant que les troupes de cet électeur, déja arrivées à Rastat dans le païs de Bade, les eussent joints. Il partit le 3 d'Octobre, & arriva le soir sur les hauteurs de Molsheim, d'où il découvrit les impériaux campez au-delà de deux riviéres, qu'il fit passer la nuit; & le lendemain à la pointe du jour ses troupes se trouvérent en bataille. La droite des ennemis estoit bordée de grosses hayes, & leur gauche couverte en partie par un bois, & défenduë par le village d'Ensheim, où ils avoient de l'infanterie & du canon. L'attaque commença par le bois avec beaucoup de chaleur, & le carnage fut grand de part & d'autre, les Allemands furent souvent poussez, & se ralliérent plusieurs fois; mais après huit heures de combat, ils se retirérent en desordre sous Strasbourg. Ils eurent dans cette troisiéme bataille plus de 3000 hommes tuez, ils perdirent dix piéces de canon, trente estendards ou drapeaux, la plus grande partie de leur bagage, & on fit un grand nombre de prisonniers.

C'est le sujet de cette médaille. La Victoire tenant d'une main une couronne de laurier, & de l'autre une palme, marche sur des boucliers aux armes de l'Empire. La légende, DE GERMANIS TERTIO, signifie, *troisiéme victoire remportée sur les Allemands.* L'exergue, AD ENSHEMIUM IV. OCTOB. M DC LXXIV. *bataille d'Ensheim le 4 d'Octobre 1674.*

1674.

VAINS PROJETS DES FLOTTES HOLLANDOISES.

AUSSITOST que les Hollandois eurent fait la paix avec l'Angleterre, & conclu une ligue avec l'Empereur & le roy d'Eſpagne, ils voulurent tenter contre la France quelque entrepriſe, dont ils puſſent avoir toute la gloire. Ils avoient alors plus de cent cinquante vaiſſeaux de guerre. Cette puiſſante flotte fut partagée en deux eſcadres, dont l'une ſous la conduite du vice-amiral Ruyter, eut ordre d'aller attaquer les colonies Françoiſes de l'Amérique; & l'autre, que commandoit le vice-amiral Tromp, & dans laquelle les Eſtats avoient mis leur principale confiance, fut deſtinée à faire une deſcente en quelque province du royaume. Ces grands deſſeins n'eurent aucun ſuccès. Ruyter, après avoir levé le ſiége du fort de la Martinique, regagna les ports de Hollande. Le vice-amiral Tromp fit à la verité une deſcente dans Belle-Iſle avec 8000 hommes, mais au bout de quelques jours, il fut contraint de ſe rembarquer, après avoir, pour tout exploit, pillé une égliſe, & enlevé quelques beſtiaux.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit une femme aſſiſe au bord de la mer, & appuyée ſur un bouclier aux armes de France. Près d'elle ſont deux génies, qui ſe joüent. La flotte ennemie paroiſt dans l'éloignement. La légende, TRANQUILLITAS ORÆ MARITIMÆ; & l'exergue, SPECTANTE NEC QUICQUAM AUDENTE CLASSE HOSTIUM MAXIMA. M DC LXXIV. ſignifient, *la tranquillité des coſtes de France à la veüe d'une puiſſante flotte ennemie, qui n'oſe rien entreprendre 1674.*

1675.

L'ARMEE ALLEMANDE CHASSEE DE L'ALSACE, ET OBLIGÉE A REPASSER LE RHIN.

DE's que les Allemands ſe virent fortifiez par les troupes de Brandebourg & d'autres princes de l'Empire, ils allérent prendre des quartiers d'hyver dans la haute Alſace. Le mareſchal de Turenne, conſidérablement affoibli par les trois batailles qu'il avoit gagnées, s'eſtablit à Detwiller, fit fortifier Saverne & Haguenau; & ayant ſemé le bruit, qu'il alloit couvrir la Lorraine & les trois Eveſchez, il partit au mois de Décembre, & au lieu de continuer ſa marche dans la Lorraine, il ſépara ſes troupes par petits corps, & leur marqua le lieu où elles devoient l'attendre. Auſſitoſt il prit les devants avec quelque cavalerie, joignit le détachement que le Roy luy envoyoit de Flandre, & rentra bruſquement en Alſace par Beffort. En arrivant il défit à Mulhauſem 6000 chevaux & 2500 hommes d'infanterie, reprit divers poſtes, & fit priſonniers de guerre des régiments entiers. Les ennemis, ſurpris de le voir au milieu de leurs quartiers, lorſqu'ils le croyoient en Lorraine, raſſemblérent leur armée derriére la riviére de Turkeim, où le mareſchal de Turenne les attaqua, & les défit. La nuit ſurvint & favoriſa leur retraite; ils ſe ſauvérent du coſté de Strasbourg. Enfin cette armée ſi nombreuſe, commandée par tant de princes de l'Empire, qui ne ſe propoſoient pas moins que d'envahir les provinces du royaume, repaſſa le Rhin & alla hyverner en Allemagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit un Trophée, que deux ſoldats, qui fuyent, regardent avec effroy. La légende, LX MILLIA GERMANORUM ULTRA RHENUM PULSA, ſignifie *ſoixante mille Allemands obligez à repaſſer le Rhin.* L'exergue marque la datte 1675.

1675.

LE SECOURS DE MESSINE.

LORSQUE la ville de Meſſine ſe fut miſe ſous la protection du Roy, les Eſpagnols ne pouvant s'y reſtablir à force ouverte, luy coupérent les vivres par terre & par mer. Le fort de la Scaletta la tenoit bloquée du coſté de terre; & vingt vaiſſeaux avec ſeize galéres à l'entrée du phare, réduiſirent bientoſt les Meſſinois à la derniére extrêmité. Le duc de Vivonne, avec neuf vaiſſeaux de guerre, trois bruſlots, & une frégate, eut ordre de conduire à Meſſine un grand nombre de baſtiments chargez de toutes ſortes de proviſions. Les ennemis informez qu'il eſtoit à l'entrée du canal, s'avancérent pour luy diſputer le paſſage. Les deux premiéres diviſions commandées, l'une par le duc de Vivonne, & l'autre par le lieutenant général Duqueſne, ſoutinrent ſeules durant quatre heures le feu de leurs vaiſſeaux, & de leurs galéres, auxquelles un calme ſurvenu donnoit un grand avantage. La troiſiéme diviſion ſous la conduite du marquis de Preüilly, ſe joignit enfin aux deux autres. Dans ce moment l'eſcadre du chevalier de Valbelle, qui avoit débarqué les prémiéres troupes à Meſſine, & qui à trois mille de là attendoit la flotte du Roy, arriva fort à propos; les Eſpagnols ne penſérent qu'à fuïr. Le ſecours entra dans Meſſine, & y reſtablit l'abondance.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la Victoire qui vole, tenant d'une main des eſpics de bled, & de l'autre une couronne. La ville, le port, & le phare de Meſſine ſont repréſentez dans le lointain. La légende, ALIMENTA MESSANÆ, & l'exergue HISPANIS AD FRETUM SICULUM DEVICTIS XI FEBR. M DC LXXV. ſignifient, *convoy de vivres mené à Meſſine, après la défaite des Eſpagnols dans le dêtroit de Sicile, le 11 de Février 1675.*

1675.

LA PRISE DE HUY, ET DE DINANT.

MAESTRICK, pris ſur les Hollandois, couvroit le pays de Liége du coſté le plus dangereux. Cependant les conféderez occupoient encore ſur la Meuſe Huy & Dinant, qui leur facilitoient la communication avec Namur, & les mettoient à portée de ravager le pays de Liége, & une partie de celuy d'entre Sambre & Meuſe. Le Roy fit aſſiéger ces deux places, l'une par le mareſchal de Créquy, & l'autre par le marquis de Rochefort. Elles ſe rendirent en peu de jours. Leur priſe aſſeura tout le pays, & ouvrit un chemin libre, pour envoyer les ſecours néceſſaires à Maëſtrick, la plus avancée de toutes les places que le Roy avoit conquiſes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le fleuve de la Meuſe tient d'une main l'eſcuſſon de la ville d'Huy, & de l'autre celuy de la ville de Dinant. Ces deux places paroiſſent dans l'éloignement. Les mots de la légende, PROLATI AD MOSAM IMPERII SECURITAS, ſignifient, *la ſeureté des conqueſtes ſur la Meuſe.* L'exergue, DENONANTIO ET HOYO CAPTIS. M DC LXXV. veut dire, *priſe de Dinant & d'Huy en 1675.*

1675.

LA PRISE DE LIMBOURG.

A Peine Huy & Dinant eurent capitulé, que le Roy ſe poſta avec ſon armée à Neufchaſteau, pour obſerver les ennemis, pendant que le prince de Condé formeroit le ſiége de Limbourg. Ils s'avancérent juſqu'à Hamsberg au nombre de 40000 hommes, réſolus de tenter le ſecours. Le Roy, ſur l'avis de leur marche, fit reconnoiſtre un poſte dans la plaine de Clermont, pour les combattre, mais la préſence de ſa Majeſté les arreſta. Cependant le duc d'Enguyen, à qui le prince de Condé ſon pere avoit remis la conduite du ſiége, preſſa vivement les attaques. Le ſeptiéme jour les François ſe logérent ſur le baſtion après un aſſaut fort ſanglant. Le prince de Nauſſau Sigen, gouverneur de la place, demanda à capituler. Tandis qu'on dreſſoit les articles, il reçeut avis que le prince d'Orange venoit le ſecourir. Sur cette eſpérance il chercha à gagner du temps par de nouvelles propoſitions; mais le duc d'Enguyen ſur l'heure meſme ordonna l'aſſaut général, & le gouverneur qui ne ſe trouvoit pas en eſtat de le ſouſtenir, ne différa plus à ſigner la capitulation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit Pallas, qui d'une main tient une couronne murale, & de l'autre l'Egide, pour faire entendre l'inaction & l'immobilité des ennemis à l'approche du Roy. La ville de Limbourg paroiſt en éloignement. Les mots de la légende, REGE IN HOSTES SIGNA OBVERTENTE; & ceux de l'exergue, LIMBURGUM CAPTUM XXI. JUNII M DC LXXV. ſignifient, *Limbourg pris, pendant que le Roy faiſoit teſte aux ennemis, qui s'avançoient pour ſecourir la place, le 21 de Juin 1675.*

1675.

LE COMBAT D'ALTENHEIM.

LE mareſchal de Turenne, après avoir paſſé le Rhin, ſerroit de près les Impériaux dans le marquiſat de Bade. Les deux armées eſtoient en préſence aux environs du village de Saſpack, lorſque ce général, eſtant allé ſur une hauteur obſerver l'armée ennemie, & reconnoiſtre les endroits par où il pourroit l'attaquer, fut tué d'un coup de canon. Sa mort jetta la conſternation dans ſon armée & releva les eſpérances de Montécuculli, qui ne doutant pas, qu'après une ſi grande perte, les François ne fuſſent aiſez à défaire, marcha pour leur couper le chemin du pont qu'ils avoient à Altenheim. Mais ils y arrivérent avant luy, & déja meſme une partie de la cavalerie eſtoit paſſée. Montécuculli dans ce moment tomba ſur l'arriére-garde, l'infanterie tint ferme, & donna le temps à la cavalerie de revenir ſur ſes pas. Le combat fut long & ſanglant. Le marquis de Vaubrun fut tué en ralliant quelques eſcadrons, & le comte de Lorge demeura ſeul général dans le reſte de l'action, qui fut pouſſée avec tant de valeur & tant de conduite, que les Impériaux furent contraints de ſe retirer. L'armée Françoiſe repaſſa paiſiblement en Alſace, emporta pluſieurs eſtendards, emmena meſme une partie du canon des ennemis, & laiſſa le champ de bataille couvert de leurs morts.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire tient de la main droite un javelot, dont elle préſente la pointe en regardant derriére elle, & de la main gauche elle montre au Rhin une couronne de laurier. Les mots de la légende, EXERCITUS REDUX; & ceux de l'exergue, VICTORIA AD ALTENHEMIUM I. AUGUSTI M DC LXXV. ſignifient, *l'armée françoiſe de retour, après avoir remporté une victoire près d'Altenheim le 1 d'Aouſt 1675.*

1675.

LA CAMPAGNE DE CATALOGNE.

LEs armes du Roy ne proſpéroient pas ſeulement en Flandre, & en Allemagne. Le comte de Schomberg pourſuivoit en Catalogne le duc de ſaint Germain, qui commandoit l'armée d'Eſpagne, & qui s'eſtoit retranché ſur le Pont Mayor de la riviére du Ter. Les François forcérent ce paſſage l'eſpée à la main. La cavalerie Eſpagnole gagna en deſordre la montagne voiſine, & le duc de ſaint Germain ſe ſauva dans Gironne avec ſon infanterie. Le fort Joüy, défendu par le canon de Gironne meſme, & par 300 hommes ſouſtenus de toute la cavalerie, fut emporté le lendemain après un aſſaut tres long & tres rude. Enſuite le comte de Schomberg s'empara d'Ampurias, poſte conſidérable ſur le bord de la mer. La vigueur, que les François teſmoignérent dans toutes ces actions, & la retraite du Viceroy, ſorti de Gironne, de peur d'y eſtre aſſiégé, jettérent une telle eſpouvante dans le païs, que les villes & les bourgs ouvrant leurs portes, mirent les troupes de ſa Majeſté en eſtat d'entreprendre le ſiége de Bellegarde. La ſituation de cette place baſtie ſur le haut d'une montagne, qui la rend preſque inacceſſible, trois forts royaux, & pluſieurs autres ouvrages quon y avoit encore adjoûtez, ne l'empeſchérent pas de capituler après cinq jours de tranchée ouverte; ce qui termina glorieuſement la campagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Hercule, la maſſuë levée, marche au pied des montagnes. On voit près de luy l'Eſpagne eſtonnée. Les mots de la légende, CATALONIÆ ADITUS OCCUPATI, ſignifient, *les François maiſtres des paſſages de la Catalogne.* Et ceux de l'exergue, LXXX URBIBUS AUT OPPIDIS CAPTIS. M DC LXXV. *Priſe de quatre-vingts villes ou bourgs. 1675.*

1675.

LA LEVÉE DU SIEGE D'HAGUENAU.

LA perte, que les Impériaux avoient faite au combat d'Altenheim, ne leur oſta pas l'eſpérance de profiter du deſordre, où ils ſe figuroient que devoit eſtre l'armée Françoiſe depuis la mort de ſon général. Renforcez d'un corps de troupes, qui les rendoit fort ſupérieurs en nombre, ils paſſent le Rhin ſur le pont de Strasbourg, & marchent à grandes journées dans l'Alſace. Leur deſſein eſtoit d'y eſtablir des quartiers d'hyver, afin d'ouvrir de bonne heure la campagne l'année ſuivante, & de pénétrer dans quelque province de France. L'éxécution de leur projet commença par le ſiége d'Haguenau, place aſſez mal-fortifiée, & où il n'y avoit qu'une foible garniſon. Les ennemis ſe promettoient de l'emporter d'aſſaut, dès que leurs batteries, qui tiroient déja, auroient fait bréche. Cependant au premier avis qu'ils eurent que l'armée du Roy marchoit à eux, ranimée par la préſence du prince de Condé, qui en avoit pris le commandement, ils levérent le ſiége avec précipitation. Les deux armées furent longtemps à ſe ſuivre, & à s'obſerver l'une l'autre; mais enfin, au commencement de Novembre, les Impériaux firent repaſſer le Rhin à une partie de leurs troupes, & tous leurs projets ſe terminérent à prendre des quartiers d'hyver dans leur propre païs.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France tient d'une main une couronne d'herbes fleuries, & une eſpée; & de l'autre un bouclier, dont elle couvre l'Alſace. La légende, SALUS ALSATIÆ, ſignifie *le ſalut de l'Alſace;* & l'exergue, HAGENOIA OBSIDIONE LIBERATA XIV. SEPTEMB. M DC LXXV. *le ſiége d'Haguenau levé le 14 de Septembre 1675.*

1675.

LE ROY DE POLOGNE,
CHEVALIER DES ORDRES DU ROY.

MICHEL Wiesnowiski, roy de Pologne, estant mort, les Polonois, entre un grand nombre d'illustres concurrents, éleûrent pour leur Roy Jean Sobieski. Dès qu'il fut parvenu à la Couronne, qu'il devoit en partie aux bons offices de la France, il tesmoigna souhaiter d'estre chevalier des Ordres du Roy. Le Roy luy en envoya le Cordon par le marquis de Bethune chevalier, & beau-frere de la nouvelle reine de Pologne. Ce marquis en vertu du pouvoir qu'il avoit, conféra les Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit à sa Majesté Polonoise. La Cérémonie se fit à Zolkieu avec beaucoup de magnificence.

C'est le sujet de cette médaille. Dans le milieu on voit un Escu miparti des Armes de Pologne & de Lithuanie; autour sont les colliers des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit. La légende, CONCORDIÆ VINCULUM, signifie, *lien de concorde & d'amitié.* L'exergue, JOANNE POLONORUM REGE TORQUE DONATO. M DC LXXV. veulent dire, *Jean Sobieski, roy de Pologne, chevalier des Ordres du Roy en 1675.*

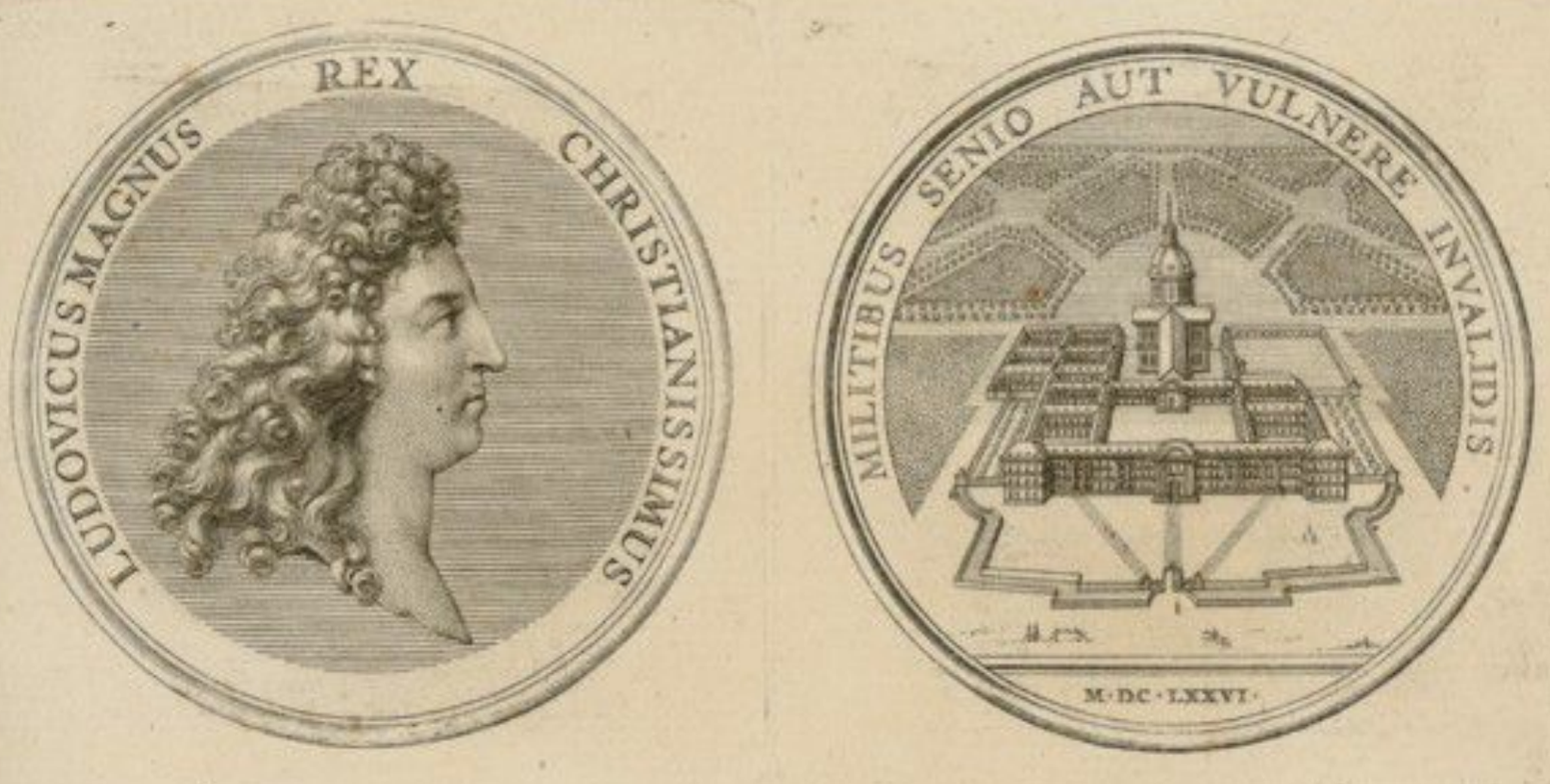

1676.

LES INVALIDES.

LE Roy, non content de récompenſer dans l'occaſion la valeur des gens de guerre, a voulu leur aſſeurer des jours heureux & paiſibles, lorſque l'âge ou les bleſſures les auroient forcez de quitter le ſervice. Sa Majeſté a prévû leurs beſoins, & y a pourvû avec une magnificence royale, en faiſant baſtir aux portes de la capitale du Royaume un hôtel ſuperbe, où ils ſont ſeurs d'avoir tous les ſecours néceſſaires, & de paſſer le reſte de leur vie dans une douce & chreſtienne tranquillité. L'officier & le ſoldat y ſont reçeûs. Ils trouvent meſme dans le repos une image de la guerre, qui les empeſche de tomber dans l'oiſiveté, & qui leur fait encore pratiquer une partie des fonctions militaires.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté l'Hôtel des Invalides. Les mots de la légende, MILITIBUS SENIO AUT VULNERE INVALIDIS. M DC LXXVI. ſignifient, *aſyle deſtiné aux ſoldats, que la vieilleſſe ou les bleſſures ont mis hors d'eſtat de ſervir.* L'exergue marque la datte 1676.

1676.

LA BATAILLE NAVALE D'AGOSTA.

LEs flottes d'Eſpagne, & de Hollande, partirent de Reggio pour aſſiéger en Sicile Agoſta place conſidérable, que le duc de Vivonne avoit priſe l'année d'auparavant. L'armée navale du Roy, ſous les ordres du lieutenant général Duqueſne, ſortit du port de Meſſine le 20 d'Avril pour les chercher, & les apperçeût le 22 par le travers de Catane. Les Eſpagnols & les Hollandois vinrent audevant de luy, avec 36 vaiſſeaux, & 9 galéres. L'avant-garde ennemie, commandée par le vice-amiral Ruyter, eut d'abord 5 ou 6 de ſes plus gros vaiſſeaux déſemparez, que les galéres remorquérent. Elle ne laiſſa pas de ſouſtenir aſſez longtemps le combat, contre l'eſcadre Françoiſe qui lui eſtoit oppoſée. Duqueſne s'avança avec le corps de bataille, & attira ſur lui l'amiral d'Eſpagne, qui commandoit la ſeconde diviſion. Alors le feu redoubla de part & d'autre, & quelques vaiſſeaux Eſpagnols furent mis hors de combat. Les deux arriére-gardes, qui n'avoient pas encore combattu, s'approchérent pour partager la gloire & le péril; mais, Ruyter ayant eſté bleſſé à mort d'un coup de canon, la victoire ne fut plus diſputée. Les ennemis, à la faveur de la nuit & du vent, prirent la route de Syracuſe, & abandonnérent l'entrepriſe d'Agoſta.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Victoire ſur le haut d'une colonne roſtrale, & cette colonne eſt ornée d'un trophée naval. Les mots de la légende, DEVICTA HOSTIUM CLASSE DUCE INTEREMPTO; & ceux de l'exergue, AD AUGUSTAM SICILIÆ. XXII APRILIS M DC LXXVI. ſignifient, *la flotte des ennemis défaite, & leur Amiral tué près d'Agoſta en Sicile le 22 d'Avril 1676.*

1676.

LA PRISE DE CONDE.

LE Roy, dans la veüe de ſe donner un paſſage ſur la Haiſne & ſur l'Eſcauld, de mettre la Flandre Françoiſe à couvert, & de couper la communication de Valenciennes, & de Cambray avec le reſte des païs-bas Eſpagnols, réſolut d'attaquer Condé. Il ſe rendit le 21 d'Avril devant la place, & fit ouvrir la tranchée le jour meſme. Le prince d'Orange, pour ne pas démentir les grandes promeſſes qu'il avoit faites à ſes alliez, marcha avec une extrême diligence à deſſein de ſecourir cette place, fort importante par ſa ſituation. Sa Majeſté, pour haſter le ſiége, ordonna trois attaques. Les dehors furent emportez l'eſpée à la main, la ville ſe rendit à diſcrétion, preſque en préſence des armées d'Eſpagne & de Hollande, qui s'eſtoient avancées entre Mons & ſaint Guiſlain. Le Roy la ſauva du pillage & de la fureur du ſoldat.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit les urnes des trois fleuves, qui paſſent à Condé; ces trois fleuves ſont, l'Eſcauld, l'Hoſnau, & la Haiſne. Sur l'urne du milieu s'éleve un caducée, ſymbole de paix & de ſeureté, avec une palme d'un coſté, & de l'autre un laurier. La légende, CLEMENTIA VICTORIS, ſignifie, *Clémence du vainqueur.* L'exergue, CONDATUM VI CAPTUM AB EXCIDIO SERVATUM XXVI APRILIS M DC LXXVI. *Condé pris d'aſſaut, & garenti du pillage le 26 d'Avril 1676.*

1676.

LA PRISE DE BOUCHAIN.

DEs que le Roy eut pris Condé, il envoya le duc d'Orléans son frere, avec une partie de son armée, assiéger Bouchain, & marcha pour couvrir le siége. Cependant le prince d'Orange, à la teste de 40000 hommes, passa l'Escauld au vieux Condé, & vint camper sur les hauteurs, à deux lieuës de Bouchain, entre Valenciennes & la foreſt de saint Amand. Le Roy, informé de la marche du prince d'Orange, passa l'Escauld, au-dessus de Valenciennes, & alla se poster vis à vis de luy, dans la résolution de le combattre. Il y eut d'abord quelques escarmouches; & on estoit si persuadé qu'il y auroit une grande action, que le duc d'Orléans laissa à ses lieutenans le soin de continuer les travaux devant Bouchain, & se rendit à l'armée, où il devoit commander l'aile gauche. Sa Majesté mit ses troupes en bataille, mais le prince d'Orange se retrancha en diligence, & n'osa faire le moindre mouvement. Le duc d'Orléans retourna au siége, & le pressa si fort, que le cinquiéme jour, les dehors insultez en plein midy, & le mineur attaché au corps de la place, firent résoudre le gouverneur à ne pas attendre l'assaut.

C'est le sujet de cette médaille. Le Roy, sous la figure de Persée, présente la teste de Méduse à un soldat esperdu d'effroy, & couvre de sa droite la ville de Bouchain, représentée par une femme couronnée de tours. La légende, HOSTE VIDENTE ET PERTERRITO; & l'exergue, BUCHEMIUM CAPTUM XII. MAII M DC LXXVI. signifient *Bouchain pris à la veüe de l'ennemi espouvanté, le 12 de May 1676.*

1676.

LE COMBAT NAVAL DE PALERME.

PEu de temps après le combat, où Ruyter fut tué, le duc de Vivonne, averti que les flottes d'Eſpagne & de Hollande s'eſtoient retirées à Palerme, réſolut de les y combattre. Il ſe préſenta à la veüe de cette ville avec 28 vaiſſeaux, 9 brûlots, & 25 galéres. Les ennemis parurent en bataille ſur une ligne avec 27 vaiſſeaux, 19 galéres, & 4 brûlots, le mole à leur gauche, le fort de Caſtelmare derriére le milieu de leur ligne, & à la droite les baſtions de Palerme. L'armée navale de France les attaqua, & avec tant de furie, que pluſieurs de leurs vaiſſeaux ne purent trouver d'autre moyen de ſe ſauver, qu'en eſchoüant aux terres voiſines. L'amiral & le vice-amiral d'Eſpagne, le contre-amiral de Hollande, & 9 autres vaiſſeaux de guerre furent bruſlez. Le débris de ces vaiſſeaux, qui ſautérent en l'air, abiſma la Réale & la Patrone de Naples, avec 4 galéres, briſa tout ce qui eſtoit dans le port, & ruina pluſieurs autres édifices de la ville.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit une galére à l'antique, & dont la poupe eſt ornée d'un globe chargé de trois fleurs-de-lys. La Victoire en volant poſe une couronne ſur ce globe. Les mots de la légende, VICTORIA PANORMITANA, ſignifient, *victoire remportée près de Palerme.* Ceux de l'exergue, DELETA HOSTIUM CLASSE II. JUNII M DC LXXVI. *Flotte des ennemis défaite le 2 de Juin 1676.*

1676.

LA PRISE D'AIRE.

LEs Hollandois, & leurs alliez aſſiégeoient Maëſtrick. Le Roy avoit dans les païs-bas des forces ſuffiſantes, pour les obliger à lever le ſiége. Mais comme il eſtoit avantageux de laiſſer conſumer une partie de leur armée devant une place, qui eſtoit en eſtat de ſe défendre longtemps, Sa Majeſté ne ſe preſſa pas d'y faire marcher le ſecours. Elle ordonna au mareſchal d'Humiéres d'aſſiéger la ville d'Aire, pendant que le mareſchal de Schomberg, avec l'armée qu'il commandoit, s'oppoſeroit aux mouvements du duc de Villa-hermoſa, & du comte de Waldeck. Le 24 de Juillet on ouvrit la tranchée devant un fort, qui couvre la ville, & qu'on appelle le fort ſaint François. Les ennemis l'abandonnérent le 25 & le lendemain la ville fut attaquée. La nuit du 29 on emporta l'eſpée à la main la contreſcarpe & l'ouvrage à corne, & le jour ſuivant les François ſe logérent ſur le chemin couvert de la demi-lune. De ſorte que cette place, à qui deux ſiéges ſanglants avoient donné la réputation de *Place meurtriére*, ne dura que cinq jours. Après quoy toute l'armée acheva de rejoindre le mareſchal de Schomberg, & marcha au ſecours de Maëſtrick.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville d'Aire repréſentée par une femme eſtonnée, à qui la Victoire arrache en volant la couronne de tours qu'elle a ſur la teſte. La légende, TRANSEUNTIS EXERCITUS EXPEDITIO, ſignifie, *expédition que fit l'armée dans ſa marche & en paſſant chemin.* L'exergue, ARIA CAPTA XXXI JULII M DC LXXVI. *La priſe d'Aire le 31 de Juillet 1676.*

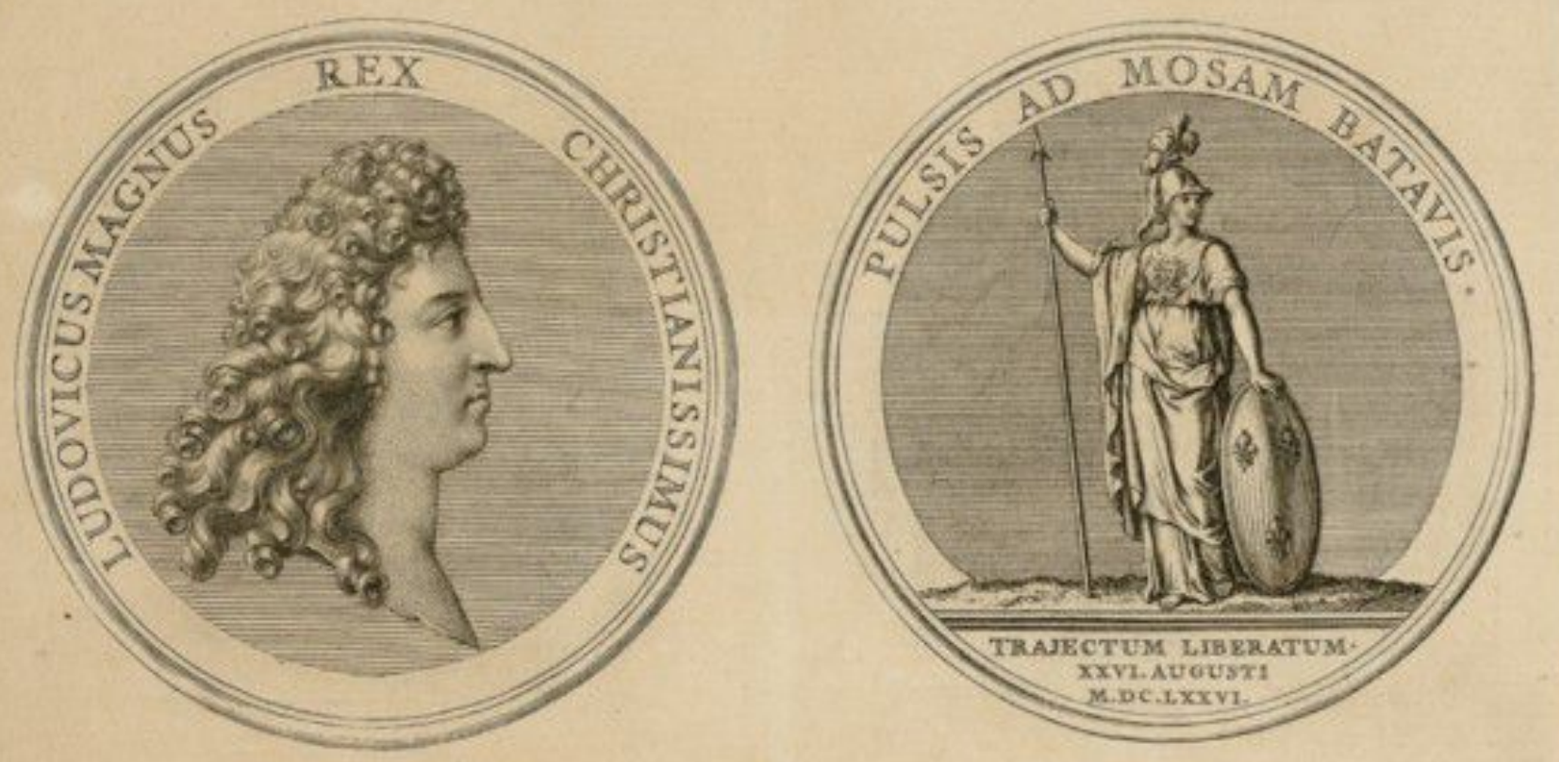

1676.

LA LEVEE DU SIEGE DE MAESTRICK.

IL y avoit déja près de deux mois que le prince d'Orange, avec une nombreuſe armée, aſſiégeoit Maëſtrick. Le duc de Villa-hermoſa, & le comte de Waldeck lui ayant mené 25000 hommes, il redoubla ſes efforts pour emporter la place, avant l'arrivée du ſecours. Sur ces entrefaites le mareſchal de Schomberg parut près de Tongres. Le prince d'Orange, qui n'avoit encore gagné qu'une partie de la contreſcarpe, attaqua en plein midy l'ouvrage à corne, & la demi-lune, & employa à cette attaque l'élite de ſon infanterie, & meſme de ſa cavalerie, qu'il fit combattre à pied. L'action de part & d'autre fut vigoureuſe. Les aſſiégeants furent repouſſez trois fois, & il y eut un horrible carnage. Ce mauvais ſuccès acheva de les rebuter. La nuit meſme le prince d'Orange leva le ſiége, ſans ſe donner le temps d'enlever les bleſſez & les malades de ſon camp. Il abandonna une partie de ſon canon & de ſon bagage, après avoir perdu plus de 12000 hommes, & avoir inutilement conſumé 51 jours au ſiége d'une place, que le Roy avoit priſe en 13 jours.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Pallas debout, tient de la main droite une lance, & s'appuye de la gauche ſur un bouclier, où ſont les armes de France. Les mots de la légende, PULSIS AD MOSAM BATAVIS, & ceux de l'exergue, TRAJECTUM LIBERATUM XXVI AUGUSTI M DC LXXVI. ſignifient, *les Hollandois contraints de lever le ſiége de Maëſtrick, le 26 d'Aouſt 1676.*

1676.

L'ISLE DE CAYENNE REPRISE.

LEs François depuis l'année 1664 poſſédoient paiſiblement l'iſle de Cayenne, qui n'eſtoit défenduë que d'un petit fort. En 1675 une groſſe flotte Hollandoiſe vint les attaquer, & le gouverneur de l'iſle, faute de ſecours, fut obligé de ſe rendre. Sa Majeſté, l'année ſuivante y envoya une forte eſcadre, commandée par le comte d'Eſtrées vice-amiral de France. L'eſcadre partit de la rade de Breſt au commencement d'Octobre, & arriva le 17 de Décembre à l'anſe d'Armire, un des meilleurs moüillages de l'iſle de Cayenne, & aſſez près du fort, où il y avoit 26 piéces de canon, & 300 hommes de troupes réglées. Le comte d'Eſtrées fit débarquer 800 hommes, tant matelots que ſoldats, qu'il partagea en deux corps. Les Hollandois ſortirent au nombre de deux cens; & après quelque légére eſcarmouche, ils rentrérent dans le fort. Le jour ſuivant fut employé à reconnoiſtre les poſtes, & on ſomma le gouverneur de rendre la place. Mais comme il teſmoigna vouloir ſouſtenir le ſiége, le comte d'Eſtrées ordonna la nuit une attaque, & la pouſſa ſi vivement, qu'en moins d'une demie-heure le fort fut pris, & le gouverneur, avec toute la garniſon, demeura priſonnier de guerre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Neptune tient de la main droite le Trident levé contre le fort, & de la main gauche un eſtendard ſemé de fleurs-de-lys. Les mots de la légende, BATAVIS CÆSIS; & ceux de l'exergue, CAYANA RECUPERATA. MENSE DECEMBRI M DC LXXVI. ſignifient, *l'Iſle de Cayenne repriſe, & les Hollandois battus au mois de Décembre 1676.*

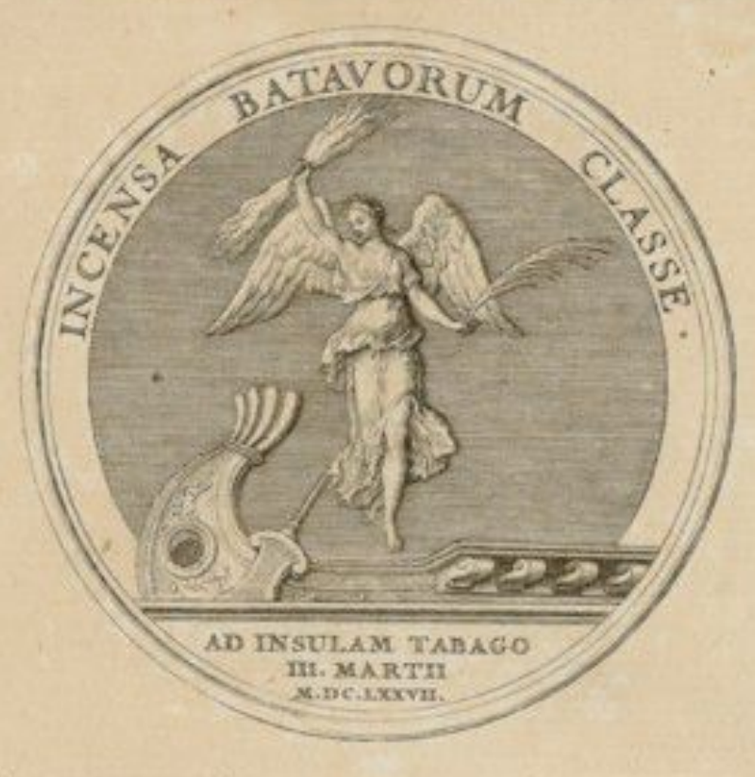

1677.

LE COMBAT DE TABAGO EN AMERIQUE.

LEs Hollandois eſtoient maiſtres de l'iſle de Tabago, l'une des Antilles. Ils y avoient un fort, & y tenoient une eſcadre de vaiſſeaux, avec laquelle ils incommodoient beaucoup le commerce de France dans l'Amérique. Le comte d'Eſtrées eut ordre de les en chaſſer. Il partit de la Martinique le 11 de Février avec 6 vaiſſeaux, 4 frégates, & un bruſlot. Les ennemis avoient 10 vaiſſeaux, 3 autres baſtiments, & un bruſlot retirez dans le port, dont l'entrée eſtoit fort eſtroite, & tres difficile à cauſe des bancs de ſable. On mit d'abord quelques troupes à terre pour aſſiéger le fort; mais comme l'entrepriſe tiroit en longueur, & que le ſuccès eſtoit incertain, parce que les ennemis y pouvoient envoyer du ſecours à toute heure, on réſolut d'attaquer l'eſcadre dans le port meſme. Les vaiſſeaux n'y pouvoient entrer que l'un après l'autre & il falloit eſſuyer tout le feu de la flotte ennemie & de pluſieurs batteries dreſſées à fleur d'eau. Ces difficultez n'empeſchérent pas le comte d'éxécuter ſon deſſein: il les attaqua le troiſiéme jour de Mars, & malgré leur grande réſiſtance, il bruſla d'abord leur amiral, enſuite leurs autres vaiſſeaux, & deux fluſtes, où ils avoient mis les femmes, les enfans & les négres. Deux vaiſſeaux eſchapérent & vinrent eſchoüer à la coſte. Cette victoire mit les François en eſtat de prendre le fort peu de temps après, & cependant rendit inutiles tous les projets & tous les préparatifs des ennemis contre les colonies Françoiſes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit au-deſſus de la proüe d'un vaiſſeau la Victoire, qui de la main droite tient un foudre, & de la gauche une palme. La légende, INCENSA BATAVORUM CLASSE; & l'exergue, AD INSULAM TABAGO. III MARTII M DC LXXVII. ſignifient, *la flotte des Hollandois bruſlée à Tabago le 3 de Mars 1677.*

1677.

LA PRISE DE VALENCIENNES.

LE 28 de Février le Roy fit inveſtir Valenciennes par le duc de Luxembourg, & arriva au camp le 4 de Mars. Cette ville, l'une des plus grandes & des plus fortes des païs-bas, après un ſiége de quelques jours, fut emportée d'aſſaut en moins d'une demie-heure. Les François y entrérent peſle-meſle avec les aſſiégez, & ſe rendirent maiſtres des remparts & du canon. Il ne paroiſſoit pas poſſible, qu'une ville en cet eſtat fût garentie du pillage. Cependant un ordre du Roy arreſta tout à coup l'ardeur des troupes, & donna le loiſir aux habitants de venir implorer la clémence de ſa Majeſté. De ſorte qu'on ne ſçauroit dire ce qu'il y a de plus admirable en cette occaſion, ou la priſe de la ville, ou l'obéïſſance du ſoldat, ou la clémence du vainqueur.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Valenciennes, proſternée aux pieds de la Victoire, qui retient le bras d'un ſoldat. La légende, CONSERVATORI SUO; & l'exergue, VALENTIANÆ CAPTÆ, ET AB EXCIDIO SERVATÆ XVII. MARTII M DC LXXVII. ſignifient, *Monument conſacré à la gloire du Libérateur de Valenciennes priſe d'aſſaut, & ſauvée du pillage, le 17 de Mars 1677.*

1677.

LA BATAILLE DE CASSEL.

LE duc d'Orléans eut ordre d'aſſiéger ſaint Omer, pendant que le Roy aſſiégeoit Cambray. Le prince d'Orange, deſeſperant de ſauver Cambray, marcha avec 30000 hommes pour ſecourir ſaint Omer, & vint ſe poſter ſur les hauteurs de Caſſel. Au bruit de ſa marche, le duc d'Orléans laiſſa des troupes devant la place, & quoyqu'inférieur en nombre, il alla au devant de luy pour le combattre. Le Roy, qui n'avoit plus que la citadelle de Cambray à prendre, luy envoya le mareſchal de Luxembourg avec les deux compagnies de ſes Mouſquetaires, & celle des Grenadiers à cheval, ſuivie d'un détachement de 9 bataillons. Les ennemis occupoient un poſte avantageux dans des champs environnez de foſſez & de hayes, & défendus par un ruiſſeau, dont les bords eſtoient fort difficiles. Le duc d'Orléans n'oublia rien de tout ce que peuvent la valeur & la conduite pour ſurmonter le deſavantage du nombre & du lieu. Il paſſa le ruiſſeau, renverſa tout ce qui ſe trouva devant luy, ſe fit voir dans les endroits les plus périlleux, ramena à la charge les troupes qui avoient plié, & fit de ſi grands efforts, qu'enfin il remporta une victoire complette. Les ennemis fuirent de toutes parts, & le prince d'Orange, après avoir pluſieurs fois rallié ſes troupes, ſe trouva réduit à fuir lui-meſme. Il perdit plus de 5000 hommes, & l'on fit 3000 priſonniers. Les François demeurérent maiſtres de 13 piéces de canon, de 60 eſtendards ou drapeaux, & de tout le bagage.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit le duc d'Orléans, qui apporte au Roy une palme, & le Roy qui luy met une couronne ſur la teſte. La légende & l'exergue, VICTORIA AD CASTELLUM MORINORUM. XI APRILIS M DC LXXVII ſignifient, *victoire remportée près de Caſſel le 11 d'Avril 1677.*

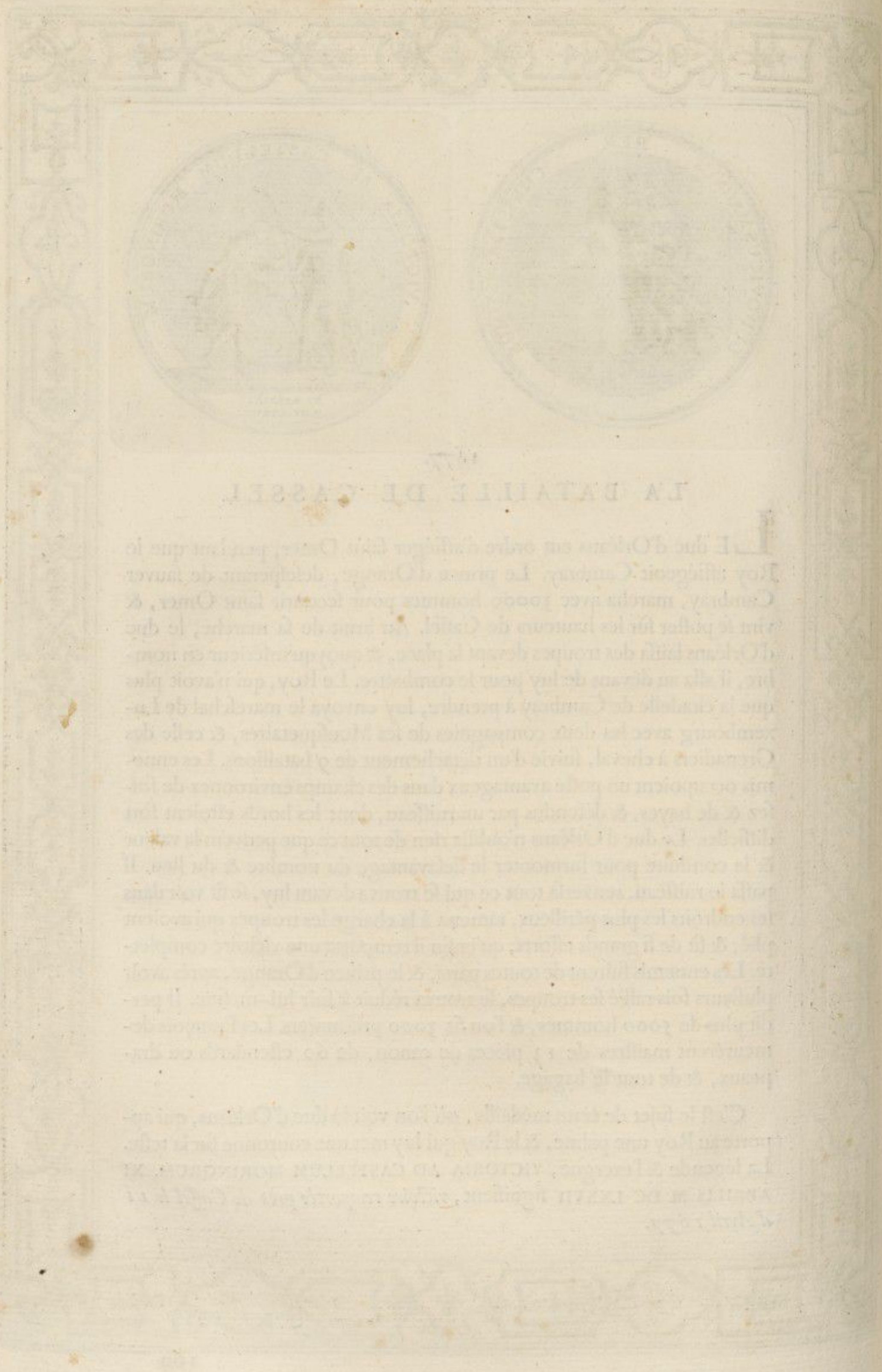

1677.

LA PRISE DE CAMBRAY.

LE ſiége de Cambray ſuivit de près la réduction de Valenciennes. Le Roy ne pouvoit faire de conqueſte plus importante & plus néceſſaire à ſon royaume. C'eſtoit la place la plus avancée vers la frontiére. Les partis qui en ſortoient pendant la guerre déſoloient la Picardie, & mettoient tout le pays ſous contribution juſqu'à la riviére d'Oiſe. La ville eſtoit forte, la citadelle paſſoit pour la meilleure que les Eſpagnols euſſent dans les païs-bas, & la ſaiſon favoriſoit les aſſiégez. Cependant le Roy en 21 jours ſe rendit maiſtre & de la ville & de la citadelle. Ainſi les provinces voiſines ſe trouvérent à couvert des malheurs où elles eſtoient continuellement expoſées. Les peuples de la campagne commencérent à cultiver leurs terres ſans inquiétude, à l'abry de ces meſmes remparts, d'où l'ennemi venoit toutes les années ravager leurs champs, & enlever leurs moiſſons.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Un laboureur, menant ſa charuë, marque la tranquillité reſtablie dans la campagne. On voit dans l'éloignement la ville de Cambray. Les paroles de la légende, METUS FINIUM SUBLATUS; & celles de l'exergue, CAMERACO CAPTO XVII APRILIS M DC LXXVII. ſignifient, *frontiéres délivrées de la crainte des incurſions, par la priſe de Cambray le 17 d'Avril 1677.*

1677.

LA PRISE DE SAINT OMER.

AUSSITOST que le duc d'Orléans eut battu le prince d'Orange à Caſſel, il rentra dans les lignes pour continuer le ſiége de ſaint Omer. La place ne ſe trouvant plus en eſtat de ſe défendre contre un prince, qui, par cette grande victoire, venoit de luy oſter toute eſperance de ſecours, capitula le 20 d'Avril.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la ville de ſaint Omer aux pieds de la Victoire, qui de la main gauche porte un trophée au bout d'une picque, & tient de la main droite une palme. La légende, VICTORIÆ CASTELLENSIS PRÆMIUM, ſignifie, *prix de la victoire remportée près de Caſſel,* & l'exergue, FANUM S.TI AUDOMARI CAPTUM XX. APRILIS M DC LXXVII. *priſe de ſaint Omer le 20 d'Avril 1677.*

1677.

LA DEFAITE DES ESPAGNOLS EN CATALOGNE.

LE mareſchal duc de Navailles, pour couvrir le Rouſſillon, entra dans le Lampourdan. Après y avoir demeuré environ deux mois, il jugea à propos de repaſſer en Rouſſillon, où la moiſſon eſtoit faite. Le comte de Monterey viceroy de Catalogne, crut cette occaſion favorable pour l'attaquer dans les cols, ou défilez entre les montagnes. Quatre regiments, outre des milices aguerries, & pluſieurs officiers reformez, avoient renforcé les troupes Eſpagnoles; & la ſupériorité du nombre, jointe à la connoiſſance du païs, les rempliſſoit de confiance. Le mareſchal décampa des environs de Caſtillon le 1 de Juillet, & le ſoir meſme les armées ſe trouvérent en préſence près de Perelade, ſéparées ſeulement par un ruiſſeau preſque à ſec. Le 3 il continua ſa marche, pendant que les bagages défiloient vers le col de Bagnols. Monterey, qui n'avoit pu l'empeſcher de paſſer les défilez, ni en tirer aucun avantage, les paſſa après luy; & le 4 il atteignit l'arriére-garde entre ſaint Clement & Epoüilles. Auſſitoſt le mareſchal mit ſes troupes en bataille, autant que le terrain pouvoit le permettre. Les Eſpagnols furent chaſſez des hauteurs qu'ils avoient occupées. Leur infanterie eſſuya pluſieurs décharges, mais enfin elle fut rompuë, & ſe ſauva en deſordre après un combat de ſix heures, avec perte de plus de 3000 hommes & de plus de 600 priſonniers, parmi leſquels eſtoient beaucoup d'officiers, & de volontaires d'une qualité diſtinguée.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un trophée au pied des montagnes. La légende, DE HISPANIS; & l'exergue, AD PYLAS BALNEOLENSES IV. JULII M DC LXXVII. ſignifient, *victoire remportée ſur l'armée d'Eſpagne près du col de Bagnols, le 4 de Juillet 1677.*

1677.

LA LEVE'E DU SIEGE DE CHARLEROY.

LE prince d'Orange, pour tirer ſes alliez de la conſternation, où les avoient mis la perte de Valenciennes, de Cambray, de ſaint Omer, & la défaite de leur armée à la bataille de Caſſel, leur promettoit la priſe de quelque importante place, qui donneroit les facilitez d'éxécuter de plus grands deſſeins. Quatre mois entiers furent employez aux préparatifs. Enfin, après divers conſeils de guerre, ce prince, avec une armée de 60000 hommes, arriva le 6 d'Aouſt devant Charleroy. Il n'avoit rien oublié pour mieux concerter une entrepriſe, qui luy avoit mal réüſſi la premiére fois : & il doutoit ſi peu du ſuccès, qu'il publioit déja qu'en ſix jours il ſeroit maiſtre de la place. Mais le duc de Luxembourg alla ſe poſter dans la plaine de Fleurus, afin de couper aux ennemis la communication de la Sambre & de Namur. Le mareſchal d'Humiéres ſe poſta en meſme temps à Nivelle avec un corps conſidérable, pour leur oſter la communication de Bruxelles, pendant que le mareſchal de Créquy empeſchoit le prince Charles de Lorraine de paſſer la Meuſe, & de ſe joindre à eux. La ſeule diſpoſition des armées du Roy força ainſi les alliez à lever le ſiége, comme ils avoient fait en 1672.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La ville de Charleroy, ſous la figure d'une femme couronnée de tours, & reconnoiſſable au bouclier de ſes armes, préſente au dieu Mars une couronne d'herbes verdoyantes & fleuries. La légende & l'exergue, CAROLOREGIUM ALTERA OBSIDIONE LIBERATUM XIV AUGUSTI. M DC LXXVII. ſignifient, *le ſiége de Charleroy levé pour la ſeconde fois le 14 d'Aouſt 1677.*

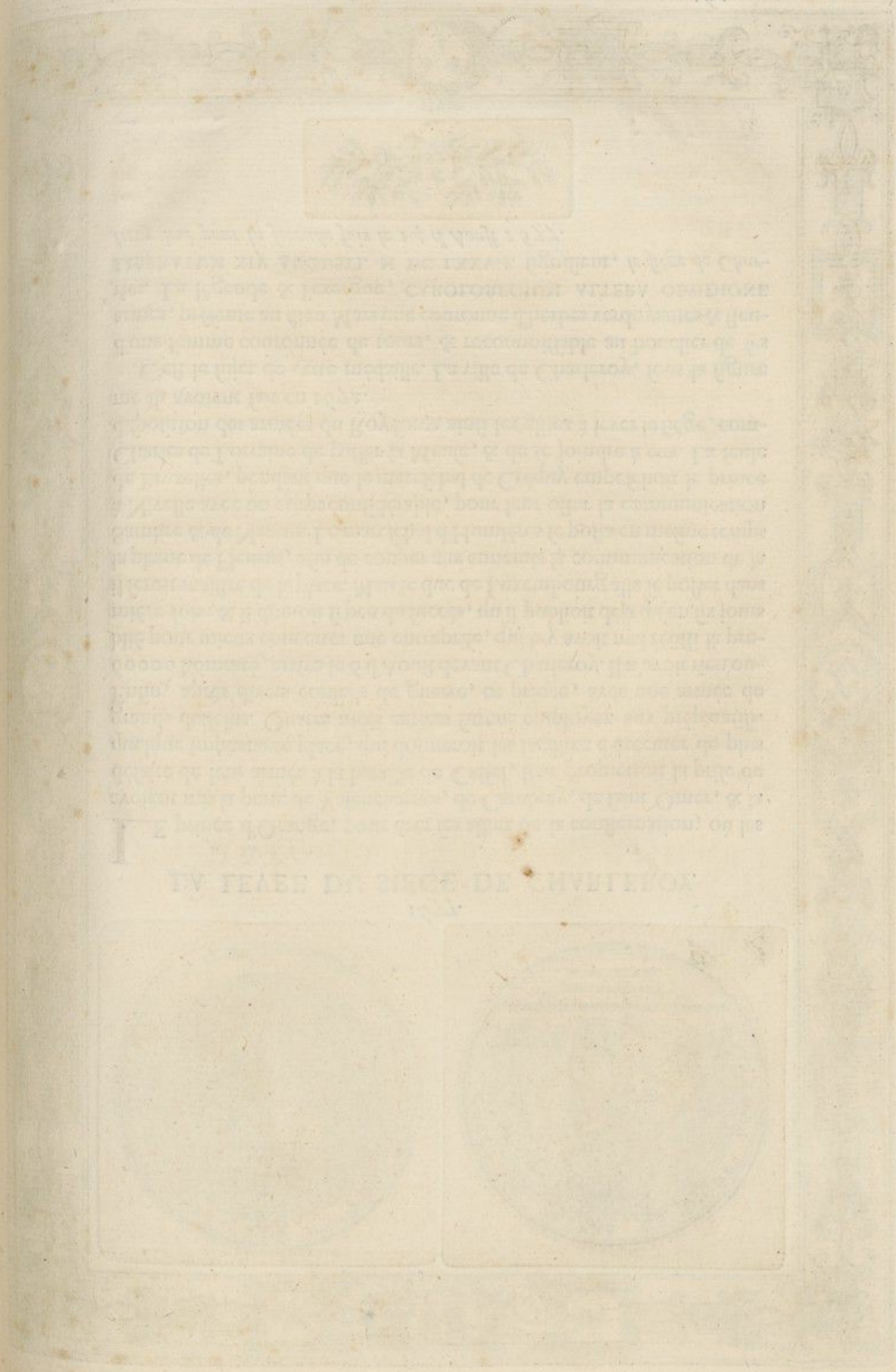

1677.

LA PRISE DE FRIBOURG.

LE prince Charles de Lorraine, à la teſte de 60000 hommes, ouvrit la campagne par diverſes marches, pour cacher le deſſein qu'il avoit de faire une irruption en Champagne. Cependant le mareſchal de Créquy, général dès armées du Roy en Allemagne, coſtoyoit toûjours les Impériaux, & prévint ſi bien leurs mouvements, qu'il ſe préſenta par tout en eſtat de leur faire teſte; les obligea bientoſt à s'éloigner de la Meuſe, ſçût dans leur retraite les réduire ſouvent à des campements incommodes; ruina toute leur armée & en défit une partie à Kockesberg. Enfin, comme la ſaiſon ſembloit vouloir que les deux armées ne ſongeaſſent qu'à ſe ſéparer, le mareſchal tourna vers Schéleſtad, & feignit de mettre ſes troupes en quartier d'hyver. Cette fauſſe marche trompa le prince, qui prit la route de Spire. Alors le mareſchal de Créquy, profitant de l'erreur des ennemis, & de leur éloignement, paſſa le Rhin à Briſac le 9 de Novembre, & aſſiégea Fribourg capitale du Briſgaw. Au bruit de ce ſiége, le prince Charles de Lorraine raſſembla ſes quartiers à la haſte, & ſe mit en devoir de ſecourir la place; mais quelque diligence qu'il puſt faire, il trouva la ville & le chaſteau rendus.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Minerve, ſymbole de la prudencé. Elle s'appuye de la main gauche ſur ſon bouclier, où eſt l'Egide, & de la main droite elle tient un long javelot, ſur le haut duquel il y a une couronne murale. La légende, MINERVA VICTRIX, ſignifie, *Minerve victorieuſe.* L'exergue, FRIBURGO BRISGOIÆ CAPTO. XVII NOVEMBRIS M DC LXXVII. *Priſe de Fribourg en Briſgaw, le 17 de Novembre 1677.*

1677.

LA PRISE DU FORT DE TABAGO.

QUOIQUE le comte d'Eſtrées euſt remporté une victoire entiére ſur les Hollandois dans le port de Tabago, & qu'il euſt bruſlé tous leurs vaiſſeaux, il n'oſa néantmoins, avec le peu de troupes qu'il avoit, entreprendre le ſiége du fort. Mais au mois d'Octobre de cette meſme année, eſtant reparti de Breſt, mieux accompagné, il moüilla à la rade de l'iſle de Tabago, au commencement de Décembre, fit ſa deſcente, s'approcha de la place, & la fit attaquer. Il y avoit une garniſon aſſez conſidérable, & on ne doutoit point que le ſiége ne fuſt long. Heureuſement le ſecond jour du ſiége, la troiſiéme bombe que l'on tira, tomba ſur le magaſin à poudre, y mit le feu, & fit un débris horrible. Bink vice-amiral Hollandois, quinze officiers, & plus de 300 ſoldats périrent dans l'embraſement. Le reſte de la garniſon tout effrayé s'enfuit dans les bois. Les François, qui n'entendirent plus tirer, s'avancérent vers le fort, l'eſcaladérent, & en demeurérent les maiſtres. Quatre vaiſſeaux, qui eſtoient dans le port, ſe rendirent en meſme temps.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit l'élévation du fort, & la bombe tombant au milieu. Au bas, eſt la flotte du Roy rangée en bataille. Les mots de la légende & de l'exergue, TABAGUM EXPUGNATUM XII. DECEMBRIS M DC LXXVII. ſignifient, *la priſe du fort de Tabago le 12 de Décembre 1677.*

1677.

LA PRISE DE SAINT GUISLAIN.

DEs le commencement de Mars, le Roy avoit ouvert la campagne par la priſe de Valenciennes, & de Cambray. Les Eſpagnols & les Hollandois furent défaits à Caſſel, & ſaint Omer fut pris. En Allemagne, le mareſchal de Créquy, après avoir battu plus d'une fois les Impériaux, ſe rendit maiſtre de Fribourg au mois de Novembre. L'hyver ſembloit mettre les ennemis à couvert juſqu'à la campagne ſuivante, mais le Roy dans le mois de Décembre fit aſſiéger ſaint Guiſlain en Flandre par le mareſchal d'Humiéres. Sur l'avis qu'en eurent le comte de Waldeck, & le duc de Villa-hermoſa, ils aſſemblérent promptement l'armée des Confedérez, & s'avancérent juſqu'à Mons, à deux lieuës des lignes. Leur diligence ne ſervit qu'à les rendre teſmoins de la priſe de cette place, qui capitula preſque à leur veüe, le ſixiéme jour de tranchée ouverte.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Pallas a ſon Egide à ſes pieds, & tient un cercle formé par un ſerpent, qui mord ſa queüe. Ce cercle, ſymbole ordinaire de l'armée, eſt entouré de lauriers. Les mots de la légende, ANNUS FELICITER CLAUSUS, ſignifient, *année heureuſement terminée.* Ceux de l'exergue, FANUM S.TI GISLENI CAPTUM. M DC LXXVII. veulent dire, *ſaint Guiſlain pris, 1677.*

1678.

L'EXPEDITION DE GAND.

DANS le deſſein qu'avoit le Roy d'aſſiéger Gand, il n'oublia aucune des précautions, qui pouvoient aſſeurer le ſuccès d'une ſi grande entrepriſe. Après avoir ſecretement envoyé ordre au mareſchal d'Humiéres d'inveſtir la place le 1 de Mars, il partit avec la Reine au mois de Février. Mais pour cacher aux ennemis ſon véritable deſſein, au lieu de prendre le chemin de Flandre, il alla à Metz; & laiſſant la Reine à Stenay, il tourna tout à coup vers Gand. A ſon arrivée tout ſe trouva comme il l'avoit ordonné; les troupes pourveües abondamment de vivres & de fourrages; les quartiers déja pris; les lignes preſque achevées, & la tranchée preſte à ouvrir. Les Eſpagnols furent eſtonnez d'apprendre en un meſme jour, que pluſieurs de leurs places eſtoient inveſties. La nouvelle du ſiége de Gand, leur vint la derniére, & leur parut la plus incroyable.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit deux femmes dans un camp, celle qui arrive en volant, & qui tient d'une main une fléche, & de l'autre un ſable ailé, repréſente la Diligence. Celle, qui tenant une corne d'abondance, eſt aſſiſe ſur un mortier à bombes, & a ſous ſes pieds une piéce de canon, des boulets, & des outils à remuer la terre, repréſente la Prévoyance. La ville de Gand paroiſt dans l'éloignement. Les mots de la légende, CELERITAS ET PROVIDENTIA, ſignifient, *la Celérité & la Prévoyance.* Ceux de l'exergue, EXPEDITIO GANDAVENSIS INEUNTE MARTIO M DC LXXVIII. veulent dire, *Expédition de Gand au commencement de Mars 1678.*

1678.

LA PRISE DE GAND.

GAND eſt ſitué ſur trois riviéres. Divers canaux coupent la ville, & forment pluſieurs iſles aux environs. Elle fut inveſtie le 1 de Mars par le mareſchal d'Humiéres. Don Franciſco Pardo, qui en eſtoit gouverneur, inonda tout le païs; mais par des ſaignées on fit eſcouler une partie de ces eaux dans l'Eſcauld, qui n'en fut que plus navigable pour le tranſport de l'artillerie. Le Roy arriva au camp le 4 & fit ouvrir la tranchée dès le lendemain. L'inondation & les pluyes continuelles n'empeſchérent pas, qu'on ne pouſſaſt les travaux. Le 8 le duc de Villeroy ayant pris l'eſpée à la main les demi-lunes & les dehors, la garniſon capitula le 9 & ſe retira dans la citadelle, qui fut auſſitoſt aſſiégée. Le 12 comme on ſe diſpoſoit à inſulter la contreſcarpe, & à attacher le mineur la nuit ſuivante, le gouverneur n'attendit pas l'extrêmité. Après la perte de cette importante place, les ennemis ne pouvant plus faire ſubſiſter leurs troupes, ni conſerver aucune communication avec leurs places maritimes, où devoient aborder les ſecours que leur promettoit l'Angleterre, perdirent toute eſperance, & reconnurent qu'ils ne pourroient obtenir la paix, qu'aux conditions que le Roy voudroit bien luy-meſme s'impoſer.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit, au milieu d'un parc de bergers, une fille aſſiſe, & ayant près d'elle un lion; ce qui eſt le ſymbole ordinaire de la ville de Gand. Elle eſt au pied d'un trophée. La légende, SPES ET OPES HOSTIUM FRACTÆ, ſignifie, *les eſpérances & les forces des ennemis détruites.* L'exergue, GANDAVO CAPTO XII. MARTII M DC LXXVIII. *Gand pris le 12 de Mars 1678.*

1678.

LA PRISE D'YPRES.

LE jour meſme que le Roy eut pris la citadelle de Gand, il fit inveſtir Ypres, & ſe rendit auſſitoſt devant la place. Ypres eſtoit bien fortifiée, & avoit une citadelle; mais le Roy attaqua en meſme temps la citadelle & la ville, & ayant emporté toutes les contreſcarpes en une nuit, les aſſiégez ſe haſtérent de capituler. La réduction de cette place acheva de déterminer les ennemis à la paix, qui peu après fut concluë à Nimegue.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire dreſſe un trophée, au haut duquel elle poſe une couronne murale; & la Paix paroiſt deſcendre du ciel. Les mots de la légende, HOSTES AD PACEM ADACTI, ſignifient, *les ennemis contraints d'accepter la paix.* Ceux de l'exergue, YPRIS CAPTIS XXV MARTII. M DC LXXVIII. *la priſe d'Ypres, le 25 de Mars 1678.*

1678.

LA PRISE DE LEWE OU LEAU.

LA garniſon Françoiſe de Maëſtrick avoit mis ſous contribution tout le païs ennemi juſqu'à Anvers, & juſques dans le fond du Brabant Hollandois. Mais Lewe, petite ville de ce duché, environnée d'un marais, & où la Géette forme un double foſſé, incommodoit beaucoup les partis qui alloient éxiger les contributions. Calvo, qui commandoit dans Maëſtrick, réſolut de s'emparer de cette place. Il chargea la Bretéche, officier d'infanterie, de la conduite de l'entrepriſe, & le ſuivit de près pour l'appuyer. La Bretéche, avec un petit nombre de ſoldats d'élite, la pluſpart bons nageurs, marcha dans un grand ſilence, & arriva devant Lewe ſur le minuit. Il paſſa l'inondation dans des bateaux faits de jonc, & recouverts de toile cirée, & s'approcha des paliſſades, qui eſtoient ſur la chauſſée, par où l'on alloit à la citadelle. Elles furent forcées en peu de temps; & 50 ſoldats traverſérent le premier foſſé à la nage. Le reſte de l'infanterie les ſuivit dans les meſmes bateaux, portez dans le foſſé pardeſſus la paliſſade. On paſſa de meſme le ſecond foſſé. La garniſon éveillée par le bruit, courut aux armes, & fit grand feu de mouſquéterie, & de canon. Mais dans la ſurpriſe & dans le deſordre où elle eſtoit, il luy fut impoſſible d'empeſcher que les François ne ſe rendiſſent maiſtres de la citadelle. Ils en tournérent le canon contre la ville, qui dès le point du jour demanda à capituler.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire vole, couverte du voile de la nuit, tout parſemé d'eſtoiles, & tient une couronne murale. Dans l'éloignement on voit la ville de Lewe. La légende, VICTORIA PERVIGIL, ſignifie, *la Victoire qui veille.* L'exergue, LEWIA NOCTU CAPTA IV MAII M DC LXXVIII. *Lewe priſe de nuit, le 4 de May 1678.*

1678.

LA PRISE DE PUYCERDA.

LE Roy, pour achever de réduire l'Eſpagne à accepter les conditions de paix qu'il avoit offertes, donna ordre au mareſchal duc de Navailles d'aſſiéger Puycerda, capitale de la Cerdaigne. Cette place aſſez défenduë par ſa ſituation, eſtoit conſidérablement fortifiée, & munie de toutes les proviſions néceſſaires. La garniſon eſtoit de 2500 hommes, commandez par Don Sanche de la Mirande, capitaine de réputation. Le mareſchal de Navailles, ſans faire des lignes, ſans attendre meſme le canon, qui n'arriva qu'au bout de 6 jours, fit ouvrir la tranchée le 29 d'Avril. L'avis qu'eurent les aſſiégez, que le comte de Monterey marchoit à leur ſecours avec une nombreuſe armée, augmenta leur confiance. Ils ſoûtinrent avec vigueur tous les efforts des aſſiégeants, les repouſſérent à divers aſſauts, & ſe retranchérent derriére les bréches. Pendant ce temps-là Monterey occupa dans les montagnes un poſte aſſez près du camp; on l'en chaſſa, & durant neuf jours les François furent continuellement ſous les armes. La contenance d'une armée, qui, ſans lignes de circonvallation, attendoit fiérement les ennemis ſupérieurs en nombre, & continuoit toûjours les travaux du ſiége, détermina le comte de Monterey à la retraite. Il la fit le 26 de May, & le gouverneur déſabuſé du ſecours dont il ſe flattoit, ſe rendit le 28, après un mois de tranchée ouverte.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit ſur une montagne un trophée ſurmonté d'une couronne murale, & au bas duquel il y a un bouclier aux armes de Puycerda. La légende, PYRENÆIS PERRUPTIS, ſignifie, *paſſages des Pyrénées forcez*. L'exergue, JUGUM CERRETANORUM CAPTUM XXVIII MAII M DC LXXVIII. *priſe de Puycerda, le 28 de May 1678.*

1678.

LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

AU mois de May, le mareſchal de Créquy ſe mit à la teſte de l'armée du Roy, paſſa le Rhin à Briſac, & campa aux environs de Fribourg, qu'il avoit pris à la fin de la derniére campagne. Le prince Charles de Lorraine, qui ſe préparoit à paſſer ſur le pont de Strasbourg, pour entrer dans la baſſe-Alſace, vit par là ſes meſures rompuës, & demeura au-delà du Rhin. Pendant plus d'un mois les deux armées firent divers mouvements ſans ſe perdre de veüe, & il y eut pluſieurs eſcarmouches, où les troupes du Roy conſervérent leur ſupériorité. Enfin, au commencement de Juillet, le mareſchal s'approcha de Rhinfeld, où il attaqua les ennemis, & força les retranchements qu'ils avoient à la teſte du pont. Après quelques autres avantages, il marcha vers la riviére de Kints, battit le prince Charles qui y eſtoit arrivé avant luy, & ſe rendit maiſtre d'Ortembourg, que ce prince avoit voulu ſauver. Enſuite, ſur le refus que les habitants de Strasbourg firent de luy donner paſſage, il s'empara du fort de Kell, qu'ils avoient à la teſte de leur pont, & qui eſtoit défendu par 4000 hommes. Le prince Charles revint en deça du Rhin & s'approcha de Lauterbourg; le mareſchal de Créquy le ſuivit, l'obligea de repaſſer ce fleuve, & prit Landau.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit le Roy dans un quadrige, & la Victoire qui le couronne. La légende, DE GERMANIS AD RHENOFELDAM, AD KINTZAM FLUVIUM, AD ARGENTORATUM, ſignifie, *les Allemands vaincus à Rhinfeld, ſur la riviére de Kints & à Strasbourg.* L'exergue marque la datte 1678.

1678.

LA PAIX DE NIMEGUE.

LE Roy toûjours plus attentif au bien de ſon Royaume, que ſenſible à la gloire de faire des conqueſtes, n'eut pas pluſtoſt pris Gand & Ypres, qu'il renonça à tous les avantages qu'il en pouvoit tirer, & ne ſongea qu'à profiter de cette occaſion, pour donner la paix à l'Europe. Sa Majeſté en dicta elle-meſme les articles, & les envoya à ſes plénipotentiaires, avec ordre de déclarer aux Confedérez, que c'eſtoient là ſes derniéres intentions, & qu'elle leur laiſſoit le choix ou d'y ſouſcrire, ou de continuer la guerre. Ces conditions furent d'abord acceptées par les Hollandois; peu de temps après, par les Eſpagnols; & enfin, par l'Empereur, & par les princes du Nord, ſans qu'on y apportaſt le moindre changement.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le caducée, ſymbole de la paix, eſt planté au milieu d'un foudre, qui eſt la marque de la ſouveraine puiſſance. La légende, PACE IN LEGES SUAS CONFECTA, ſignifie, *la paix faite aux conditions preſcrites par le Roy.* L'exergue, NEOMAGI X AUGUSTI M DC LXXVIII. *à Nimegue le 10 d'Aouſt 1678.*

1678.

LE COMBAT DE SAINT DENYS.

L'Armée Françoiſe commandée par le mareſchal de Luxembourg, attendoit aux portes de Bruxelles la concluſion de la paix. Ce général fut averti que les troupes confedérées s'aſſembloient au-deſſus de cette place, pour tomber ſur le comte de Montal & ſur le baron de Quincy, qui depuis deux mois tenoient la ville de Mons bloquée. Il ſe rapprocha d'eux, & ſe poſta tres avantageuſement. Le prince d'Orange, avec 50000 hommes & 40 piéces de canon, parut le 14 d'Aouſt dans la plaine d'Havré, fort près de la droite de l'armée Françoiſe. Comme le mareſchal ſe diſpoſoit au combat, il reçeut le traité de paix ſigné le 11 à Nimegue, & ne doutant point que le prince d'Orange ne l'euſt reçeu avant luy, il demeuroit tranquille dans ſon camp. Mais ſur l'avis que les ennemis paroiſſoient déja ſur la hauteur de l'Abbaye de ſaint Denys, il ſe mit promptement en bataille. L'armée ennemie paſſa les défilez ſur les 11 heures, & commença le combat. Il fut des plus ſanglants & des plus terribles. Les ennemis enfin furent repouſſez avec perte, & le lendemain dès la pointe du jour, le prince d'Orange envoya communiquer au mareſchal de Luxembourg le traité de paix, pour convenir avec luy d'une ſuſpenſion d'armes, juſqu'à la ratification.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Mars, qui d'une main porte un trophée, & de l'autre une branche d'olivier. Les mots de la légende, MARS PACIS VINDEX, ſignifient, *Mars vengeur de la paix.* Ceux de l'exergue, PUGNA AD FANUM S.TI DIONYSII XIV AUGUSTI M DC LXXVIII. *le combat de ſaint Denys, le 14 d'Aouſt 1678.*

1679.

LE MARIAGE DE LA REYNE D'ESPAGNE.

IMMÉDIATEMENT après la paix de Nimegue, le marquis de Los Balbazés vint en France, avec le caractére d'ambaſſadeur extraordinaire, demander en mariage pour le roy d'Eſpagne ſon maiſtre, Marie Loüiſe d'Orléans, fille de Philippe duc d'Orléans, & de Henriette, fille de Charles I roy d'Angleterre. Ce mariage fut arreſté au mois d'Aouſt. La cérémonie ſe fit à Fontainebleau, où le prince de Conti épouſa la princeſſe au nom du roy d'Eſpagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit l'ambaſſadeur d'Eſpagne qui fait la demande, & le Roy, qui tenant Mademoiſelle par la main, l'accorde à cet ambaſſadeur; Monſieur, frere unique du Roy, & pere de la princeſſe eſt préſent. Les mots de la légende, PAX PRONUBA, ſignifient, que *la paix a préſidé à ce mariage.* L'exergue, MARIA LUDOVICA AURELIANENSIS CAROLO II. HISPANIARUM REGI COLLOCATA. M DC LXXIX. veut dire, *Marie Loüiſe d'Orléans, donnée en mariage à Charles II Roy d'Eſpagne, 1679.*

1679.

LA PAIX DU NORD.

LE roy de Suéde, & le duc d'Holſtein Gottorp, pour avoir agi en fidelles alliez de la France, eurent à ſouſtenir la guerre contre le roy de Dannemarck, l'électeur de Brandebourg & les princes de la maiſon de Brunſwic. Ces trois puiſſances liguées s'emparérent de tous les eſtats que la Suéde, & le duc d'Holſtein poſſédoient en Allemagne. Le Roy, dont les forces avoient eſté occupées dans les Païs-bas & ſur le Rhin, ne ſe vit pas pluſtoſt en eſtat de forcer ſes ennemis à accepter la paix, qu'il ſongea à reſtablir ſes alliez. Sa Majeſté déclara expreſſément, qu'Elle ne poſeroit point les armes, qu'on ne leur euſt rendu tout ce qu'on leur avoit pris pendant la guerre. Les Hollandois, le roy d'Eſpagne & l'Empereur ſignérent le traité. Mais le roy de Dannemarck, l'électeur de Brandebourg & leurs alliez refuſérent d'y ſouſcrire. Alors le mareſchal de Créquy eut ordre de marcher contre eux. Il traverſa une partie de l'Allemagne avec une telle rapidité, que ces princes ſurpris de voir à leurs portes une armée victorieuſe, qu'ils croyoient encore ſur les frontiéres de France, ſignérent la paix, & rendirent toutes leurs conqueſtes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'autel de la Paix repréſenté à la maniere antique. La Paix eſt d'un coſté de l'autel; elle tient de la main droite un flambeau, dont elle bruſle un amas d'armes, & de la gauche elle tient un rameau d'olive: De l'autre coſté eſt la Victoire. Les mots de la légende, SOCIORUM DEFENSOR, ſignifient, *le défenſeur de ſes Alliez.* L'exergue, PAX SEPTENTRIONIS. M DC LXXIX. *La Paix du Nord, 1679.*

1679.

LE DUEL ABOLI.

UN faux point d'honneur avoit ſi fort allumé en France la fureur des Duels, que tous les édits des régnes précédents n'avoient pû l'arreſter. Cette gloire eſtoit reſervée à la ſageſſe du Roy. Dès le premier jour de ſa majorité, il renouvella, par un édit ſolemnel contre les Duels, les deffenſes que Loüis XIII. Henry IV. & ſes autres prédéceſſeurs avoient déja faites. Depuis, il s'impoſa la loy de n'accorder jamais de grace aux coupables, quels qu'ils fuſſent; & l'exemple d'une ſi religieuſe fermeté, engagea bientoſt les gentilshommes les plus qualifiez de preſque toutes les provinces, à proteſter eux-mêmes par des déclarations publiques, que deſormais, ſous quelque prétexte que ce pût eſtre, ils ne propoſeroient, accepteroient, ou favoriſeroient ces combats criminels, où ſe répandoit ordinairement le plus pur ſang de la nobleſſe Françoiſe. Enfin par un dernier édit du mois d'Aouſt de cette année, ſa Majeſté fit des réglements ſi précis ſur cette matiére, qu'il ne reſta plus de reſſource aux Duéliſtes, pour éluder la ſalutaire ſévérité de ſes loix.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la juſtice au milieu de quatre hommes, qui ont encore l'eſpée à la main, & qui ſont eſtendus par terre, comme s'ils ne pouvoient plus ſe ſouſtenir à cauſe de leurs bleſſures. Elle les regarde d'un air menaçant, & ſemble leur annoncer le ſupplice qu'ils ont mérité. La légende, JUSTITIA REGIS OPTIMI, ſignifie, *la juſtice du meilleur de tous les Roys.* L'exergue, SINGULARIUM CERTAMINUM FUROR COERCITUS. M DC LXXIX. *la fureur des duels arreſtée. 1679.*

1680.

LA REDUCTION
DES DIX VILLES D'ALSACE.

QUOIQUE par le traité de Munſter, l'Empereur & l'Empire euſſent cedé au Roy la ſouveraineté de la haute & de la baſſe Alſace, il y avoit néantmoins dix villes, qui, ſous le nom de villes impériales, refuſoient de reconnoiſtre le Roy pour leur ſouverain. Mais toutes à la fin ſe ſoûmirent, & preſtérent le ſerment de fidélité.

C'eſt le ſujet de cette médaille, autour de laquelle on voit les armes de ces dix villes. Au milieu, l'Alſace à genoux, reçoit des mains de la France un eſcuſſon chargé de trois fleurs-de-lys. Les paroles de la légende, ALSATIA IN PROVINCIAM REDACTA, ſignifient, *l'Alſace entiére devenuë province de France.* L'exergue marque l'année 1680.

1680.

LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

DEs l'année 1670 le mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la princeſſe Anne Marie Chriſtine, fille de Ferdinand Marie, électeur de Baviére, & d'Henriette Adelaïde de Savoye, avoit eſté propoſé, & comme réſolu. L'eſpérance d'un ſi grand avantage obligea cet électeur pendant la guerre, à garder une parfaite neutralité, malgré toutes les ſollicitations de l'Empereur & de l'Empire. La paix eſtant faite, le Roy jaloux de ſa parole, & informé d'ailleurs du mérite perſonnel de la princeſſe de Baviére, envoya le duc de Créquy en faire la demande. Quoyque puſt faire le conſeil de Vienne pour traverſer ce mariage, il fut celébré à Munic le 28 de Janvier 1680. Le Roy alla au devant de la princeſſe juſqu'à Vitry en Champagne, & le 7 de Mars la derniére cérémonie fut faite à Châlons ſur Marne par le cardinal de Boüillon grand aumoſnier de France.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le cardinal de Boüillon la mitre en teſte, & reveſtu de ſes habits pontificaux. Devant luy ſont le prince, & la princeſſe qui ſe donnent la main. Les mots de la légende, VICTORIA ET PACE AUSPICIBUS, ſignifient, *mariage fait ſous les auſpices de la Victoire & de la Paix.* L'exergue, MARIA ANNA BAVARA LUDOVICO DELPHINO NUPTA CATALAUN. VII MARTII M DC LXXX. *Marie Anne de Baviére mariée à Loüis Dauphin de France, à Châlons ſur Marne, le 7 de Mars 1680.*

1680.

AUTRE MEDAILLE SUR LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

DANS cette seconde médaille, on voit la teste de Monseigneur le Dauphin, & la teste de Madame la Dauphine, posées en regard. Les mots de la légende, LUDOVICI DELPHINI ET MARIÆ ANNÆ BAVARÆ CONNUBIUM, signifient, *le mariage de Loüis Dauphin avec Marie Anne de Baviére.* L'exergue marque la datte *1680.*

1680.

LE PORT DE TOULON.

TOULON eſt une des plus conſidérables villes du Royaume par la bonté de ſes rades & de ſon port. L'augmentation des forces navales du Roy y a ſi fort accrû le nombre des habitans, que ſa Majeſté a jugé à propos d'aggrandir la ville, tant du coſté de la mer, que du coſté de la terre, & a fait entourer de baſtions la nouvelle enceinte. L'ancien port ne s'eſtant pas trouvé aſſez grand pour contenir beaucoup de vaiſſeaux, on a fait à grands frais un nouveau port, qu'on appelle la nouvelle Darce, où il peut tenir aiſément cent vaiſſeaux de guerre. C'eſt ſur les bords de cette nouvelle Darce, qu'on a baſti un vaſte & magnifique arſenal, accompagné de grands magaſins & d'aſteliers différents, de fonderies pour les canons & pour les mortiers, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour les arſenaux de Marine. On n'entre dans l'ancien ni dans le nouveau port, que par un canal eſtroit, bordé de canons à fleur d'eau. Les diverſes rades ſont toutes tres belles & tres ſeures. Celle, qu'on nomme particuliérement la rade de Toulon, & celle de Morillon, ſe combloient par les terres que deux petites riviéres y charrioient continuellement : le Roy pour y remedier, a fait détourner le cours de ces petites riviéres. Enfin, divers forts, & pluſieurs batteries de mortiers & de canons, placées de diſtance en diſtance, mettent ces rades à couvert de toutes les entrepriſes des ennemis.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le plan de la ville, de l'arſenal, & du port. Pallas, aſſiſe ſur des nuées, paroiſt en avoir ordonné tous les travaux. La légende, TOLONII PORTUS ET NAVALE, ſignifie, *le Port & l'Arſenal de Toulon.* L'exergue marque l'année *1680.* où la pluſpart de ces ouvrages ont eſté achevez.

1680.

SOIXANTE MILLE MATELOTS LEVEZ ET ENTRETENUS.

DANS la veüe que le Roy avoit de reſtablir la Marine, ce qui paroiſſoit de plus difficile, c'eſtoit d'avoir des matelots en aſſez grand nombre pour les armements & pour le commerce. Cependant ſa Majeſté a trouvé moyen d'en aſſembler juſqu'à ſoixante mille, qu'Elle a partagez en trois claſſes, dont il y en a toûjours 20000 qui ſervent ſur les vaiſſeaux de guerre, 20000 ſur les vaiſſeaux marchands, & 20000 qui ſe repoſent.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un matelot au bord de la mer, appuyé ſur une colonne briſée. Il tient en ſa main un gouvernail chargé de fleurs de lys. La légende, BELLO ET COMMERCIO, ſignifie, *pour la Guerre & pour le Commerce.* L'exergue, LX MILLIA NAUTARUM CONSCRIPTA. M DC LXXX. *ſoixante mille matelots enrôlez. 1680.*

1680.

VERSAILLES.

DE toutes les maiſons Royales, Verſailles eſt celle que le Roy a le plus aimée, & qu'il a le plus embellie. Il y a raſſemblé tout ce que l'art & la magnificence peuvent faire voir d'extraordinaire & de ſurprenant. On y trouve des édifices ſi ſomptueux, des jardins ſi agréables & ſi variez, des eaux ſi abondantes, des aquéducs d'un travail ſi prodigieux, & une ſi grande multitude de riches ornements, & de beautez différentes, qu'il faudroit plus d'un volume pour les décrire. Non ſeulement le Roy y eſt ſuperbement logé, mais les princes, les ſeigneurs, & tous les officiers y ont des appartements également commodes, & magnifiques. Enfin, le ſéjour de ſa Majeſté y a attiré tant de monde, & fait baſtir tant de maiſons, que Verſailles eſt devenu une ville conſidérable.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la face du Chaſteau, comme elle eſt du coſté des jardins. Les mots de la légende, REGIA VERSALIARUM, ſignifient, *Chaſteau Royal de Verſailles.* A l'exergue eſt la datte M DC LXXX. qui eſt à peu près l'année, où ce Palais ſe trouva dans ſa perfection.

1680.

LES FORTIFICATIONS D'HUNINGUE.

ENTRE les divers ſoins que le Roy a toûjours pris pour affermir le repos, & le bonheur de ſes ſujets, un des principaux a eſté de fortifier les frontiéres du Royaume, par les endroits qui paroiſſoient foibles & ouverts aux ennemis. Entre Baſle & Briſac il n'y avoit point de place, qui fermaſt aux Allemands l'entrée de la haute Alſace. Sa Majeſté ordonna qu'on fortifiaſt Huningue, petit village à demi-lieue de Baſle, & en fit une place très-reguliere à cinq baſtions, avec tous les dehors néceſſaires.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Pallas, déeſſe de la guerre & des arts, à qui la ville d'Huningue préſente le plan de ſes fortifications. Le fleuve du Rhin regarde avec joye ce nouvel ornement que l'on adjouſte à ſes rivages. Les mots de la légende, MUNITI AD RHENUM FINES, ſignifient, *les frontiéres fortifiées ſur les bords du Rhin.* Ceux de l'exergue, HUNINGA CONDITA. M DC LXXX. *Huningue baſtie, 1680.*

1681.

LA REDUCTION DE STRASBOURG.

DEPUIS le traité de Munſter, le Roy prétendoit que Strasbourg, capitale de l'Alſace, eſtoit compriſe dans la ceſſion entiére qu'on luy avoit faite de cette Province. Strasbourg pourtant demeuroit libre. Mais après la paix de Nimegue, qui ſur ce point confirme celle de Munſter, ſa Majeſté avertie que les Allemands avoient deſſein de ſe ſaiſir du pont de cette Place, & ſe ſouvenant de la partialité qu'elle avoit teſmoignée durant la derniére guerre, réſolut d'uſer de ſes droits. Il fit aſſembler une armée en Alſace. Cette armée ſous les ordres du baron de Monclar s'eſtant bruſquement approchée de Strasbourg avec de l'artillerie, s'aſſeura du fort de Zolhuſſ, qui défend l'entrée du pont, & on ſomma la ville de reconnoiſtre le Roy pour ſon ſouverain. Les habitants, hors d'eſtat d'eſtre ſecourus par l'Empire, envoyérent des députez pour dreſſer la capitulation, qui fut ſignée, & auſſitoſt exécutée. Le Roy, qui s'eſtoit mis en marche pour cette expédition, arriva quelques jours après. Son premier ſoin fut de reſtablir la religion Catholique dans la ville, & l'Eveſque dans ſon Egliſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit le fleuve du Rhin appuyé ſur ſon urne, & tenant une corne d'abondance. Un profil de la ville de Strasbourg paroiſt en éloignement. La légende, SACRA RESTITUTA, ſignifie, *reſtabliſſement de la Religion, & de l'Eveſque.* L'exergue, ARGENTORATUM RECEPTUM XXX SEPTEMBRIS M DC LXXXI. *Strasbourg ſoûmis le 30 de Septembre 1681.*

1681.

LA CITADELLE DE CASAL REMISE AU ROY.

CASAL, capitale du Montferrat, ſituée ſur le Pô, & très forte d'elle-meſme, eſt défenduë d'un coſté par une citadelle, & de l'autre par un chaſteau. Les Eſpagnols l'ont toûjours regardée comme néceſſaire, ſoit pour la conſervation du Milanois, ſoit pour tenir en quelque ſorte le duc de Savoye dans leur dépendance. Depuis 1629 juſqu'en 1640 ils l'avoient aſſiégée trois fois, & trois fois la France l'avoit ſecouruë. En 1652, durant les guerres civiles du Royaume, ils s'emparérent de cette place, & la rendirent peu de temps après à Charles III duc de Mantouë, alors engagé dans leurs intéreſts. Mais Charles IV, ſon fils, dans l'impoſſibilité de la garder, & dans la crainte que les Eſpagnols, ou le duc de Savoye meſme, ne profitaſſent de ſa foibleſſe, offrit au Roy de luy en confier la garde, pour s'aſſeurer par là ſa protection. Le Roy, en veüe d'affermir le repos de l'Italie, & de ſecourir en toute occaſion ſes alliez, accepta l'offre de ce prince. L'éxécution du traité fut traverſée quelque temps, mais enfin les troupes de ſa Majeſté entrérent dans la citadelle.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le duc de Mantouë, qui d'une main tient une enſeigne où ſont ſes armes; & de l'autre préſente au Roy, aſſis ſur un troſne, la ville de Caſal, ſous la figure d'une femme, qui, un genou à terre, offre le plan de ſa citadelle à ſa Majeſté. Les mots de la légende, TUTELA ITALIÆ; ſignifient, *la défenſe & la ſeureté de l'Italie.* Ceux de l'exergue, CASALIS ARCE IN FIDEM RECEPTA XXX SEPTEMBRIS M DC LXXXI. *La citadelle de Caſal miſe entre les mains du Roy le 30 de Septembre 1681.*

1681.

STRASBOURG ASSUJETI, ET CASAL REMIS AU ROY.

LE jour que Strasbourg reconnut le Roy pour ſon ſouverain, la citadelle de Caſal reçeut garniſon Françoiſe. Cette citadelle, baſtie ſur le Pô, eſt comme la clef de l'Italie; & la ville de Strasbourg, maiſtreſſe d'un pont ſur le Rhin, donne entrée juſque dans le cœur de l'Allemagne. La circonſtance a paru remarquable, de voir ces deux places ſéparées par une ſi grande eſtenduë de païs, miſes le meſme jour, l'une ſous l'obéïſſance, l'autre ſous la protection de ſa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Minerve, ſymbole de la Sageſſe, tient deux boucliers chargez des armes de ces deux villes. Elle les montre aux deux fleuves couchez à ſes pieds. Ces deux fleuves ſont le Rhin & le Pô. Les mots de la légende, ARGENTORATUM ET CASALE RECEPTA; & ceux de l'exergue, XXX SEPTEMBRIS M DC LXXXI. ſignifient, *Strasbourg aſſujéti, & Caſal remis au Roy le 30 de Septembre 1681.*

1681.

LE PORT DE BREST.

LA ville de Breſt eſt ſituée à la pointe de la Bretagne vers le couchant. Son port & ſa rade ont donné lieu au Roy d'y faire le principal eſtabliſſement de la Marine ſur l'Océan. La petite riviére de Penfelt, qui forme le port, eſt d'une telle profondeur, que dans les plus baſſes marées, les plus grands vaiſſeaux y peuvent entrer. Aux deux coſtez de cette riviére, toute bordée de grands quays de maçonnerie, on a conſtruit quantité de magaſins & d'aſteliers, tous ſi bien entendus, ſi commodes, & ſi magnifiques, qu'il n'y a rien à deſirer. Le port, qui peut contenir 50 gros navires, ſans les frégates, & les autres petits baſtiments, ſe ferme toutes les nuits avec une chaiſne. La rade joint l'entrée du port, & a environ neuf lieuës de tour. Elle eſt dans un ſi bel abri, qu'aucun vent ne peut incommoder les vaiſſeaux. Il y en tient ſans peine plus de mille, & le fond eſt bon par tout. Cette rade n'a qu'une entrée aſſez eſtroite, au milieu de laquelle il y a meſme un rocher. Soixante & douze batteries, de ſix cens piéces de canon, & de trente mortiers, en défendent l'entrée; de ſorte que les armées navales du Roy y ſont dans une pleine ſeureté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le plan de la ville & du port, à l'entrée duquel eſt Portumne. Ce dieu des ports, repréſenté à l'antique, s'appuye ſur un Dauphin, & tient une clef. La légende, TUTELA CLASSIUM OCEANI, ſignifie, *la ſeureté des flottes du Roy ſur l'Océan.* L'exergue, BRESTI PORTUS ET NAVALE. M DC LXXXI. *Le port & l'arſenal de Breſt. 1681.*

1681.

LA DEFAITE DES CORSAIRES DE TRIPOLI EN BARBARIE.

LEs corſaires de Tripoli fuyoient la rencontre des vaiſſeaux du Roy, commandez par Duqueſne lieutenant général, & s'eſtoient retirez ſous le canon de la fortereſſe de Chio, où l'Aga, qui commandoit, fit mettre 40 piéces de canon en batterie pour les protéger. Duqueſne s'avança juſque ſous le feu de la place, coula à fond une partie de leurs vaiſſeaux, renverſa pluſieurs maiſons de la ville, & abbatit les principales moſquées. Le deſordre fut ſi grand, que les habitants effrayez envoyérent demander du ſecours à Conſtantinople. Le Capitan Bacha y vint en diligence, & entra dans le port avec 36 galéres du Grand Seigneur, mais il n'oſa rien entreprendre, & ſembla n'eſtre venu que pour demeurer ſpectateur de tout ce débris. Cependant les François empeſchoient également les Turcs, & les pirates de ſortir du port. Enfin le Capitan Bacha, qui n'avoit point apporté de proviſions, & qui ne pouvoit plus ſubſiſter, propoſa des conditions d'accommodement pour les corſaires, & demanda pour luy-meſme la liberté de s'en retourner. Duqueſne régla les articles du traité, les eſclaves François furent menez à ſon bord; & deux mois après, on rendit tous ceux qui eſtoient à Tripoli.

C'eſt le ſujet de cette médaille, on y voit un corſaire proſterné devant la Victoire, qui tient la banniére de France, & qui foule aux pieds un turban. Le port & la ville de Chio ſont dans l'éloignement. A coſté eſt une galére & un bouclier avec un croiſſant pour armes. Les mots de la légende, DE PIRATIS TURCA SPECTANTE, ſignifient, *Pirates défaits à la veüe des Turcs.* L'exergue, AD INSULAM CHIO. M DC LXXXI. *dans le port de Chio. 1681.*

1682.

L'ESTABLISSEMENT DES COMPAGNIES DE CADETS.

DANS le cours de tant d'expéditions glorieuſes, le Roy ayant reconnu l'importance d'avoir un plus grand nombre d'officiers de guerre, eſtablit en pluſieurs places de ſon royaume des compagnies de jeunes gens, fils de gentilshommes, ou de gens vivant noblement, à qui l'on donna le nom de Cadets. Ils y eſtoient inſtruits dans tous les exercices militaires; & lors qu'on les trouvoit capables de commander, on les faiſoit officiers dans les troupes. Ces compagnies, comme autant d'eſcoles, où l'on apprenoit le meſtier de la guerre, fourniſſoient continuellement de très bons ſujets.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit une troupe de jeunes hommes, avec un officier qui leur met l'épée au coſté. Les mots de la légende, MILITIÆ TYROCINIUM, ſignifient, *l'apprentiſſage de la guerre.* Ceux de l'exergue, NOBILES EDUCATI MUNIFICENTIA PRINCIPIS. M DC LXXXII. veulent dire, *jeune Nobleſſe élevée aux dépens du Roy. 1682.*

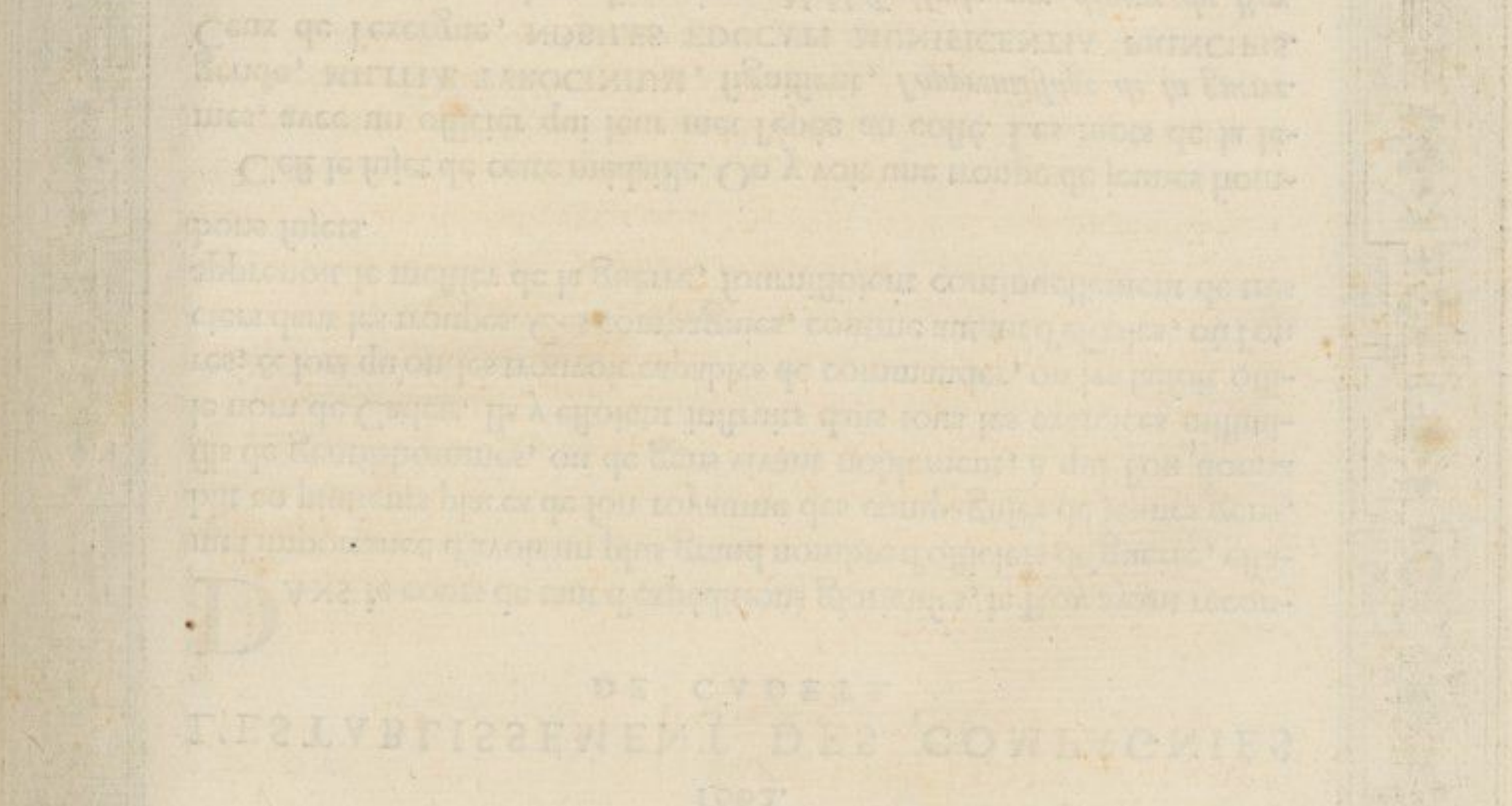

1682.

LE ROY SE CONDAMNANT LUY-MESME DANS SA PROPRE CAUSE.

LEs gens d'affaires prétendoient, que les maiſons baſties ſur les anciennes fortifications de la ville de Paris, qu'on appelloit les foſſez jaunes, appartenoient au Roy. Ils avoient traité des droits de ſa Majeſté, & fait des avances très conſidérables ſur les ſommes immenſes qui devoient luy en revenir. Cette prétention avoit troublé un nombre infini de familles, & la conſternation eſtoit générale, non-ſeulement dans Paris, mais dans les Provinces, parce que la déciſion de cette affaire, faiſoit une regle pour les autres villes du royaume. Les commiſſaires du Conſeil examinérent les raiſons de part & d'autre pendant quatre mois, & y trouvérent beaucoup de difficultez, fondées d'un coſté ſur les anciennes loix, & ſur les déclarations nouvelles; & de l'autre ſur la foy des contracts, & ſur une longue poſſeſſion. Enfin, l'affaire fut rapportée, & balancée dix heures entieres. Les voix ſe trouvérent partagées, & lors qu'il n'y eut plus que le Roy à parler, le Roy décida contre ſes propres intéreſts en faveur de ſes peuples, & ordonna qu'on rendiſt aux Traitants tout l'argent qu'ils avoient avancé.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Juſtice tient d'une main le plan des anciennes fortifications de Paris. De l'autre main, elle préſente ſa balance au Roy, qui la fait pancher du coſté qui luy eſt oppoſé. La légende, ÆQUITAS OPTIMI PRINCIPIS, & l'exergue, FISCUS CAUSA CADENS. M DC LXXXII. ſignifient, *le Fiſc, ou le Tréſor Royal, perdant ſa cauſe par l'équité & par la bonté du Roy. 1682.*

1682.

LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

LA France avoit une extrême paſſion de voir naiſtre un prince du mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la princeſſe de Baviére. Ses vœux furent bientoſt exaucez; cette princeſſe eut un fils, qui fut nommé duc de Bourgogne. On ne peut exprimer l'allegreſſe que ſa naiſſance rêpandit dans le royaume. Toutes les villes firent des feſtes magnifiques, & les François ſe ſignalérent à l'envi par des réjoüiſſances extraordinaires.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'Eſpérance repréſentée à l'antique par une femme, qui de la main gauche releve le pan de ſa robe, & tient de la main droite un enfant & un lys. Les mots de la légende, ſignifient, NOVA SPES IMPERII, *nouvelle eſpérance de l'Eſtat.* L'exergue LUDOVICUS DUX BURGUNDIÆ, LUDOVICI DELPHINI FILIUS, LUDOVICI MAGNI NEPOS. VI AUGUSTI M DC LXXXII. veut dire, *Loüis duc de Bourgogne, fils de Loüis Dauphin de France, petit fils de Loüis le Grand, né le 6 d'Aouſt 1682.*

1683.

LES APPARTEMENS.

LE Roy, afin d'augmenter les plaiſirs de ſa Cour, voulut que ſes appartements fuſſent ouverts certains jours de la ſemaine. Il y a de grandes ſalles pour la danſe, pour le jeu, pour la muſique. Il y en a d'autres où l'on trouve toutes ſortes de rafraiſchiſſements avec profuſion, & ce qui fait le comble de la joye, on y joüit de la préſence d'un ſi grand Roy & d'un ſi bon Maiſtre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit dans un ſalon magnifique trois divinitez. Une Muſe, qui tient ſa lyre, déſigne la muſique; Pomone, qui tient une corbeille de fruits, marque les rafraiſchiſſements que l'on y ſert; & Mercure préſide aux jeux. Les mots de la légende, COMITAS ET MAGNIFICENTIA PRINCIPIS, ſignifient, *l'affabilité, & la magnificence du Prince.* Ceux de l'exergue, HILARITATI PUBLICÆ APERTA REGIA M DC LXXXIII. veulent dire, *le Palais du Roy ouvert aux plaiſirs de ſes ſujets. 1683.*

LES LAPRAKTRENS

1683.

STRASBOURG FORTIFIE.

LEs raiſons, qui déterminérent le Roy à ne plus négliger ſes droits ſur Strasbourg, l'engagérent à pourvoir aux plus prompts moyens de s'en aſſeurer la poſſeſſion. Par ſon ordre on avoit preparé dans la haute Alſace tous les matériaux, & taillé toutes les pierres néceſſaires pour la citadelle, qu'il avoit réſolu de faire baſtir. Ces pierres & ces matériaux deſcendirent par le Rhin juſqu'à Strasbourg, & y formérent tout à coup une citadelle, qui jointe au grand nombre d'ouvrages, qu'on fit avec la meſme diligence, oſta aux ennemis l'envie de diſputer au Roy ſa nouvelle conqueſte, & leur oppoſe encore aujourd'huy une barriére impénétrable.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Strasbourg avec ſes fortifications. Les mots de la légende, CLAUSA GERMANIS GALLIA, ſignifient, *la France fermée aux Allemands.* L'exergue, ARGENTORATI ARCES AD RHENUM M DC LXXXIII. veulent dire, *Strasbourg fortifié ſur le Rhin 1683.*

1683.

LE BOMBARDEMENT D'ALGER.

LEs corſaires d'Alger avoient pluſieurs fois violé les traitez avec la France. Le Roy ordonna à ſes vaiſſeaux de courir ſur eux. On les battit en pluſieurs rencontres, & ils furent contraints de ſe réfugier dans leurs ports. Enfin ſa Majeſté envoya une armée navale devant Alger, pour le bombarder. Les bombes abbatirent un grand nombre de maiſons, mirent le feu à une partie de la ville, & y jettérent une ſi grande conſternation, que les Algériens eurent recours à la clémence de ſa Majeſté, & rendirent 600 eſclaves François.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Minerve, déeſſe de la valeur, & de la prudence. D'une main elle préſente ſon Egide à un corſaire, qui tombe à ſes genoux tout effrayé; & de l'autre, elle tient deux eſclaves, qu'elle a délivrez. La légende, CIVES A PIRATIS RECUPERATI, ſignifie, *eſclaves François retirez des mains des Pirates.* L'exergue, ALGERIA FULMINATA M DC LXXXIII. *Alger bombardé 1683.*

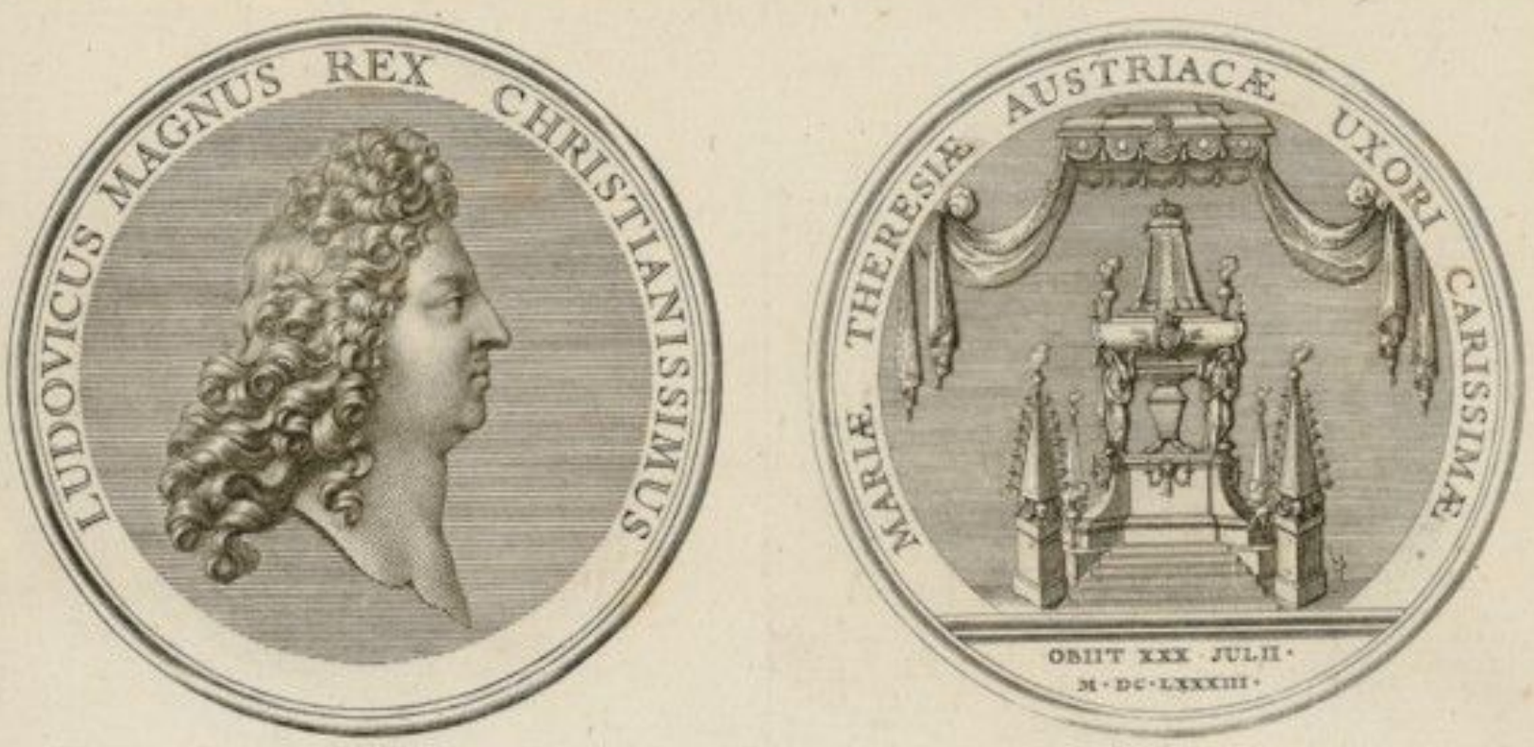

1683.

LA MORT DE LA REYNE.

MARIE Théreſe d'Auſtriche, reyne de France, eſpouſe de Loüis le Grand, poſſédoit toutes les vertus de ſon ſexe en un très haut degré. Mais elle eſtoit ſur tout recommandable par ſa pieté exemplaire, par ſon fidele attachement à la perſonne du Roy, & par ſon application à remplir tous ſes devoirs. Sa vie fut une ſuite continuelle de pieux exercices. Rien n'altéra jamais cette modeſtie & cette ſageſſe qui la rendoient digne d'un ſi grand Roy. Elle mourut à Verſailles dans la quarante-cinquiéme année de ſon âge, & donna en mourant toutes les marques d'une parfaite réſignation à la volonté de Dieu. Le Roy fut ſenſiblement touché de ſa perte; & toute la France témoigna un extrême regret de la mort d'une ſi bonne reyne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un ſuperbe Mauſolée. La légende, MARIÆ THERESIÆ AUSTRIACÆ UXORI CARISSIMÆ, ſignifie, que le Roy a fait frapper cette médaille *à l'immortelle mémoire de Marie Théreſe d'Auſtriche ſon eſpouſe, qu'il a tendrement aimée.* L'exergue, OBIIT XXX JULII M DC LXXXIII. *Elle mourut le 30 de Juillet 1683.*

1683.

LA PRISE DE COURTRAY ET DE DIXMUDE.

QUAND le Roy eut aſſez longtemps attendu que les Eſpagnols luy fiſſent raiſon, touchant ſes prétentions ſur les dépendances des villes qui luy avoient eſté cédées par le traité de Nimegue, & principalement ſur les chaſtellenies d'Aloſt & de Courtray, Il réſolut de les y contraindre. Mais avant que d'en venir à la force ouverte, ſa Majeſté envoya ſur les terres d'Eſpagne des troupes commandées par le mareſchal d'Humiéres, avec ordre de n'y commettre aucun acte d'hoſtilité. Les Eſpagnols regardérent ce procedé comme une invaſion, & firent attaquer une des gardes de l'armée du Roy par un détachement de la garniſon d'Oudenarde. Alors le Roy, juſtement indigné, donna ordre au mareſchal d'Humiéres d'aſſiéger Courtray, & Dixmude. Courtray ne tint que deux jours, & Dixmude, à la premiére approche des troupes Françoiſes, envoya ſes clefs.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Mars, qui préſente à l'Eſpagne le traité de paix. La légende, MARS JUS NEGATUM REPETENS, ſignifie, *Mars ſe faiſant la juſtice qu'on luy refuſe.* L'exergue, CURTRACUM ET DIXMUDA CAPTÆ. M DC LXXXIII. *Priſe de Courtray, & de Dixmude. 1683.*

1683.

LES GARDES DE LA MARINE ET CEUX DE L'ESTENDARD.

LE Roy s'eſtant propoſé d'avoir une Marine floriſſante pour la guerre & pour le commerce, jugea que pour y réüſſir, il falloit y former de bons officiers. Dans cette veüe il mit ſur pied deux compagnies compoſées de huit cens hommes; l'une pour les vaiſſeaux, ſous le nom de *Gardes de la marine;* l'autre pour les galéres, ſous le nom de *Gardes de l'eſtendard.* Il ordonna que tous ces Gardes ſeroient diſtribuez en divers ports, où ils ſeroient entretenus aux dépens de ſa Majeſté, où ils apprendroient ſous différens maiſtres tout ce qui concerne la navigation, & qu'après avoir eſté ſuffiſamment inſtruits, ils ſeroient placez ſuivant leur génie ſur les galéres ou ſur les vaiſſeaux, où ils auroient rang après les Enſeignes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit un officier au bord de la mer. Il a à ſa droite un jeune homme, qui regarde une bouſſole; & à ſa gauche, un autre jeune homme qui meſure une carte marine avec un compas. La légende, LECTI JUVENES IN NAVALEM MILITIAM CONSCRIPTI DCCC. ſignifie, *huit cens jeunes hommes d'élite enrôlez pour la Marine.* A l'exergue eſt la datte *1683.*

1683.

LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU.

SUR la fin de l'année 1683, Madame la Dauphine eut un ſecond fils, qui fut nommé duc d'Anjou. Cette heureuſe fécondité confirma l'eſpérance, qu'on avoit conçûë, que la poſtérité de Loüis le Grand ne ceſſera jamais de régner.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit en buſte la teſte de Monſeigneur le Dauphin, & celles de Meſſeigneurs les Ducs de Bourgogne, & d'Anjou. La légende, ÆTERNITAS IMPERII GALLICI, ſignifie, *gage de la longue durée de l'empire François.* L'exergue, PHILIPPUS DUX ANDEGAVENSIS NATUS DECEMBRIS XIX. M DC LXXXIII. *Philippe duc d'Anjou né le 19 de Décembre 1683.*

1683.

SARLOUIS.

LA réſolution que le Roy avoit priſe de fermer entiérement la Lorraine aux Allemands, le détermina à baſtir une place ſur la Sare. Il choiſit la ſituation la plus avantageuſe, & on y traça le plan d'une ville appellée Sarlouis. Cette riviére, qu'on éleve meſme par des eſcluſes, pour inonder le païs quand on veut, environne de tous coſtez les fortifications, & rend la place preſque imprenable.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la nouvelle ville de Sarlouis, ſous la figure d'une femme couronnée de tours. Elle montre au fleuve de la Sare le plan de ſon enceinte & de ſes fortifications. Les mots de la légende, SARLOISIUM CONDITUM, ſignifient, *Sarloüis baſti.* L'exergue marque la datte *1683.*

1684.

LE BOMBARDEMENT DE GENES.

LEs ſourdes pratiques des Génois avec les ennemis de la France, n'eſchapérent pas à la pénétration du Roy. Par ſon ordre le marquis de Seignelay, ſécrétaire d'Eſtat, s'embarqua le 7 de May ſur la flotte, commandée par Duqueſne Lieutenant général, & arriva devant Génes le 17 du meſme mois. Le lendemain il expoſa aux Sénateurs, députez pour le complimenter, les juſtes ſujets qu'ils avoient donnez au Roy de ſe plaindre de leur conduite, & leur déclara, que s'ils ne le deſarmoient par leurs ſoûmiſſions, ils alloient reſſentir les effets de ſa colére. Les Génois, pour toute reſponſe, firent une décharge générale de leur artillerie ſur la flotte de France. Cet acte d'hoſtilité mit alors les François en droit d'éxécuter leurs ordres. Les galiotes jettérent auſſitoſt dans Génes une quantité de bombes, qui cauſérent un deſordre affreux. L'embraſement, joint aux cris des habitants, fit eſpérer au marquis de Seignelay, que ce chaſtiment les auroit rendus plus traitables. Il envoya les ſommer encore de donner au Roy la ſatisfaction qu'il avoit demandée. Mais ils perſiſtérent dans leur audace. Les galiotes recommencérent à tirer. On fit une deſcente au fauxbourg de S.t Pierre d'Aréne, & on réduiſit en cendres une partie des magnifiques palais, dont il eſtoit compoſé.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'armée navale de France en bataille devant la ville de Génes. Jupiter, la foudre à la main, marque la puiſſance du Roy. Les mots de la légende, VIBRATA IN SUPERBOS FULMINA, ſignifient, *foudres lancez ſur les ſuperbes.* L'exergue, GENUA EMENDATA M DC LXXXIV. *Génes chaſtiée en 1684.*

BIBLIOTHEQUE ROYALE

1684.

LA PRISE DE LUXEMBOURG.

LA réduction de Courtray & de Dixmude facilitoit au Roy les moyens de pouſſer plus loin ſes conqueſtes; cependant il fit à Ratisbone & à la Haye des offres, pour terminer à l'amiable les différents qu'il avoit avec l'Eſpagne, & avec l'Empire. Les Eſpagnols continuérent leurs actes d'hoſtilité, & luy déclarérent la guerre. Le Roy envoya le mareſchal de Créquy, avec une armée de 30000 hommes, aſſiéger Luxembourg, dont la priſe mettoit à couvert les frontiéres, que la garniſon de cette place incommodoit par ſes courſes. En meſme temps ſa Majeſté, à la teſte de 40000 hommes s'avança juſqu'à Condé pour favoriſer le ſiége, & pour tenir en reſpect les ennemis. Le comte de Montal eut ordre de camper ſur la Meuſe, à portée de ſe joindre, ou à l'armée de ſa Majeſté, ou à celle du mareſchal de Créquy. Le bruit de cette grande entrepriſe ſe répandit de tous coſtez, & attira dans le camp des aſſiégeans un grand nombre de Volontaires eſtrangers. La tranchée fut ouverte le 8 de May. Luxembourg, que la nature & l'art avoient rendu l'une des plus fortes places de l'Europe, ſe défendit avec la derniére opiniaſtreté. Mais enfin, le prince de Chimay, qui en eſtoit gouverneur, ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, & à la veille d'un aſſaut général, capitula le 3 de Juin.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la Seureté repréſentée à l'antique. Le rocher ſur lequel elle s'appuye, marque la ſituation de Luxembourg. Elle tient une couronne murale, & a près d'elle le bouclier aux armes de cette place. La légende, SECURITAS PROVINCIARUM, ſignifie, *ſeureté des Provinces*. L'exergue, LUCEMBURGUM CAPTUM III. JUNII M DC LXXXIV. *Luxembourg pris le 3 de Juin 1684.*

1684.

LA PAIX AVEC ALGER.

LEs vaiſſeaux du Roy avoient pourſuivi les corſaires de Tripoli juſques dans le port de Chio, & les avoient forcez à demander la paix en préſence des galéres du Grand Seigneur. Une action ſi vigoureuſe jetta la terreur ſur toutes les coſtes d'Afrique. Le Roy de Maroc envoya en France un ambaſſadeur, pour faire ſon accommodement, & celuy des corſaires de Salé. Ceux de Tunis demandérent auſſi à renouveller leurs traitez. Les Algériens ſeuls, avec qui l'Angleterre & la Hollande venoient de faire une paix deſavantageuſe, oſérent declarer la guerre à la France. En 1682 le Roy envoya Duqueſne avec une flotte pour bombarder leur ville; mais la mer orageuſe, & la ſaiſon avancée ne luy permirent alors que de reconnoiſtre la plage & d'eſſayer la portée des mortiers. L'année ſuivante, la flotte y retourna, & les bombes eurent un effet ſi terrible, que pour ſe ſauver d'une ruine entiére, ils rendirent ſans rançon 600 eſclaves François, & demandérent la paix à telles conditions qu'on voudroit. Sur ces entrefaites, la diviſion ſe mit entre la milice, & les Principaux du Divan. Le Dey, ou Commandant, fut tué dans ce tumulte, & les propoſitions d'accommodement demeurérent ſans effet. Mais comme l'armée de France, eſtoit ſur le point d'y aller une troiſiéme fois, Alger ſe ſoumit, & envoya une ambaſſade pour demander pardon à ſa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'ambaſſadeur d'Alger qui ſe jette aux pieds du Roy, & le Roy qui accorde le pardon qu'on luy demande. La légende, AFRICA SUPPLEX; & l'exergue, CONFECTO BELLO PIRATICO. M DC LXXXIV. ſignifient, *l'Afrique ſuppliante, & la guerre des Pirates terminée. 1684.*

1684.

LA TREVE.

DEPUIS la conqueſte de Luxembourg, le Roy ſe voyoit en eſtat de conquérir le reſte des Païs-bas Catholiques. Il avoit en Flandre deux armées de 40000 hommes chacune; & un de ſes Lieutenants généraux commandoit dans le païs de Liége les troupes de l'électeur de Cologne ſon allié. Les Eſpagnols n'avoient ni troupes ni argent, & toutes leurs places eſtoient en fort mauvais eſtat. L'Empereur, occupé contre le Turc, ne pouvoit de longtemps les ſecourir; & les Hollandois, diviſez entr'eux par des factions, eſtoient à la veille d'une guerre civile. Le Roy, conſtant dans la réſolution de donner la paix à la Chreſtienté, ne changea rien aux propoſitions qu'il avoit faites avant la priſe de Luxembourg. Il offrit toûjours de rendre à l'Eſpagne, Courtray & Dixmude raſez, & de faire avec Elle, & en meſme temps avec l'Empereur & avec l'Empire, ou la Paix, ou une Tréve de vingt années. La Hollande, malgré les oppoſitions du prince d'Orange, embraſſa avec joye la Tréve, qui fut auſſi bientoſt acceptée de tous les princes de l'Empire, & de l'Empereur meſme. L'Eſpagne demeura ſeule, & après bien des plaintes, elle renvoya enfin aux Commiſſaires de l'Empereur tous ſes différents pour eſtre terminez à Ratisbone, où la Tréve fut ſignée & ratifiée.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Pallas, aſſiſe ſur un monceau d'armes à l'ombre d'un laurier, tient ſa lance d'une main, & s'appuye de l'autre ſur ſon égide, qu'elle cache. La légende, VIRTUS ET PRUDENTIA PRINCIPIS, ſignifie *valeur & ſageſſe du Roy*. L'exergue, INDUCIÆ AD VIGINTI ANNOS DATÆ. M DC LXXXIV. *Tréve accordée pour vingt ans. 1684.*

1684.

REMISE FAITE AUX ESPAGNOLS DES CONTRIBUTIONS QU'ILS DEVOIENT.

PENDANT la guerre, les garniſons des places conquiſes par le Roy dans la Flandre, & dans les provinces voiſines, avoient mis ſous contribution le reſte des Païs-bas Catholiques; ce qui montoit à de ſi groſſes ſommes, que les peuples ne pouvoient les payer ſans eſtre réduits à la derniére miſére. Les Eſpagnols eurent recours à la bonté du Roy, & ſa Majeſté les leur remit généreuſement.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy debout. Il a près de luy la Victoire, qui tient d'une main une branche d'olivier, ſymbole de la Paix; & de l'autre un flambeau allumé, pour mettre le feu au régiſtre des contributions. L'Eſpagne, déſignée par le lapin, qui eſt à ſes pieds, remercie le Roy, & s'appuye ſur un écu écartelé de Léon, & de Caſtille. La légende, HISPANIS ROGANTIBUS REMISSA AUREORUM CORONAT. DCC MILLIA, ſignifie, *remiſe des ſept cens mille écus d'or accordée aux Eſpagnols.* L'exergue marque la datte *1684.*

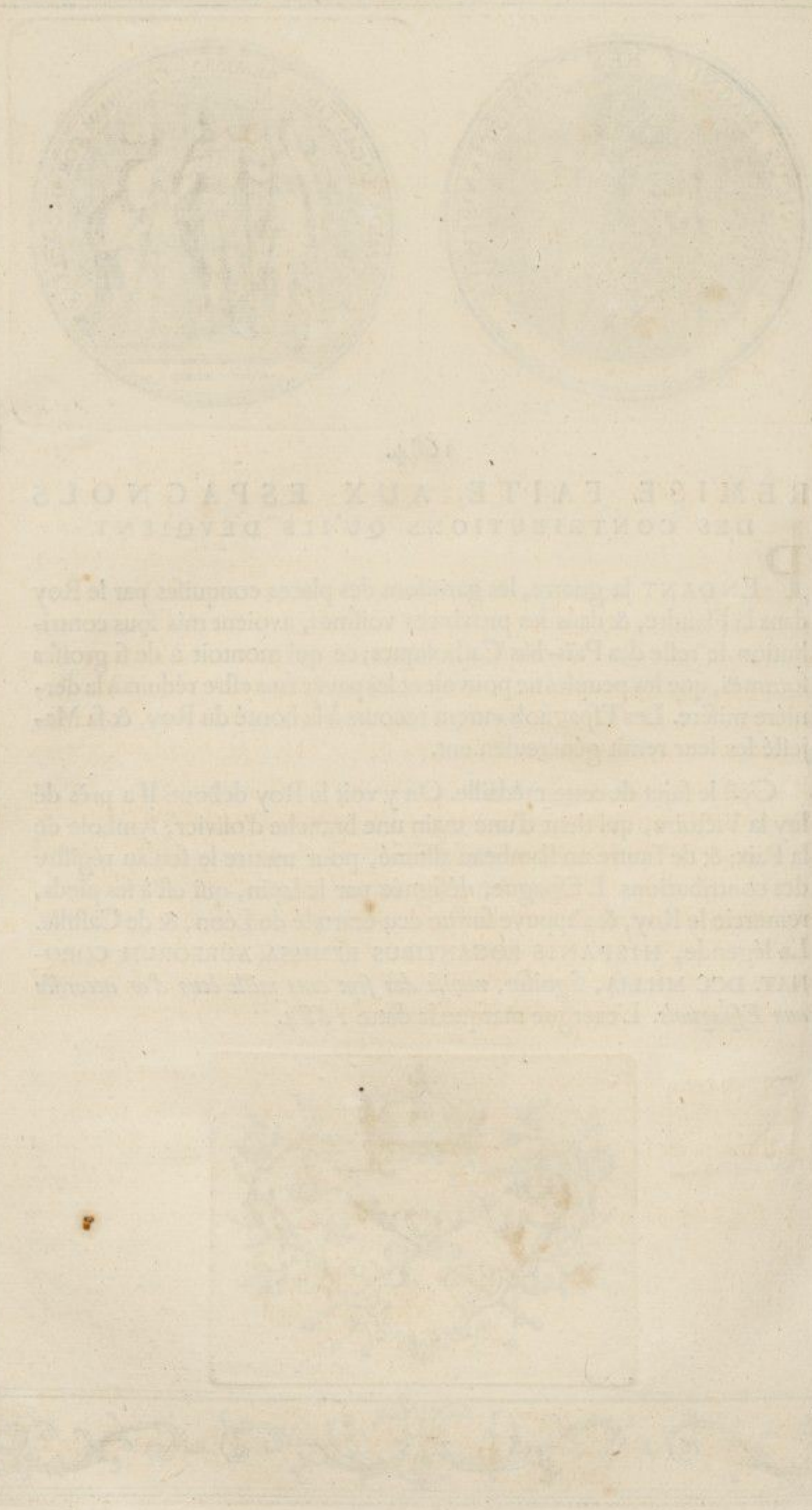

1685.

SOUMISSION DE LA REPUBLIQUE DE GENES.

LEs Génois ſe ſentant coupables, & craignant les effets de la colére du Roy, eurent recours au Pape pour le fléchir. Sa Majeſté déféra à ſa priére, & promit de leur pardonner, pourveû que le Doge accompagné de quatre Sénateurs vînt faire des excuſes de la part de ſa République. Quelque répugnance qu'euſſent les Génois à ſubir une loy ſi humiliante, il fallut obéir. Le Doge & quatre Sénateurs eurent audience à Verſailles le 15 de May avec leurs habits de cérémonie. Le Roy les reçeut ſur un Thrône élevé au bout de la grande galerie, le Doge luy fit un diſcours dans les termes les plus reſpectueux & les plus ſoûmis. Il dit que les Génois avoient une douleur tres-vive des ſujets de meſcontentement qu'ils avoient donnez à ſa Majeſté, qu'ils ne pourroient jamais s'en conſoler, qu'Elle ne leur euſt redonné ſes bonnes graces; & que pour marquer l'extrême deſir qu'ils avoient de les mériter, ils envoyoient leur Doge, & quatre Sénateurs luy demander pardon, dans l'eſpérance qu'une ſi ſinguliére démonſtration de reſpect, perſuaderoit à ſa Majeſté juſques à quel point ils eſtimoient ſa royale bien-veillance.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy debout ſur le marche-pied de ſon Thrône, & devant luy le Doge, avec les quatre Sénateurs en poſture de ſuppliants. La légende, GENUA OBSEQUENS, ſignifie, *Génes ſoûmiſe.* L'exergue, DUX LEGATUS ET DEPRECATOR. M DC LXXXV. *Le Doge envoyé pour implorer la clémence du Roy.* 1685.

1685.

LA LIBERALITE DU ROY DANS SES VOYAGES.

JAMAIS Prince n'a pris tant de plaiſir à donner, & n'a donné avec plus de profuſion & de magnificence, que le Roy. Mais ſon inclination bienfaiſante eſclata ſur tout dans ſes voyages. Il ne ſe préſenta point devant luy de malheureux, ſur lequel il ne reſpandit ſes largeſſes. Les Egliſes, les Hôpitaux, les particuliers meſme, dont les beſoins venoient à ſa connoiſſance, ſe reſſentirent de ſa compaſſion. Cette année, ſur tout l'Alſace & les provinces voiſines, éprouvérent les effets de ſa bonté libérale.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy à cheval, précédé de la Libéralité, répréſentée par une femme, qui tient une corne d'abondance, & qui reſpand des threſors. Les mots de la légende, LIBERALITAS ITINERUM SOCIA, ſignifient, *la libéralité compagne du Roy dans ſes voyages.* A l'exergue eſt la datte *1685.*

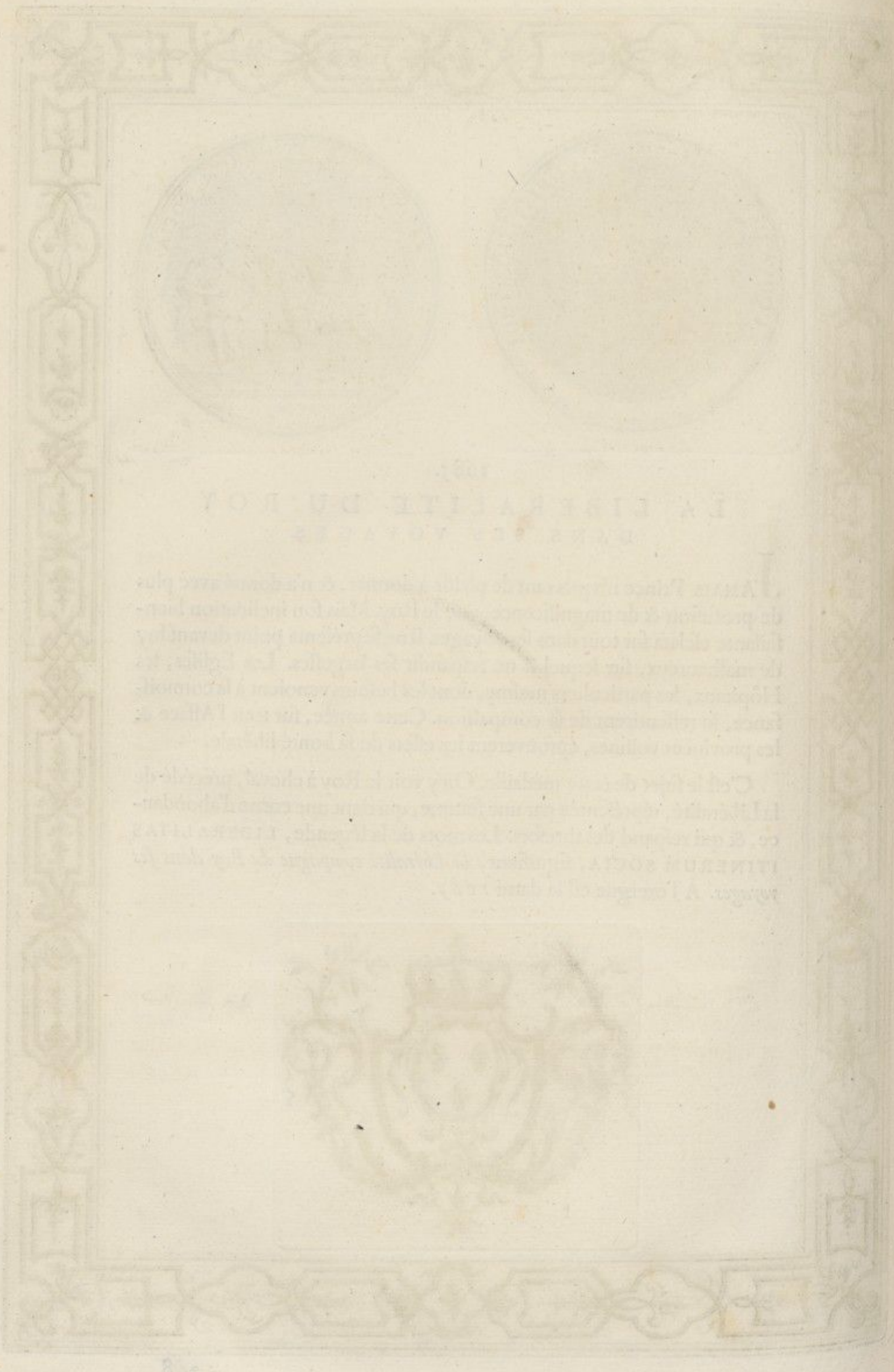

1685.

EXTINCTION DE L'HERESIE.

LA France, après s'eſtre garentie des nouvelles erreurs qui avoient inondé l'Allemagne, & preſque tout le Nord, fut infectée de celle de Calvin vers le milieu du dernier ſiécle. On ne ſçait que trop combien de diviſions, de troubles, & de guerres civiles cette malheureuſe héréſie excita dans le Royaume, où elle ſe fortifia de plus en plus par des Edits extorquez les armes à la main ſous trois régnes conſécutifs. Le Roy, plein de zele & de piété, n'avoit point perdu d'occaſion d'affoiblir peu à peu une ſecte ſi pernicieuſe. Il excluoit les Calviniſtes des charges, & des emplois; il avoit fait abbattre les Temples baſtis ſans permiſſion, & il ne ceſſoit de reſpandre ſes bienfaits ſur les nouveaux convertis. Enfin, lors qu'il vit l'héréſie esbranlée, il réſolut de la deſtruire. Le fameux Edit du 22 d'Octobre 1685, révoqua l'Edit de Nantes, défendit dans tout le royaume l'exercice de la religion prétendüe reformée, & ordonna la démolition de tous les Temples. Ce nouvel Edit eut le ſuccès que l'on avoit eſperé. Un prodigieux nombre de Religionnaires rentrérent dans le ſein de l'Egliſe, & le Calviniſme, toléré en France depuis plus d'un ſiécle, y fut entiérement aboli.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Religion ſous la figure d'une femme voilée, foule aux pieds l'Héréſie repréſentée par une eſpéce de Furie, qui tient un flambeau éteint, & qui eſt terraſſée ſur des livres déchirez. On voit dans le fond de la médaille une Egliſe. La légende, EXTINCTA HÆRESIS, ſignifie, *l'Héréſie eſteinte.* L'exergue, EDICTUM OCTOBRIS. M DC LXXXV. *Edit du mois d'Octobre 1685.*

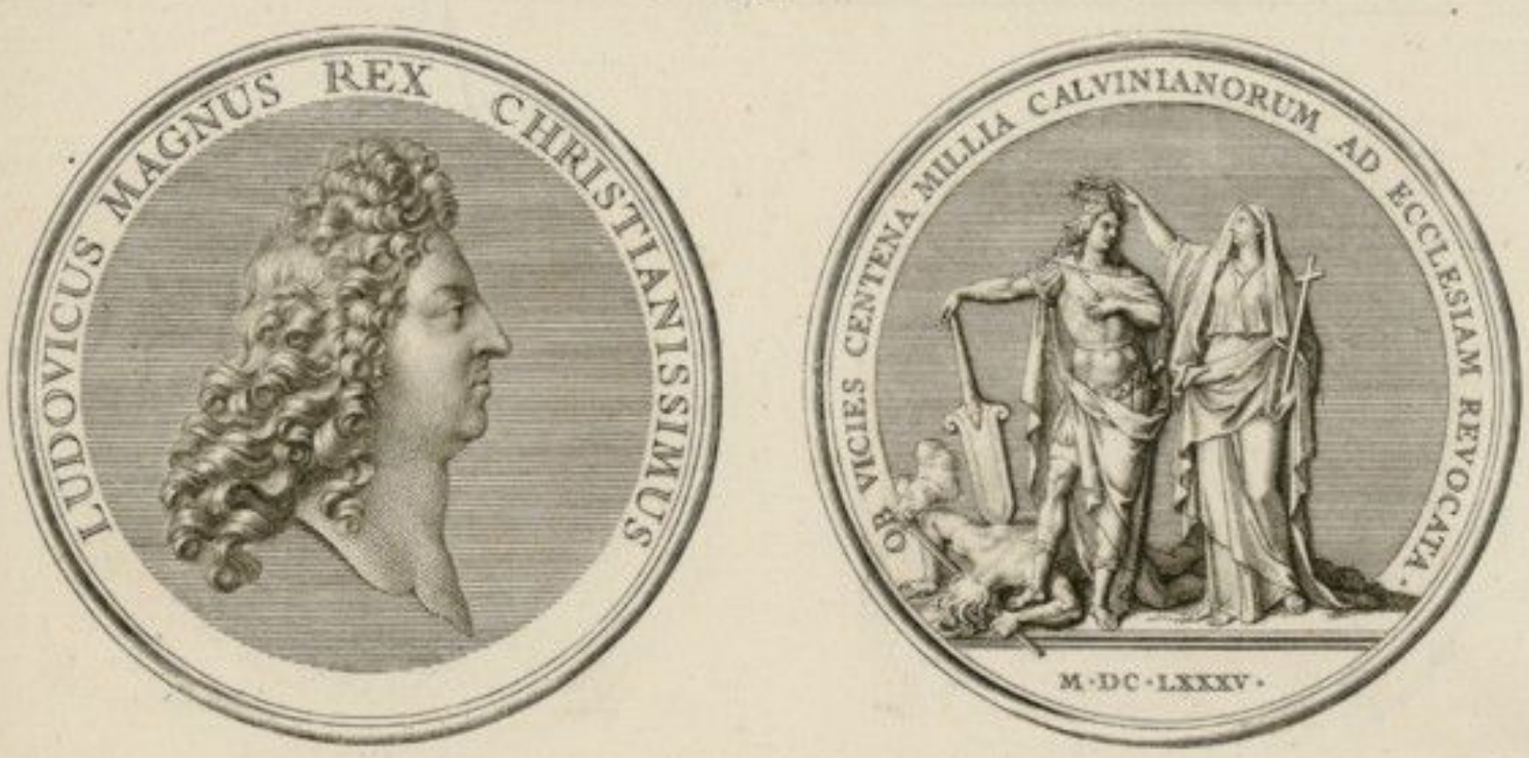

1685.

AUTRE MEDAILLE SUR LA DESTRUCTION DE L'HÉRÉSIE.

DANS cette ſeconde médaille, la Religion met une couronne ſur la teſte du Roy, qui tient un gouvernail, ſous lequel on voit l'Héréſie renverſée. Les mots de la légende, OB VICIES CENTENA MILLIA CALVINIANORUM AD ECCLESIAM REVOCATA, ſignifient, *pour avoir ramené au ſein de l'Egliſe deux millions de Calviniſtes.* L'exergue marque la datte *1685.*

1685.

TEMPLES DES CALVINISTES DEMOLIS.

L'EDIT du mois d'Octobre avoit ordonné que l'on démoliſt tous les Temples des Huguenots, & particuliérement celuy de Charenton, le principal ſiége de l'héréſie. Le peuple accourut en foule pour l'abbattre; ſi bien qu'au bout de deux jours, à peine en pouvoit-on trouver quelque veſtige.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Religion plante une croix ſur des ruines de baſtimens, ce qui marque le triomphe de la Verité ſur l'Erreur. Les mots de la légende, RELIGIO VICTRIX, ſignifient, *la Religion victorieuſe.* Ceux de l'exergue, TEMPLIS CALVINIANORUM EVERSIS. M DC LXXXV. *Temples des Calviniſtes démolis. 1685.*

1685.

LE PONT ROYAL.

LA communication du fauxbourg Saint Germain avec le quartier du Louvre, eſtoit ſouvent interrompuë, parce que le pont qui faiſoit cette communication, n'eſtoit que de bois, & que la riviére, impétueuſe dans cet endroit, en emportoit ſouvent quelque partie, & l'avoit meſme plus d'une fois emporté tout entier. A la place de ce pont de bois, le Roy en fit baſtir un de pierre, auſſi commode que magnifique.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit en perſpective le pont, & ſes environs. Les mots de la légende, URBIS ORNAMENTO ET COMMODO, ſignifient, *pour l'ornement, & pour la commodité de la Ville.* L'exergue, PONS AD LUPARAM. M DC LXXXV. *Pont baſti près du Louvre. 1685.*

1686.

EGLISES BASTIES
POUR LES NOUVEAUX CATHOLIQUES.

COMME dans la pluſpart des lieux, où la religion Catholique venoit d'eſtre reſtablie, il n'y avoit point d'Egliſes, ou que, s'il y en avoit, elles ſe trouvoient trop petites pour contenir tous les nouveaux convertis, le Roy en fit conſtruire un très grand nombre; juſque-là que dans le Languedoc ſeul, on en compte plus de deux cens, baſties en moins d'une année.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Religion tient d'une main une croix, & de l'autre une eſquerre. Elle eſt aſſiſe ſur une pierre de figure cubique. Dans le fond il y a un portail d'Egliſe. La légende, & l'exergue, ÆDES SACRÆ CCC A FUNDAMENTIS ERECTÆ. M DC LXXXVI. ſignifient, *trois cens Egliſes baſties.* 1686.

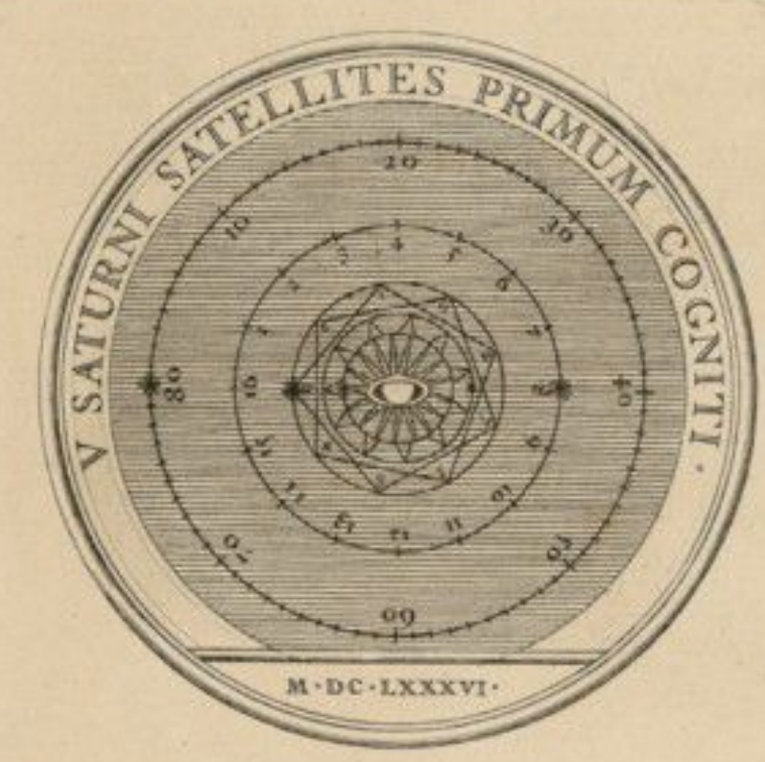

1686.

LES SATELLITES DE SATURNE.

LA découverte des Satellites de Saturne, & du cours de ces cinq Planetes, eſt une des plus belles qui ayent eſté faites dans l'Aſtronomie. On la doit aux ſçavants hommes, que le Roy entretient à l'Obſervatoire, & l'on a crû qu'elle pouvoit tenir ſa place entre les évenements du regne de ſa Majeſté.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on a repréſenté la Planete de Saturne avec l'anneau qui l'environne. Les cercles chiffrez, où l'on a poſé les cinq Satellites, font voir combien chacun d'eux s'eſloigne de Saturne, & en combien de temps ils font leur révolution. La légende, V. SATURNI SATELLITES PRIMUM COGNITI, ſignifie, *découverte des cinq Satellites de Saturne.* A l'exergue eſt la datte *1686.*

1686.

LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY.

L'HEUREUSE naiſſance de Monſeigneur le duc de Bourgogne, & de Monſeigneur le duc d'Anjou, promettoit déja une longue poſtérité au Roy, & à Monſeigneur le Dauphin. Madame la Dauphine eut un troiſiéme Fils, que l'on nomma duc de Berry. Ce fut un renouvellement de joye dans toute la France, qui, ſenſible aux bénédictions que le Ciel continuoit de reſpandre ſur la Famille Royale, ne ſe laſſoit point de le remercier.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la teſte de Monſeigneur, & celles des trois princes ſes enfants. Les mots de la légende, FELICITAS DOMUS AUGUSTÆ, ſignifient, *la felicité de la maiſon Royale.* L'exergue, CAROLUS DUX BITURICENSIS NATUS XXXI AUGUSTI M DC LXXXVI. veut dire, *Charles duc de Berry né le 31 d'Aouſt 1686.*

1686.

LES AMBASSADEURS DE SIAM.

LA gloire du Roy, s'eſtoit reſpanduë juſque dans les parties du monde les plus reculées. Le roy de Siam, l'un des plus puiſſans princes d'Orient, touché d'admiration, luy envoya des ambaſſadeurs en 1680, pour luy demander ſon alliance, & pour rendre hommage à ſes vertus. Ces ambaſſadeurs firent naufrage. Au bout de cinq ans il en fit partir d'autres, dont la navigation fut plus heureuſe, & qui eurent audience du Roy à Verſailles le 1 de Septembre. Le Chef de l'ambaſſade rendit à ſa Majeſté la lettre du roy ſon maiſtre, & luy offrit de ſa part des préſens, de tout ce que l'Orient produit de plus rare. Sa Majeſté, informée de la protection particuliére que ce prince donnoit dans ſon royaume aux Miſſionnaires d'Europe, reçeut ces ambaſſadeurs avec des marques ſinguliéres de bienveillance pour leur Maiſtre. Pendant tout leur ſéjour en France, ils furent défrayez à ſes deſpens : il donna ordre, qu'afin de ſatisfaire leur curioſité, on les menaſt viſiter ſes places de Flandre; & les renvoya chargez de préſens beaucoup plus riches, que ceux qu'ils avoient apportez.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit dans la galerie de Verſailles le Roy ſur ſon Thrône, au pied duquel ſont les Ambaſſadeurs du roy de Siam. La légende, FAMA VIRTUTIS, ſignifie, *réputation de la Vertu.* L'exergue, ORATORES REGIS SIAM. M DC LXXXVI. *Ambaſſadeurs du Roy de Siam. 1686.*

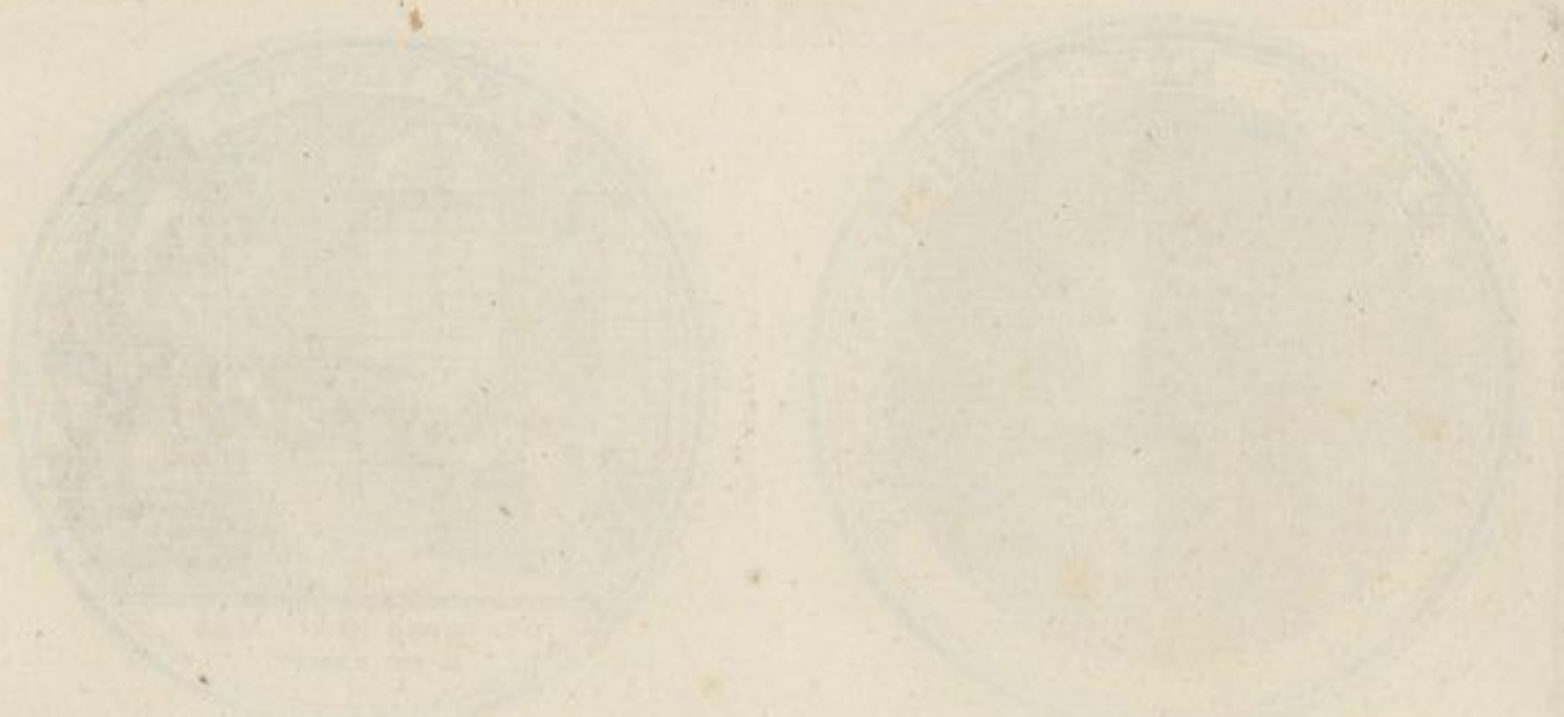

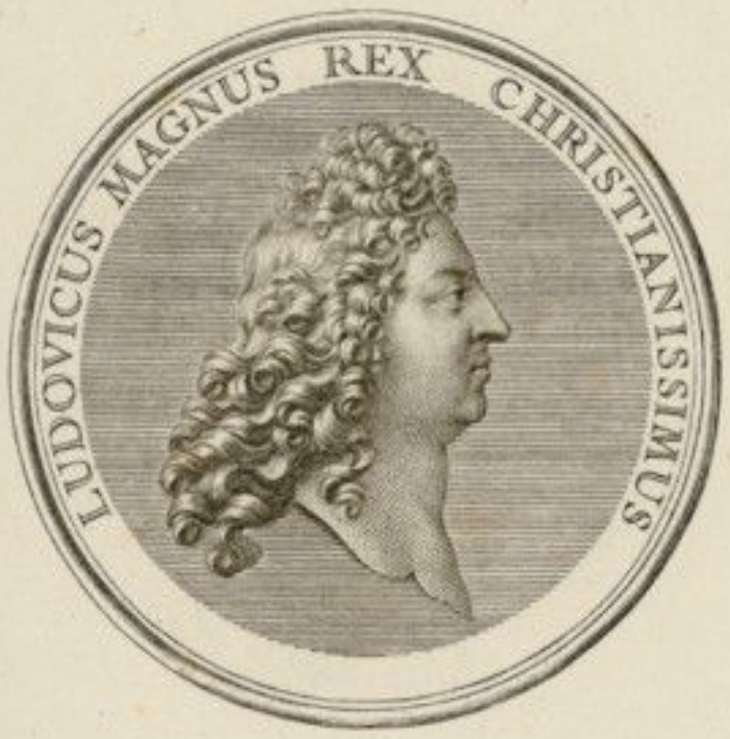

1686.

L'ESTABLISSEMENT DE SAINT CYR.

L'AFFECTION particuliére du Roy pour la nobleſſe de ſon Royaume, l'avoit porté à eſtablir des compagnies de çadets dans les principales places frontiéres, & en divers ports. Sa Majeſté crut devoir auſſi fonder une communauté pour l'éducation des jeunes Demoiſelles, qui n'ont pas un bien proportionné à leur naiſſance. Dans cette veüe, il a fait baſtir à Saint Cyr, près de Verſailles, une magnifique maiſon, à laquelle il a attaché plus de deux cens mille livres de revenu, pour l'entretien ou pour l'eſtabliſſement des Demoiſelles, que l'on y reçoit dès la plus tendre jeuneſſe. Il y a trente-ſix Dames profeſſes pour les inſtruire, & le nombre de ſœurs néceſſaires pour les ſervir. Les Dames doivent eſtre tirées du nombre des Demoiſelles, qui ont eſté élevées dans la Maiſon; & aux vœux ordinaires, elles en adjouſtent un quatriéme, qui eſt de conſacrer leur vie à l'éducation de ces jeunes filles, c'eſt-à-dire, de les inſtruire & de les former juſqu'à l'âge de vingt ans aux exercices d'une véritable & ſolide pieté. On leur enſeigne auſſi tout ce qui peut convenir à leur qualité, & à leur ſexe, afin qu'en ſortant de cette Maiſon, ou pour s'eſtablir dans le monde, ou pour embraſſer la vie religieuſe, elles portent par tout des exemples de modeſtie, & de vertu.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit des Filles de différens âges. Celles qui ont une eſpéce de voile ſur la teſte, & un manteau pardeſſus leurs habits, ſont les Dames profeſſes. La Pieté, ſous la figure d'une femme majeſtueuſe & voilée, préſide à une ſi ſainte inſtitution. Les mots de la légende, CCC. PUELLÆ NOBILES SANCIRIANÆ, ſignifient, *trois cens Demoiſelles de Saint Cyr.* L'exergue marque la datte *1686.*

1686.

LA MALADIE DU ROY.

En l'année 1686. la maladie du Roy jetta la France dans une extrême déſolation. Quoyque ſa Majeſté par ſa conſtance à ſouffrir ſes maux, & par ſon attention à diſſimuler le danger où Elle eſtoit, eſſayaſt de raſſeurer tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, neantmoins la crainte & l'affliction ne laiſſérent pas de ſe reſpandre par tout le Royaume. Les Egliſes ne deſempliſſoient point; les Priéres continuoient jour & nuit; & jamais peuple ne têmoigna tant d'inquiétude & tant de zele pour la conſervation de ſon Roy.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France, à genoux au pied d'un autel, offre à Dieu ſes vœux. La fumée qui ſort d'un encenſoir, & qui s'éleve vers le Ciel, eſt le ſymbole d'une priére ardente. Les mots de la légende, PRO SALUTE OPTIMI PRINCIPIS; & ceux de l'exergue, VOTA GALLIÆ. M DC LXXXVI. ſignifient, *vœux de la France pour la guériſon du meilleur de tous les Princes. 1686.*

1687.

LA GUERISON DU ROY.

AUx alarmes & aux inquiétudes, que la maladie du Roy avoit cauſées, ſon heureuſe convaleſcence fit ſuccéder la tranquillité & l'allegreſſe. Paris, & toutes les villes du Royaume firent éclater un grand zéle en cette occaſion. Les Peuples témoignerent à l'envi leur joye par des réjoüiſſances publiques, & rendirent à Dieu de ſolemnelles actions de graces pour le reſtabliſſement d'une ſanté ſi précieuſe, de laquelle dépendoit tout leur bonheur.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France, près d'un autel, où l'on a mis une couronne, léve les yeux au Ciel, d'où ſort une lumiére, qui la couvre en ſigne de protection. La légende, DEO CONSERVATORI PRINCIPIS, ſignifie, *Actions de graces renduës à Dieu pour la conſervation du Roy.* L'exergue, GALLIA VOTI COMPOS. M DC LXXXVII. *La France exaucée. 1687.*

1687.

FESTIN FAIT AU ROY DANS L'HOSTEL DE VILLE.

LE Roy, après sa guérison, vint de Versailles à Paris, rendre graces à Dieu dans l'Eglise de Nostre-Dame. Et pour montrer combien il estoit sensible à l'amour que ses sujets luy avoient tesmoigné, dans les vœux ardents qu'ils avoient faits pour le restablissement de sa santé, il alla le mesme jour disner à l'Hôtel de Ville, où on luy fit un repas magnifique. Toutes les ruës sur son passage estoient remplies d'une multitude innombrable de peuple, dont les acclamations extraordinaires firent éclater la joye qui le transportoit, à la veüe d'un Prince qu'il avoit tant appréhendé de perdre. Sa Majesté respondit à ces tesmoignages d'affection par de grandes marques de bonté & de tendresse. Il voulut n'estre servi à table que par les principaux Officiers de la Ville, & n'avoit ce jour là d'autres gardes, que le peuple mesme, dont il se voyoit si tendrement aimé.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit le Roy assis sous un dais. Il a devant luy une table, où la Ville de Paris pose avec respect une corbeille pleine de fruits. Les mots de la légende, REGIS ET POPULI AMOR MUTUUS, signifient, *amour reciproque du Roy & du Peuple.* Ceux de l'exergue, REGIUM IN URBE EPULUM CIVIBUS PRÆSIDIUM ET MENSAM PRÆBENTIBUS. M DC LXXXVII. veulent dire, *le Roy reçeu, & gardé par son Peuple à l'Hostel de Ville. 1687.*

1688.

COMMISSAIRES DU CONSEIL
ENVOYEZ DANS LES PROVINCES.

RIEN ne contribuë tant au bonheur & au repos d'un royaume, que l'exacte adminiſtration de la juſtice. Le Roy avoit déja fait de nouvelles Ordonnances, qui preſcrivent aux Magiſtrats la maniére de ſe conduire, ſoit dans le Civil, ſoit dans le Criminel. Mais comme avec le temps, & ſur tout loin des yeux du Prince, l'obſervation des meilleures loix ſe relaſche; ſa Majeſté, toûjours attentive au bien de ſes ſujets, envoya dans les Provinces quatre Conſeillers d'Eſtat, & neuf Maiſtres des Requeſtes, pour eſcouter les plaintes des peuples, & pour eſclairer de plus près la conduite des Juges inférieurs. Cette compagnie de Magiſtrats choiſis, alla d'abord tenir ſes ſéances à Limoges, & enſuite à Poitiers. La Commiſſion ne fut pas de longue durée, & elle ne laiſſa pas de produire de grands biens. On délivra les Provinces de divers ſcelérats, que la connivence, ou la négligence des Juges laiſſoit joüir d'une impunité dangereuſe. On ſuſpendit, on dépoſa pluſieurs Officiers convaincus d'avoir prévariqué dans leur miniſtére; on régla les fonctions, on fixa les droits des Tribunaux ſubalternes; enfin, on reforma un grand nombre d'abus; ce qui attira de toutes parts au Roy les bénédictions de ſes peuples.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy, veſtu de ſes habits royaux, donne ſes ordres à la Juſtice, qui part en meſme temps. La légende, TUTATOR POPULORUM, ſignifie, *le Protecteur des Peuples.* L'exergue, EMENDATI PROVINCIARUM JUDICES. M DC LXXXVIII. *Reformation de la Juſtice dans les Provinces. 1688.*

1688.

LA PRISE DE PHILISBOURG.

LA profonde ſageſſe du Roy l'engageoit à feindre d'ignorer les ligues, qui ſe formoient contre luy, depuis la concluſion de la Tréve. Il ſouffroit pourtant avec impatience l'oppreſſion du cardinal de Fuſtemberg à Cologne, & l'opiniaſtreté de l'Electeur Palatin, à ne vouloir rendre aucune juſtice à la ducheſſe d'Orléans. D'ailleurs, ſa Majeſté ſçavoit les ſourdes intrigues que la Maiſon d'Auſtriche, les Proteſtants d'Allemagne, & le prince d'Orange, tramoient enſemble dans toutes les cours de l'Europe. Rien toutefois ne détermina d'avantage le Roy à prévenir ſes ennemis, que les meſures ſecrettes de l'Empereur pour s'accommoder avec les Turcs, afin de venir enſuite avec toutes ſes forces fondre ſur la France. Sa Majeſté envoya Monſeigneur le Dauphin vers les frontiéres d'Allemagne, avec une puiſſante armée commandée ſous ſes ordres par le mareſchal de Duras. Ce Prince aſſiégea d'abord Philisbourg, qui, malgré la ſaiſon avancée, les pluyes continuelles, & la valeur des aſſiégez, capitula au bout de dix-neuf jours de tranchée ouverte.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire poſe un pied ſur l'urne du Rhin, & les fortifications de Philisbourg paroiſſent dans l'éloignement. La légende, PROVIDENTER, ſignifie, *Effet de la prévoyance.* L'exergue, PHILIPPIBURGUM EXPUGNATUM XXIX OCTOB. M DC LXXXVIII. *Philisbourg pris le 29 d'Octobre 1688.*

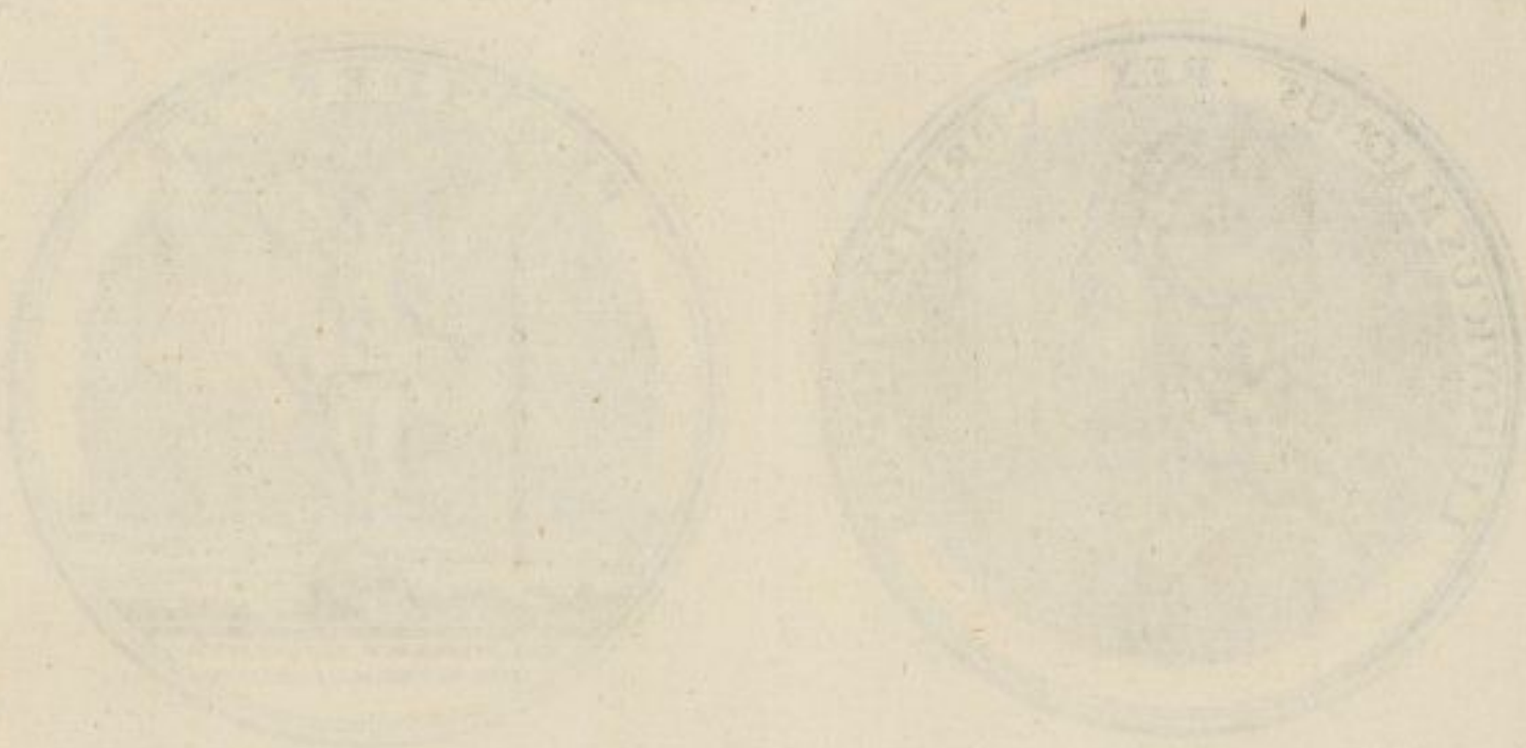

1688.

LA CAMPAGNE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN EN ALLEMAGNE.

LEs ſoins que le Roy avoit pris de cultiver l'heureux naturel de Monſeigneur le Dauphin, & la peine que ſa Majeſté s'eſtoit donnée Elle-meſme de l'inſtruire de vive voix, & par eſcrit, ne pouvoient manquer de produire le fruit que les peuples en attendoient. Ce jeune Prince, formé de la ſorte, ſentoit une noble émulation à la veüe des grands exemples que le regne du Roy luy fourniſſoit de jour en jour, & deſiroit avec impatience, de faire voir à ſa Majeſté combien il avoit profité des leçons d'un tel Maiſtre. Le Roy ne luy eut pas pluſtoſt confié le commandement de ſes armées, qu'il parut avec toutes les qualitez des plus fameux capitaines. En peu de jours il ſe rendit maiſtre de Philisbourg, de Frankendal, de Manheim, de Heidelberg, de Phorzeim, d'Hailbron, & de pluſieurs autres Places importantes. Il envoya un corps d'armée ſe ſaiſir de Creutznack, de Wormes & de Mayence; mit ſon armée en quartier d'hyver dans la Suaube & dans la vallée du Rhin; & dès cette premiére expedition il remplit la haute idée que le Roy & toute la France avoient conçüe de ſa prudence, & de ſon courage.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Monſeigneur le Dauphin, qui préſente au Roy un grand nombre de couronnes murales. Sa Majeſté le reçoit avec joye, & luy tend les bras pour l'embraſſer. Les mots de la légende, DOCUMENTORUM MERCES, ſignifie, *récompenſe de l'heureuſe éducation.* Ceux de l'exergue, XX URBES AD RHENUM UNO MENSE A DELPHINO SUBACTÆ. M DC LXXXVIII. *vingt Villes ſur le Rhin priſes en un mois par Monſeigneur le Dauphin. 1688.*

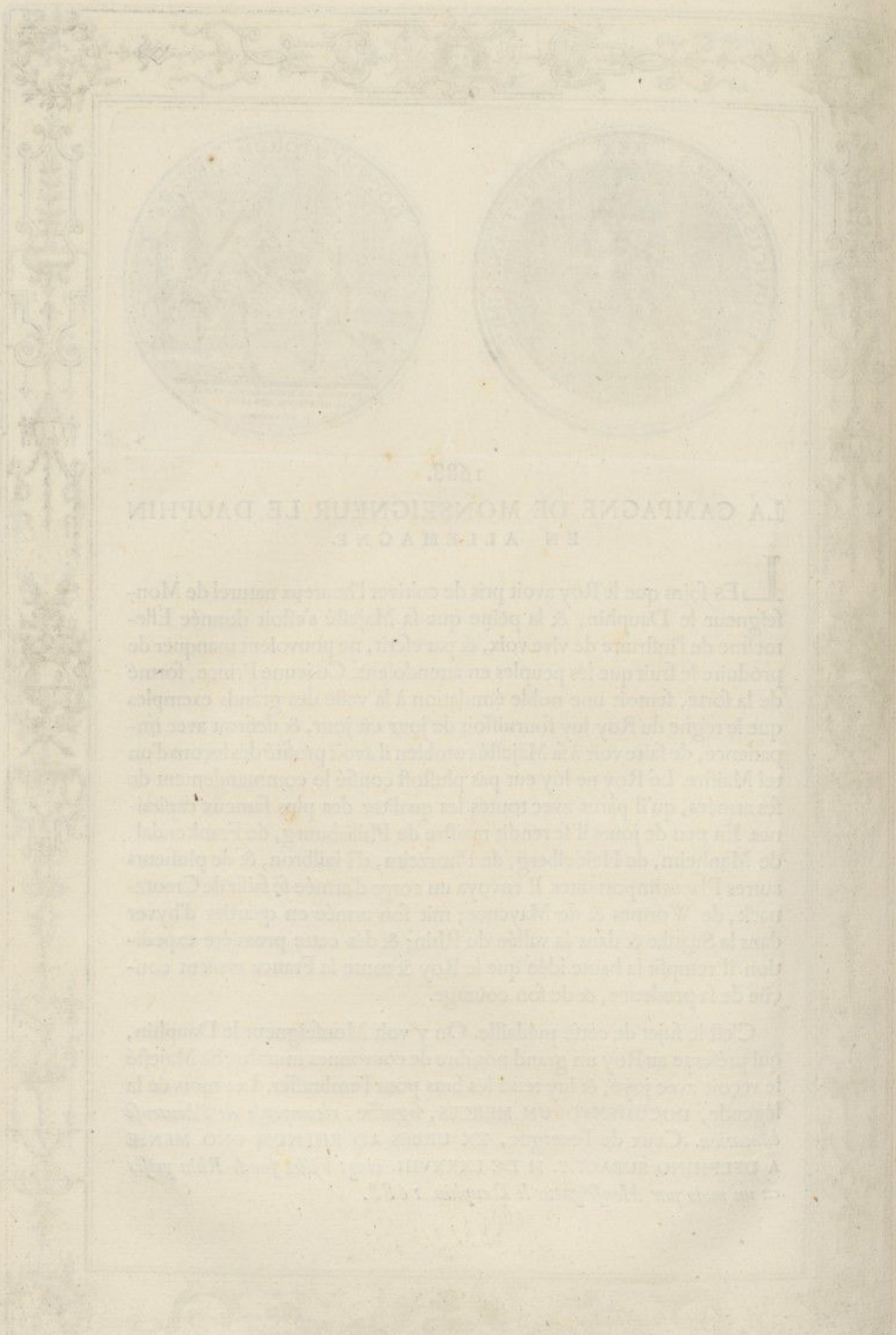

1688.

QUARANTE GALERES A MARSEILLE.

LE peu d'attention, qu'on avoit eû pour la marine ſous la minorité du Roy, avoit ſi fort diminué le nombre des galéres, ſur tout depuis le naufrage du chevalier de la Ferriére, qu'on peut dire qu'il ne reſtoit preſque plus de galéres en France. Le Roy, afin de ſe rendre auſſi puiſſant ſur mer que ſur terre, ordonna d'en conſtruire pluſieurs, & fit acheter quantité d'eſclaves Turcs pour garnir les chiourmes. Le nombre eſt monté juſques à quarante, toûjours preſtes à mettre en mer au premier ordre. Le port de Marſeille fut choiſi pour le lieu de leur retraite. Le baſſin en contient aiſément pluſieurs; & la douce temperature de l'air contribuë extrêmement à maintenir les forçats en bon eſtat. Sa Majeſté y a baſti un arſenal, plein de tout ce qui eſt néceſſaire pour la conſtruction, & pour l'armement des galéres. Il y en a toûjours ſur le chantier; les ouvriers y ſont ſi bien inſtruits, & tous les matériaux ſi bien diſpoſez, qu'en moins d'un jour, on peut au beſoin en commencer une, l'achever, & la mettre à l'eau. Voilà ce qui rend le corps des galéres de France ſi fameux & ſi redoutable.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit au milieu du port de Marſeille, une galére toute appareillée, & preſte à voguer. La légende, ASSERTUM MARIS MEDITERRANEI IMPERIUM; & l'exergue, QUADRAGINTA TRIREMES. M DCLXXXVIII. ſignifient, *l'Empire de la Mer Mediterranée aſſeuré à la France par quarante Galéres. 1688.*

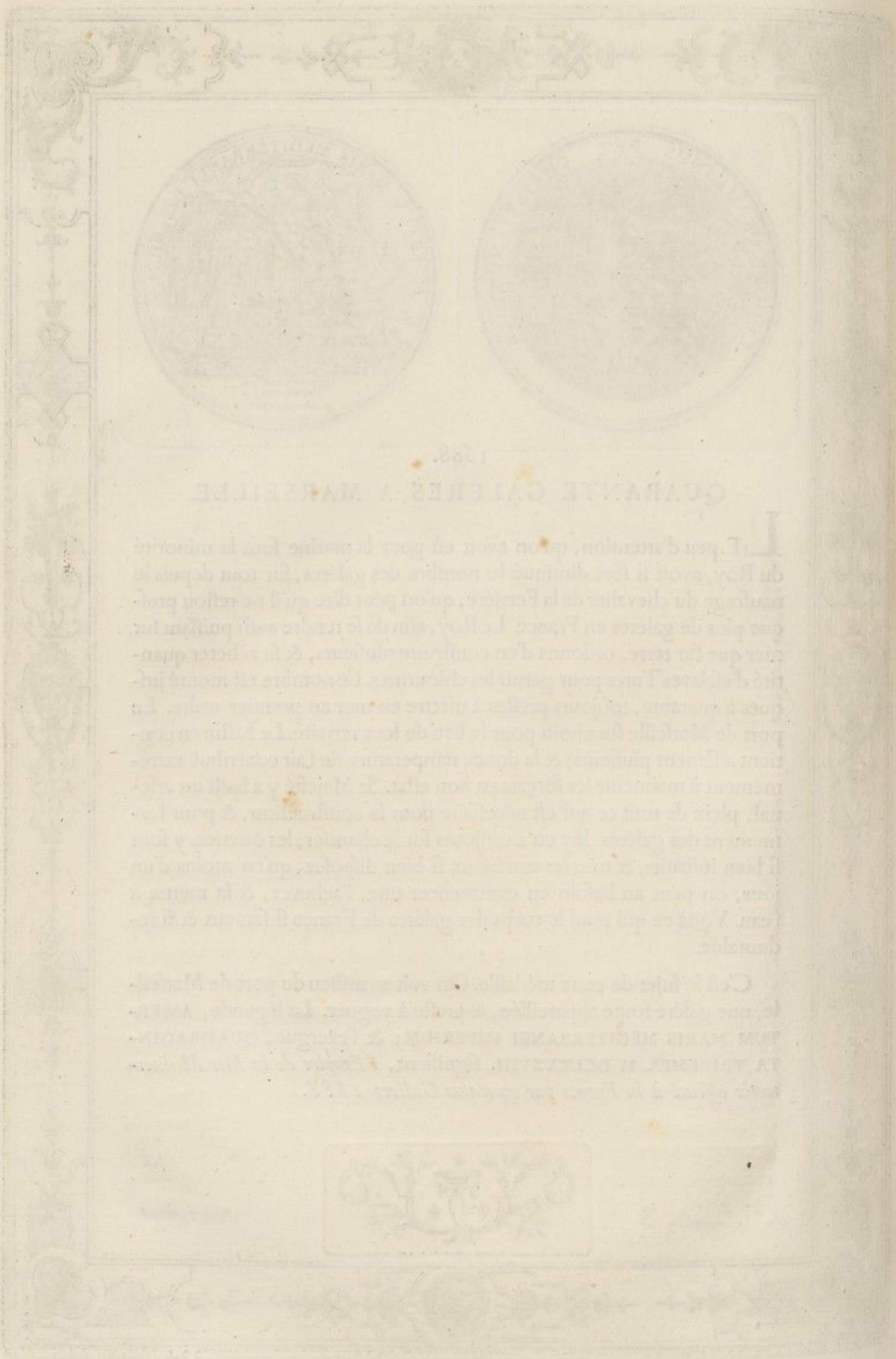

1689.

LE ROY D'ANGLETERRE
REÇEU EN FRANCE.

JACQUES II. Roy d'Angleterre avoit ſuccedé à Charle II. ſon frere, mais le parti, qui le traverſoit depuis longtemps, trama contre luy de nouvelles conſpirations, dont le prétexte eſtoit la religion Catholique, qu'il profeſſoit ouvertement. La naiſſance du prince de Galles augmenta la fureur des conjurez. Le prince d'Orange profitant de la conjoncture, paſſa en Angleterre avec une armée de 14000 hommes. Le Roy qui marchoit pour le combattre, ſe vit abandonné par ſon armée, par ſa flotte, & par ſes principaux officiers. Il revint à Londres & y trouva les eſprits ſi mal diſpoſez, que le 19 de Décembre il fit partir ſecretement la Reyne & le prince de Galles pour paſſer en France. Il partit auſſi le 21 dans le meſme deſſein; mais il fut reconnu & arreſté à Feversham. On le ramena à Londres, & il y fut reçeu avec de ſi grandes démonſtrations de joye, que les rebelles craignant que les peuples ne rentraſſent dans leur devoir, le conduiſirent à Rocheſter. Là il trouva moyen de s'échapper, & débarqua à Ambleteuſe le 3 de Janvier 1689. Le Roy y envoya auſſitoſt ſes officiers, & ſes carroſſes, & le jour que ſa Majeſté Britannique devoit arriver, il alla une lieuë au devant d'elle, & la reçeut avec toutes les démonſtrations de la plus tendre amitié.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la France qui reçoit le Roy & la Reyne d'Angleterre, & le Prince de Galles. La légende, PERFUGIUM REGIBUS, ſignifie, *l'aſyle des Rois.* L'exergue, JACOBUS II. MAGNÆ BRITANNIÆ REX, CUM REGINA CONJUGE, ET PRINCIPE WALLIÆ IN GALLIA RECEPTUS. M DC LXXXIX. veulent dire, *Jacques II. Roy de la Grande Bretagne, la Reyne ſa femme, & le prince de Galles leur fils, reçeus en France. 1689.*

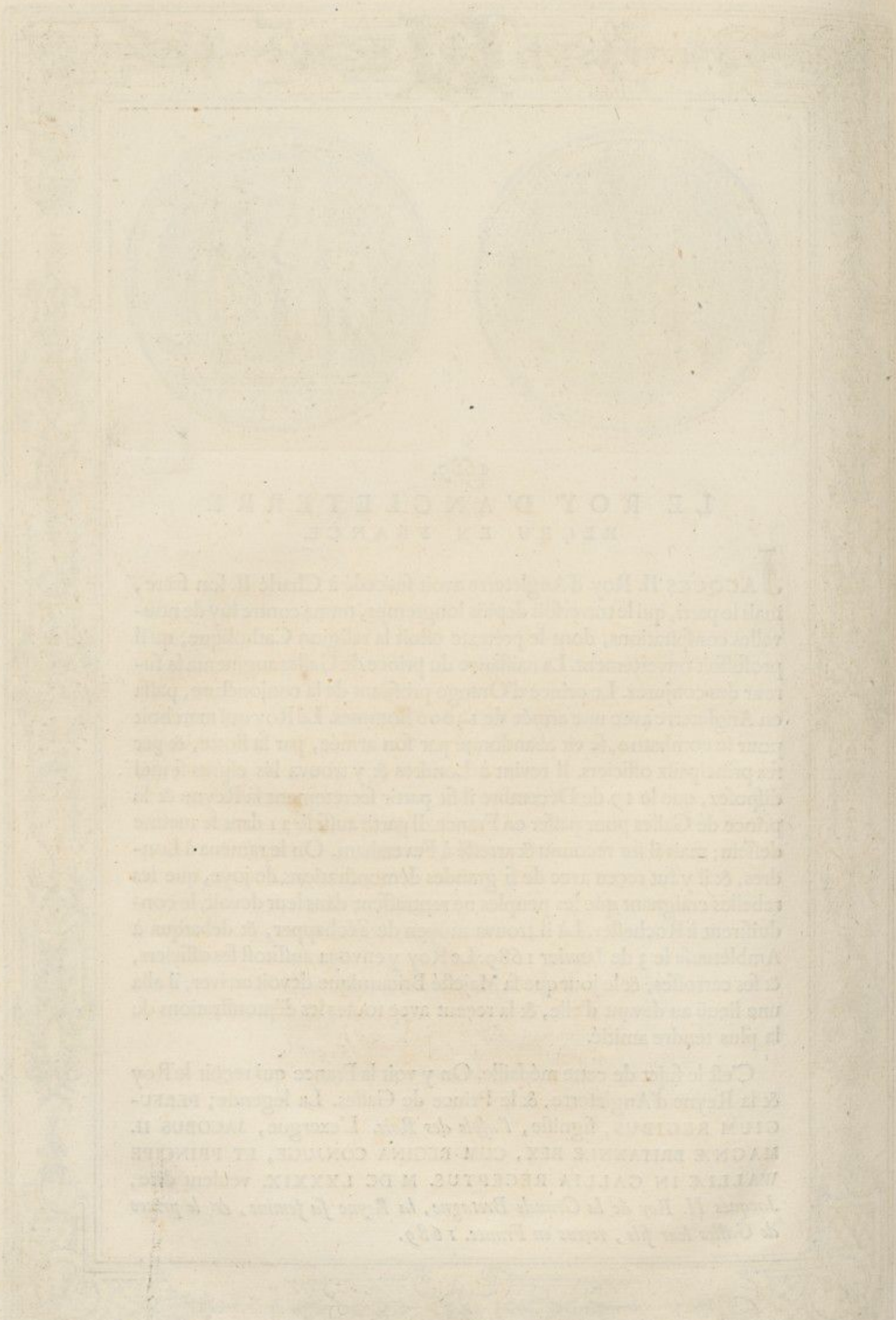

1689.

PROMOTION DE CHEVALIERS DU SAINT ESPRIT.

DEPUIS l'année 1661 il ne s'eſtoit pas fait de promotion de Chevaliers du Saint Eſprit, & il en reſtoit un ſi petit nombre, que le Roy jugea à propos de ne plus différer d'en faire une nouvelle. Ce fut la plus nombreuſe qu'il y ait eu depuis l'inſtitution de l'Ordre. Sa Majeſté nomma ſoixante & dix Chevaliers, & quatre Prelats Commandeurs.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy aſſis ſous un dais, & recevant le ſerment d'un nouveau chevalier. A ſa droite ſont quelques anciens chevaliers, & à ſa gauche le Treſorier de l'Ordre. La légende, TORQUATORUM EQUITUM CENTURIA SUPPLETA, ſignifie, *le nombre des cent Chevaliers de l'Ordre, rempli.* L'exergue, REGII ORDINIS EQUITIBUS LECTIS LXXIV. M DC LXXXIX. *Promotion de ſoixante & quatorze Chevaliers en 1689.*

1689.

LA PRISE DE CAMPREDON.

LA guerre eſtant déja commencée avec l'Empire, & ſur le point d'eſtre déclarée avec les Hollandois, le Roy fit à l'Eſpagne des propoſitions avantageuſes, qui devoient l'obliger de ſe joindre à luy pour le reſtabliſſement du Roy d'Angleterre, ou du moins à demeurer neutre. Ces démarches ne produiſirent rien; & quoyque les Eſpagnols n'euſſent encore pris publiquement aucun parti, on reconnut qu'ils alloient inceſſamment ſe déclarer contre la France. Sa Majeſté les prévint, & envoya une armée en Catalogne ſous le commandement du duc de Noailles. Ce duc aſſiégea Campredon le 18 de May, & ſe rendit d'abord maiſtre du fauxbourg & de la ville. Le Gouverneur ſe retira dans le chaſteau. Les Miquelets occupoient des hauteurs, qui commandoient des chemins eſcarpez & coupez de précipices, par où il falloit conduire l'artillerie & les munitions. D'ailleurs les ennemis eſtoient maiſtres de la tour de la Roque, poſte preſque inacceſſible, d'où ils pouvoient incommoder le camp, & ſecourir les aſſiégez. Le duc de Noailles fit attaquer les Miquelets, les chaſſa de leurs retranchements, & aſſeura ainſi le paſſage du canon, & des convois. La tour de la Roque ſe rendit le 22. Les batteries commencérent à tirer le meſme jour ſur le chaſteau, & les approches furent pouſſées avec tant de vigueur, que la garniſon capitula le 23.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Victoire, qui, tenant d'une main une couronne murale, & de l'autre une palme, vole ſur des montagnes. Les mots de la légende, CLAUSTRA CATALONIÆ RESERATA; & ceux de l'exergue, CAMPREDONIUM CAPTUM XXIII. MAII M DC LXXXIX. ſignifient, *Barriéres de la Catalogne ouvertes par la priſe de Campredon le 23 de May. 1689.*

LA PRISE DE CAMPREDON.

1690.

LA BATAILLE DE FLEURUS.

LEs Hollandois, contre la foy des Traitez, donnérent du ſecours au prince d'Orange, pour déthroner le Roy ſon beaupere. Après une infraction, qui intéreſſoit tous les Roys, ils voulurent encore attaquer la France, & s'approchérent de la Sambre ſur la fin du mois de Juin. Le mareſchal de Luxembourg profita du pouvoir qu'il avoit de les combattre. Il paſſa la Sambre, ſe ſaiſit de divers poſtes, tomba ſur pluſieurs eſcadrons avancez, & les pouſſa juſqu'au gros de leur armée. Un ſi heureux commencement fut comme le prélude de la victoire. Le combat ſe donna le lendemain 1 de Juillet. Ce général trouva les Hollandois avantageuſement poſtez entre les villages de Fleurus, & de Saint Amand. Il leur déroba une partie de ſes mouvements, porta ſa droite juſques derriére le village de Saint Amand; & tout à coup enveloppa les ennemis. Cette marche imprévûë déconcerta leur ordre de bataille. Le mareſchal dans ce moment les chargea en queuë avec ſon aile droite, pendant que ſa gauche les attaquoit de front. Leur cavalerie plia au premier choc; l'infanterie, quoi-qu'abandonnée, ne ſe découragea pas ſitoſt, & ne fut enfoncée qu'après quelques heures de combat fort opiniaſtré. La déroute enfin devint générale. Les ennemis laiſſérent ſur la place 6000 morts, 30 piéces de canon, 100 drapeaux, & 8000 priſonniers.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le dieu Mars aſſis ſur un débris d'armes, & de drapeaux, tenant de la main droite un poignard, & appuyé de la gauche ſur un bouclier aux armes de France. La légende, MARS ULTOR FOEDERUM VIOLATORUM, ſignifie, *Mars vengeur de l'infraction des Traitez.* L'exergue, AD FLORIACUM I. JULII M DC XC, *à Fleurus le 1 de Juillet 1690.*

1690.

BATAILLE NAVALE.

L'Angleterre & la Hollande, qui ſe croyoient chacune en poſſeſſion de l'empire de la mer, eſpéroient que leurs forces eſtant unies, aucune Puiſſance ne ſeroit capable de leur réſiſter. Cependant l'armée navale du Roy, commandée par le comte de Tourville, alla les chercher dans la Manche juſques ſur leurs coſtes, & les attaqua à la veüe de leurs ports. Le combat fut rude, mais enfin l'avantage demeura aux François. La pluſpart des vaiſſeaux ennemis furent démaſtez, pluſieurs coulez à fond, les autres fuirent en deſordre, & ceux, que la fuite ne put ſauver, furent réduits à ſe bruſler eux-meſmes, pour éviter d'eſtre pris.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit un amas de vaiſſeaux fracaſſez, de maſts briſez, & de pavillons aux armes d'Angleterre & de Hollande. Sur le haut de ce trophée naval, la Victoire tient d'une main une couronne de laurier, & de l'autre une palme. Les mots de la légende, MERSA ET FUGATA ANGLORUM ET BATAVORUM CLASSE; & ceux de l'exergue, AD ORAS ANGLIÆ. X JULII M DC XC. ſignifient, *pour avoir coulé à fond, ou mis en fuite la flotte des Anglois, & des Hollandois, ſur les coſtes d'Angleterre le 10 de Juillet 1690.*

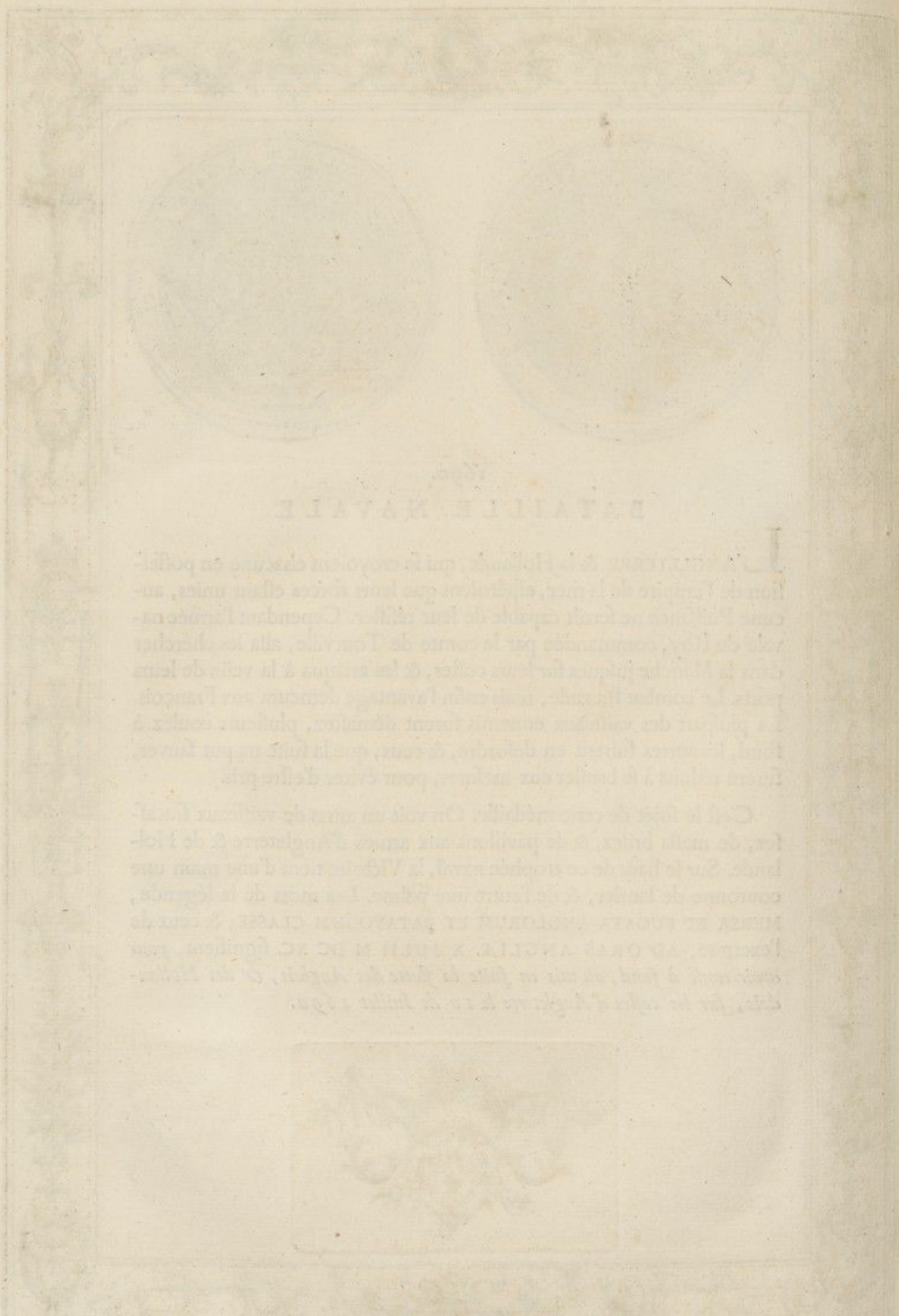

1690.

LA BATAILLE DE STAFFARDE.

PENDANT que l'armée du Roy en Piémont marchoit à deſſein d'occuper Saluſſes, le ſieur de Catinat, qui la commandoit, apprit que le duc de Savoye s'avançoit en deça du Pô pour charger l'arriére-garde Françoiſe. Le ſieur de Catinat fit revenir en diligence les troupes qui avoient déja paſſé le Pô; & le lendemain 18 d'Aouſt à la pointe du jour il alla chercher les ennemis campez près de l'Abbaye de Staffarde. Pluſieurs caſſines couvroient leur droite; des hayes & un marais défendoient leur gauche; ils avoient derriére eux un grand bois; deux vallons aſſeuroient leur retraite, & on ne pouvoit aller à eux que par un défilé fort eſtroit. Cependant le ſieur de Catinat fit forcer d'abord leur aile droite, dans les caſſines qui la couvroient, & les en chaſſa après une longue réſiſtance. Le gros de leur infanterie, ſoutenuë de pluſieurs eſcadrons, eſtoit à l'aile gauche, & ſe défendit longtemps; mais quatre regiments qu'on détacha avec une partie de la cavalerie, ayant traverſé les marais que l'on croyoit impraticables, achevérent de renverſer cette infanterie, & le reſte de l'armée n'eut plus de reſſource que dans la fuite. Les François prirent onze piéces de canon & beaucoup de bagage, firent plus de 1000 priſonniers, & tuérent 3000 hommes ſur la place, ou dans les bois.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Hercule tient la couronne du duc de Savoye, & a ſous ſes pieds le Centaure; ce qui fait alluſion à la fameuſe médaille, que Charles Emanüel duc de Savoye fit frapper, lorſqu'il s'empara du marquiſat de Saluſſes. La légende, DUX SABAUDIÆ CUM FOEDERATIS PROFLIGATUS; & ceux de l'exergue, AD STAFFARDAM XVIII AUGUSTI M DC XC. ſignifient, *le duc de Savoye, & ſes Alliez défaits près de Staffarde le 18 d'Aouſt 1690.*

1690.

LES TROIS BATAILLES GAGNÉES.

DANS le cours de cette Campagne, les armes du Roy furent par tout triomphantes. On gagna en Flandre une grande bataille près de Fleurus; on remporta dans la Manche une insigne victoire sur les flottes d'Angleterre & de Hollande; & le duc de Savoye, avec ses Alliez, fut défait à Staffarde en Piémont.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit le Roy sur son Thrône. La Victoire, tenant trois javelots, part d'auprès de luy. Les mots de la légende, VICTORIA OBSEQUENS, signifient, *la victoire fidelle au Roy.* Ceux de l'exergue, AD FLORIACUM, AD LITTUS ANGLICUM, AD STAFFARDAM. M DC XC. veulent dire, *les Ennemis battus sur Terre, & sur Mer, à Fleurus, à Staffarde, & sur les costes d'Angleterre en 1690.*

1690.

QUINZE GALERES SUR L'OCEAN.

APRÉS le gain de la bataille navale dans la Manche, les François, faute de pouvoir conduire dans leurs ports les vaiſſeaux pris, ou mis hors de combat, furent obligez de les couler à fond, ou de les abandonner. Le Roy jugea donc qu'il ſeroit d'une grande utilité d'avoir des galéres ſur l'Océan, pour remorquer les vaiſſeaux, lorſqu'il ſe préſenteroit de pareilles occaſions. Perſuadé d'ailleurs que ces galéres contribuëroient beaucoup à aſſeurer, & à garentir les coſtes, il en fit conſtruire 15, qui furent diſtribuées en différentes villes maritimes, où elles ont rendu longtemps de grands ſervices, & fait la principale ſeureté des ports & des rades.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le plan de la ville & du port du Havre-de-Grace, avec une galére toute appareillée, & preſte à voguer. La légende, PORTUUM SECURITAS, ſignifie, *ſeureté des ports.* L'exergue, QUINDECIM TRIREMES IN OCEANO. M DC XC. *quinze galéres ſur l'Océan. 1690.*

1690.

LA CONQUESTE DE LA SAVOYE.

LE duc de Savoye, qui avoit tant de ſujets de ſe tenir attaché à la France, devint ſuſpect au Roy par les intelligences, qu'il entretenoit avec le prince d'Orange, & avec la maiſon d'Auſtriche. Sa Majeſté, pour s'aſſeurer des intentions de ce prince, luy demanda quelques places de ſeureté dans le Piémont. Le duc, qui avoit déja pris des engagements, ne voulut eſcouter aucune propoſition, & embraſſa ouvertement le parti des Confédérez. Auſſitoſt le ſieur de Catinat eut ordre de s'emparer de la Savoye. Chambery, qui en eſt la capitale, preſta ſerment de fidelité au Roy; & hors Montmélian, la province entiére fut ſoumiſe en peu de jours.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la Savoye ſous la figure d'une femme aſſiſe aux pieds des montagnes & des rochers. Les mots de la légende, SABAUDIA SUBACTA, ſignifient, *la Savoye conquiſe.* A l'exergue eſt la datte *1690.*

1690.

LA FLOTTE ANGLOISE REPOUSSEE EN CANADA.

LEs Anglois, qui en Europe n'avoient pu rien tenter avec ſuccès contre la France, ni par terre ni par mer, ſe flatérent de mieux réüſſir, s'ils attaquoient les Colonies Françoiſes dans l'Amérique. Ils aſſemblérent à ce deſſein les meilleures troupes qu'ils euſſent en ce païs-là, & firent voile pour aller aſſiéger Québec. Vers la my-Octobre ils parurent dans la riviére de ſaint Laurent, avec trente-quatre voiles de toutes grandeurs. Le comte de Frontenac gouverneur de la nouvelle France, ſe prépara à les bien recevoir. Deux mille hommes, qu'ils mirent d'abord à terre furent battus. Les ennemis ne ſe rebutérent pas, & s'avancérent; mais un petit corps de troupes reglées, les arreſta. Par mer leur attaque ne fut pas plus heureuſe. Quatre de leurs plus gros vaiſſeaux, qui s'approchérent de Québec pour le canoner, furent ſi mal traitez par le feu de la place, qu'ils prirent le parti de ſe retirer. Enfin, pour derniére tentative, ils voulurent s'emparer d'un poſte avantageux près de la ville, & tombérent dans une embuſcade, où on leur tua encore beaucoup de monde. Tant de mauvais ſuccès les firent réſoudre d'abandonner leur deſſein. Ils ſe rembarquérent à la faveur d'une nuit obſcure, & avec tant de précipitation, qu'ils laiſſérent à terre cinq piéces de canon. Leurs plus gros vaiſſeaux furent fort endommagez, & il leur en couſta plus de 1200 hommes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Québec aſſiſe ſur un rocher, & ayant à ſes pieds des pavillons & des eſtendards aux armes d'Angleterre. Elle a près d'elle un animal qu'on appelle *Caſtor*, & qui eſt fort commun en Canada. Au pied du rocher eſt le fleuve de ſaint Laurent appuyé ſur ſon urne. La légende, FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX, ſignifie, *La France victorieuſe dans le nouveau monde.* L'exergue, KEBECA LIBERATA. M DC XC. *Québec délivré. 1690.*

1691.

LA PRISE DE MONS.

TANDIS que le prince d'Orange, & la pluſpart des autres princes liguez délibéroient à la Haye ſur les moyens de porter la guerre juſques dans le cœur de la France, le Roy, qui vouloit aſſiéger Mons, le fit inveſtir par le marquis de Bouflers le 15 de Mars, & ſe rendit au camp peu de jours après. Les ordres avoient eſté ſi bien donnez, qu'on y trouva une pleine abondance, dans la ſaiſon la plus ſterile & la plus rigoureuſe. On ouvrit la tranchée le 24. Le Roy viſitoit les travaux, & conduiſoit les attaques. Sa préſence encouragea ſi fort les ſoldats, qu'en 14 jours ils ſe rendirent maiſtres des dehors, & d'un ouvrage à corne. Au bruit de cette expédition, le prince d'Orange, à la teſte de 45000 hommes, s'avança juſqu'à Notre-Dame de Hall, dans le deſſein de faire lever le ſiége. Sa Majeſté détacha le duc de Luxembourg avec 15000 chevaux pour obſerver les ennemis, réſolu de marcher lui-meſme pour les combattre; mais les aſſiégez jugérent à propos de ne pas attendre le ſuccès d'une bataille; ils capitulérent le 9 d'Avril.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Hercule debout. Il s'appuye d'une main ſur ſa maſſuë, & tient de l'autre une couronne murale & un bouclier aux armes de la ville de Mons. La légende, TOTA EUROPA SPECTANTE ET ADVERSANTE; & l'exergue, MONTES HANNONIÆ EXPUGNATI IX APRILIS M DC XCI. ſignifient, *la ville de Mons en Hainaut priſe aux yeux de l'Europe liguée contre la France, le 9 d'Avril 1691.*

1691.

LA PRISE DE NICE.

AU meſme temps que le Roy réſolut d'aller en perſonne faire le ſiége de Mons, il commanda au ſieur de Catinat général de ſon armée d'Italie, d'entrer dans le comté de Nice; & deux eſcadres, l'une de vaiſſeaux, l'autre de galéres eurent ordre de tenir la mer, pour s'oppoſer aux ſecours que les ennemis pourroient envoyer. La ville & le chaſteau de Villefranche, le fort de Montalban, & quelques autres ſe rendirent à la premiére ſommation. La ville meſme de Nice ne tint qu'un jour; & la garniſon ſe retira dans la citadelle, qui fut auſſitoſt aſſiégée. Il y eut trois attaques pouſſées vivement, quoique la difficulté du terrain, qui eſtoit preſque tout de roc, retardaſt beaucoup le travail. Les équipages des vaiſſeaux mirent de l'artillerie à terre, & dreſſérent pluſieurs batteries, entr'autres une de mortiers, qui tira ſi juſte, que trois bombes tombées à coſté du donjon ſur un magaſin à poudre, firent ſauter une partie du chaſteau, & tuérent plus de 500 hommes. Enſuite les François avancérent leurs tranchées juſqu'au pied de l'ouvrage à corne, & y attachérent le mineur. Leurs mortiers cependant continuoient toûjours à foudroyer la citadelle, & mirent encore le feu à un magaſin de bombes & de grenades. Ce qui redoubla tellement l'eſpouvante des aſſiégez, qu'auſſitoſt le gouverneur capitula, & ſe crut trop heureux d'obtenir une compoſition honorable.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Nice, qui a près d'elle un bouclier, où ſont ſes armes. Elle paroiſt effrayée du débris de ſa citadelle. Les mots de la légende & de l'exergue, NICEA CAPTA XXXI MARTII M DC XCI. ſignifient, *priſe de Nice le 31 de Mars 1691.*

1691.

NICE ET MONS PRIS EN MESME TEMPS.

LE ſiége de Mons & le ſiége de Nice, formez en meſme temps & conduits par la meſme prudence, eurent le meſme ſuccès. La priſe de l'une de ces places ſuivit de ſi près la priſe de l'autre, que la nouvelle de la réduction de Nice fut apportée au Roy devant Mons, le jour meſme que Mons capitula.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit deux Renommées qui ſe rencontrent au milieu des airs, & qui ſur la banderole de leurs trompettes portent eſcrit, l'une, NICEA CAPTA, *priſe de Nice;* & l'autre, MONTES HANNONIÆ EXPUGNATI, *priſe de Mons,* Les mots de la légende, AB AUSTRO ET AB AQUILONE, ſignifient, *du Midy & du Nord;* & ceux de l'exergue, INEUNTE APRILI. M DC XCI. *au commencement d'Avril 1691.*

1691.

LE COMBAT DE LEUZE.

QUAND le Roy eut pris Mons, il laiſſa le commandement de ſon armée au mareſchal duc de Luxembourg, avec ordre d'obſerver celle des alliez, qui, fiers de leur nombre, ſe promettoient au moins de couvrir leur propre païs. Ils n'empeſchérent pas néantmoins l'armée du Roy de faire des campements avantageux, & de prendre les meilleurs quartiers, où preſque à leur veüe elle ſubſiſta commodément, tandis qu'ils ne cherchoient qu'à fuïr le combat. Le mareſchal de Luxembourg fit pluſieurs marches pour les y attirer, ou pour les y contraindre. Sur l'avis qu'ils eſtoient décampez d'auprès d'Ath, pour ſe poſter entre le ruiſſeau de Leuze & celuy de la Catoire, il marcha en diligence avec un corps de cavalerie, à deſſein de tomber ſur leur arriére-garde. Il trouva 14 à 15 eſcadrons; & dès qu'il ſe mit en devoir de les attaquer, pluſieurs autres repaſſérent le ruiſſeau pour les ſouſtenir. Il n'avoit alors qu'une partie de la Maiſon du Roy, & deux regiments de cavalerie. Cependant il ne laiſſa pas de charger les ennemis qui eſtoient au nombre de 75 eſcadrons, rangez ſur trois lignes, & ſouſtenus d'un grand corps d'infanterie. Ils ſe défendirent avec beaucoup de valeur; mais les François, après cinq charges, les mirent en fuite, leur tuérent 14 ou 1500 hommes, firent plus de 300 priſonniers; & prirent 40 eſtendards.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un cavalier François l'eſpée haute, & terraſſant un cavalier ennemi. Les mots de la légende, VIRTUS EQUITUM PRÆTORIANORUM, ſignifient, *valeur des troupes de la Maiſon du Roy.* Ceux de l'exergue, PUGNA AD LEUZAM XVIII. SEPT. M DC XCI. veulent dire, *combat de Leuze le 18 de Septembre 1691.*

1691.

LA PRISE DE MONTMELIAN.

SUR la fin de la Campagne, le ſieur de Catinat eut ordre d'attaquer le chaſteau de Montmélian. La tranchée fut ouverte le 17 de Novembre. Ce chaſteau eſt baſti ſur le roc au milieu des Alpes, & paroiſt inacceſſible. Une ſituation ſi avantageuſe, jointe aux rigueurs de la ſaiſon, dans un païs preſque toûjours couvert de neige, augmentoit de plus en plus l'opiniaſtreté des aſſiégez. Mais rien ne put rallentir l'ardeur des troupes du Roy. Elles pouſſérent leurs travaux, & leurs attaques, avec tant de patience & d'intrépidité, qu'au bout d'un mois on attacha le mineur au baſtion Beauvoiſin. La place pouvoit encore tenir quelque temps: mais par un effet du meſme bonheur, qui avoit favoriſé les François à Nice, une bombe tomba ſur la contremine, y mit le feu, & fit ſauter une grande partie du baſtion. Auſſitoſt le ſieur de Catinat détacha des grenadiers, qui s'y logérent, & le Gouverneur, qui ſe vit alors ſans reſſource, capitula le 22 de Décembre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire eſcrit ſur un bouclier: elle eſt aſſiſe au pied d'un rocher, ſur le haut duquel eſt le chaſteau de Montmélian. La légende, MONSMELIANUS CAPTUS, ſignifie, *Montmélian pris*, & l'exergue XXI DECEMB. M DC XCI. *le 21 de Décembre 1691.*

1692.

LA PRISE DE NAMUR.

LE prince d'Orange, que le Roy avoit toûjours prévenu les campagnes précédentes, aſſembla de bonne heure ſon armée, & crut qu'avec cent mille hommes il viendroit au moins à bout de mettre en ſeureté les principales villes des Païs-bas Eſpagnols. Cela ne changea pourtant rien à la réſolution que le Roy avoit priſe d'attaquer Namur. Sa Majeſté en forma le ſiége le 26 de May. Cette place, ſituée au confluent de la Sambre & de la Meuſe, avoit une bonne citadelle baſtie ſur des rochers, & couverte d'un nouveau fort, appellé *le Fort Guillaume*, qui valoit une autre citadelle. La ville ne tint que ſix jours. Sa Majeſté aſſiégea enſuite les nouveaux forts, & commanda au mareſchal de Luxembourg d'obſerver le prince d'Orange, qui vint ſe poſter le long de la Méhaigne, & n'oſa rien tenter. Il ſurvint des pluyes exceſſives & continuelles, qui retardoient les convois, ruinoient les travaux, inondoient le camp des aſſiégeants, & ſembloient ſuffire pour ſauver la place. La préſence du Roy ſurmonta tous ces obſtacles, dont lui ſeul ne fut pas eſtonné. Le fort Guillaume capitula le premier, la citadelle ſe rendit peu de jours après, & une ſi glorieuſe conqueſte ne couſta qu'un mois de ſiége.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit les fleuves de la Sambre & de la Meuſe, dont les eaux ſe meſlent au pied d'un rocher qui porte un cippe. Les drapeaux des Confédérez ſont autour du cippe, ſur lequel il y a une Victoire. La légende, NAMURCUM CAPTUM, ſignifie, *priſe de Namur.* L'exergue, SUB OCULIS GERMANORUM, HISPANORUM, ANGLORUM, BATAVORUM CENTUM MILLIUM. XXX JUNII M. DC. XCII. *à la veüe de cent mille Allemands, Eſpagnols, Anglois ou Hollandois, le 30 de Juin 1692.*

1692.

LE COMBAT DE STENKERQUE.

NAMUR pris par le Roy à la veüe de cent mille hommes piqua ſi fort les Alliez, qu'ils voulurent reſtablir leur réputation par quelque action d'éclat. Ils vinrent camper à Hall, & le mareſchal de Luxembourg, pour les obſerver campa à Enguien. Le 2 d'Aouſt les Alliez avertis des poſtes que ce mareſchal occupoit, & ſçachant que ſa droite eſtoit dans un terrein, où ſa cavalerie ne pouvoit ſe mouvoir, couverte ſimplement d'une brigade d'infanterie, marchérent toute la nuit, & pleins de confiance l'attaquérent le 3 au matin. Ils y mirent d'abord beaucoup de deſordre, & gagnérent du terrein. Le combat s'opiniaſtra; il y eut différentes attaques de poſtes, fort vives & fort ſanglantes. Enfin après que la victoire eut eſté longtemps en balance, les François par ordre de leur général attaquérent l'eſpée à la main, & les Princes du ſang à leur teſte, renverſérent tout ce qui ſe trouva devant eux, taillérent en piéces l'infanterie ennemie, & demeurérent maiſtres du champ de bataille & du canon.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un ſoldat, qui l'eſpée haute tient un fantaſſin terraſſé. La légende, VIRTUS PEDITUM FRANCORUM, & l'exergue, PUGNA AD STENKERCAM III AUGUSTI. M DC XCII. ſignifient, *valeur de l'infanterie Françoiſe à Stenkerque le 3 d'Aouſt 1692.*

1692.

AUTRE MEDAILLE
SUR LE COMBAT DE STENKERQUE.

DANS cette seconde médaille, on voit un trophée de toutes les sortes d'armes dont se sert l'infanterie. La légende, DE HISPANIS, ANGLIS, GERMANIS, ET BATAVIS; & l'exergue, AD STENKERCAM III. AUGUSTI M DC XCII. signifient, *Victoire remportée sur les Espagnols, les Anglois, les Allemands, & les Hollandois à Stenkerque le 3 d'Aouſt 1692.*

1692.

LE COMBAT DE PHORZEIM.

LE mareſchal de Lorge, après avoir paſſé le Rhin à Haguenbac le 26 de Septembre, & pris Phorzeim le meſme jour, eut avis que 6000 chevaux, ſous les ordres du duc de Wirtemberg, général de la cavalerie de l'Empereur, eſtoient campez dans un poſte défendu par la ville d'Heidesheim, & couvert par un gros ruiſſeau. Ils avoient à leur garde avancée quelques compagnies de Huſſarts, ſouſtenües par pluſieurs eſcadrons, que le mareſchal fit attaquer. La garde plia d'abord, & jetta une telle eſpouvante dans tout leur camp, qu'ils ne penſérent qu'à ſe ſauver. Les François paſſérent le ruiſſeau, & pourſuivirent les fuyards près de trois lieuës. On en tua plus de 900. Le duc de Wirtemberg, le baron de Soyer, mareſchal de camp des troupes de Baviére, & plus de 500 autres demeurérent priſonniers.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un Trophée, au pied duquel ſont les dépoüilles des ennemis. A coſté il y a une tente, & un piquet, où ſont attachez deux chevaux. La légende, FUSO GERMANORUM EQUITATU PARTIS SPOLIIS CAPTO DUCE, ſignifie, *la cavalerie des Allemands miſe en fuite, leur bagage pris, & leur général fait priſonnier.* L'exergue, AD PHORZEMIUM XXVII SEPTEMBRIS. M DC XCII. *à Phorzeim le 27 de Septembre 1692.*

1692.

LES FORTIFICATIONS
DE CENT CINQUANTE VILLES.

LE grand nombre des places fortifiées dans les Païs conquis, & ſur les frontiéres, ont maintenu la tranquillité au dedans de la France, aſſeuré au Roy la poſſeſſion de ſes conqueſtes, & mis ſa Majeſté en eſtat de faire plus d'une fois des paix très avantageuſes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Seureté, ſous la figure d'une femme aſſiſe, & qui le caſque en teſte, & une pique à la main, s'appuye ſur un piédeſtal. Près d'elle ſont divers plans de fortereſſes, & de l'autre coſté des équerres, & d'autres inſtruments d'architecture. Les mots de la légende, SECURITATI PERPETUÆ, ſignifient, *à la ſeureté perpetuelle du Royaume.* Ceux de l'exergue, URBES AUT ARCES MUNITÆ, AUT EXTRUCTÆ CL. AB ANNO M DC LXI. AD ANNUM M DC XCII. veulent dire, *cent cinquante places, ou Citadelles baſties, ou fortifiées depuis 1661 juſqu'en 1692.*

1693.

LA PRISE DE FURNES, ET DE DIXMUDE.

Sur la fin de la campagne précédente, les ennemis s'eſtoient emparez de Furnes & de Dixmude, & croyoient que ces deux poſtes leur faciliteroient le moyen d'aſſiéger Dunkerque, au commencement du printemps. Le Roy, qui vouloit prévenir leurs deſſeins, & qui conſideroit d'ailleurs, que de ces deux places ils incommodoient la frontiére du coſté de la Flandre Françoiſe, réſolut de les en chaſſer. Sur la fin de Décembre, le marquis de la Valette eut ordre d'inveſtir Furnes, & une pareille entrepriſe en plein hyver eſtonna fort les Eſpagnols. Ils laſchérent les eſcluſes de Nieuport, & inondérent une grande partie du païs. Les François, ſous la conduite du marquis de Bouflers, ne laiſſérent pas d'attaquer la place le 5 de Janvier, & quoique les aſſiégez fuſſent au nombre de 4000 hommes, & que le duc de Baviére ſe miſt en devoir de la ſecourir, le gouverneur ſe rendit le lendemain. A cette nouvelle, les ennemis abandonnérent Dixmude, qui ouvrit ſes portes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Mars tenant deux boucliers, chargez des armes de ces deux villes. La légende, MARS PROVIDUS, ſignifie, *prévoyance de Mars.* L'exergue, FURNIS ET DIXMUDA CAPTIS. M DC XCIII. *priſe de Furnes, & de Dixmude en 1693.*

1693.

L'INSTITUTION DE L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT LOUIS.

LE zéle conſtant, & infatigable de tous les officiers des armées du Roy, inſpira à ſa Majeſté le deſſein de leur donner un teſmoignage durable de ſa bonté. Il eſtablit en leur faveur un Ordre Militaire ſous le nom de *Saint Louis*, auquel, outre les marques d'honneur qu'il y attacha, il affecta encore des revenus conſidérables. On ne peut eſtre reçeu dans cet Ordre, qu'après avoir eſté dix ans officier. La valeur & les ſervices ſont les ſeuls titres pour y entrer. Ce nouvel Ordre eſt compoſé du Roy, qui en eſt le grand Maiſtre, de Monſeigneur le Dauphin, des mareſchaux de France, de huit Grand-Croix, de vingt-quatre Commandeurs, & de tel nombre de Chevaliers que ſa Majeſté juge à propos. Tous ces chevaliers portent une croix d'or, ſur laquelle eſt l'image de ſaint Louis, & le Roy a voulu que cet Ordre ne fuſt pas incompatible avec celuy du ſaint Eſprit.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy donne l'accolade à un chevalier, auprès duquel ſont quelques officiers, qui ſemblent attendre le meſme honneur. On voit dans l'eſloignement des tentes, & des vaiſſeaux; ce qui marque que les chevaliers ſe tirent du nombre des officiers de terre & de mer. La légende, VIRTUTIS BELLICÆ PRÆMIUM, ſignifie, *récompenſe de la valeur.* L'exergue, ORDO MILITARIS S.TI LUDOVICI INSTITUTUS. M DC XCIII. veut dire, *l'eſtabliſſement de l'Ordre Militaire de Saint Louis en 1693.*

1693.

LA PRISE DE ROSES.

L'Armée du Roy en Rouſſillon, ſous les ordres du mareſchal de Noailles, marcha pour aſſiéger Roſes par terre, pendant que le comte d'Eſtrées, vice-Amiral de France l'aſſiégeoit par mer. Cette place, outre les avantages de ſa ſituation, & ſes fortifications reguliéres, avoit une nombreuſe garniſon des meilleures troupes d'Eſpagne. On ouvrit la tranchée le 1 de Juin, & on pouſſa conſidérablement les travaux, quoique les pluyes continuelles euſſent inondé les tranchées, & fait un marais de tout le terrein des environs. Le 4 & le 5 on continua les attaques avec ſuccès, & ſans beaucoup de perte. Les galéres commandées par le Bailly de Noailles, arrivérent le 6. Deux mille cinq cens hommes du corps de la Marine montérent la tranchée comme les troupes de terre. Elles agirent toutes avec tant d'ardeur & tant d'émulation, que cette place, qui au commencement du regne de ſa Majeſté, avoit ſouſtenu un long ſiége, capitula le neuviéme jour de tranchée ouverte.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit ſur le rivage de la mer Hercule, & Neptune qui ſouſtiennent enſemble une couronne murale. Les mots de la légende & de l'exergue, RHODA CATALONIÆ ITERUM CAPTA IX JUNII. M DC XCIII. ſignifient, *Roſes en Catalogne priſe pour la ſeconde fois le 9 de Juin 1693.*

1693.

LA DEFAITE DE LA FLOTTE DE SMYRNE.

LEs armateurs François avoient reſpandu une telle terreur dans l'Océan & dans la Méditerranée, que les vaiſſeaux marchands d'Angleterre & de Hollande n'oſoient preſque plus ſe mettre en mer. Le commerce du Levant eſtoit d'une grande importance aux ennemis. Ils compoſérent une eſcadre de trente-cinq vaiſſeaux de guerre, pour eſcorter leur flotte de Smyrne. Le mareſchal de Tourville, quoique plus foible, alla les attendre ſur les coſtes de Portugal. Au premier avis qu'ils paroiſſoient vers le cap ſaint Vincent, il partit de Lagos à deſſein de les attaquer, & les apperçeut le 27 de Juin. Ils eſtoient en ordre de bataille; tous leurs vaiſſeaux de guerre formoient une ligne pour couvrir la flotte marchande, ou du moins pour luy donner lieu de continuer ſa route pendant le combat. L'attaque commença par quelques vaiſſeaux Hollandois qui furent pris après une grande réſiſtance. Ce premier ſuccès mit l'eſpouvante dans la flotte ennemie. Tout ſe diſſipa, & ſe ſauva en confuſion à Cadix & à Gibraltar. On les pourſuivit vivement juſque ſous le canon de ces deux places. Il y eut ſoixante-quinze vaiſſeaux pris, bruſlez, ou coulez à fond, & vingt-ſept conduits en Provence.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Elle repréſente le deſtroit de Gibraltar, & les colomnes que, ſelon la fable, Hercule y planta. Au milieu du deſtroit, ſur un vaiſſeau à l'antique, on voit la Victoire tenant un foudre à la main. La légende, COMMERCIA HOSTIBUS INTERCLUSA, ſignifie, *commerce des ennemis deſtruit.* L'exergue, NAVIBUS CAPTIS AUT INCENSIS AD FRETUM GADITANUM. XXVII JUNII. M DC XCIII. *Vaiſſeaux des ennemis pris, ou bruſlez au deſtroit de Gibraltar, le 27 de Juin 1693.*

1693.

LA BATAILLE DE NERWINDE.

LEs mouvements du mareſchal de Luxembourg firent croire aux Confédérez, qu'il avoit deſſein d'attaquer les lignes de Liége. Dans cette penſée, ils y jettérent dix nouveaux bataillons; mais le mareſchal, au lieu de marcher vers Liége, tourna tout à coup ſur eux pour les combattre. Le prince d'Orange, & l'électeur de Baviére, avantageuſement poſtez en deça des deux Géettes, derriére des villages de fort difficile accès, ſur tout pour la cavalerie, ne ſe crurent pourtant pas en ſeureté. Ils firent travailler toute la nuit, avec une diligence incroyable, à fortifier leur camp; ſi bien qu'à la pointe du jour, le front par où l'on pouvoit les attaquer, ſe trouva muni de bons retranchements, défendu par toute leur infanterie, & bordé de quatre-vingts piéces de canon. Le mareſchal de Luxembourg ne laiſſa pas d'entreprendre de les forcer. Il commença l'attaque par les villages de Nerwinde, & de Laer. Les François les emportérent deux fois, & deux fois ils en furent chaſſez, mais à la troiſiéme attaque ils en demeurérent abſolument les maiſtres; & dès que la cavalerie eut percé à travers les retranchements, les ennemis fuirent de toutes parts. On leur tua 20000 hommes, & leur déroute fut ſi générale, que du reſte de la campagne ils ne parurent plus en corps d'armée.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un Trophée, au haut duquel eſt une couronne vallaire. La légende, CÆSA HOSTIUM XX MILLIA. TORMENTA BELLICA CAPTA LXXVI. SIGNA RELATA XC. ſignifient, *vingt mille hommes tuez, ſoixante-ſeize canons pris, & quatre-vingts-dix drapeaux.* L'exergue, DE FOEDERATIS AD NERWINDAM XXIX JULII. M DC XCIII. *Victoire remportée ſur les Confédérez à Nerwinde le 29 de Juillet 1693.*

1693.

LA BATAILLE DE LA MARSAILLE.

LE duc de Savoye, qui ſe voyoit toûjours prévenu par l'armée de France, ouvrit cette année la campagne par l'attaque du fort de ſainte Brigide, dont la priſe facilitoit les approches de Pignerol. Ce fort ſouſtint un ſiége de quinze jours, après quoy la garniſon fit ſauter les fortifications, & ſe retira dans Pignerol avec ſes munitions & ſon canon. Les ennemis enflez de cet avantage, commencérent à bombarder Pignerol. Le mareſchal de Catinat, à deſſein de le ſecourir, deſcendit dans la plaine, ſans qu'on luy en diſputât l'entrée. Les deux armées ſe trouvant en préſence, ſe diſpoſérent durant la nuit au combat, & le lendemain 4 d'Octobre, le mareſchal fit d'abord attaquer la gauche des Alliez, qui fut enfoncée preſque ſans réſiſtance. Les Alliez de leur coſté tombérent ſur la gauche de l'armée Françoiſe, & firent plier la premiére ligne. Mais la Gendarmerie, qui eſſuya ce premier choc, s'eſtant ralliée, reſtablit le combat, & les rompit eux-meſmes à la quatriéme charge, de telle ſorte qu'ils ne penſérent plus qu'à fuir. On leur tua plus de 8000 hommes; on fit 2000 priſonniers; on prit outre le canon, cent quatre eſtendards ou drapeaux, & l'on pourſuivit les fuyards juſques aux portes de Turin.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Victoire, qui dreſſe un Trophée aux bords du Pô. La légende, VICTORIA TRANSALPINA, ſignifie, *victoire remportée au delà des Alpes.* L'exergue, AD MARSALLAM TAURINORUM. IV OCTOBRIS M DC XCIII. *près de la Marſaille en Piémont, le 4 d'Octobre 1693.*

1693.

LA PRISE DE CHARLEROY.

APRÉS la bataille de Nerwinde, le mareſchal de Luxembourg, ſelon les ordres du Roy, laiſſa quelque temps raffraichir les troupes, & enſuite aſſiégea Charleroy. La garniſon compoſée de 4500 hommes, & commandée par un brave gouverneur, fit une aſſez longue réſiſtance; mais rien ne retarda tant la priſe de la place que la prudence du mareſchal. Comme il voyoit les ennemis hors d'eſtat de ſe rallier en corps d'armée & de tenter le ſecours, il ſe fit un devoir de moderer l'ardeur & d'eſpargner le ſang du ſoldat. Les ennemis en effet ne firent pas le moindre mouvement; & le gouverneur, après vingt-ſix jours de tranchée ouverte, ſe trouva réduit à capituler. Ainſi cette place, que le Roy avoit renduë aux Eſpagnols par le traité de Nimégue, retomba ſous la domination de ſon premier vainqueur, & aſſeura la communication entre les villes de Mons & de Namur, qu'il avoit conquiſes en perſonne les deux campagnes précédentes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Seureté ſous la figure d'une femme qui s'appuye ſur une colomne; elle tient une couronne murale. La légende, SECURITAS IMPERII PROPAGATI; & l'exergue, CAROLOREGIUM CAPTUM XI. OCTOB. M DC XCIII. ſignifient, *Conqueſtes affermies par la priſe de Charleroy, le 11 d'Octobre 1693.*

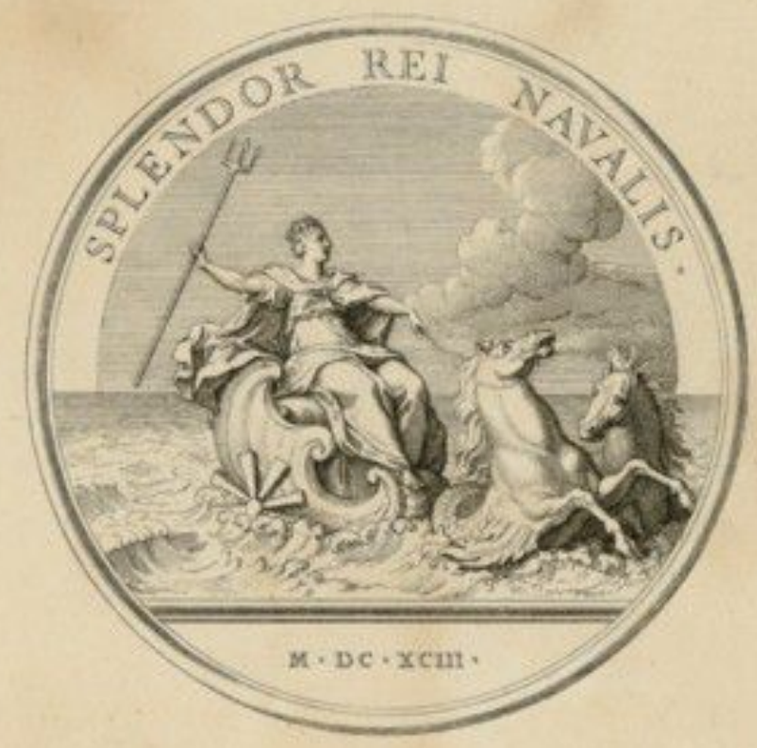

1693.

LA MARINE FLORISSANTE.

DEPUIS que le Roy eut pris ſoin de relever la Marine, on y voyoit chaque année des progrès conſiderables, ſoit pour la conſtruction des vaiſſeaux & des galéres, ſoit pour les eſtabliſſements néceſſaires dans les divers ports de l'Océan, & de la Méditerranée. Les armées navales de France s'eſtoient renduës redoutables dans les deux mondes. Pluſieurs victoires avoient donné aux vaiſſeaux du Roy une grande réputation. Cette année meſme, une groſſe eſcadre appuya le ſiége de Roſes, & une puiſſante flotte défit au deſtroit le convoy de Smyrne; ſi bien qu'on peut dire, que les forces maritimes du royaume, contribuoient beaucoup à la gloire, & aux avantages de la nation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit ſur le char de Neptune la France avec le Trident à la main. Les mots de la légende; SPLENDOR REI NAVALIS, ſignifient, *la Marine dans ſa ſplendeur.* L'exergue marque la datte *1693.*

1693.

MARQUES D'HONNEUR
ACCORDÉES AUX PILOTES ET AUX MATELOTS.

L'ATTENTION particuliére du Roy à tout ce qui regarde la marine, l'a maintenuë dans l'eſtat floriſſant, où il l'a miſe. Comme il a toûjours recompenſé la valeur juſques dans les moindres ſoldats, il a voulu que les bons matelots, & les habiles pilotes ſe reſſentiſſent de ſes libéralitez. Dans cette veüe, pour exciter entr'eux une noble émulation, il a fait frapper des Médailles, qu'on diſtribuë à ceux qui ſe ſont le plus ſignalez, & ils portent cette marque publique & honorable, de la ſatisfaction que ſa Majeſté a de leurs ſervices.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit le Roy aſſis ſur une poupe de vaiſſeau. Un pilote s'avance reſpectueuſement pour recevoir une médaille, dont il plaiſt à ſa Majeſté de l'honorer. Les mots de la légende, VIRTUTI NAUTICÆ PRÆMIA DATA, ſignifient, *marques d'honneur accordées pour l'habileté dans l'art de la navigation.* L'exergue marque la datte *1693.*

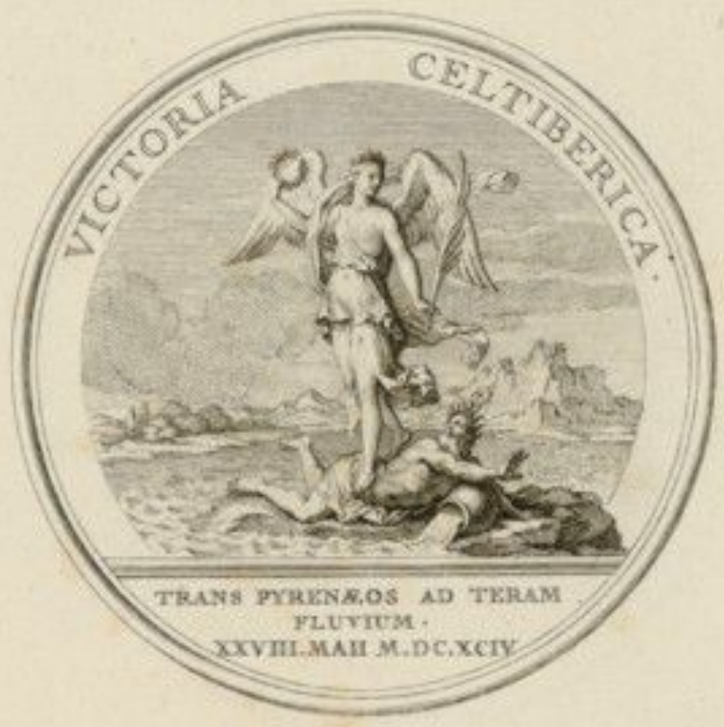

1694.

LA BATAILLE DU TER.

LE mareſchal de Noailles eut ordre d'entrer en Catalogne. Il traverſa les montagnes & la riviére de la Fluvia ſans obſtacle, & trouva les Eſpagnols au nombre de 18000, retranchez derriére le Ter. Cette riviére pleine de ſables mouvants a plus de cent cinquante toiſes de largeur; cependant le 28 de May à la pointe du jour, l'armée paſſa en trois endroits, & chaſſa les ennemis de leurs retranchements. Au delà on trouvoit un canal large, & profond, ſur lequel il n'y avoit que deux ponts fort eſtroits. Les Eſpagnols campez de l'autre coſté eurent peur d'eſtre coupez par derriére; & au lieu de défendre le paſſage du canal, ils ſe contentérent de favoriſer la retraite des troupes qui avoient combattu. Dès que le mareſchal eut aſſez d'eſcadrons pour former une ligne, il alla à eux. Leur cavalerie ſouſtint pluſieurs charges, & fit une très longue réſiſtance; mais enfin elle fut renverſée, & pourſuivie plus de quatre lieuës, quoiqu'elle eſſayaſt ſouvent de ſe rallier. On leur tua, ou bleſſa plus de 5000 hommes, & on fit plus de 3500 priſonniers, entre leſquels eſtoient le général de la cavalerie, & près de 800 officiers. Le bagage, les munitions, & pluſieurs drapeaux demeurérent au pouvoir des François. Une ſi grande victoire ne couſta pas plus de 500 hommes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Victoire a ſous ſes pieds le dieu du fleuve du Ter. Les mots de la légende, VICTORIA CELTIBERICA; & ceux de l'exergue, TRANS PYRENÆOS AD TERAM FLUVIUM XXVIII MAII. M DC XCIV. ſignifient, *victoire remportée au delà des Pyrénées, près de la riviére du Ter, le 28 de May 1694.*

1694.

LA PRISE DE PALAMOS.

DEUX jours après la bataille du Ter, le mareſchal de Noailles fit inveſtir Palamos, & ſe rendit auſſitoſt devant la place. Le mareſchal de Tourville s'y rendit auſſi de ſon coſté avec l'armée navale du Roy. La tranchée fut ouverte le 1 de Juin. Le 7 on attaqua le chemin couvert, on en chaſſa les ennemis, & on entra peſle-meſle avec eux dans la ville par deux bréches. Il y eut environ 400 hommes tuez, & plus de 600 faits priſonniers. On ouvrit auſſitoſt la tranchée devant la citadelle. Le canon & les mortiers pendant trois jours la foudroyérent avec tant de furie, que le gouverneur demanda à capituler, & ſe rendit enfin à diſcrétion avec toute ſa garniſon, qui eſtoit encore de 1400 hommes.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Palamos ſous la figure d'une femme triſtement aſſiſe au pied d'un rocher, ſur le bord de la mer. Sa couronne de tours eſt tombée ſur ſes genoux. Les mots de la légende, PALAMO VI CAPTA, ſignifient, *Palamos priſe d'aſſaut*, & l'exergue VII JUNII M. DC XCIV. *le 7 de Juin 1694.*

1694.

LA DEFAITE DES ANGLOIS A BREST.

DEPUIS deux ans, les Anglois & les Hollandois faiſoient de grands préparatifs pour ruiner le port de Breſt. Leur armée navale, compoſée de 36 vaiſſeaux de guerre, de 12 galiotes à bombes, & de 80 autres baſtiments, parut à la veüe de Breſt le 17 de Juin. Le lendemain plus de 200 baſtiments plats ſouſtenus par 8 vaiſſeaux, s'approchérent du fort de Camaret pour débarquer des troupes, mais le feu des batteries les obligea de ſe ſéparer. Une partie rejoignit le gros de la flotte, & l'autre mit à terre environ 900 hommes. Auſſitoſt un détachement des troupes de la marine les chargea ſi vigoureuſement, qu'il les renverſa. Pluſieurs furent tuez, le reſte regagna les chaloupes en déſordre. La marée baiſſant alors, fit que la pluſpart de ces chaloupes demeurérent à ſec. Les ſoldats, qui eſtoient deſſus, ſe trouvérent enveloppez de toutes parts, & demandérent quartier. On en prit plus de 500, & il y en eut preſque autant de tuez & de noyez. Les autres baſtiments ſe ſauvérent à la faveur du feu de leurs vaiſſeaux, dont un échoüa & ſe rendit. Enfin le canon des retranchements, & du fort, leur tua tant de monde, qu'ils ne ſongérent plus qu'à la retraite. Cette expédition, qui leur couſta 2000 hommes, & leur Général, les dégouſta pour jamais de tenter une pareille entrepriſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Pallas tient ſon égide. A coſté d'elle il y a un trophée naval. La légende, CUSTOS ORÆ AREMORICÆ, ſignifie, *coſte de Bretagne défenduë par la prudence, & par la valeur.* L'exergue, BATAVIS ET ANGLIS AD LITTUS AREMORICUM CÆSIS. XVIII JUNII M DC XCIV. *les Hollandois & les Anglois battus ſur les coſtes de Bretagne le 18 de Juin 1694.*

1694.

LA PRISE DE GIRONNE.

PALAMOS ne parut pas au mareſchal de Noailles un aſſez digne fruit de la bataille du Ter, il marcha à Gironne, & d'abord emporta en plein jour le fort des Capucins, baſti ſur une hauteur à quelque diſtance de la ville, qu'il vouloit attaquer de ce coſté là. On ouvrit en meſme temps la tranchée devant la ville, & devant le fort du Conneſtable. Dès que ceux qui défendoient ce fort, virent la bréche faite à un des baſtions, ils l'abandonnérent. Enſuite l'on pouſſa les attaques contre la place, & le 29 de Juin, cinquiéme jour du ſiége, lors qu'on alloit attacher le mineur, les ennemis pour éviter le ſort de Palamos, ſe haſtérent de capituler.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Hercule foule aux pieds Géryon. Ce type a eſté choiſi, parce que l'on prétend qu'Hercule fonda la ville de Gironne, après avoir vaincu Géryon en ce païs là. Les mots de la légende, GERUNDA CAPTA, ſignifient, *Gironne priſe*, & l'exergue XXIX JUNII. M DC XCIV. *le 29 de Juin 1694.*

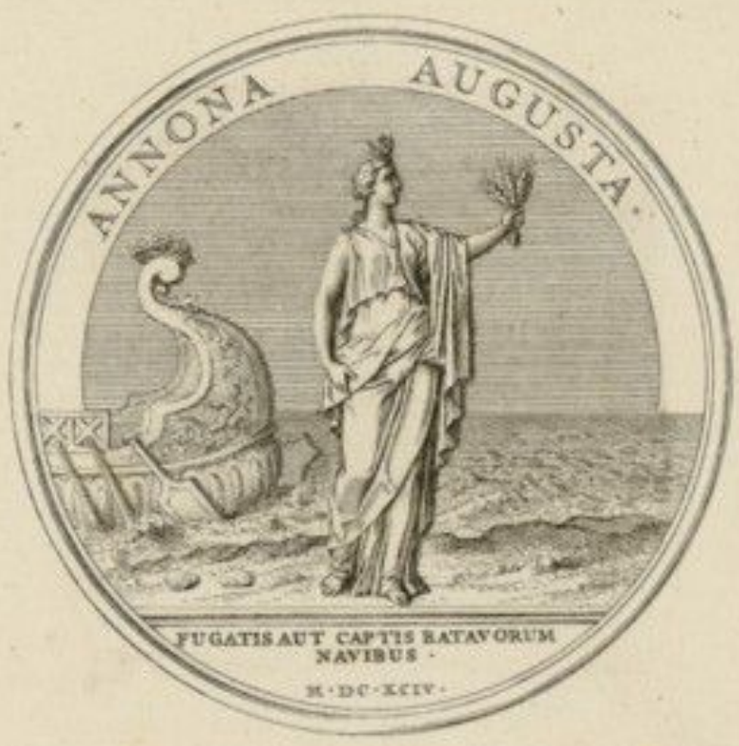

1694.

LA FRANCE POURVEUE DE BLE PAR LES SOINS DU ROY.

LE déréglement des saisons causoit une disette générale. Le Roy fit promptement acheter en Pologne une grande quantité de blé; & pour en asseurer le transport, on l'embarqua sur des vaisseaux Suédois & Danois, que la neutralité mettoit en estat de trafiquer librement par toute l'Europe. Les ennemis ne laissérent pas d'attendre cette flotte au passage, & de l'enlever. A peine en estoient-ils les maistres, que le capitaine Baërt, sorti de Dunkerque avec six vaisseaux de guerre, découvrit entre le Texel & la Meuse environ 150 voiles. Il envoya les reconnoistre, & ayant appris que c'estoient ces navires Danois & Suédois, que huit gros vaisseaux de guerre Hollandois, avoient pris sans aucun égard pour le pavillon des Puissances neutres, il alla droit à l'Amiral, l'aborda, & s'en empara en moins d'une demi-heure. Toute son Escadre fit la mesme manœuvre, & deux autres vaisseaux Hollandois eurent le mesme sort, que leur Amiral. Les cinq qui restoient, évitérent l'abordage, & s'enfuirent à pleines voiles. Après quoi le capitaine Baërt reprit sans peine tous les bastiments chargez de grains, & revint à Dunkerque avec une partie de la flotte marchande. Le reste continua sa route vers les ports de France, & commença à remettre l'abondance dans le royaume.

C'est le sujet de cette médaille. On voit au bord de la mer la proüe d'un vaisseau, & sur le rivage la déesse Cérès, qui tient des espics de blé. La légende, ANNONA AUGUSTA; & l'exergue, FUGATIS AUT CAPTIS BATAVORUM NAVIBUS. M DC XCIV. signifient, *la France pourveüe de blé par les soins du Roy, après la défaite d'une Escadre Hollandoise, 1694.*

1694.

LA MARCHE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN AU PONT D'ESPIERRE.

DEPUIS l'ouverture de la Campagne, l'armée du Roy, ſous les ordres de Monſeigneur le Dauphin, fourrageoit dans le païs ennemi juſqu'au delà de la Meuſe. Les Alliez ſe contentoient de l'obſerver, & pour agir ſans danger, ils projettérent de s'emparer du païs entre la Lys & l'Eſcauld. Tout concouroit au ſuccès de leur deſſein. Ils avoient deux journées d'avance, & n'avoient point de riviére à traverſer; au lieu que les François, pour arriver auſſitoſt qu'eux, avoient à faire un chemin de la moitié plus long, & à paſſer cinq riviéres. Néantmoins Monſeigneur, réſolu de prévenir les Alliez; il diviſa ſes troupes par détachements, & leur aſſigna pour rendez-vous le pont d'Eſpierre. Elles firent 40 lieuës en moins de trois jours, avec une diligence & avec un ordre ſans exemple. Les vivres, les fourrages, les ponts ſe trouvérent preſts à point nommé. A peine approchoit-on de l'Eſcauld, qu'on apperçeut les ennemis, qui marchoient avec une telle confiance, qu'ils jettérent incontinent leurs ponts pour le paſſer. Monſeigneur forma d'abord un petit front, qui les tint en reſpect. Cependant le reſte des troupes arrivoit à la file, & on les rangeoit auſſitoſt en bataille. Les ennemis ne pouvoient croire ce qu'ils voyoient; mais dès qu'ils n'en doutérent plus, ils abandonnérent prudemment leur entrepriſe, & ne firent qu'éviter le combat.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Perſée, avec la teſte de Méduſe, vole, porté par le cheval Pegaſe. La légende, MILITUM ALACRITAS, ſignifie, *l'ardeur & l'allégreſſe du ſoldat.* L'exergue, DELPHINI AD SCALDIM ITER. M DC XCIV. *marche de Monſeigneur vers l'Eſcauld. 1694.*

1695.

LA PRISE DE DIXMUDE ET DE DEINSSE.

LA principale armée de France dans les Païs-bas, commandée par le mareſchal de Villeroy, avoit paſſé l'Eſcauld & la Lys, & marchoit à deſſein d'attaquer le prince de Vaudemont, qui eſtoit à la teſte d'une partie de l'armée des Alliez. Mais ce prince avoit des ordres ſi précis de ne rien hazarder, qu'il ne ſongea qu'à ſe retirer, ce qu'il ne put faire ſi promptement, qu'on ne taillaſt en piéces deux régiments de ſon arriére-garde. La retraite des ennemis laiſſa le mareſchal de Villeroy maiſtre de la campagne dans la baſſe Flandre. Il aſſiégea Dixmude qui ſe rendit en deux jours, après quoi Deinſſe ouvrit ſes portes à la premiere ſommation. Il y avoit dans ces deux villes 7000 hommes de troupes reglées, qui demeurérent priſonniers de guerre. On y trouva des magaſins de toute ſorte de munitions; & le païs d'alentour, qui n'avoit pas encore eſté fourragé, fournit abondamment aux troupes Françoiſes de quoy ſubſiſter aux deſpens des ennemis.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Un ſoldat à genoux rend les armes, & on voit à terre près de luy deux couronnes murales. La légende, HOSTIUM AD DEDITIONEM COACTORUM VII MILLIA, ſignifie, *ſept mille hommes des troupes ennemies faits priſonniers de guerre.* L'exergue, DIXMUDA ET DEINSIUM CAPTA. M DC XCV. *priſe de Deinſſe & de Dixmude en 1695.*

1695.

DUNKERQUE GARENTIE DU BOMBARDEMENT.

EN 1694 la deſcente des Anglois à Breſt avoit ſi mal réüſſi, que dans la ſuite tous leurs projets ſe bornérent à bombarder par mer quelques villes maritimes de France. Ils en vouloient particuliérement à Dunkerque, comme à la retraite principale des armateurs, dont les courſes continuelles ruinoient le commerce d'Angleterre & de Hollande. La flotte des ennemis compoſée de 112 voiles, moüilla ſous Gravelines, d'où ils firent un détachement de 16 frégates, de 18 galiotes à bombes, de 4 brûlots, & de 18 groſſes chaloupes. Après différentes tentatives pour entrer dans la rade de Dunkerque, ils y entrérent le 11 d'Aouſt. Les galiotes commencérent à tirer ſans aucun effet, à cauſe de leur eſloignement. Elles s'approchérent enſuite des forts, firent un très grand feu, & taſchérent de bruſler les jettées avec des machines pleines de matiéres combuſtibles. Le comte de Relingue, qui commandoit la marine à Dunkerque, ſecondé par le marquis de Chaſteau-Renaud, & par le chevalier de Mongon, ſe conduiſit avec tant de valeur & tant de prudence, que les ennemis après avoir jetté inutilement plus de 1200 bombes, perdu leurs brûlots, & une frégate, ſe virent contraints de regagner leurs ports. Tel fut le ſuccès de leur entrepriſe, qui loin de reſpondre aux grandes eſpérances qu'ils en avoient conçeües, n'endommagea nullement Dunkerque, & ne couſta au Roy qu'un capitaine, un ſoldat, & deux matelots.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Elle repréſente dans le port de la ville, une galére à l'antique. Au devant on voit le débris d'une galiote, & en eſloignement une bombe qui créve en l'air. La légende, DUNKERCA ILLÆSA, ſignifie, *Dunkerque bombardée ſans aucun dommage.* L'exergue marque la datte *1695*.

1695.

PRISES FAITES PAR LES ARMATEURS FRANÇOIS.

DEs que les François eurent obtenu la permiſſion d'armer en courſe, & que le Roy leur eut meſme accordé des vaiſſeaux, & des officiers de ſes flottes, on vit en peu de temps des armements conſidérables dans tous les ports, ſurtout à Saint Malo & à Dunkerque. Durant la guerre il y a eû plus de 5000 baſtiments Hollandois & Anglois pris avec toute leur charge. Entr'autres la flotte marchande, qui venoit des Indes & qui valoit plus de ſix millions, fut enlevée par le marquis de Neſmond. Ces priſes continuelles ſur deux nations, qui tirent leur principale richeſſe du commerce, ont reſpandu l'opulence en différentes provinces du Royaume, & n'ont pas peu contribué à mettre les ennemis hors d'eſtat de fournir aux dépenſes de la guerre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit un port couvert de lingots, de ballots, & de marchandiſes. Deux matelots ſont occupez à charger un ballot, & dans l'eſloignement il y a des vaiſſeaux & des barques. La légende, INDICÆ HOSTIUM OPES INTERCEPTÆ, ſignifie, *thréſors des Indes enlevez aux ennemis.* L'exergue marque la datte *1695*.

1696.

LA FLOTTE HOLLANDOISE DEFAITE A LA VEUE DU TEXEL.

LE chevalier Baërt, avec une petite eſcadre de vaiſſeaux du Roy, rencontra le 18 de Juin, la flotte marchande Hollandoiſe de la mer Baltique, compoſée de plus de cent voiles, & eſcortée par cinq gros navires de guerre. Il les attaqua auſſitoſt, aborda lui-meſme l'Amiral, s'en empara, & força les quatre autres à ſe rendre. Enſuite il tomba ſur les vaiſſeaux marchands, & en prit trente; mais comme il ſe vit hors d'eſtat de conduire un ſi grand nombre de priſes, il bruſla deux des vaiſſeaux de guerre, & la plus grande partie des vaiſſeaux marchands, & envoya le reſte à Dunkerque. L'action ſe paſſa près du Texel, preſque à la veüe de 13 vaiſſeaux de guerre ennemis, qui n'oſérent avancer, quoiqu'ils euſſent le deſſus du vent, ce qui reſpandit la terreur ſur toutes les coſtes de la Hollande.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Hollande eſpouvantée, un vaiſſeau en feu qui coule à fond, & des ballots flottans ſur la mer. La légende, INCENSIS AUT CAPTIS NAVIBUS ONERARIIS XXX. BELLICIS III. & l'exergue, AD TEXELIAM XVIII JUNII. M DC XCVI. veulent dire, *trente vaiſſeaux marchands, & trois vaiſſeaux de guerre bruſlez ou pris, près du Texel le 18 de Juin 1696.*

1696.

LA CAMPAGNE DE M. DC. XCVI.

APRÉS tant de villes priſes, après tant de batailles gagnées, le Roy ne penſa cette année qu'à ménager ſes troupes, & qu'à fatiguer les ennemis, ſans perdre aucun de ſes avantages. Dans cette veüe, il régla ſi bien la marche de ſes généraux, que les Alliez, de quelque coſté qu'ils ſe tournaſſent, trouvoient une armée en eſtat de traverſer leurs entrepriſes. Les armées de ſa Majeſté en Flandre campérent toûjours ſur les terres d'Eſpagne, l'une entre Sambre & Meuſe, ſous les ordres du mareſchal de Bouflers, & l'autre ſur l'Eſcauld & ſur la Lys, ſous le mareſchal de Villeroy. Elles ſe poſtoient de maniére, qu'elles vivoient dans l'abondance, & coupoient les vivres aux Confédérez. D'un coſté on fourragea juſqu'aux portes de Liége, & de l'autre juſqu'aux portes de Gand, & dans tous les environs entre Bruges, Nieuport, & Ypres. On eut la meſme conduite en Allemagne, en Catalogne, en Piémont; & par tout les ennemis déconcertez furent réduits à ſe tenir, tantoſt ſous leurs places, tantoſt derriére leurs riviéres & leurs canaux, où ils ſe conſumérent inutilement.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit Mars aſſis dans un camp, & un cheval à coſté de luy. Les mots de la légende, MARS IN HOSTILI SEDENS, ſignifient, *Mars campé tranquillement dans le pais ennemi.* A l'exergue eſt la datte *1696.*

1696.

LA PAIX AVEC LA SAVOYE.

DEPUIS que de mauvais conſeils eurent engagé le duc de Savoye à rompre avec la France, le Roy prit Montmélian & Nice; il gagna deux grandes batailles en Piémont, & l'armée Françoiſe campoit actuellement aux portes de Turin. Le duc de Savoye, pour éviter la ruine entiére de ſes Eſtats, fit preſſentir le Roy ſur des propoſitions d'accommodement. Sa Majeſté, qui conſervoit encore de la bien-veillance pour ce prince, & qui vouloit groſſir ſon armée en Catalogne, donna au comte de Teſſé un ordre ſecret de s'aboucher avec le Duc. Après quelques conférences, la paix fut concluë, & le mariage du duc de Bourgogne, fils aiſné de Monſeigneur le Dauphin avec Marie Adelaïde, fille aiſnée du duc de Savoye, fut un des principaux articles du traité.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Minerve, qui d'une main tient un javelot, & de l'autre un rameau d'olive. Elle a à ſes pieds ſon égide. Près d'elle eſt aſſis l'hymen, qui a ſon flambeau allumé, & qui s'appuye ſur un eſcuſſon aux armes de France & de Savoye. La légende, MINERVA PACIFERA, ſignifie, *Minerve pacifique.* L'exergue, PAX SABAUDIÆ. M DC XCVI. *la Paix avec la Savoye. 1696.*

1697.

LA PRISE D'ATH.

LE bruit qui courut, que le Roy auroit au printemps deux armées ſur le Rhin, détermina les Impériaux à tourner leurs forces de ce coſté-là. Ce bruit continua juſqu'à l'ouverture de la Campagne, & on ne pénétra point le véritable deſſein de ſa Majeſté. Les officiers généraux, deſtinez à ſervir en Allemagne, reçeûrent en chemin un contre-ordre, & ſe rendirent en Flandre, où le Roy avoit réſolu d'aſſiéger Ath. La place fortifiée de huit baſtions, avec de bons dehors & un foſſé plein d'eau, également large & profond, avoit une garniſon nombreuſe. L'electeur de Baviére, & le prince d'Orange, à la teſte de cent mille hommes, marchérent pour la ſecourir, mais ils ne jugérent pas à propos de hazarder la bataille. Ainſi cette place, qui paroiſſoit devoir eſtre ſi meurtriére, ſe rendit le 5 de Juin, après treize jours de tranchée ouverte, & ne couſta pas plus de 100 hommes aux aſſiégeants. Les armées de France campérent enſuite des deux coſtez de la Denre, & toûjours dans le païs ennemi.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un ſoldat, qui préſente au fleuve de Denre un eſtendard François. La légende, TENERA GALLIS PATENS, ſignifie, *la Denre ouverte aux François.* L'exergue, ATHA CAPTA. V JUNII M DC XCVII. *Priſe d'Ath, le 5 de Juin 1697.*

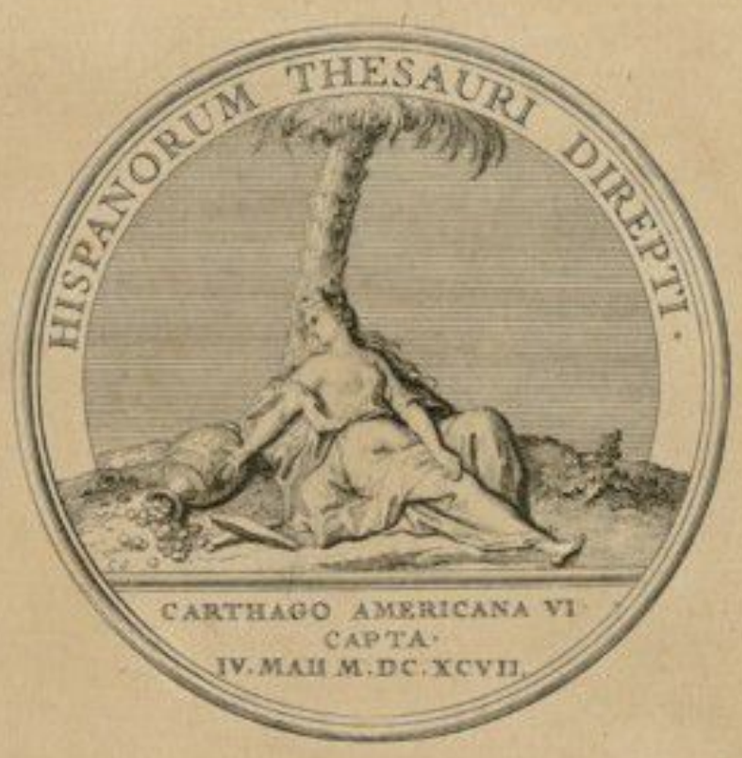

1697.

LA PRISE DE CARTHAGENE EN AMERIQUE.

LE ſieur de Pointis capitaine de vaiſſeau s'offrit pour tenter de prendre Carthagéne en Amérique. Il partit au mois de Janvier avec ſix vaiſſeaux de guerre, trois frégates, deux fluſtes, & une galiote à bombes. Il moüilla au commencement de Mars dans un des ports de ſaint Domingue, & y trouva 1500 Flibuſtiers qui ſe joignirent à luy. Avec ce renfort il arriva devant Carthagéne le 13 d'Avril. La ville eſt baſtie dans une peninſule, & diviſée en haute & baſſe ville. La haute, eſt entourée de baſtions, & la baſſe, couverte par un fort de difficile accès. Il y avoit ſur les remparts plus de cent piéces de canon en batterie; & avant que d'approcher, il falloit s'emparer de pluſieurs forts qui défendoient les avenuës. D'abord les Flibuſtiers emportérent le premier avec tant d'audace, que les Eſpagnols s'enfuirent, & abandonnérent les autres. La ville haute fut en meſme temps priſe d'aſſaut, & pendant deux jours les batteries firent un ſi grand feu ſur la ville baſſe, que le troiſiéme elle ſe rendit à diſcrétion. Pointis pouvoit l'abandonner au pillage, mais il ſe contenta de la mettre à rançon, & d'en faire démolir les baſtions & les forts. On y fit un prodigieux butin, & on apporta en France dix millions en eſpéces, ou en lingots.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Une femme couronnée de tours repréſente Carthagéne. Elle eſt aſſiſe au pied d'un arbre qui porte le cocos, avec des thréſors reſpandus autour d'elle. La légende, HISPANORUM THESAURI DIREPTI, ſignifie, *riche butin remporté ſur les Eſpagnols.* A l'exergue, CARTHAGO AMERICANA VI CAPTA. IV MAII M DC XCVII. *Carthagéne en Amérique priſe d'aſſaut le 4 de May 1697.*

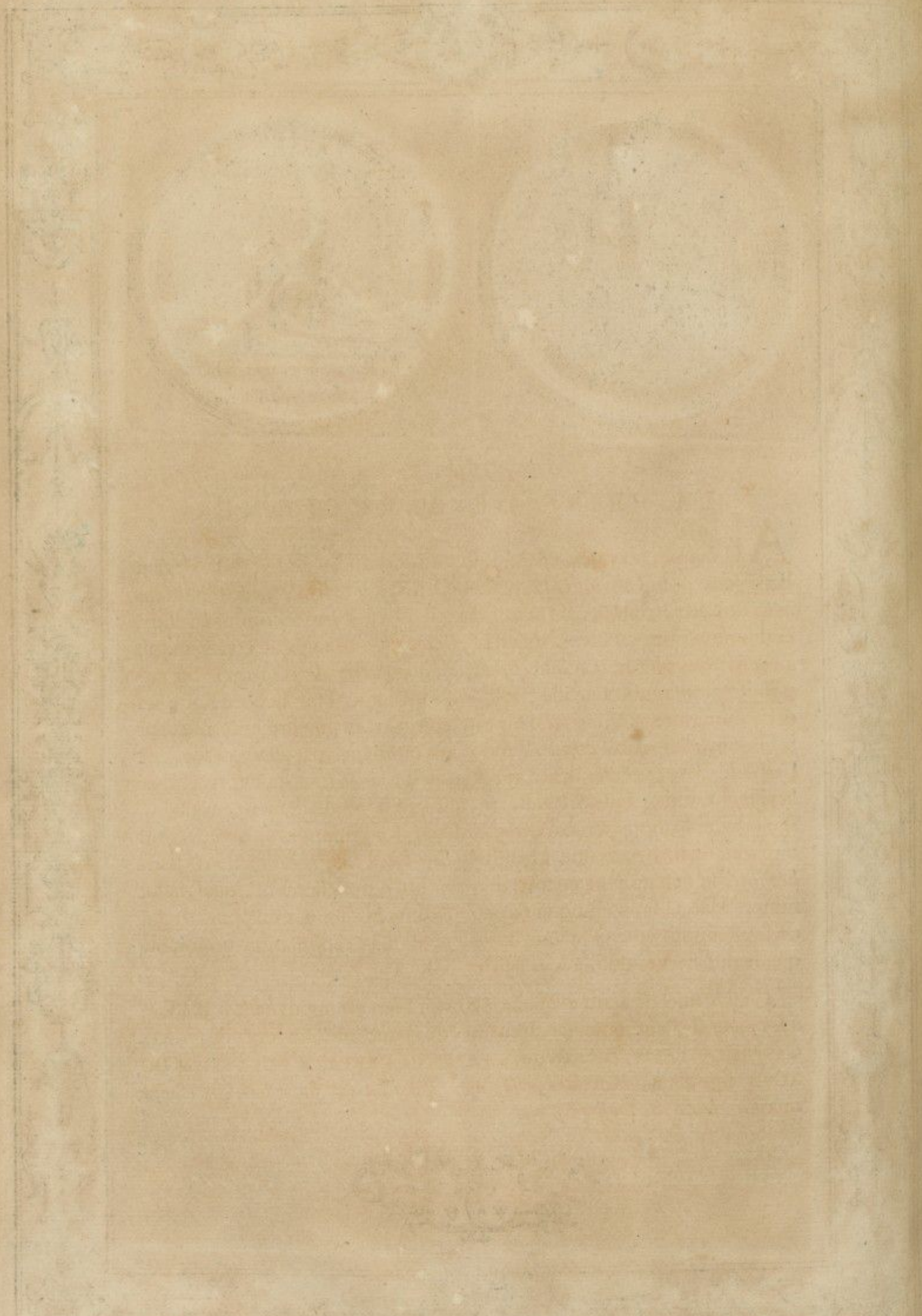

1697.

LA PRISE DE BARCELONE.

AU commencement de Juin, le duc de Vendoſme ſe rendit devant Barcelone pour l'aſſiéger. Le comte d'Eſtrées y arriva en meſme temps avec une armée navale. Il y avoit dans la place 15000 hommes d'élite, & des munitions en abondance. Le viceroy de Catalogne commandoit aux environs un camp volant, tandis qu'une partie de ſes troupes occupoit les montagnes. La ville eſtoit continuellement rafraichie d'hommes & de munitions, à la faveur d'un fort, qui n'avoit pû eſtre enfermé dans la circonvallation. Le duc de Vendoſme commença par attaquer les deux corps de troupes, & les défit, après quoy il tourna tous ſes efforts contre la ville. Les aſſiégeants & les aſſiégez eſtoient continuellement aux mains. Il y eut des baſtions pris & repris, & depuis longtemps on n'avoit veû ni une attaque ſi vive, ni une ſi belle défenſe. Les Eſpagnols chaſſez de leurs baſtions ſe défendirent encore derriére un retranchement, qu'il fallut miner. Mais enfin comme la largeur des bréches les eut mis hors d'eſtat de ſouſtenir un nouvel aſſaut, ils acceptérent la capitulation honorable que le duc de Vendoſme leur offrit.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit Hercule appuyé ſur ſa maſſuë; à ſes pieds il y a un bouclier aux armes de Barcelone. La légende, BINIS CASTRIS DELETIS; & l'exergue, BARCINO CAPTA. X AUGUSTI M DC XCVII. ſignifient, *Barcelone priſe, après que l'on eut forcé les deux camps ennemis, le 10 d'Aouſt 1697.*

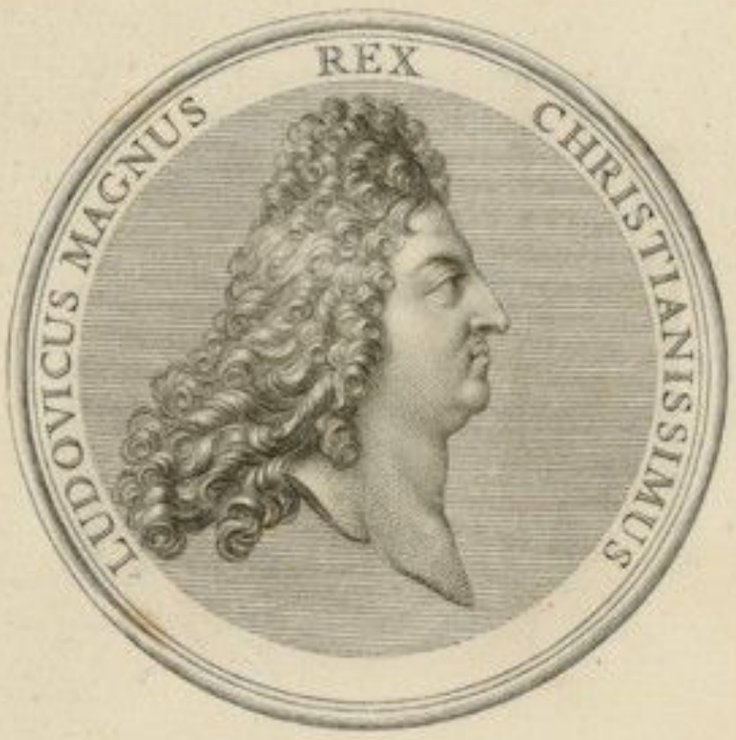

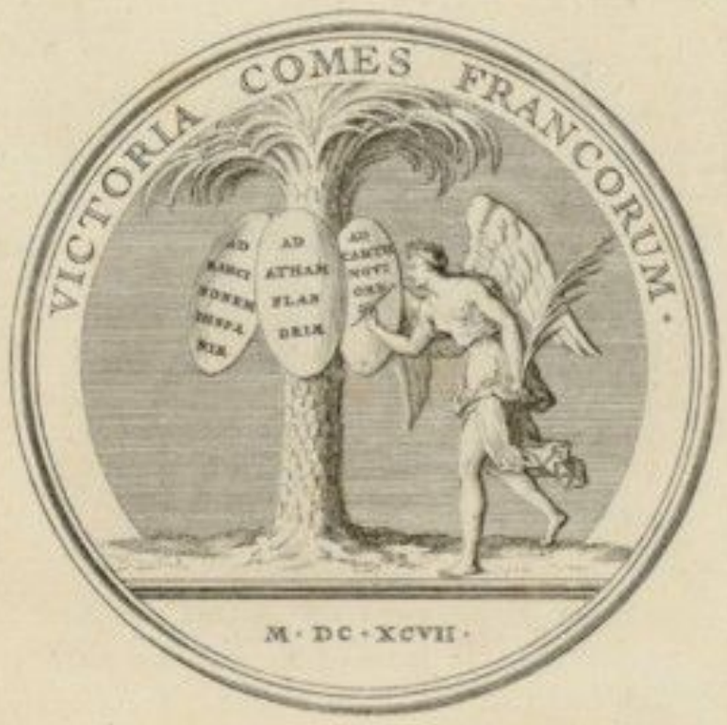

1697.

ATH, BARCELONE, ET CARTHAGENE
PRIS LA MESME ANNÉE.

QUOIQUE les Anglois & les Hollandois portaſſent tout le faix de la guerre, & euſſent un grand intéreſt à conclure la paix, ils différoient toûjours d'accepter les conditions avantageuſes, que le Roy leur offroit. Sa Majeſté, qui les deux derniéres campagnes s'eſtoit contentée de faire camper ſes armées dans le païs ennemi, jugea que par de nouvelles conqueſtes il pourroit déterminer les Alliez à profiter de ſes bonnes intentions. Il fit aſſiéger Ath en Flandre par le mareſchal de Catinat, & donna ordre au duc Vendoſme d'attaquer Barcelone. Ath fut pris à la veüe de cent mille hommes, & Barcelone, malgré toutes les forces d'Eſpagne enfermées dans la place, ou campées à ſes portes, ſe rendit aprés une des plus opiniaſtres & des plus terribles défenſes, dont on ait oüi parler. En meſme temps une petite eſcadre d'aventuriers François porta la frayeur dans le golfe de Méxique, prit Carthagéne, & l'obligea à ſe racheter du pillage par une groſſe rançon.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Victoire, qui écrit ſur trois boucliers attachez à un palmier, AD BARCINONEM HISPANIÆ, AD ATHAM FLANDRIÆ, AD CARTHAGINEM NOVI ORBIS, *à Ath en Flandre, à Barcelone en Eſpagne, & à Carthagéne dans le nouveau monde.* Les mots de la légende, VICTORIA COMES FRANCORUM, ſignifient, *la Victoire fidelle compagne des François.* L'exergue marque la datte *1697.*

1697.

LA FRANCE TOUSJOURS VICTORIEUSE.

LEs forces de l'Allemagne, de l'Eſpagne, de l'Angleterre, de la Hollande, & de l'Italie réunies contre la France, n'ont pû pendant une guerre de dix années entamer aucune de ſes frontiéres. Le Roy ſeul, au contraire, a pris les plus fortes villes des Païs-bas & de Catalogne, a gagné pluſieurs batailles ſur terre & ſur mer, & n'a ceſſé de vaincre que pour faire la paix.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la France armée, & à ſes pieds les boucliers, où ſont les armes des Puiſſances ennemies. D'une main elle tient un javelot, & de l'autre une victoire. Les mots de la légende, GALLIA INVICTA, ſignifient, *la France invincible.* Ceux de l'exergue, BELLO PER DECENNIUM FELICITER GESTO. M DC XCVII. veulent dire, *guerre de dix ans faite avec ſuccès. 1697.*

1697.

LES CONQUESTES DU ROY.

IL n'y a jamais eû de régne ſignalé par tant de conqueſtes, que celuy du Roy. La fortune a toûjours accompagné la ſageſſe de ſes projets, & les places les plus fortes n'ont pû réſiſter à la valeur de ſes troupes. On peut dire, que ſon régne a eſté une ſuite continuelle de glorieux événements.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y a repréſenté un amas des armes & des machines qui ſervent à prendre des villes. Audeſſus on voit une couronne murale. Les mots de la légende, VICTORI PERPETUO, ſignifient, *au vainqueur perpetuel.* Ceux de l'exergue, OB EXPUGNATAS CCCL. URBES AB ANNO M DC XLIII. AD ANNUM M DC XCVII. veulent dire, *pour avoir pris trois cens cinquante villes, depuis l'année 1643. juſqu'en l'année 1697.*

1697.

LA PAIX DE RISWIK.

LA conſtante proſpérité des armes du Roy, ſembloit luy devoir inſpirer la réſolution de continuer la guerre. Cependant il ne ſongea qu'à pacifier l'Europe. Il propoſa aux Alliez des conditions qu'ils ne pouvoient jamais eſpérer. On régla les préliminaires, & l'on convint que tous les Ambaſſadeurs des Puiſſances intéreſſées s'aſſembleroient à Riſwik pour conſommer un ſi grand ouvrage. Mais comme la négociation traiſnoit en longueur, ſa Majeſté fit aſſiéger Ath, & Barcelone. La priſe de ces deux importantes places ne changea rien au projet de la paix. Le Roy n'y ajoûta que l'offre de les rendre ſans équivalent, pourveu que dans un certain temps l'on acceptaſt ſes premiéres propoſitions. Les ennemis touchez de ſa modération ſe rendirent. Ils ſignérent la paix, & la bonté triompha de l'obſtination, comme la valeur avoit triomphé du nombre.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit l'Equité & la Valeur repréſentées à l'antique. Elles tiennent enſemble une couronne d'olive. La légende, VIRTUS ET ÆQUITAS, ſignifie, *la valeur & l'équité.* L'exergue, PACATA EUROPA. M DC XCVII. veut dire, *l'Europe pacifiée. 1697.*

1697.

SECONDE MEDAILLE SUR LA PAIX.

UNE guerre, où la France ſeule avoit à balancer preſque toutes les Puiſſances de l'Europe, ne pouvoit ſe ſouſtenir ſans qu'il en couſtaſt au peuple de grands efforts, & des dépenſes extraordinaires. Tous les ſujets du Roy concouroient avec une égale ardeur à ſa gloire; mais plus ils s'empreſſoient de prodiguer pour luy leurs biens & leurs vies, plus le Roy ſouhaitoit de ſe voir en eſtat de les épargner. Les plus glorieux ſuccès ne le dédommageoient pas à ſon gré de la perte d'un grand nombre de ſoldats & d'officiers, ni des impoſitions qu'éxigeoient les néceſſitez de l'Eſtat. Le deſir de ſoulager la France le fit donc réſoudre, de relaſcher non-ſeulement une partie des conqueſtes qu'il avoit déja faites, mais de renoncer à celles que la continuation de la guerre luy promettoit. Cette tendreſſe paternelle de ſa Majeſté envers ſes peuples, a paru digne d'un monument particulier qui en éterniſe la memoire.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit aux pieds du Roy la France pénétrée de reconnoiſſance. Les mots de la légende, PATER PATRIÆ, ſignifient, *Pere de la Patrie;* ceux de l'exergue, PAX CUM HISPANIS, ANGLIS, BATAVIS ET GERMANIS. M DC XCVII. *Paix concluë avec l'Allemagne, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande 1697.*

1697.

TROISIEME MEDAILLE SUR LA PAIX.

LEs maux, que la guerre force indiſpenſablement de faire, ou de diſſimuler, ne touchoient pas le Roy ſeulement pour ſes ſujets, mais pour ſes ennemis meſmes. Une jalouſie opiniaſtre aveugloit au contraire les Confédérez; & pour eſſayer de réparer leurs pertes, ils s'épuiſoient de plus en plus, & achevoient de ſe perdre. Sa Majeſté dans la réſolution de les garentir des nouveaux malheurs où ils ſe précipitoient, n'eſcouta plus que ſa modération, & leur offrit ce qu'ils n'oſoient attendre après une ſi longue ſuite de mauvais ſuccès. Par ce procédé généreux, le Roy les deſarma tous, & le plaiſir de ſauver ſes envieux & ſes ennemis, couronna la gloire de les avoir tant de fois vaincus.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Paix qui d'une main tient un rameau d'olive, & de l'autre un flambeau allumé, dont elle bruſle un monceau d'armes. La légende, SALUS EUROPÆ, ſignifie, *le ſalut de l'Europe*. L'exergue, PAX TERRA MARIQUE PARTA. M DC XCVII. *Paix reſtablie & ſur terre & ſur mer. 1697.*

1697.

LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

UN des principaux articles de la paix concluë avec le duc de Savoye, eſtoit le mariage de la fille aiſnée de ce duc avec Monſeigneur le duc de Bourgogne. En éxécution de ce traité, la ducheſſe du Lude nommée dame d'honneur, & le marquis de Dangeau nommé chevalier d'honneur de la princeſſe, partirent avec les équipages du Roy, & un grand nombre d'officiers de ſa maiſon, pour ſe rendre au pont Beauvoiſin, où l'on devoit remettre cette Princeſſe entre leurs mains. Elle y arriva le 16 d'Octobre 1696, & continua ſon chemin vers Fontainebleau. On l'a reçeut par tout avec les honneurs deûs à ſon rang. Le Roy alla au devant d'elle juſqu'à Montargis, & déſlors elle fut regardée comme petite fille de ſa Majeſté. Le 7 de Décembre de l'année ſuivante, elle eut douze ans complets, & le meſme jour le mariage fut célébré dans les formes. La cour & tout le royaume firent eſclater une grande joye, de voir l'union d'un Prince ſi accompli avec une ſi aimable Princeſſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. l'Hymen tient de la main droite ſon flambeau, & porte ſur le bras gauche une eſpéce de voile que les anciens appelloient, *Flammeum*, & que les nouvelles eſpouſes mettoient ſur leur teſte. La légende, TÆDIS FELICIBUS, ſignifie, *flambeau de l'hymenée allumé ſous d'heureux préſages.* L'exergue, MARIA ADELAIS SABAUDIÆ LUDOVICO BURGUNDIÆ DUCI NUPTA. M DC XCVII. *Marie Adelaïde de Savoye, mariée à Loüis duc de Bourgogne. 1697.*

1697.

AUTRE MEDAILLE SUR LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

DANS cette seconde médaille, on voit la teste de Monseigneur le duc de Bourgogne, & la teste de la princesse de Savoye, posées en regard. Les mots de la légende, LUDOVICI BURGUNDIÆ DUCIS, ET MARIÆ ADELAIDIS SABAUDIÆ CONNUBIUM, signifient, *mariage de Loüis duc de Bourgogne, avec Marie Adelaïde de Savoye.* L'exergue marque la datte *1697.*

1698.

LE CAMP DE COMPIEGNE.

PEU de temps après la paix, le Roy, avant que de licentier ſes troupes, voulut faire voir au jeune duc de Bourgogne ſon petit fils, les mouvements, les attaques, & les divers combats d'une grande armée. Sa Majeſté forma aux environs de Compiegne un camp de 50000 hommes, & durant quinze jours, les différents corps d'infanterie, de cavalerie & de dragons, y furent employez à repréſenter tout ce qui ſe fait à la guerre. Le duc de Bourgogne, avec toute l'application & toute l'ardeur d'un jeune Prince né pour la guerre, fit la fonction de général ſous les yeux du Roy, qui l'inſtruiſoit de tout, luy faiſoit remarquer tout, & luy enſeignoit ce qu'il a pratiqué tant de fois lui-meſme à la teſte de ſes armées.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit un guerrier, qui tient par la main un jeune homme armé, & le conduit dans un camp repréſenté par des tentes. La légende, MILITARIS INSTITUTIO DUCIS BURGUNDIÆ, ſignifie, *le duc de Bourgogne inſtruit au meſtier de la guerre.* L'exergue, CASTRA COMPENDIENSIA. M DC XCVIII. *le camp de Compiegne 1698.*

1699.

STATUE EQUESTRE DU ROY.

ON avoit commencé à conſtruire une place magnifique dans le grand eſpace qu'occupoit autrefois l'hôtel de Vendoſme. Le Roy à la priére de ſes ſujets conſentit qu'on y plaçât ſa ſtatuë équeſtre, qui eſtoit faite depuis longtemps. La cérémonie ſe fit avec beaucoup de pompe, & jamais on n'a vû plus de joye, ni un plus grand concours de peuple. On y reconnut cet amour que les François ont naturellement pour leur Roy, & qui eſt encore extrêmement augmenté ſous un Prince, dont les vertus ont porté ſi haut la gloire de la Nation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Statuë équeſtre du Roy eſt poſée ſur un piédeſtal. Les mots de la légende, REGI OPTIMO, ſignifient, *au meilleur des Roys;* & ceux de l'exergue, LUTETIA. M DC XCIX. *Paris. 1699.*

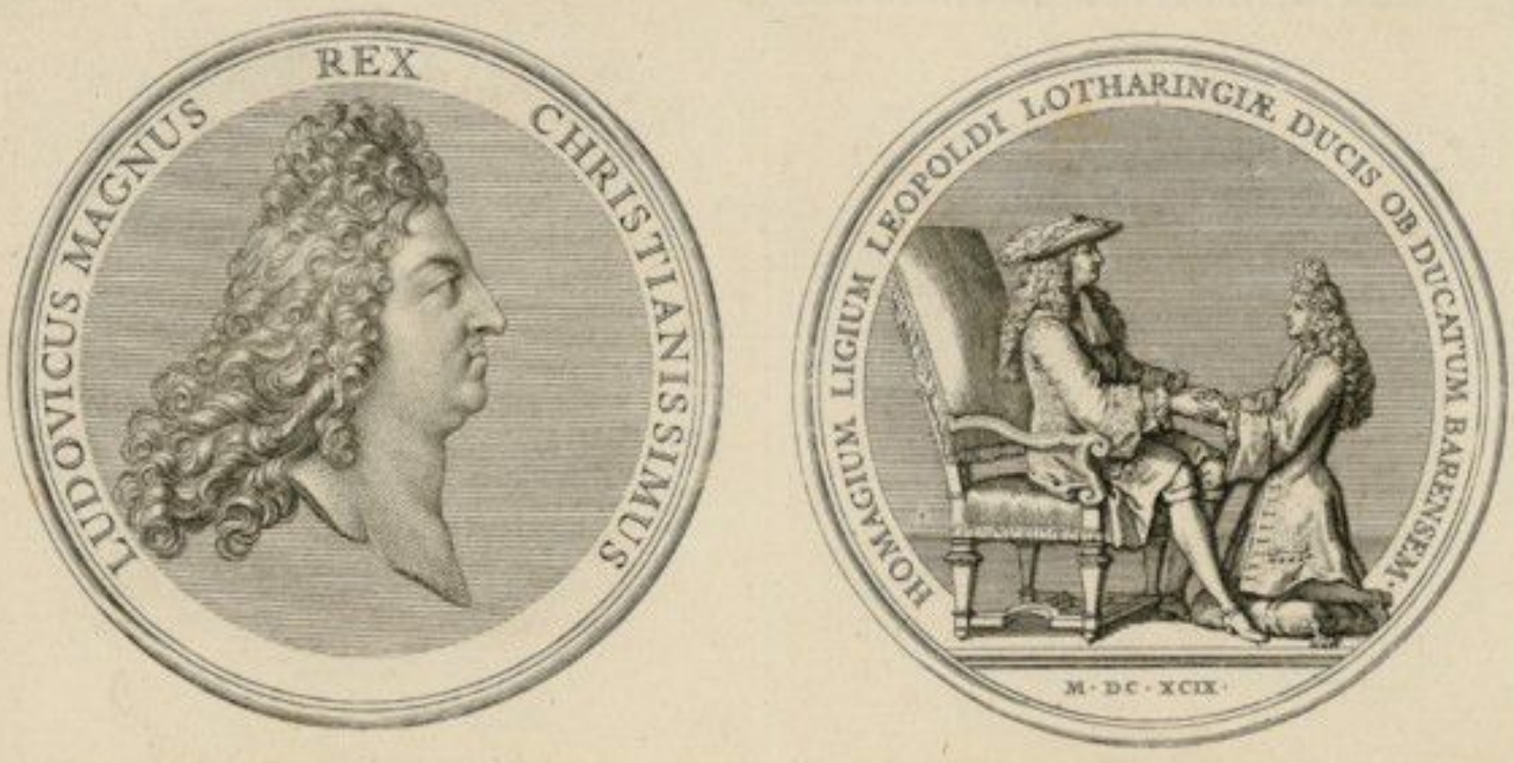

1699.

HOMMAGE RENDU PAR LE DUC DE LORRAINE.

En éxécution du Traité de paix, le Roy remit la Lorraine & le duché de Bar au fils aiſné du feu prince Charles de Lorraine. Enſuite ſa Majeſté, pour luy donner un teſmoignage eſclatant de ſa bienveillance, luy accorda en mariage Elizabeth Charlotte d'Orléans ſa niepce. Le nouveau Duc, peu de temps après ſon reſtabliſſement & ſon mariage, ſe mit en devoir de rendre au Roy l'hommage du duché de Bar, comme l'avoit rendu en 1661 Charles de Lorraine ſon grand oncle. Il vint à Verſailles, où il preſta le ſerment de fidélité d'homme-lige, avec les formalitez ordinaires.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy couvert & aſſis dans un fauteüil. Il tient entre ſes mains les mains jointes du duc de Lorraine, qui eſt à genoux, nu-teſte, & ſans eſpée. La légende, HOMAGIUM LIGIUM LEOPOLDI LOTHARINGIÆ DUCIS OB DUCATUM BARENSEM, ſignifie, *hommage-lige de Léopold duc de Lorraine pour le duché de Bar.* L'exergue marque la datte *1699.*

1699.

NEUBRISAC.

PAR le Traité de Riſwick le Roy, pour une partie de l'équivalent de Strasbourg qu'on luy laiſſoit, avoit cédé à l'Empereur la ville de Briſac au-delà du Rhin. Mais comme elle auroit pû faciliter aux Allemands le paſſage de ce fleuve, & leur donner une entrée libre dans la haute Alſace, ſa Majeſté réſolut en meſme temps de baſtir une nouvelle place vis à vis, & y fit travailler inceſſamment. Cette place, ſituée à cinq cens toiſes du Rhin, eſt de figure octogone; ſes fortifications ſont très réguliéres, & accompagnées de tous les ouvrages qui peuvent contribuer à ſa défenſe. La ville en dedans eſt quarrée, & les maiſons ſont d'égale ſymmétrie. On l'a nommée Neubriſac, & elle ſert de rempart à l'Alſace, depuis Huningue juſqu'à Strasbourg.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Roy remet entre les mains de l'Alſace qui eſt à genoux le plan de Neubriſac. Le fleuve du Rhin, marque la ſituation de la ville. Les mots de la légende, SECURITAS ALSATIÆ, ſignifient, *la ſeureté de l'Alſace*. L'exergue, NEOBRISACUM CONDITUM. M DC XCIX. *Neubriſac baſti. 1699.*

1700.

EDIT CONTRE LES FAINEANTS.

LA mendicité eſtoit devenuë ſi commode & ſi fructueuſe, que non-ſeulement les vagabonds de l'un & de l'autre ſexe en faiſoient un métier; mais qu'une infinité de gens abandonnoient la culture des terres, & deſertoient les villages. On ne trouvoit plus qu'à grands frais des gens de journée, beaucoup de terres demeuroient incultes, & le prix des grains augmentoit. Le Roy, pour arreſter ce deſordre, donna un Edit, qui ſous de griéves peines défend de mendier dans les ruës, ni dans les chemins. Il y joignit des réglements très ſages & très ſalutaires, pour employer les pauvres qui ſeroient en eſtat de travailler; & à l'égard des véritables pauvres, que la vieilleſſe ou les infirmitez empeſchent de gagner leur vie, il pourveût à leur ſubſiſtance. Par ce moyen les campagnes furent mieux cultivées, & l'on ne vit plus cette multitude de fainéants, qui pour émouvoir à compaſſion, ſe chargeoient d'enfans empruntez, & faiſoient paroiſtre dans le royaume une miſére, qui n'y eſtoit point.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Piété à la maniére des anciens, ſous la figure d'une femme voilée, & aſſiſe près d'un autel. Les mots de la légende, PIETAS OPTIMI PRINCIPIS, ſignifient, *la piété du meilleur des Princes.* L'exergue, VETITA DESIDIOSA MENDICITAS. M DCC. veut dire, *la fainéantiſe & la mendicité abolies. 1700.*

1700.

EDIT CONTRE LE LUXE.

QUOIQUE le Roy euſt fait de bons réglements pour réprimer le luxe; la ſomptuoſité des meubles & des habits eſtoit venuë à un tel excès, qu'elle épuiſoit toutes les matiéres d'or & d'argent, & conſumoit les biens des plus nobles familles, chacun à l'envi cherchant à ſe diſtinguer par une folle magnificence. Sa Majeſté voulut remedier à ces abus, & fit publier un Edit, par lequel, en renouvellant les anciennes Ordonnances, elle défendit les meubles d'or & d'argent maſſif, qu'elle jugea ſuperflus; ordonna que les plus riches étoffes ne paſſeroient pas un certain prix, & régla meſme la deſpenſe qui convenoit à chaque eſtat. Une loy ſi ſage ſervit beaucoup à la conſervation des eſpeces d'or & d'argent, & fut d'un grand ſoulagement pour les particuliers, qui par là ſe virent heureuſement contraints de diminuer une deſpenſe qu'ils ne faiſoient qu'à regret, & par une émulation ridicule.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La Prévoyance tient d'une main un gouvernail, & a un globe à ſes pieds. Les mots de la légende, PROVIDENTIA SERVATRIX, ſignifient, *Prévoyance ſalutaire.* Ceux de l'exergue, SUMPTUARIÆ LEGES RENOVATÆ. M DCC. veulent dire, *loix ſomptuaires renouvellées. 1700.*

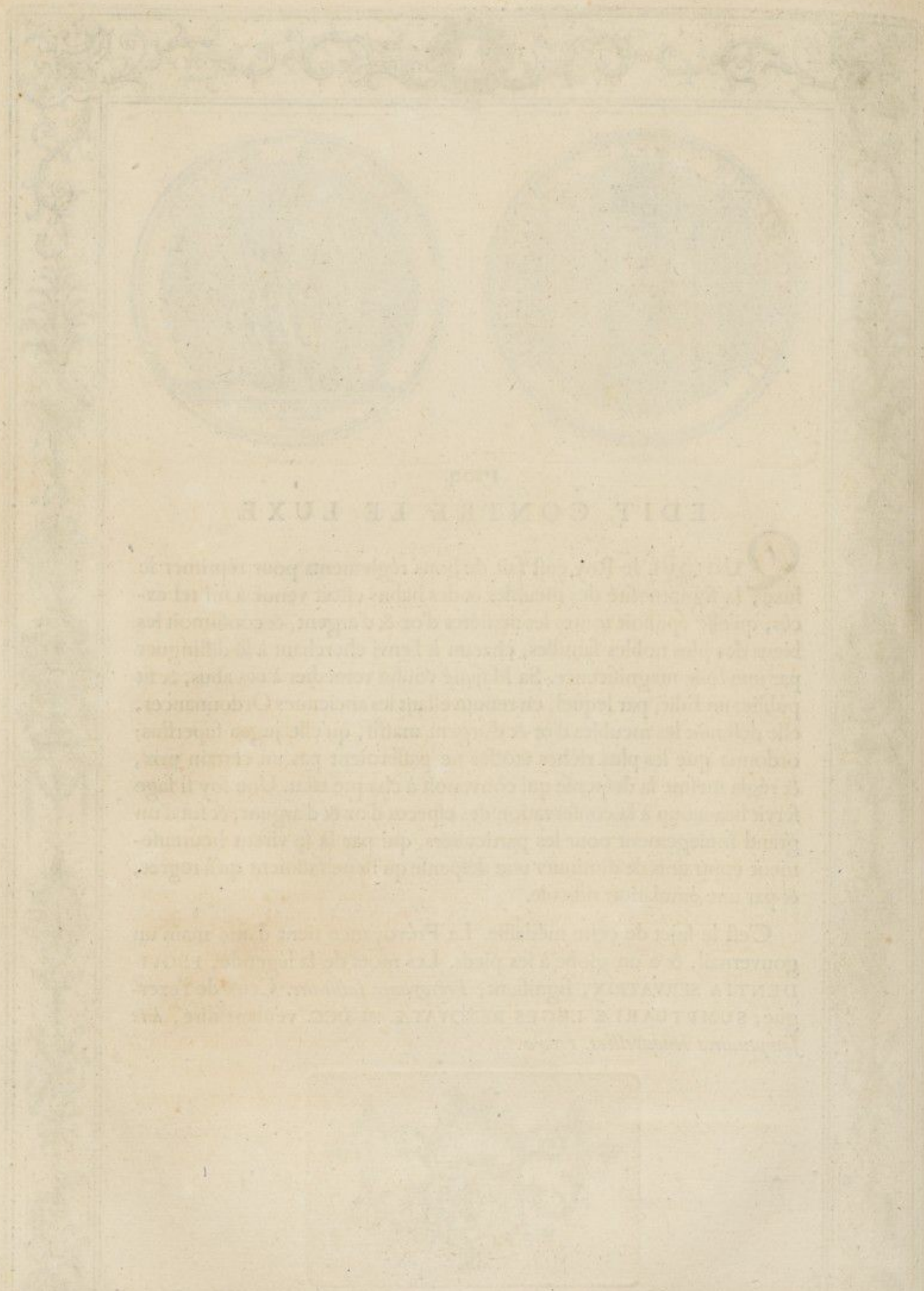

1700.

LA CHAMBRE DU COMMERCE.

AUSSITOST après la paix, le Roy s'appliqua particuliérement à augmenter l'abondance dans ſes Eſtats. Il avoit reconnu dans la derniére guerre, que les François eſtoient très propres à la mer, & qu'ils ſçavoient meſme, autant ou plus que les autres Nations, en ſupporter les fatigues. D'ailleurs il voyoit que les premiers ſoins qu'il avoit pris d'eſtablir le commerce, avoient rempli ſon attente; il ſongea donc à le favoriſer encore d'avantage. Sa Majeſté fit de nouvelles Compagnies pour ſaint Domingue & pour le Canada, & preſta ſes vaiſſeaux & ſes officiers aux intéreſſez qui trafiquoient aux Indes Orientales, & à la Chine. Ces eſtabliſſements ayant eu tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer, il choiſit ſix Commiſſaires tirez de ſon conſeil, pour éxaminer toutes les affaires du négoce, & pour les régler. Et afin que ces commiſſaires euſſent toûjours les éclairciſſements dont ils auroient beſoin, les douze villes les plus marchandes du Royaume nommérent chacune par ordre du Roy un de leurs plus habiles négociants, pour donner leurs avis ſur les affaires qui ſe préſenteroient.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la Juſtice, & près d'elle Mercure, le dieu du commerce, qui d'une main tient ſon caducée, & de l'autre une bourſe. Les mots de la légende, SEXVIRI COMMERCIIS REGUNDIS, ſignifient, *ſix commiſſaires prépoſez à la conduite du commerce.* L'exergue marque la datte *1700*.

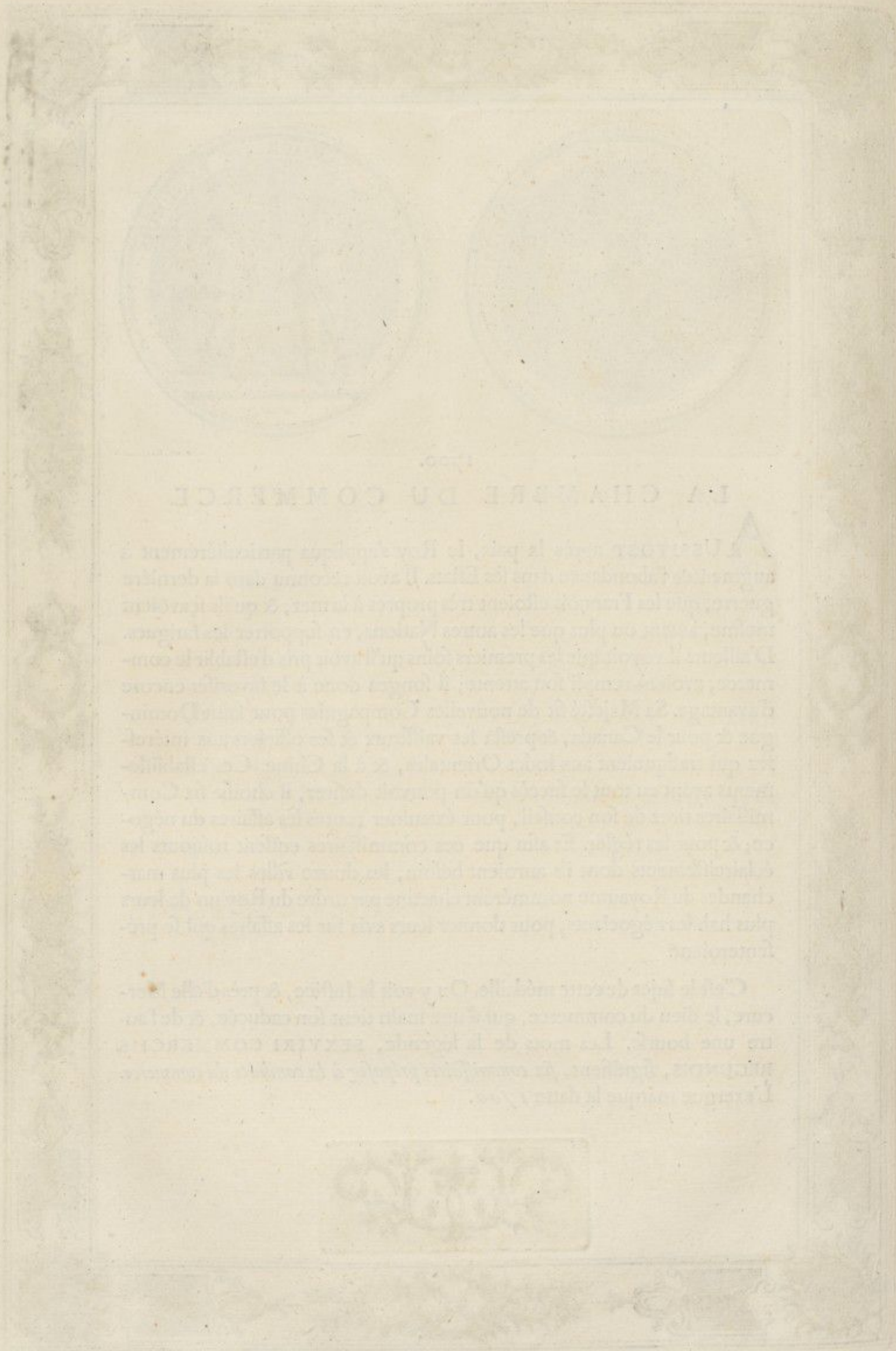

1700.

AVENEMENT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU A LA COURONNE D'ESPAGNE.

CHARLES II. Roy d'Eſpagne, n'ayant point d'enfans, & ſe voyant ſur le point de mourir, voulut aſſeurer la tranquillité de ſes peuples. Sa ſucceſſion appartenoit de droit à Loüis Dauphin de France ſon neveu. Mais comme il prévoyoit que les renonciations faites lorſque le Roy épouſa l'Infante, pourroient allumer une guerre funeſte à la Chreſtienté, il les déclara nulles par ſon teſtament; & pour ne pas allarmer les autres Puiſſances par la réünion de tant de Monarchies en une ſeule, il appella à la ſucceſſion de ſes royaumes Philippe de France duc d'Anjou, ſecond fils de Monſeigneur le Dauphin. Auſſitoſt après ſa mort les Régents, qu'il avoit eſtablis, chargérent l'Ambaſſadeur qui eſtoit alors en France, de préſenter au Roy ce Teſtament, & de luy demander ſon petit Fils pour Roy d'Eſpagne. Et ſa Majeſté déclara, qu'en veüe de maintenir la paix de l'Europe, Elle acceptoit le Teſtament de Charles II. Roy d'Eſpagne ſon beau frere, & que Monſeigneur, héritier légitime, ſe départoit de ſes droits en faveur de ſon ſecond fils. Dès que cette déclaration fut publique, Monſeigneur le duc d'Anjou reçeût en qualité de Roy d'Eſpagne, tous les honneurs deûs à ſon rang.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Monſeigneur le duc d'Anjou eſt à la droite du Roy, & ſont tous deux couverts. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne embraſſe les genoux de ſon nouveau maiſtre, & luy baiſe la main. La légende, REX VOTIS HISPANORUM CONCESSUS; & l'exergue, PHILIPPUS DUX ANDEGAVENSIS. M DCC. ſignifient, *Philippe duc d'Anjou accordé pour Roy aux vœux de l'Eſpagne. 1700.*

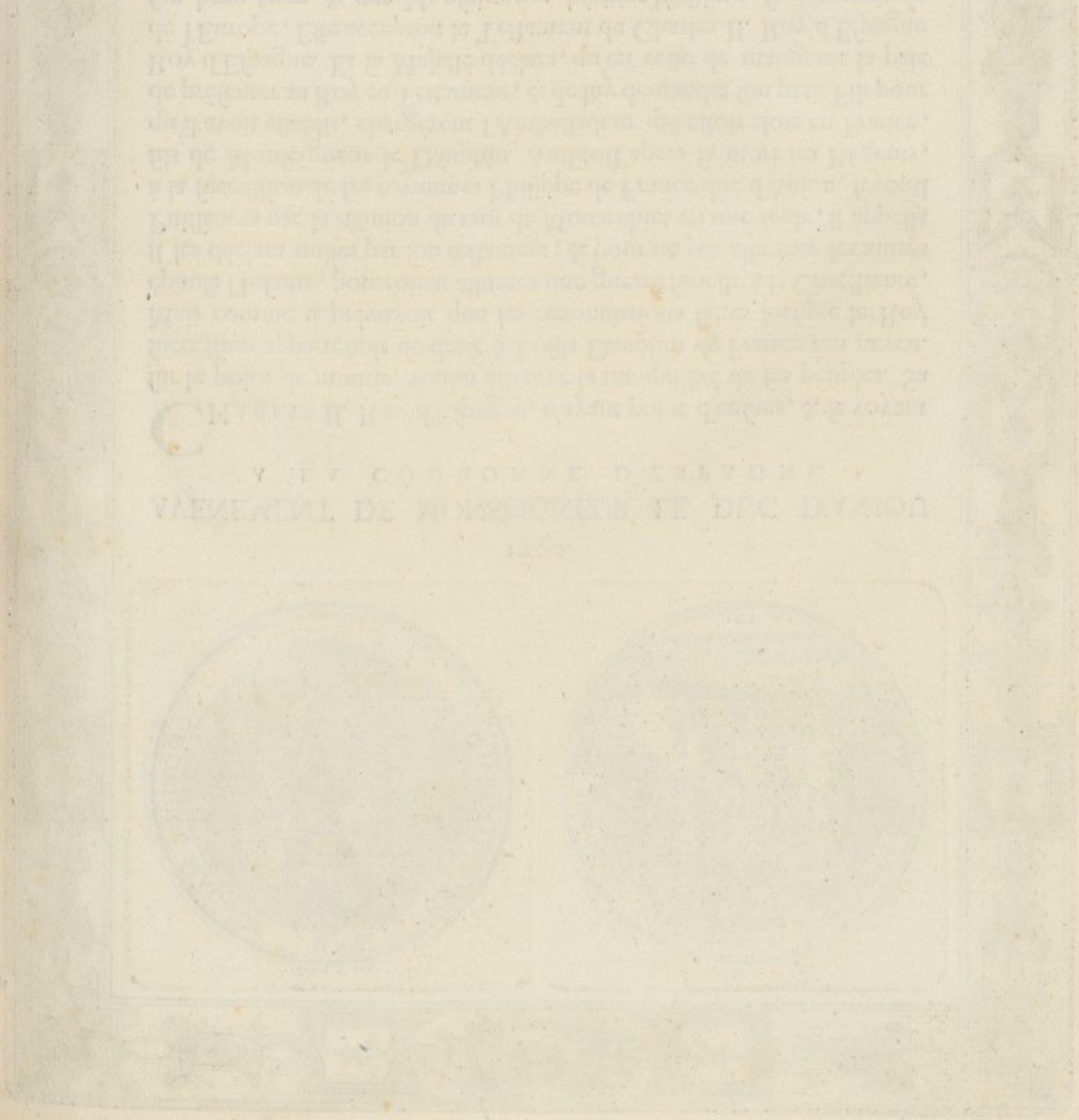

1700.

AUTRE MEDAILLE SUR L'AVENEMENT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ANJOU A LA COURONNE D'ESPAGNE.

DANS cette ſeconde médaille, on voit le portrait de ſa Majeſté Catholique. Les mots de la légende, PHILIPPUS V. LUDOVICI DELPHINI FILIUS, LUDOVICI MAGNI NEPOS, HISPANIARUM ET INDIARUM REX, ſignifient, *Philippe duc d'Anjou, fils de Loüis Dauphin de France, petit-Fils de Loüis le Grand, Roy des Eſpagnes & des Indes.* L'exergue marque l'année *1700.*

1700.

L'UNION DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE.

LEs François & les Eſpagnols qui paroiſſoient depuis ſi longtemps ennemis irréconciliables, firent bien voir, à l'avénement de Monſeigneur le duc d'Anjou à la Couronne d'Eſpagne, qu'il n'y avoit point de véritable antipathie entre les deux Nations. Elles ont unanimement concouru à ſe lier enſemble & d'intéreſts & de ſentiments. Le Conſeil d'Eſpagne a confié ſans peine au Roy toutes les places des Païs-bas Catholiques, & de pluſieurs autres provinces. Tous les peuples de cette vaſte Monarchie, révérent à l'envi dans Philippe V. leur nouveau Roy, le ſang & les vertus de ſon ayeul.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la France, & l'Eſpagne qui ſe donnent la main en ſigne d'amitié. Les mots de la légende, CONCORDIA FRANCIÆ ET HISPANIÆ, ſignifient, *Union de la France, & de l'Eſpagne.* L'exergue marque la datte *1700.*

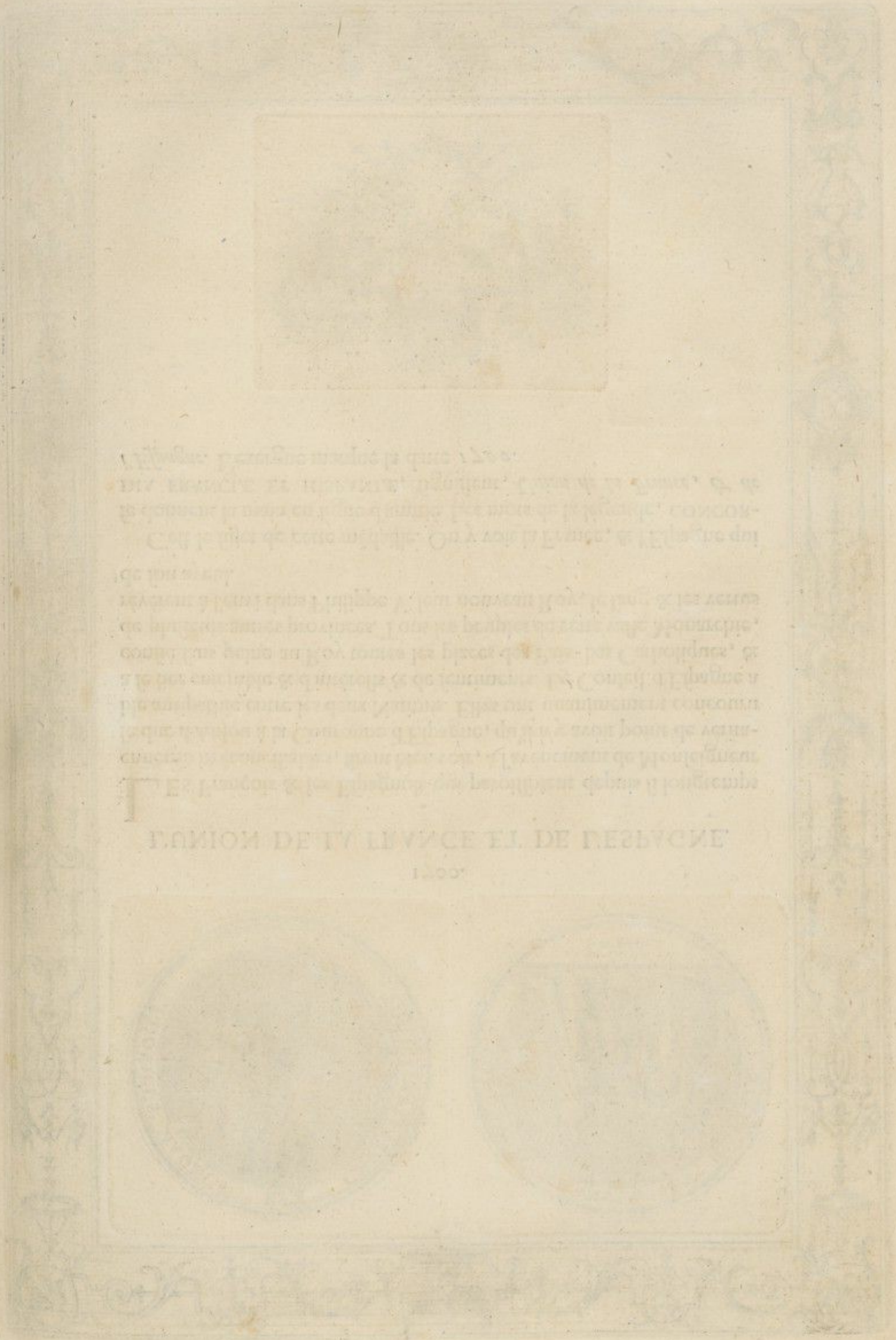

1700.

LE DEPART DU ROY D'ESPAGNE.

LE Roy ſe fit un plaiſir de répondre à l'impatience que les Eſpagnols avoient de poſſéder leur nouveau maiſtre. Il fit partir le Roy d'Eſpagne ſon petit-Fils, dès qu'il eut reçeû les compliments de la pluſpart des Miniſtres Eſtrangers, & de toutes les Compagnies qui dans les grandes occaſions ont l'honneur de haranguer les Rois. Dans ſes tendres adieux, ſa Majeſté l'exhorta ſur tout à oublier en quelque ſorte qu'il fuſt François, pour ne ſonger qu'aux véritables intéreſts des nouveaux ſujets ſur leſquels il alloit régner, & qui lui marquoient déja tant d'affection.

C'eſt le ſujet de cette médaille, qui repréſente le Roy d'Eſpagne à cheval. La légende, PROFECTIO PHILIPPI V. HISPANIARUM REGIS, ſignifie *le départ de Philippe V. Roy d'Eſpagne.* L'exergue IV. DECEMBRIS M DCC. marque le jour de ce départ, qui fut *le 4 de Décembre 1700.*

1702.

LA JOURNE'E DE CREMONE.

LE Roy avoit fait paſſer une armée en Italie pour s'oppoſer à celle de l'Empereur qui prétendoit recueillir la ſucceſſion d'Eſpagne, & le quartier général des François eſtoit à Crémone, où le prince Eugene trouva moyen d'entrer la nuit avec 6000 hommes d'élite, qui s'emparérent d'abord de la place d'armes. Le général de l'armée Françoiſe fut pris ſe jettant ſur ſon cheval, le gouverneur de la ville fut bleſſé à mort, & pluſieurs officiers de diſtinction furent enlevez, avant que la garniſon puſt eſtre éveillée par ces mouvements. Mais l'allarme s'eſtant répandüe de tous coſtez, les ſoldats preſque nuds, ſortirent des maiſons où ils eſtoient logez, ſe formérent dans les ruës par petites troupes, & ſe faiſant eux-meſmes des chefs, chargérent les Allemands avec une valeur incroyable. Le nombre des François s'accrut, quelques officiers ſe mirent à leur teſte; on attaqua l'ennemi avec plus d'ordre, on le pouſſa de poſte en poſte, on reprit le canon dont il s'eſtoit emparé. Enfin après onze heures de combat & de carnage, les Impériaux furent obligez de ſe retirer avec précipitation par la meſme porte par laquelle ils eſtoient entrez, laiſſant les ruës & les places jonchées de morts. Journée à jamais mémorable pour le courage des François.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Elle repréſente un Mars François, qui foule aux pieds un cuiraſſier Allemand; & la ville de Crémone qui admire le courage de ſon défenſeur. La légende, VIRTUS DOLI VICTRIX, ſignifie, *que la valeur triomphe de la ſurpriſe*, & l'exergue, CREMONA SERVATA I. FEBRUARII M DCCII. *Crémone conſervée le 1 de Février 1702.*

1702.

LE COMBAT DE LUZARA.

COMME la guerre s'échauffoit de plus en plus en Italie, le Roy d'Eſpagne réſolut d'y paſſer pour commander en perſonne les troupes des deux Couronnes. Dès qu'il fut à leur teſte, il ſignala ſon arrivée par la défaite entiére d'un corps de 4000 hommes commandez par le général Viſconty. A quelques jours de là, ſa Majeſté Catholique fit une longue marche pour aller attaquer le chaſteau de Luzara, où les ennemis avoient eſtabli une partie de leurs magaſins. Le prince Eugéne qui connoiſſoit l'importance du poſte, marcha de ſon coſté : les armées ſe rencontrérent près de Luzara, & ſe chargérent en meſme temps. Le combat fut rude & ſanglant, il dura depuis cinq heures du ſoir juſqu'à neuf : l'infanterie Françoiſe & Eſpagnole, quoique tres fatiguée par la marche forcée qu'elle venoit de faire, & conſidérablement affoiblie par le nombre de traineurs que le pillage produit, ſoutint ſix diférentes charges des ennemis, ſans pouvoir eſtre ni déplacée ni ébranlée ; elle renverſa leur premiére ligne ſur la ſeconde, & ſe rendit enfin maiſtreſſe du champ de bataille, couvert de plus de 7000 morts.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le Roy d'Eſpagne à cheval : La Victoire qui vole au deſſus, tient une palme de la main gauche ; & de la droite elle met une couronne de laurier ſur la teſte du jeune Roy. La légende, VIRTUS AVITA, marque la *valeur héréditaire* à ce prince, & l'exergue, PHILIPPUS V. HISPANIARUM REX, LUDOVICI MAGNI NEPOS, DE GERMANIS AD LUCERIAM MANTUÆ XI. AUGUSTI M DCCII. ſignifie, *Philippe V. Roy d'Eſpagne, petit-Fils de Loüis le Grand, vainqueur des Allemands à Luzara le 11 d'Aouſt 1702.*

1702.

LA BATAILLE DE FRIDLINGEN.

LEs ennemis qui eſtoient fort ſupérieurs en Alſace au commencement de la campagne, aſſiégérent & prirent Landau, mais y ayant perdu beaucoup de monde, ils furent obligez de repaſſer le Rhin immédiatement après cette expédition. Le mareſchal de Catinat détacha le marquis de Villars avec une partie de l'armée Françoiſe, pour eſſayer de paſſer le Rhin à Huningue; & la commiſſion eſtoit d'autant plus difficile, que les Allemands eſtoient retranchez fort près du pont: mais il les en déplaça en faiſant ſemblant d'attaquer la petite ville de Neubourg, par où il auroit coupé leurs convois. Alors le marquis de Villars paſſa le Rhin ſans perte de temps, & ſuivit les ennemis avec tant de diligence, qu'il les joignit près du fort de Fridlingen. Comme ils ſe fioient extrêmement ſur leur cavalerie qui eſtoit beaucoup plus nombreuſe, ils abandonnérent la protection de ce fort, & marchérent aux François, qui après avoir eſſuyé leur feu, les chargérent à leur tour l'épée à la main, avec tant de vigueur qu'ils les culbutérent, & les pourſuivirent juſqu'à un défilé qu'ils paſſérent en deſordre, après avoir perdu environ 4000 hommes, 10 piéces de canon, 3 paires de timbales, & 37 drapeaux ou eſtendards.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le Rhin appuyé ſur ſon urne, regarde avec eſtonnement un trophée élevé ſur ſes bords. La légende & l'exergue, TRAJECTO RHENO, DE GERMANIS AD FREDELINGAM XIV. OCTOBRIS M DCCII. ſignifient *les Allemands battus au-delà du Rhin près de Fridlingen, le 14 d'Octobre 1702.*

BIBLIOTHEQUE ROYALE

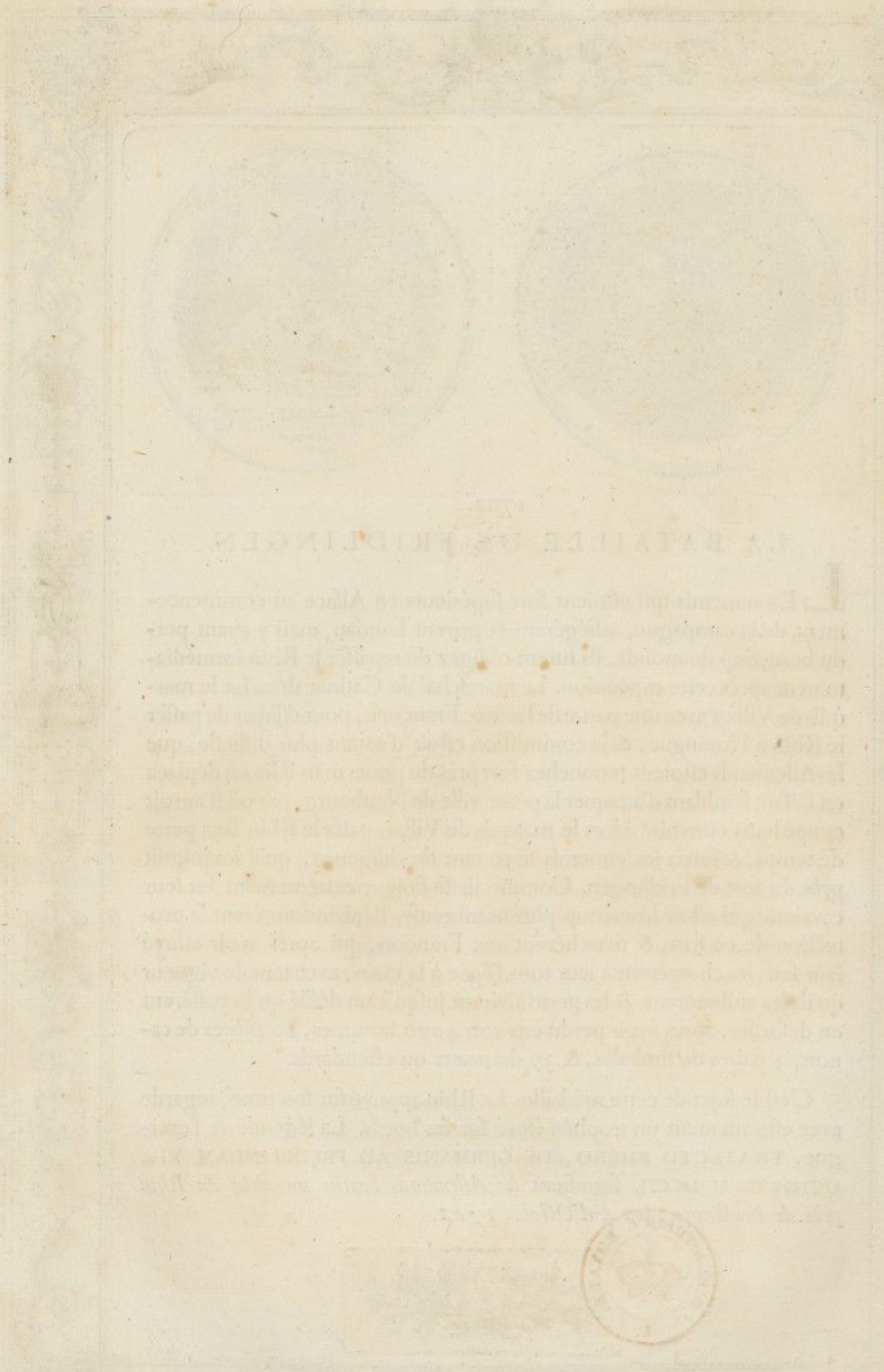

1703.

LA PRISE DU FORT DE KELL.

L'Electeur de Baviére preſſé de tous coſtez par les diférents corps d'armée que l'Empereur avoit fait marcher contre lui, demandoit un mouvement conſidérable des troupes de France, ſoit pour le joindre, ſoit pour faire en ſa faveur une puiſſante diverſion. Le Roy qui vouloit promptement ſecourir cet allié, chargea le mareſchal de Villars de l'éxécution de ce deſſein; & le premier ſoin de ce général fut de s'aſſeurer ſur le Rhin un paſſage qui lui ouvrît l'entrée de l'Allemagne, & dont la communication fût aiſée à conſerver. Le fort de Kell ſitué au-delà du Rhin & à l'oppoſite de Strasbourg, eſtoit préciſément un poſte de cette nature, mais la régularité de ſes fortifications & la nombreuſe garniſon qui le deffendoit, le faiſoient regarder comme une place très difficile à prendre. Ce fut cependant par cette expédition que le mareſchal de Villars commença la campagne : Il en forma le ſiége ſur la fin du mois de Février, & après douze jours de tranchée ouverte, le Commandant près d'eſtre emporté d'aſſaut, capitula & rendit la place.

C'eſt le ſujet de cette médaille, on y voit le Rhin appuyé ſur ſon urne, & regardant le fort de Kell dans l'éloignement. La légende, ITER AD BAVAROS FOEDERATOS, & l'exergue KELLA RECEPTA X. MARTII M DCCIII. ſignifient que le *Fort de Kell ayant eſté pris le 10 de Mars 1703. les François ſe trouvérent en eſtat de ſecourir l'Electeur de Baviére leur allié.*

1703.

LE COMBAT D'EKEREN.

LE grand nombre de troupes que le Roy avoit eſté obligé d'envoyer en Italie, ſur le Rhin & juſques dans le cœur de l'Empire, fit croire aux Alliez qu'on ne ſeroit pas en eſtat de leur réſiſter en Flandre. Ils entrérent dans les lignes du pays de Waës, & s'approchérent d'Anvers. Le marquis de Bedmar, qui campoit aux environs de cette place, informa de ſa ſituatuation les géneraux François. Le mareſchal de Villeroy détacha le mareſchal de Bouflers avec un corps de troupes choiſies. La jonction ſe fit le 30 de Juin. Le jour meſme on marcha aux ennemis, qui n'eſtoient plus qu'à une lieüe d'Anvers. On ne pouvoit aller à eux que par un terrein coupé d'eau & de bois. Cette difficulté ne rebuta pas des troupes qui venoient de faire une marche de 34 heures. Les ennemis furent ſurpris & forcez juſques dans le village d'Ekeren, où eſtoit leur quartier général; & ſans la difficulté du terrein qui empeſcha les troupes Françoiſes de charger l'eſpée à la main, & la cavalerie de pouvoir agir, ils n'auroient eû aucune retraite. On leur tua plus de 4000 hommes. On fit 500 priſonniers, on prit 6 piéces de gros canon, 44 mortiers de différentes grandeurs, près de 300 chariots d'artillerie, chargez de toutes les munitions néceſſaires pour un ſiége, les tentes, le bagage, quantité de drapeaux & de timbales.

C'eſt le ſujet de cette médaille, qui repréſente la Victoire tenant d'une main deux eſtendards, & de l'autre une couronne de laurier. La légende & l'exergue JUNCTIS AUSPICIIS. GALLI ET HISPANI DE BATAVIS AD EKERAM XXX JUNII M DCCIII. ſignifient *les troupes de France & d'Eſpagne victorieuſes des Hollandois, à Ekeren le 30 de Juin 1703.*

1703.

LA PRISE DE BRISAC.

BRISAC ville libre & Impériale, avoit eſté pris par les François en 1638. La poſſeſſion leur en fut aſſeurée par le traité de Munſter, & ils le rendirent à l'Empereur par celui de Riſwick. Mais la guerre s'eſtant renouvellée, le Roy jugea la conqueſte de cette place ſi importante, qu'il voulut en charger ſon petit-fils le duc de Bourgogne, à qui l'année précédente il avoit donné le commandement de l'armée de Flandres. La difficulté d'un tel ſiége parut au jeune prince un objet digne de ſa gloire, il fit ouvrir la tranchée devant Briſac le 23 d'Aouſt. Il ſe mit à la teſte des travailleurs, porta lui-meſme une faſcine, & ne paſſa aucun jour ſans ſe montrer aux endroits les plus expoſez. Enfin ſa préſence, ſon courage, ſon ardeur & ſes libéralitez firent tellement avancer les travaux, qu'après treize jours de tranchée ouverte, les aſſiégez voyant tous les dehors emportez, & une grande bréche au corps de la place, la rendirent par capitulation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Monſeigneur le duc de Bourgogne à cheval, avec un baſton de commandement à la main, & regardant la ville de Briſac. La légende & l'exergue, EXPEDITIO DUCIS BURGUNDIÆ. BRISACUM CAPTUM VII SEPTEMBRIS M DCCIII. ſignifient, *Briſac pris par Monſeigneur le duc de Bourgogne, le 7 de Septembre 1703.*

1703.

LA BATAILLE DE SPIRE
ET LA PRISE DE LANDAU.

LE Roy des Romains avoit employé trois mois entiers au ſiége de Landau, & y avoit perdu près de 12000 hommes. L'année ſuivante, le mareſchal de Tallard eut ordre d'aſſiéger cette place, avec l'armée qui venoit de prendre Briſac. Il la fit inveſtir le 11 d'Octobre, on ouvrit la tranchée la nuit du 17 au 18, & preſque tous les dehors eſtoient déja emportez, quand on apprit que le prince de Heſſe-Caſſel marchoit au ſecours avec plus de 30000 hommes. Le mareſchal de Tallard laiſſa dans ſes lignes les troupes néceſſaires pour la garde des travaux, ſe mit en marche ſans attendre le renfort qui venoit de Flandres, & ayant trouvé les ennemis en arrivant auprès de Spire, il les chargea ſi bruſquement, que leur cavalerie fut d'abord renverſée : bientoſt après toute leur infanterie fut défaite, & la victoire s'eſtant ainſi declarée dès le commencement de l'action, les Impériaux ne ſongérent qu'à ſe retirer; mais ils ne le purent qu'après avoir eu 5000 hommes tuez, & plus de 3000 faits priſonniers. Ils perdirent preſque tous leurs drapeaux & leurs eſtendards, leurs bagages & leurs munitions. La garniſon de Landau n'eſpérant plus d'eſtre ſecouruë, ouvrit ſes portes à l'armée victorieuſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France aſſiſe ſur un monceau d'armes, eſt couronnée de laurier par la Victoire, & la ville de Landau luï préſente une couronne murale. La légende, VICTIS AD SPIRAM HOSTIBUS, ſignifie, *les ennemis vaincus auprès de Spire;* & l'exergue, LANDAVIA CAPTA XVII NOVEMBRIS M DCCIII. *Landau pris le 17 de Novembre 1703.*

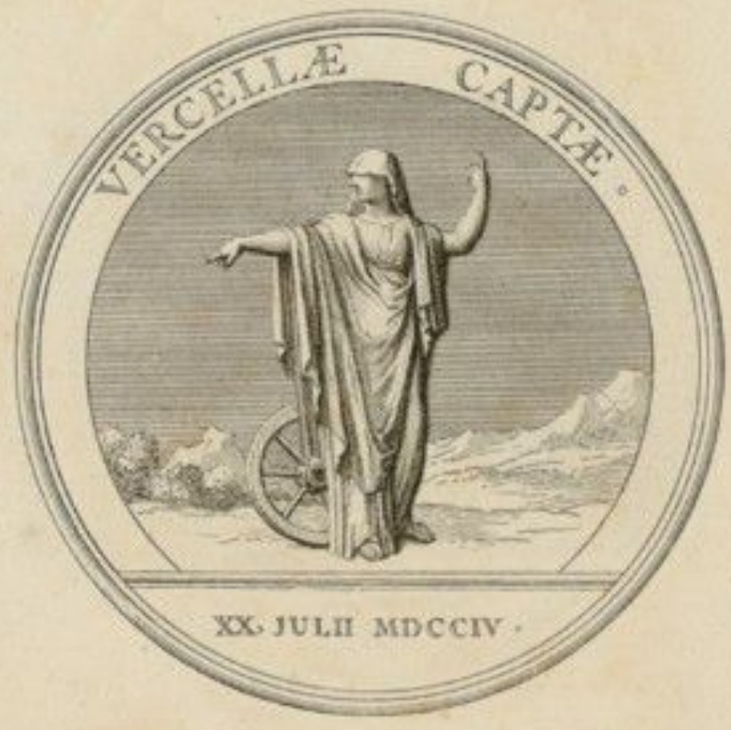

1704.

LA PRISE DE VERCEIL.

LE duc de Savoye qui ſembloit devoir eſtre inviolablement attaché aux intéreſts de la France & de l'Eſpagne, avoit depuis quelque temps pris des liaiſons ſecrettes avec l'Empereur; & le Roy ne pouvant plus en douter, avoit ordonné au duc de Vendoſme de s'aſſeurer du peu de troupes que ce prince avoit encore dans l'armée des deux Couronnes. Le duc de Vendoſme exécuta les ordres qu'il avoit reçeûs, & commença la campagne par le ſiége de Verceil. Les dehors de la place eſtoient grands, bien fortifiez & tous les environs minez. Il y avoit au dedans 80 piéces de gros canon, & une garniſon de plus de 6000 hommes. La tranchée fut ouverte la nuit du 14 au 15 de Juin. On pouſſa aſſez viſte les premiers travaux, mais quand on fut près du corps de la place, on n'alla plus qu'à la ſappe, pour éventer les mines & pour ménager les troupes. Cette précaution eut ſon effet, on perdit très peu de monde, le ſiége fut ſeulement un peu plus long; il dura juſqu'au 29 de Juillet, que le gouverneur capitula enfin, & ſe rendit priſonnier de guerre avec toute ſa garniſon.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Néméſis, Déeſſe qui chez les anciens préſidoit aux juſtes vengeances. La légende & l'exergue, VERCELLÆ CAPTÆ XX JULII M DCCIV. ſignifient, *Verceil pris le 20 de Juillet 1704.*

1704.

LE COMBAT NAVAL DE MALAGA.

LEs Anglois & les Hollandois, qui ſe flattoient de partager l'Empire des Mers, ſe crurent en eſtat de tout entreprendre, quand leurs forces ſeroient unies. Ils firent un armement conſidérable, & entrérent dans la Méditerranée avec 56 vaiſſeaux de ligne. Le comte de Toulouſe Amiral de France eut ordre de s'oppoſer à leurs deſſeins; il ſe mit en mer avec 50 vaiſſeaux du Roy & quelques galéres; & ayant appris le 22 d'Aouſt, en arrivant à Malaga, que la flotte ennemie paroiſſoit, il fit appareiller pour aller à ſa rencontre. Le 24 à la pointe du jour, les deux armées navales rangées en bataille ſe trouvérent près l'une de l'autre : auſſitoſt le combat commença par un feu extraordinaire qui dura juſqu'au ſoir. La pluſpart des vaiſſeaux ennemis furent ſi maltraitez, que quoiqu'ils euſſent & la ſupériorité du nombre, & l'avantage du vent, ils ne s'en ſervirent que pour éviter l'abordage que les François tentérent pluſieurs fois; ils ſe retirérent enfin dès que la nuit put favoriſer leur retraite, & regagnérent le détroit. Ce ſuccès raſſeura les coſtes d'Eſpagne, que la veüe des flottes ennemies avoit allarmées.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit l'Eſpagne aſſiſe & appuyée ſur une demie colonne; la Victoire paroiſt au deſſus dans les airs, tenant une palme à la main. La légende, ORÆ HISPANICÆ SECURITAS, ſignifie, *la ſeureté des Coſtes d'Eſpagne,* & l'exergue, ANGLORUM ET BATAVORUM CLASSE FUGATA AD MALACAM. XXIV AUGUSTI M DCCIV. *Les flottes Angloiſe & Hollandoiſe miſes en fuite auprès de Malaga, le 24 d'Aouſt 1704.*

1704.

LA PRISE D'IVREE.

APRÉS la réduction de Verceil, le Roy pour s'aſſeurer de toute la Vallée d'Aoſt, & couper au duc de Savoye la communication avec la Suiſſe & l'Allemagne, fit aſſiéger Ivrée par le duc de Vendoſme. La tranchée fut ouverte le 3 de Septembre, & les attaques furent pouſſées avec tant de ſuccès, qu'au bout de neuf jours le gouverneur demanda à capituler. Il ne voulut point recevoir les conditions qu'on lui propoſoit. Il laiſſa dans la ville les malades & les bleſſez, & ſe retira dans les forts avec le reſte de la garniſon. Elle s'y trouva ſi reſſerrée, qu'il tenta d'en faire ſauver une partie qui fut coupée dans ſa retraite, & contrainte de rentrer. Les troupes qui défendoient la citadelle prévinrent l'aſſaut, & ſe rendirent priſonniéres de guerre : le lendemain le gouverneur qui tenoit encore dans le chaſteau ſe rendit à diſcrétion.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France habillée en guerriére, reçoit une couronne murale de la main d'une femme qui ſe proſterne devant elle, & qui eſt appuyée ſur un bouclier aux armes d'Ivrée. La légende, EPOREDIA CAPTA, ſignifie, *priſe d'Ivrée.* L'exergue, XXIX SEPTEMBRIS M DCCIV. marque la datte de cette priſe *le 29 de Septembre 1704.*

1705.

LA PRISE DE VERUE.

APRÉS la prise de Verceil & d'Ivrée, le duc de Vendosme eut ordre d'assiéger Verüe une des plus fortes & des plus importantes places du Piémont, & il fit ouvrir la tranchée le 14 d'Octobre. La rigueur de la saison, les secours & les rafraichissements continuels que recevoient les assiégez, & leurs fréquentes sorties faisoient esperer aux ennemis que les François rebutez abandonneroient leur entreprise : mais ni les périls, ni les fatigues qu'ils eurent à essuyer pendant six mois, ne purent abbattre leur courage. Le gouverneur voyant enfin ses dehors ruinez & toutes choses préparées pour l'assaut, renversa lui-mesme le reste des fortifications de la ville, se retira dans le chasteau, & le lendemain 9 d'Avril il se rendit à discrétion.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit la ville de Verüe éplorée & abbattuë au pied de ses rochers, & Mars tenant la couronne murale qu'il lui a arrachée. La légende, CONSTANTIA EXERCITUS, signifie, *la constance de l'armée,* & l'exergue, VERRUCA CAPTA IX APRILIS M DCCV. *Verüe prise le 9 d'Avril 1705.*

1705.

LA BATAILLE DE CASSANO.

LE prince Eugéne qui campoit ſur les frontiéres du Crémonois, avoit eſté vivement preſſé de ſecourir le duc de Savoye. Il s'eſtoit avancé juſque ſur le haut Adda, & y avoit déja jetté un pont. Mais ayant appris que le duc de Vendoſme qui l'obſervoit, avoit eſté renforcé par de nouvelles troupes, il abandonna ſon premier deſſein, & marcha précipitamment vers Caſſano, où il eſperoit trouver moins de réſiſtance. Le duc de Vendoſme s'y porta peu de temps après. Les ennemis qui avoient déja paſſé le Naviglio, chargérent d'abord ſon arriére-garde, ils attaquérent enſuite le centre de l'armée, & l'ébranlérent, mais ils ne conſervérent pas longtemps leur avantage. L'armée Françoiſe les repouſſa de toutes parts avec tant de valeur, qu'après un combat de quatre heures, ils ne penſérent plus qu'à ſe retirer. On fit ſur eux plus de 1800 priſonniers pendant l'action, & l'on trouva dans le champ de bataille preſque toute leur artillerie, & plus de 700 Allemands tuez ou bleſſez.

C'eſt le ſujet de cette médaille. L'Adda repréſenté ſous la figure d'une femme couronnée de roſeaux & penchée ſur ſon urne, regarde la Victoire qui enléve de deſſus ſes bords un drapeau aux armes de l'Empire. La légende, DE GERMANIS, & l'exergue, AD CASSANUM. XVI AUGUSTI M DCCV. ſignifient, *Victoire remportée ſur les Allemands auprès de Caſſano, le 16 d'Aouſt 1705.*

1706.

LA PRISE DE NICE.

LE Roy voulant oſter toute eſpérance de ſecours au duc de Savoye, ordonna au duc de la Feüillade d'aſſiéger Nice, pendant que le duc de Vendoſme aſſiégeoit Verüe. La tranchée fut ouverte la nuit du 15 au 16 de Mars, mais l'artillerie & les munitions qui venoient par mer, ayant eſté retardées par les vents contraires, toutes les batteries ne purent eſtre dreſſées que pluſieurs jours après. Le chaſteau de Villefranche, les forts de Sant-Oſpicio & de Montalban, qui ſervoient de deffenſe à la place, furent emportez en deux jours. Le gouverneur pour éviter l'aſſaut qu'il n'eſtoit pas en eſtat de ſouſtenir, abandonna la ville le 9 d'Avril, & ſe retira avec ſa garniſon dans le chaſteau, où il y avoit 110 piéces de canon, & toutes ſortes de munitions. Le 14 de Novembre de la meſme année, le duc de Berwick eut ordre d'en faire le ſiége, & ne put ouvrir la tranchée que la nuit du 17 au 18. Il pouſſa ſes attaques avec tant de ſageſſe & de vigueur, que le 4 de Janvier ſuivant, le gouverneur fut obligé de capituler.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit la ville enchaiſnée & aſſiſe au pied d'un cippe, ſommé d'un globe aux armes de France, près de la mer, ſon bouclier à ſes pieds: dans le fond ſa citadelle eſcarpée & entr'ouverte. La légende, NICÆA ITERUM EXPUGNATA, ſignifie, *Nice priſe pour la ſeconde fois.* L'exergue, IV JANUARII M DCCVI. *le 4 de Janvier 1706.*

1707.

LA BATAILLE D'ALMANZA.

LEs Impériaux fortifiez des ſecours d'Angleterre, de Portugal & de Hollande, ſe flattoient d'eſtre bientoſt maiſtres de l'Eſpagne. Ils eſtoient occupez au ſiége de Villena dans le royaume de Valence, quand ils apprirent que le duc de Berwick, qui commandoit les troupes de France & d'Eſpagne, faiſoit quelques mouvements pour ſecourir la place. Ils marchérent à lui réſolus de le combattre avant l'arrivée des nouvelles troupes qu'il attendoit. Leur premiére attaque fut d'abord très vigoureuſe, & le combat fort rude de part & d'autre. Mais les troupes Françoiſes & Eſpagnoles également animées d'une noble émulation, chargérent les ennemis avec tant de valeur, qu'en moins de deux heures elles les défirent entiérement. On leur prit 120 drapeaux ou eſtendards, tout leur canon & plus de 9000 priſonniers, entre leſquels eſtoient ſix mareſchaux de Camp, douze brigadiers, & vingt colonels. On leur tua environ 5000 hommes. Le reſte de leur armée fut diſperſé, & la pluſpart des peuples qui avoient eſté forcez d'abandonner leur veritable ſouverain, rentrérent avec plaiſir ſous ſa domination.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On voit l'Eſpagne aſſiſe ſur un monceau d'armes & de boucliers de l'Empire, de l'Angleterre, du Portugal & de la Hollande. La légende, ADSERTUM PHILIPPO V. HISPANIARUM IMPERIUM, & l'exergue, HOSTIBUS AD ALMANZAM CÆSIS. XXV APRILIS M DCCVII. ſignifient, *le Royaume d'Eſpagne aſſeuré à Philippe V. par la défaite des ennemis près d'Almanza, le 25 d'Avril 1707.*

1707.

LES LIGNES DE STOLHOFFE FORCEES.

LEs Allemands regardoient les lignes de Stolhoffe comme le rempart de l'Empire. Ils les avoient fortifiées de redoutes, munies d'artillerie, & garnies de leurs meilleures troupes. Cependant le mareſchal de Villars après les avoir reconnuës lui-meſme, jugea qu'il n'eſtoit pas impoſſible de les forcer. Il cacha ſi bien ſa marche, que le 22 de May les ennemis qui croyoient encore les François au-delà du Rhin, ſe trouvérent attaquez à l'entrée de la nuit par deux diférents endroits. Quoique ſurpris, ils ſe deffendirent longtemps & avec beaucoup de courage. Mais ayant ſçeu que le mareſchal en perſonne venoit à eux d'un autre coſté, & qu'il avoit déja taillé en pieces leurs gardes avancées, ils abandonnérent leurs retranchements. On y trouva près de 200 piéces de canon & un amas prodigieux de munitions. Le mareſchal mit à contribution une partie de l'Allemagne, qui demeura ainſi expoſée aux courſes de l'armée victorieuſe.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit Mars, tenant d'une main un trophée, & de l'autre une couronne vallaire. La légende, PATEFACTI GERMANIÆ ADITUS, ſignifie, *l'Allemagne ouverte.* L'exergue, VALLO STOLLOFFENSI DISJECTO XXII MAII M DCCVII. veut dire, *les lignes de Stolhoffe forcées & raſées le 22 de May 1707.*

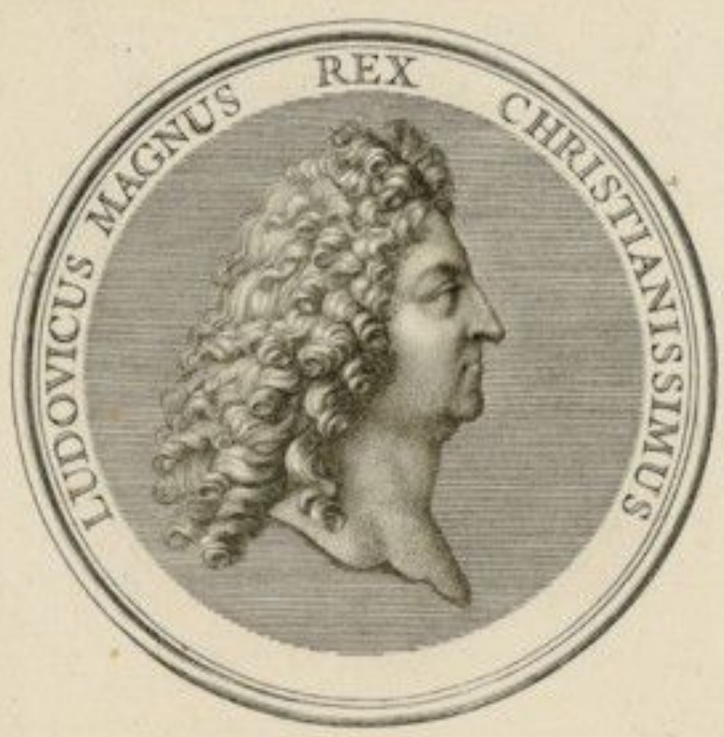

1707.

LA LEVEE DU SIEGE DE TOULON.

PENDANT que les forces de la France eſtoient occupées en tant de lieux diférents, le duc de Savoye crut pouvoir faire quelque conqueſte en Provence. Le 11 de Juillet il paſſa le Var avec une armée de 25000 hommes, & le 15 il marcha vers Toulon pour en faire le ſiége. La flotte des alliez qui eſtoit venüe moüiller à quatre lieües de là, lui ayant fourni l'artillerie & les munitions néceſſaires, il s'eſtablit d'abord ſur la hauteur de S.te Catherine. Il y dreſſa pluſieurs batteries contre les forts qui ſervent de deffenſes à la Place; & il en voyoit déja le ſuccès, lorſque le mareſchal de Teſſé, ſuivi des milices du païs & des troupes de la Marine, réſolut de le chaſſer d'un poſte ſi avantageux. L'action fut vive & ſanglante. Le duc de Savoye fut rejetté dans la plaine, & après avoir perdu une partie de ſon canon & de ſon armée, il fut enfin obligé d'abandonner ſon entrepriſe, & de repaſſer le Var.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit la ville de Toulon repréſentée ſous la figure d'une femme couronnée de tours, tranquillement aſſiſe au bord de la mer, tenant d'une main un gouvernail & de l'autre un bouclier à ſes armes. Derriére elle, un cheval libre paiſſant dans la prairie. Les mots de la légende, PULSIS AD VARUM HOSTIBUS, & ceux de l'exergue, TELO OBSIDIONE LIBERATUS XX AUGUSTI M DCCVII. ſignifient, *les ennemis forcez d'abandonner le ſiége de Toulon, & de repaſſer le Var le 20 d'Aouſt 1707.*

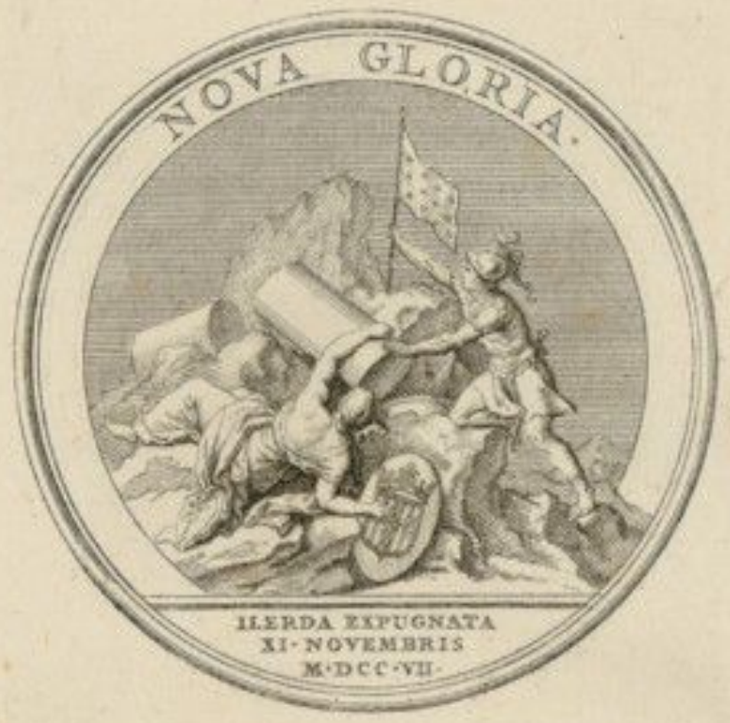

1707.

LA PRISE DE LERIDA.

LE duc d'Orléans qui commandoit l'armée des deux couronnes, remit ſous l'obéiſſance du Roy d'Eſpagne les royaumes de Valence & d'Arragon, & réſolut d'aſſiéger Lérida. La ſituation de la place, ſa réputation, la force de ſes remparts, le débordement des riviéres, la proximité de l'armée ennemie, tout rendoit l'entrepriſe difficile. Cependant, après dix jours de tranchée ouverte, la ville fut priſe d'aſſaut. La garniſon & les habitants qui s'eſtoient retirez dans le chaſteau baſti ſur un roc eſcarpé, ſe défendirent juſqu'à la derniére extrêmité, & furent enfin obligez de ſe rendre. Ainſi la priſe de cette ville fameuſe, qui avoit reſiſté tant de fois aux efforts des plus grands Capitaines, acquit à la France une nouvelle gloire.

C'eſt le ſujet de cétte médaille. Mars plante un eſtendard François ſur la bréche d'un rocher eſcarpé, au pied duquel une femme repréſentant la ville de Lérida, avec ſa couronne de tours & ſon bouclier, paroiſt tombante avec un débris de colonne. La légende, NOVA GLORIA, ſignifie, *nouvelle gloire*, & l'exergue, ILERDA EXPUGNATA XI NOVEMBRIS M DCCVII. *Priſe de Lérida le 11 de Novembre 1707.*

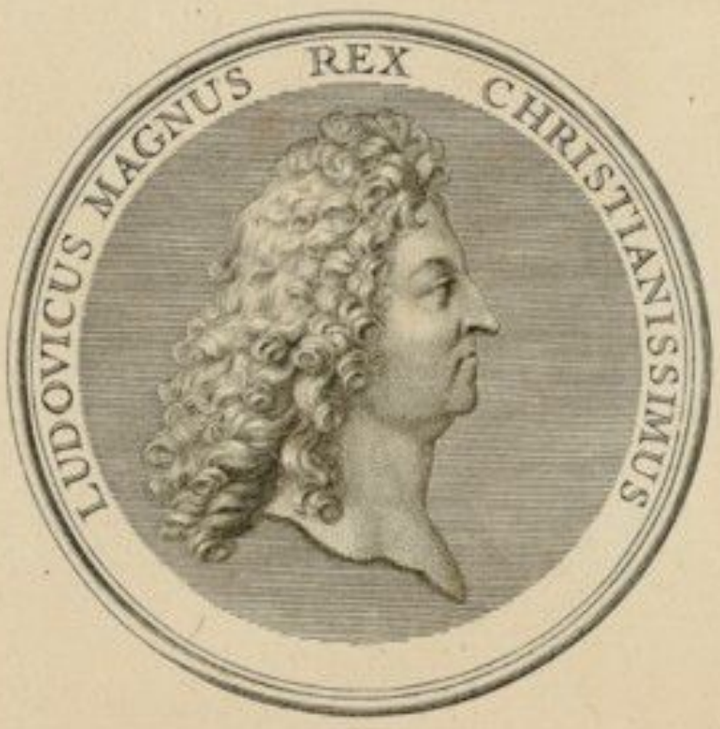

1708.

LA PRISE DE TORTOSE.

TORTOSE ſituée ſur l'Ebre eſtoit un poſte important, dont il falloit s'aſſeurer pour parvenir à la réduction de toute la Catalogne. Le duc d'Orléans l'aſſiégea. La tranchée fut ouverte le 21 de Juin. Il ſe trouva de grandes difficultez dans les attaques, tant par la qualité du terrein, que par la force des dehors & par les fréquentes ſorties des aſſiégez. Le courage, la vigilance & la libéralité du prince ſurmontérent tous ces obſtacles. Les François animez par ſon exemple ſe ſignalérent dans toutes les occaſions, & la garniſon ſur le point d'eſtre emportée d'aſſaut ſe rendit par capitulation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Le meſme Mars François qui a eſté peint dans la médaille de Lérida, eſt repréſenté dans celle-cy ayant un pied ſur l'urne de l'Ebre, & recevant les clefs de la ville de Tortoſe proſternée devant lui. La légende, AUXILIORUM PRÆSTANTIA, ſignifie, *la valeur des troupes auxiliaires*, & l'exergue, DERTOSA CAPTA XI JULII M DCCVIII. *Priſe de Tortoſe le 11 de Juillet 1708.*

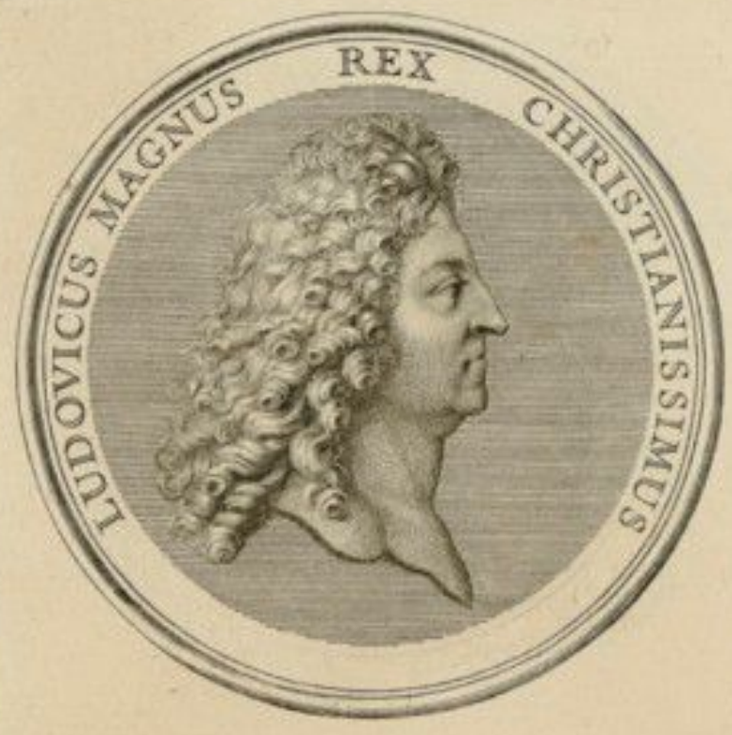

1710.

LA NAISSANCE DE LOUIS XV.

EN 1704 Madame la Dauphine avoit accouché d'un prince, qui fut nommé duc de Bretagne, & qui ne veſcut que très peu de temps. En 1707 elle accoucha d'un ſecond fils, qui porta le meſme nom, & que la mort enleva encore. Le 15 de Février 1710, elle en mit au monde un troiſiéme, qui d'abord fut nommé duc d'Anjou, puis devint Dauphin par la mort de ſon pere & de ſon frere, & enfin Roy à l'age de cinq ans & demi. Ce prince eſt d'autant plus cher à la France, qu'il eſt reſté ſeul du mariage du duc de Bourgogne avec la princeſſe de Savoye. Les Grands & le peuple ne ceſſent de faire des vœux pour cet unique & précieux rejetton de la tige Royale, & toute l'Europe s'intéreſſe à ſa conſervation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. La France dans ſes habits royaux, & aſſiſe ſur un eſpece de trône, regarde avec complaiſance le jeune prince qu'elle tient ſur ſes genoux. La légende, NOVUM REGIÆ STIRPIS INCREMENTUM, ſignifie, *nouvel accroiſſement de la famille royale;* Et l'exergue, LUDOVIC. LUD. BURG. DUC. FIL. LUD. DELPH. NEP. LUD. MAGNI PRON. NAT. XV. FEBR. M DCCX. *Loüis fils de Loüis duc de Bourgogne, petit-Fils de Loüis Dauphin & arriére petit-Fils de Loüis le Grand, né le 15 de Février 1710.*

1710.

LA BATAILLE DE VILLAVICIOSA.

LA perte de la bataille de Sarragoſſe avoit répandu une conſternation générale parmi les Eſpagnols : leur fidelité ſeule les ſouſtenoit, lorſque le Roy d'Eſpagne renforcé par un gros corps de troupes Françoiſes, marcha aux ennemis à la teſte de l'armée des deux Couronnes, que le duc de Vendoſme commandoit ſous ſes ordres. Ils prirent auſſitoſt le parti de ſe retirer. Leur arriére-garde ſe jetta précipitamment dans Brihuega : elle y fut forcée. Le reſte de l'armée fut entiérement défait le lendemain près de Villaviciosa. Ces deux actions leur couſtérent 12 à 13000 hommes, dont près de 4000 furent tuez, & 9000 furent faits priſonniers. Cette victoire changea entiérement la face des affaires en Eſpagne, & releva les eſpérances de la nation.

C'eſt le ſujet de cette médaille. L'Eſpagne à demi couchée ſe releve à l'aſpect de la Victoire qui revient à elle, tenant d'une main une couronne murale, & de l'autre une palme. On voit derriére la Victoire des boucliers épars aux armes de l'Empire, de l'Angleterre & de la Hollande. La légende, VICTORIA REDUX, ſignifie, *la Victoire de retour :* l'exergue, HOSTES DELETI AD VILLAM VICIOSAM X DECEMBRIS M DCCX. *Les ennemis défaits à Villaviciosa le 10 de Décembre 1710.*

1711.

LA PRISE DE GIRONNE.

DANS le temps que les ennemis eſtoient au milieu de la Caſtille, le Roy avoit ordonné au duc de Noailles d'aſſiéger Gironne. Les nouveaux ouvrages qu'on y avoit ajoûtez, & la nombreuſe garniſon qui la défendoit la rendoient très forte. On s'empara d'abord du fort rouge, enſuite on attaqua la ville. Le débordement du Ter cauſé par les pluyes continuelles ſuſpendit longtemps l'arrivée des convois, inonda les travaux & renverſa les batteries. Les diférentes tentatives que faiſoient les ennemis, pour jetter du ſecours dans la place, fatiguoient extrêmement les aſſiégeans. Cependant, la premiére enceinte ayant eſté emportée l'épée à la main, & les ſeconds retranchements eſtant preſts à eſtre forcez, le Commandant fut obligé de capituler pour la ville & pour tous les forts.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Bellonne avec un bouclier aux armes de France, montre au Ter appuyé ſur ſon urne, la couronne murale & le bouclier de Gironne. La légende, GERUNDA ITERUM EXPUGNATA, ſignifie, *Gironne priſe pour la ſeconde fois*, & l'exergue, XXV JANUARII M DCCXI. marque la datte *le 25 de Janvier 1711.*

1712.

LA DEFAITE DES ENNEMIS A DENAIN ET LA LEVÉE DU SIÉGE DE LANDRECIES.

LEs Alliez, fiers du ſuccès de leurs derniéres Campagnes, ne vouloient entendre aucune propoſition de Paix. L'Angleterre ſeule avoit conſenti à une ſuſpenſion d'armes de deux mois, & malgré cette eſpece de déſunion, ils ſe croyoient encore tellement en eſtat de pénétrer juſque dans le cœur du royaume, que le 17 de Juillet, ils formérent le ſiége de Landrecies. Le mareſchal de Villars eut ordre de ſecourir la Place, & ſes divers mouvements firent d'abord croire aux ennemis qu'il y marchoit directement. Mais profitant de leur inquiétude, il tomba tout à coup ſur les retranchements qu'ils avoient élevez à Denain pour aſſeurer leurs convois, & les força l'épée à la main ſous les yeux du prince Eugéne, qui s'eſtoit avancé pour les ſoûtenir. Dix-ſept bataillons de leurs meilleures troupes y furent tuez, pris ou noyez. Ils perdirent toute l'artillerie, & toutes les munitions qu'ils avoient raſſemblées à Anchin, à Mortagne & à Marchienne. Enfin le 2 d'Aouſt ils furent obligez d'abandonner le ſiége de Landrecies.

C'eſt le ſujet de cette médaille, qui repréſente Pallas armée de ſon égide, & preſte à lancer ſon javelot, ſortant tout à coup d'un nuage. La légende & l'exergue, PERRUPTO DONONIENSI VALLO, LANDRECIUM LIBERATUM II AUGUSTI M DCCXII. ſignifient, *les retranchements de Denain forcez, & la levée du ſiége de Landrecies le 2 d'Aouſt 1712.*

1712.

LA PRISE DE BARCELONE.

Au mois de Juillet 1713 les troupes Allemandes évacuérent la Catalogne, ſuivant le Traité de Paix conclu à Utrecht. Le duc de Popoli ſomma Barcelone de ſe remettre ſous l'obéiſſance du roy d'Eſpagne. Le Clergé & la nobleſſe y conſentoient, mais des mutins animérent le peuple, & ſous prétexte de la conſervation des priviléges, on en vint à une révolte déclarée. La ville fut alors bloquée par mer & par terre; peu de temps après on la bombarda. Enfin l'obſtination des rebelles détermina le Roy à y envoyer de nouvelles troupes ſous les ordres du mareſchal de Berwick, pour en faire le ſiége dans les formes. La tranchée fut ouverte la nuit du 12 au 13 de Juillet 1714. La défenſe fut opiniaſtre & ſanglante par pluſieurs coups de main, & quoique la ville fuſt toute en feu, les aſſiégez eurent l'audace d'attendre un aſſaut. Ils le ſoûtinrent en gens deſeſperez. Le fort de S.t Pierre fut pris & repris juſqu'à onze fois. Mais leurs derniers retranchements, qui paroiſſoient impénétrables, eſtant preſque forcez, ils furent contraints de ſe rendre à diſcrétion, & la priſe de cette place ſoumit le reſte de la Province.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit l'Eſpagne ſur un thrône, au pied duquel la ville de Barcelone paroiſt proſternée avec ſon bouclier, ſes clefs & un flambeau éteint. Derriére Barcelone, une Pallas Françoiſe debout & ſous les armes, ſemble commander cet acte de ſoumiſſion. La légende, HISPANIA STABILITA, ſignifie, *l'Eſpagne affermie.* L'exergue, BARCINO IN POTEST. PHILIPPI V REDACTA XII SEPT. M DCCXII. *Barcelone remiſe ſous l'obéiſſance de Philippe V le 12 de Septembre 1712.*

1712.

SUITE DE LA CAMPAGNE DE M DCCXII.

LA levée du ſiége de Landrecies ne fut pas le ſeul avantage que les François tirérent de la victoire de Denain : ils aſſiégérent auſſitoſt Douay, & cette ville qui peu de temps auparavant s'eſtoit ſignalée par une défenſe de plus de deux mois, ſe rendit en moins de trois ſemaines de tranchée ouverte; de Douay on marcha au Queſnoy, où l'on ne trouva pas une plus longue réſiſtance. La priſe de Bouchain termina glorieuſement la Campagne.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit les boucliers de Douay, du Queſnoy & de Bouchain appendus à un cheſne. La légende, MARTI LIBERATORI, ſignifie, *à Mars Liberateur*, & l'exergue, DUACO, QUERCETO, BUCHEMIO, RECUPERATIS M DCCXII. *Douay, le Queſnoy & Bouchain repris en 1712.*

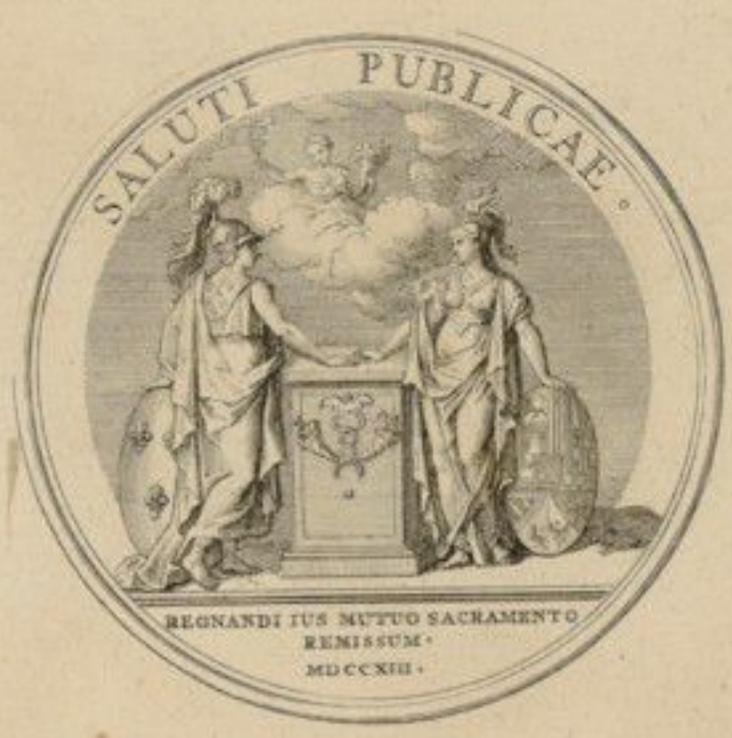

1713.

LA RENONCIATION.

LA crainte que les Puiſſances de l'Europe avoient de voir un jour la France & l'Eſpagne ſous la meſme domination, eſtoit le plus grand obſtacle à la paix. L'intéreſt général & la ſeureté commune éxigérent donc, que le Roy d'Eſpagne renonçaſt à tous les droits que ſa naiſſance lui donnoit ſur la Couronne de France, & que réciproquement le duc de Berry & le duc d'Orléans renonçaſſent à celle d'Eſpagne. Le Roy non ſeulement conſentit à cette mutuelle renonciation, il voulut encore qu'elle fuſt reveſtüe de toutes les formalitez qui pouvoient la rendre plus authentique. C'eſt par là que finit la guerre, & que le repos de l'Europe fut aſſeuré.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit la France & l'Eſpagne qui font un ferment ſur l'autel de la Paix. La légende, SALUTI PUBLICÆ, & l'exergue, REGNANDI JUS MUTUO SACRAMENTO REMISSUM M DCCXIII. ſignifient, *la renonciation réciproque aux deux Couronnes, faite pour aſſeurer le repos de l'Europe. 1713.*

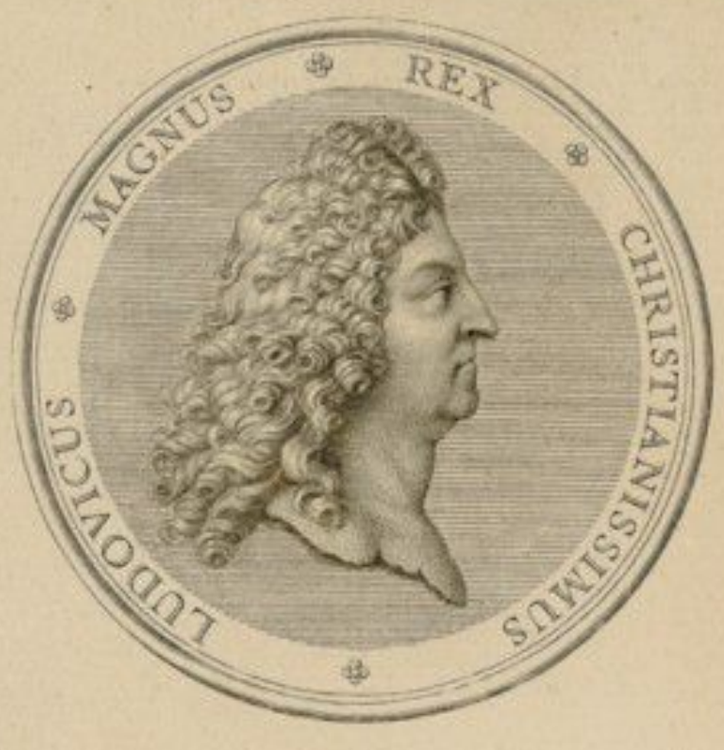

1713.

LA PAIX D'UTRECHT.

DEs l'année 1709. Le Roy avoit pris des meſures pour terminer la guerre. Il s'eſtoit meſme relaſché en faveur de ſes peuples ſur pluſieurs articles importants, dont néantmoins les Eſtats généraux, flattez de vaines eſpérances, ne voulurent pas ſe contenter. En 1712 la Reyne d'Angleterre crut comme le Roy que la paix eſtoit néceſſaire; Elle retira ſes troupes de l'armée des alliez, & indiqua des Conférences à Utrecht, où les ambaſſadeurs de toutes les puiſſances intereſſées ſe rendirent. Ceux de l'Empereur furent les ſeuls qui n'acceptérent point les conditions de la paix, mais elle y fut ſignée par tous les autres le 11 d'Avril 1713, & l'Europe agitée depuis ſi longtemps, eſpéra de joüir bientoſt d'une parfaite tranquillité.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit Aſtrée qui deſcend du Ciel, avec les attributs de la Paix, de la Juſtice & de l'Abondance. La légende & l'exergue, SPES FELICITATIS ORBIS. PAX ULTRAJECTENSIS XI APRILIS M DCCXIII. ſignifient que *le monde eſpéra un bonheur prochain par la paix d'Utrecht, concluë le 11 d'Avril 1713.*

1713.

LA CAMPAGNE DE M DCCXIII.

L'Empereur avoit refuſé de ſigner la paix. Pour l'y obliger, le Roy envoya une puiſſante armée en Allemagne, & le mareſchal de Villars eut ordre d'aſſiéger Landau. Ce général dans le deſſein d'oſter aux ennemis toute communication avec la ville, commença par forcer l'ouvrage à corne qui défendoit le pont volant de Manheim. Il fit enſuite pouſſer les travaux ſans relaſche, mais en meſme temps avec précaution pour ménager les troupes, dont l'ardeur ne put jamais eſtre ralentie. Il ſe rendit enfin maiſtre de tous les dehors par pluſieurs actions vives & ſanglantes, & fit battre le corps de la place avec tant de furie, qu'après 56 jours de tranchée ouverte, il réduiſit la garniſon à ſe rendre priſonniére de guerre. La gloire de cette Campagne ne ſe borna pas à une ſeule conqueſte. Les lignes que le comte de Vaubonne gardoit, furent forcées; les fuyards pouſſez dans la montagne noire, & Fribourg inveſti. La tranchée y fut ouverte le 28 de Septembre, & le ſiége qui dura juſqu'au 16 de Novembre, ne fut qu'une ſuite d'actions de prudence & de valeur. Le chemin couvert fut emporté après un combat de trois heures. La demilune ſoûtint en vain un rude aſſaut. La ville fut priſe, & tout eſtant préparé pour attaquer le chaſteau ſitué ſur une montagne, les aſſiégez demandérent à capituler.

C'eſt le ſujet de cette médaille. Mars fier de ſes exploits & joüiſſant de ſes conqueſtes, foule aux pieds les boucliers de Landau & de Fribourg, à coſté deſquels on voit des couronnes murales à crenaux rompus. Les mots de la légende, MARS DEBELLATOR, & ceux de l'exergue, LANDAVIA ET FRIBURGO EXPUGNATIS M DCCXIII. ſignifient, *Mars finiſſant la Campagne par la priſe de Landau & de Fribourg. 1713.*

1714.

LA PAIX DE RASTAT.

L'Empereur comprit par la perte de Landau & de Fribourg, qu'il ne pouvoit pas réſiſter ſeul à la France; & dès la fin d'une campagne, où le ſort des armes lui avoit eſté ſi contraire, il conſentit que le prince Eugéne de Savoye ſe rendît à Raſtat, pour conferer avec le mareſchal de Villars. Ces deux généraux plus touchez des intéreſts de leurs maiſtres que de la gloire de commander des armées, firent leur négociation avec tant de zele, d'union & de ſecret, que le 6 de Mars 1714 ils ajoûtérent ce qui manquoit au traité d'Utrecht, pour rendre la paix générale. Elle fut acceptée à Bade le 7 de Septembre ſuivant, par tout le corps Germanique; & le Roy terminant ainſi une guerre préjudiciable à tous les partis, eut la gloire de rendre encore une fois l'Europe à elle-meſme.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit le temple de Janus fermé. La légende, UBIQUE PAX, & l'exergue, FOEDUS RASTADIENSE VI MARTII M DCCXIV. ſignifient, *que la Paix régna par tout, après le Traité conclu à Raſtat le 6 de Mars 1714.*

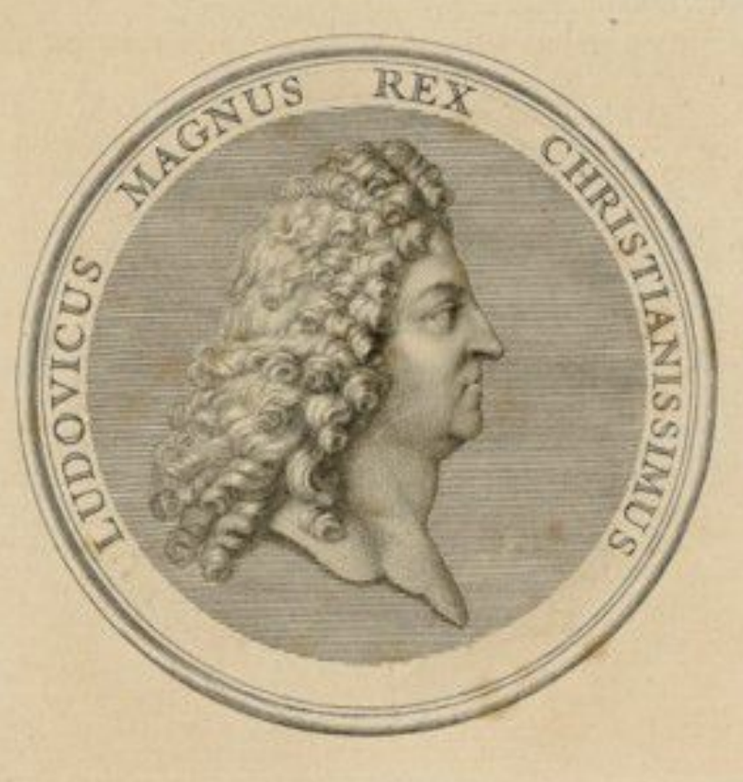

1715.

LA CONSTANCE DU ROY
DANS TOUS LES ÉVENEMENTS.

DE tous les régnes de nos Rois, celui de Loüis XIV a eſté le plus long, & le plus fécond en grands évenements. Sous ſon autorité on a vû la juſtice débaraſſée des ruſes de la chicane, les duels abolis, l'héréſie détruite, les ſciences honorées & les arts conduits à leur perfection. Les guerres qu'il a eſté obligé de ſoûtenir, ont marqué par tout la ſupériorité de ſes troupes, & ſe ſont terminées par des paix avantageuſes, dont il a lui-meſme ſouvent preſcrit les conditions. Il manquoit à ſa gloire d'éprouver l'inconſtance des choſes humaines. Auſſi, dans les derniers temps de ſa vie, le ſort des armes lui a eſté quelquefois contraire, & la victoire accouſtumée à le ſuivre, paroiſſoit l'avoir abandonné. Son auguſte famille qui ſembloit lui promettre une nombreuſe poſterité, lui a eſté preſque toute enlevée. On a vû juſqu'aux éléments conſpirer, par le déréglement des ſaiſons, à attirer la diſette dans ſon Royaume, & à épuiſer ſes finances. Mais toûjours égal dans l'une & l'autre fortune, ni la proſpérité ne l'a élevé, ni l'adverſité n'a eû le pouvoir de l'abbattre. Dans les évenements heureux, ſa modération a donné des bornes à ſa puiſſance; & toutes les vertus royales l'ont tenu, comme de concert, dans une tranquillité d'ame, qui l'a mis au-deſſus des évenements malheureux.

C'eſt le ſujet de cette médaille, où l'on voit un Cippe, ſur lequel ſont écrits ces mots, QUOD PROSPERA MODERATE, ADVERSA FORTITER TULERIT. Ils ſignifient *que le Roy a joüi de la bonne fortune avec modération, & qu'il a ſupporté la mauvaiſe avec courage.* La légende, OMNIUM ORDINUM CONSENSU, ſignifie, *du conſentement de tout le Monde.* L'exergue marque la datte *1715.*

1715.

LA MORT DU ROY.

APRÉS plus de ſoixante-douze années d'un regne glorieux, le Roy fut attaqué d'une maladie qu'on jugea mortelle. Tranquille & patient dans ſes douleurs, il mit d'abord toute ſa confiance en Dieu, & reçeut les Sacrements avec une pieté exemplaire. Il donna tous les ordres néceſſaires avec une entiere liberté d'eſprit, benit avec tendreſſe ſon arriére petit fils qui alloit ſucceder à la Couronne; & plus grand encore au lit de la mort que ſur le throſne, il mourut en héros & en chreſtien.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit d'un coſté la teſte de Loüis le Grand; & au revers, la Renommée qui arrache des bras du temps le portrait de ce prince, pour l'élever aux cieux. La légende, SUPREMA VIRTUTUM MERCES, ſignifie, *que la gloire du Ciel eſt la plus haute récompenſe des vertus du Roy.* Et l'exergue, OBIIT I SEPTEMBRIS M DCCXV. *marque le jour de ſa mort, qui fut le 1 de Septembre 1715.*

1723.

SECONDE MEDAILLE SUR LA MORT DU ROY.

LE Roy voulant perpetuer, par un monument durable, la gloire de ſon auguſte biſayeul, ſouhaita que les évenements de ſa vie ſur leſquels on n'avoit pas encore fait des médailles, fuſſent tranſmis à la poſterité avec le meſme ſoin que les précédents. Il ordonna que cet ouvrage qui n'avoit eſté pouſſé que juſqu'à l'avénement de Philippe V à la Couronne d'Eſpagne, fuſt conduit juſqu'à la mort de Loüis le Grand.

C'eſt le ſujet de cette médaille. On y voit au revers du portrait du Roy, la Pieté qui poſe ſur un amas de ſymboles de la paix, de la guerre & des beaux arts, le livre des Médailles ſur lequel ſont écrits ces mots abregez NUM. LUD. MAGNI. La légende, ÆTERNÆ MEMORIÆ LUDOVICI XIV PROAVI SUI, marque *que Loüis XV conſacre ce livre à l'éternelle memoire du Roy Louis XIV ſon biſayeul.* A l'exergue eſt la datte *1723.*

TABLE
DES MEDAILLES
QUI COMPOSENT CE VOLUME.

ANNÉE 1638.

LA Naiſſance du Roy. *Médaille* 1

1643.

La Mort de Loüis XIII. 2
Le Commencement du régne du Roy. 3
La Régence de la Reine mere. 4
La Bataille de Rocroy. 5
La Priſe de Thionville. 6
La Bataille navale de Carthagéne. 7
La Priſe de Trin & de Pont-de-Sture. 8

1644.

La Paix donnée à l'Italie. 9
La Priſe de Gravelines. 10
La Bataille de Fribourg. 11
La Priſe de XXX. Villes. 12

1645.

La Priſe de Roſes. 13
La Bataille de Norlingue. 14
La Bataille de Liorens, & la priſe de Balaguier. 15
Le Mariage de la Princeſſe Loüiſe Marie avec le Roy de Pologne. 16
Le Reſtabliſſement de l'Electeur de Tréves. 17
La Campagne de M DCXLV. 18

1646.

La Priſe de Courtray, de Bergues, & de Mardik. 19
La Priſe de Dunkerque. 20
La Priſe de Piombino & de Portolongone. 21
Les Conqueſtes de M DCXLVI. 22

1647.

La Campagne de M DCXLVII. 23

Année 1648.

La Prise d'Ypres.	*Médaille*	24
La Défaite du Duc de Baviére.		25
La Prise de Tortose.		26
La Bataille de Lens.		27
La Paix de Westphalie.		28
Seconde Médaille sur la Paix de Westphalie.		29
1649.		
Les Avantages remportez en Flandre.		30
1650.		
La Levée du siége de Guise.		31
La Bataille de Retel.		32
1651.		
La Majorité du Roy.		33
1652.		
Le Retour du Roy à Paris.		34
1653.		
Villes Remises sous l'obéissance du Roy.		35
1654.		
La Prise de Beffort.		36
Le Sacre du Roy.		37
La Prise de Stenay.		38
Le Secours d'Arras.		39
La Prise de XIV. Villes.		40
1655.		
La Prise de Cadaqués & de Castillon.		41
La Prise de Landrecy, de Condé, & de Saint Guislain.		42
1656.		
L'Establissement de l'Hospital général.		43
La Reception de la Reine de Suéde.		44
La Prise de Valence en Italie.		45
La Prise de la Capelle.		46

Année 1657.

La Prise de Montmedy. *Médaille* 47
La Prise de Saint Venant & de Mardik, avec la levée du siége d'Ardres. 48

1658.

La Bataille des Dunes. 49
La Prise de Dunkerque. 50
La Guérison du Roy à Calais. 51
Suite des Conquestes en Flandre. 52
La Campagne d'Italie. 53

1659.

Les Conférences pour la paix des Pyrénées. 54
La Paix des Pyrénées. 55

1660.

L'Entreveüe du Roy avec le Roy d'Espagne. 56
Le Mariage du Roy. 57
Seconde Médaille sur le mariage du Roy. 58
L'Entrée de la Reine. 59
La Citadelle & le Chasteau de Marseille. 60

1661.

Le Roy prenant le gouvernement de l'Estat. 61
Le Roy accessible à tous ses sujets. 62
L'Assiduité du Roy à ses Conseils. 63
Le Secret des Conseils du Roy. 64
L'Hommage du Duc de Lorraine pour le duché de Bar. 65
La Naissance de Monseigneur le Dauphin. 66
La Chambre de Justice. 67
La Promotion des Chevaliers de l'ordre du Saint Esprit. 68

1662.

Le Droit de préseance reconnu par l'Espagne. 69
La Libéralité du Roy pendant la famine. 70
Le Carrousel. 71
L'Acquisition de Dunkerque. 72

1663.

Marsal Remis au Roy. 73

Le Renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes. *Médaille* 74
L'Eſtabliſſement de l'Académie des Inſcriptions & Médailles. 75
L'Académie de Peinture & de Sculpture. 76

1664.

Le Traité de Piſe. 77
La Pyramide élevée à Rome, à l'occaſion de l'attentat des Corſes. 78
L'Audience du Légat. 79
Le Combat de Saint Gothard. 80
La Ville d'Erford remiſe ſous l'obéiſſance de l'Electeur de Mayence. 81
Les Compagnies des Indes. 82
Gratifications aſſeurées aux Gens de Lettres. 83

1665.

Le Secours donné aux Hollandois. 84

1666.

La Mort de la Reine Mere. 85
Les Reveües. 86
Les Grands-Jours d'Auvergne & de Languedoc. 87
Le Port de Séte. 88
Le Port de Rochefort. 89
L'Eſtabliſſement de l'Académie des Sciences. 90
Le Reſtabliſſement de la ſeureté publique. 91
Réglements pour les boües & lanternes de Paris. 92

1667.

Le Nouveau pavé de Paris. 93
Le Canal des deux Mers. 94
La Nouvelle Ordonnance. 95
L'Obſervatoire. 96
La Guerre contre l'Eſpagne. 97
La Priſe de Tournay. 98
La Priſe de Douay. 99
La Priſe de Courtray & d'Oudenarde. 100
La Priſe de Lille. 101
La Déroute du Comte de Marſin & du Prince de Ligne. 102
La Campagne de M DC LXVII. 103

Année 1668.

La Prise de Besançon. *Médaille* 104
La Prise de Dole. 105
La Conqueste de la Franche-Comté. 106
La Paix d'Aix la Chapelle. 107
La Pyramide des Corses abbatüe. 108

1669.

La Paix de l'Eglise. 109
Les Manufactures. 110
La Révocation de la Chambre de Justice. 111
Le Roy de Pologne reçeû en France. 112

1670.

La Conqueste de la Lorraine. 113
Le Restablissement & l'augmentation de la Marine. 114
L'Embellissement & l'agrandissement de Paris. 115

1671.

L'Establissement de l'Académie d'Architecture. 116

1672.

Le Roy tenant le Sçeau. 117
Le Roy protecteur de l'Académie Françoise. 118
La Guerre contre les Hollandois. 119
La Prise de quatre Villes sur le Rhin. 120
Le Combat naval dans la manche. 121
Le Passage du Rhin. 122
Les Retranchements de l'Issel abandonnez par les Hollandois. 123
Suite des Conquestes du Roy en Hollande. 124
La Hollande subjuguée. 125
Le Secours de Woërden. 126
La Levée du Siége de Charleroy. 127
Les Magasins. 128

1673.

L'Electeur de Brandebourg pouſſé jusqu'à l'Elbe. 129
La Prise de Maestrick. 130

1674.

La Seconde Conqueste de la Franche-Comté. 131

Autre Médaille ſur la ſeconde Conqueſte de la Franche-Comté. *Médaille* 132
La Priſe de la Ville & de la Citadelle de Beſançon. 133
La Priſe de Dole. 134
Le Combat de Sintzheim. 135
Le Combat de Ladenbourg. 136
La Bataille de Senef. 137
La Défaite des Hollandois en Amérique. 138
La Levée du Siége d'Oudenarde. 139
La Bataille d'Ensheim. 140
Vains Projets des Flottes Hollandoiſes. 141

1675.

L'Armée Allemande chaſſée de l'Alſace, & obligée à repaſſer le Rhin. 142
Le Secours de Meſſine. 143
La Priſe de Huy & de Dinant. 144
La Priſe de Limbourg. 145
Le Combat d'Altenheim. 146
La Campagne de Catalogne. 147
La Levée du Siége d'Haguenau. 148
Le Roy de Pologne Chevalier des Ordres du Roy. 149

1676.

Les Invalides. 150
La Bataille Navale d'Agoſta. 151
La Priſe de Condé. 152
La Priſe de Bouchain. 153
Le Combat Naval de Palerme. 154
La Priſe d'Aire. 155
La Levée du Siége de Maeſtrick. 156
L'Iſle de Cayenne repriſe. 157

1677.

Le Combat de Tabago en Amérique. 158
La Priſe de Valenciennes. 159
La Bataille de Caſſel. 160
La Priſe de Cambray. 161
La Priſe de Saint Omer. 162
La Défaite des Eſpagnols en Catalogne. 163
La Levée du Siége de Charleroy. 164

La Prise de Fribourg. *Médaille* 165
La Prise du Fort de Tabago. 166
La Prise de Saint Guislain. 167

1678.

L'Expédition de Gand. 168
La Prise de Gand. 169
La Prise d'Ypres. 170
La Prise de Lewe ou Leau. 171
La Prise de Puycerda. 172
La Campagne d'Allemagne. 173
La Paix de Nimegue. 174
Le Combat de Saint Denys. 175

1679.

Le Mariage de la Reine d'Espagne. 176
La Paix du Nord. 177
Le Duel aboli. 178

1680.

La Réduction des dix Villes d'Alsace. 179
Le Mariage de Monseigneur le Dauphin. 180
Autre Médaille sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin. 181
Le Port de Toulon. 182
Soixante mille Matelots levez & entretenus. 183
Versailles. 184
Les Fortifications d'Huningue. 185

1681.

La Réduction de Strasbourg. 186
La Citadelle de Casal remise au Roy. 187
Strasbourg assujetti, & Casal remis au Roy. 188
Le Port de Brest. 189
La Défaite des Corsaires de Tripoli & de Barbarie. 190

1682.

L'Establissement des Compagnies de Cadets. 191
Le Roy se condamnant luy-même dans sa propre cause. 192
La Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. 193

1683.

Les Appartemens. 194

Strasbourg fortifié. *Médaille* 195
Le Bombardement d'Alger. 196
La Mort de la Reine. 197
La Prise de Courtray & de Dixmude. 198
Les Gardes de la Marine & ceux de l'Estendard. 199
La Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou. 200
Sarloüis. 201

1684.

Le Bombardement de Génes. 202
La Prise de Luxembourg. 203
La Paix avec Alger. 204
La Tréve. 205
Remise faite aux Espagnols des Contributions qu'ils devoient. 206

1685.

Soumission de la République de Génes. 207
La Libéralité du Roy dans ses voyages. 208
Extinction de l'Hérésie. 209
Autre Médaille sur la destruction de l'Hérésie. 210
Temples des Calvinistes démolis. 211
Le Pont Royal. 212

1686.

Eglises basties pour les nouveaux Catholiques. 213
Les Satellites de Saturne. 214
La Naissance de Monseigneur le Duc de Berry. 215
Les Ambassadeurs de Siam. 216
L'Establissement de Saint Cyr. 217
La Maladie du Roy. 218

1687.

La Guérison du Roy. 219
Festin fait au Roy dans l'Hostel de Ville. 220

1688.

Commissaires du Conseil envoyez dans les Provinces. 221
La Prise de Philisbourg. 222
La Campagne de Monseigneur le Dauphin en Allemagne. 223
Quarante Galéres à Marseille. 224

1689.

Le Roy d'Angleterre reçeu en France. 225

Promotion de Chevaliers du Saint Eſprit. *Médaille* 226
La Priſe de Campredon. 227

1690.

La Bataille de Fleurus. 228
Bataille Navale. 229
La Bataille de Staffarde. 230
Les trois Batailles gagnées. 231
Quinze Galéres ſur l'Océan. 232
La Conqueſte de la Savoye. 233
La Flotte Angloiſe repouſſée en Canada. 234

1691.

La Priſe de Mons. 235
La Priſe de Nice. 236
Nice & Mons pris en meſme temps. 237
Le Combat de Leuze. 238
La Priſe de Montmélian. 239

1692.

La Priſe de Namur. 240
Le Combat de Stenkerque. 241
Autre Médaille ſur le Combat de Stenkerque. 242
Le Combat de Phorzeim. 243
Les Fortifications de cent cinquante Villes. 244

1693.

La Priſe de Furnes, & de Dixmude. 245
L'Inſtitution de l'Ordre Militaire de Saint Loüis. 246
La Priſe de Roſes. 247
La Défaite de la Flotte de Smyrne. 248
La Bataille de Nerwinde. 249
La Bataille de la Marſaille. 250
La Priſe de Charleroy. 251
La Marine floriſſante. 252
Marques d'Honneur accordées aux Pilotes & aux Matelots. 253

1694.

La Bataille du Ter. 254
La Priſe de Palamos. 255

La Défaite des Anglois à Breſt. *Médaille* 256
La Priſe de Gironne. 257
La France pourveüe de blé par les ſoins du Roy. 258
La Marche de Monſeigneur le Dauphin au Pont d'Eſpierre. 259

1695.

La Priſe de Dixmude & de Deinſſe. 260
Dunkerque garentie du Bombardement. 261
Priſes faites par les Armateurs François. 262

1696.

La Flotte Hollandoiſe défaite à la veüe du Texel. 263
La Campagne de M DC XCVI. 264
La Paix avec la Savoye. 265

1697.

La Priſe d'Ath. 266
La Priſe de Carthagéne en Amérique. 267
La Priſe de Barcelone. 268
Ath, Barcelone, & Carthagéne pris la meſme année. 269
La France toûjours victorieuſe. 270
Les Conqueſtes du Roy. 271
La Paix de Riſwik. 272
Seconde Médaille ſur la Paix. 273
Troiſiéme Médaille ſur la Paix. 274
Le Mariage de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. 275
Autre Médaille ſur le Mariage de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. 276

1698.

Le Camp de Compiegne. 277

1699.

Statuë Equeſtre du Roy. 278
Hommage rendu par le Duc de Lorraine. 279
Neubriſac. 280

1700.

Edit contre les Fainéants. 281
Edit contre le luxe. 282

La Chambre de Commerce. *Médaille* 283
Avenement de Monſeigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Eſpagne. 284
Autre Médaille ſur l'avenement de Monſeigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Eſpagne. 285
Union de la France & de l'Eſpagne. 286
Le Départ du Roy d'Eſpagne. 287

1702.

La Journée de Crémone. 288
Le Combat de Luzara. 289
La Bataille de Fridlingen. 290

1703.

La Priſe du Fort de Kell. 291
Le Combat d'Ekeren. 292
La Priſe de Briſac. 293
La Bataille de Spire & la priſe de Landau. 294

1704.

La Priſe de Verceil. 295
Le Combat Naval de Malaga. 296
La Priſe d'Ivrée. 297

1705.

La Priſe de Verüe. 298
La Bataille de Caſſano. 299

1706.

La Priſe de Nice. 300

1707.

La Bataille d'Almanza. 301
Les Lignes de Stolhoffe forcées. 302
La Levée du Siége de Toulon. 303
La Priſe de Lérida. 304

1708.

La Priſe de Tortoſe. 305

1710.

La Naiſſance de Loüis XV. 306
La Bataille de Villaviciosa. 307

ANNÉE 1711.

La Prise de Gironne. *Médaille* 308

1712.

La Défaite des ennemis à Denain, & la levée du Siége de Landrecies. 309
La Prise de Barcelone. 310
Suite de la Campagne de M DCCXII. 311

1713.

La Renonciation. 312
La Paix d'Utrecht. 313
La Campagne de M DCCXIII. 314

1714.

La Paix de Rastat. 315

1715.

La Constance du Roy dans tous les évenements. 316
La Mort du Roy. 317

1723.

Seconde Médaille sur la Mort du Roy. 318

BIBLIOTHEQUE ROYALE.

A PARIS,

Par les soins de RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

M DCCXXIII.

MEDAILLES
DE LOUIS
LE GRAND

BnF Gallica

Medailles sur les principaux evenements du regne entier de Louis le Grand, avec des explications historiques.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Académie des inscriptions et belles-lettres (France). Auteur du texte. Medailles sur les principaux evenements du regne entier de Louis le Grand, avec des explications historiques.. 1723.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France